7/949
146

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13767 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 3 MAI 1989

La visite officielle à Paris du président de l'OLP

M. François Mitterrand attend la confirmation par M. Yasser Arafat de l'assouplissement des positions palestiniennes

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a commencé, mardi matin 2 mai, une visite officielle de deux jours en France. Accueilli à Orly par M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, le dirigeant palestinien a été reçu à 11 h 15 à l'Elysée, pour un entretien avec M. François Mitterrand.

Le président de la République attend de son hôte qu'il confirme l'assouplissement récent des positions palestiniennes, notamment la reconnaissance par l'OLP de l'existence de l'Etat juif et sa renonciation au terrorisme.

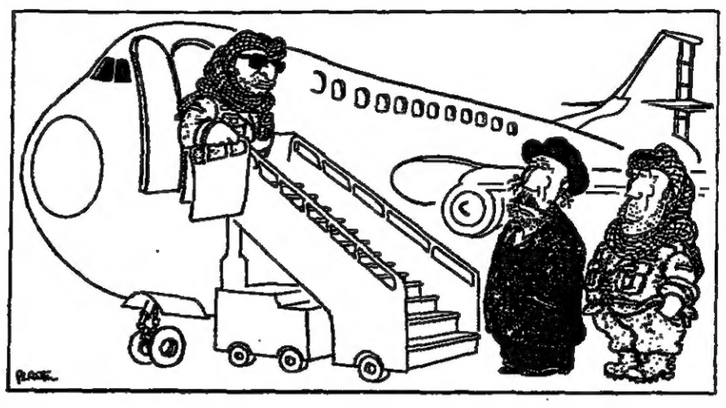

Une étape logique

Yasser Arafat sur le perron de l'Elysée : au-delà de sa forte charge symbolique, l'événement marque l'épilogue logique d'une lente mais inéluctable évolution de la politique française à l'égard de l'OLP et du conflit israélo-palestinien. La première prise de position significative de Paris à ce sujet remonte à près de vingt ans.

Elle a lieu en novembre 1970 dans l'enceinte des Nations unies, où la France, se démarquant des autres grands pays occidentaux, vote une résolution qui souligne que « *le respect des droits des Palestiniens est un élément indispensable à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient* ». Cette reconnaissance des « *droits des Palestiniens* » va bien au-delà de la résolution 242 du Conseil de sécurité (22 novembre 1967), qui se contentait d'affirmer la « *nécessité (...) de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés* » palestiniens.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

- Le dialogue à distance entre Israël et l'OLP.
- La désapprobation de M. Chirac.
- Les trois veillées de Paris.
- Un sondage SOFRES sur les réactions des Français.

Pages 3 et 5

Symbole et bénéfice

Toute initiative politique, si spectaculaire soit-elle, se juge surtout à ses résultats. Même si l'invitation faite à Yasser Arafat n'échappe pas à cette *règle*, la présence du chef de l'OLP dans les salons de l'Elysée contient, en elle-même, aux yeux de beaucoup, une telle force symbolique qu'elle risque de faire passer au second plan le contenu des conversations franco-palestiniennes. De fait, la poignée de main entre le président français et son hôte représente, à elle seule, pour ce dernier, sinon un sacre diplomatique, qu'il ne recevra le jour venu qu'à Washington, du moins un formidable succès médiatique.

Cela étant, l'événement aurait gagné à être dédramatisé. N'est-il pas après tout le dénouement inéluctable et logique d'une politique proche-orientale de la France qui, une fois n'est pas coutume, n'a manqué dans ce domaine en vingt ans ni de cohérence ni de continuité ? Les chefs de la diplomatie française, de droite comme de gauche, ont depuis 1974 passé des dizaines d'heures en tête à tête avec M. Arafat. Et des diplomates américains s'entretiennent désormais périodiquement à Tunis avec des dirigeants de l'OLP sans provoquer l'indignation de juges compétentes, jadis si sévères.

A cet égard, la condamnation tardive émise par M. Chirac ou les réserves embarrassées de M. Giscard d'Estaing comportent une bonne dose de mauvaise foi. N'ont-ils pas été les promoteurs, il y a quinze ans, du dialogue avec M. Arafat ? Plus digne d'attention est le trouble d'une partie de la communauté juive de France. Encore celui-ci est-il plus respectable que fondé. L'amitié indéfectible de M. Mitterrand pour Israël est au-dessus de tout soupçon. Ses choix personnels et politiques en *témoignent de longue date*. Avocat passionné de la sécurité de l'Etat juif, attentif à sa quête de légitimité, le président français n'est pas homme à se renier sur ce point. En douter, c'est lui faire un mauvais procès.

Restent les questions de fond. Qu'a-t-on à dire de nouveau à M. Arafat, et, surtout, que peut-on lui faire dire ? Quel bénéfice la France attend-elle de cette visite ? Si M. Mitterrand veut que celle-ci marque un nouveau jalon sur le chemin de la paix, il lui faut avant tout obtenir de son hôte qu'il répète solennellement ses plus récents engagements — la reconnaissance de l'existence d'Israël et la renonciation à « toute forme de terrorisme ». Il est primordial de renvoyer sans cesse M. Arafat à ses propres promesses, afin qu'il finisse par en être prisonnier.

Quoi qu'il en soit, la France ne peut attendre de l'événement plus qu'il ne promet. Au nom de son expérience et de ses responsabilités, en Europe, et à l'ONU, elle est soucieuse de ne pas abandonner la scène diplomatique aux deux seules grandes puissances. Elle peut contribuer à hâter la tenue d'une conférence internationale, clé, selon elle, de tout règlement de paix au Proche-Orient.

Surtout, à force de dialoguer avec les deux parties, elle peut, comme l'espère M. Rocard, aider « chacun à surmonter sa peur ». Mais, quelle que soit sa bonne volonté, elle n'a pas, comme les Etats-Unis, les moyens de faire progresser la solution de manière décisive.

Un an après le début du second septennat

La « gauche pépère »

En 1982, le premier anniversaire de l'élection de M. Mitterrand avait fait l'objet d'analyses et de commentaires abondants. Sept ans plus tard, le premier anniversaire de sa réélection le 8 mai 1988 passe pratiquement inaperçu. Les socialistes se sont banalisés au pouvoir. La « force tranquille », de 1981 risque de devenir la « gauche pépère ».

par Jean-Yves Lhomeau

En 1981, la France avait voté en majorité pour la « *force tranquille* ». Huit ans plus tard, après avoir réélu « Tonton » le bien-aimé, elle s'endort sous les couettes de la « *gauche pépère* ».

La « *gauche pépère* », c'est une expression inventée par M. Jack Lang, qui attend que son camp se remue un peu. Courageux mais pas fou, le ministre de la culture tempère aussitôt la critique. S'il y a une « *gauche pépère* », il en existe une autre, la « *gauche Tonton* », dont il se réclame. Elle serait pleine de bonne volonté, dynamique, impatiente mais, il faut croire, impuissante à obtenir pour le moment ce qu'elle espère.

Si l'on fait l'économie du *distinguo* filial établi par M. Lang, le *diagnostic* peut être tenu pour exact. Quelle différence y a-t-il entre la gestion socialiste 1984-1986, celle de M. Laurent Fabius et la gestion socialiste 1988-1989 du gouvernement Rocard ? L'une et l'autre paraissent uniquement destinées à démontrer que les socialistes savent gouverner, donc gérer sans faire de vagues et sans trop se montrer. En juillet 1984, M. Fabius avait été nommé à la place de M. Mauroy très précisément pour cela, pour effacer l'image souvent injuste d'une gauche brouillonne, prématurément vieillie, dangereuse pour l'économie (trois dévaluations) et pour la cohésion sociale de la nation, en même temps qu'incapable d'assurer l'autorité de l'Etat (querelle scolaire).

(Lire la suite page 8.)

Le rapatriement par pont aérien des Sénégalais et des Mauritaniens

Sauve-qui-peut au Sahel

Le mercredi 3 mai sera une journée de « deuil national » au Sénégal, a décidé le président Diouf, après les tueries entre Mauritaniens et Sénégalais, qui ont fait plus de 250 morts. Le calme semblait revenu mardi à Dakar, où des avions militaires déposent des réfugiés sénégalais, et d'où ils emportent des réfugiés mauritaniens. Il apparaît que la riposte des Mauritaniens au pillage des magasins de leurs compatriotes à Dakar a pris les proportions d'un massacre organisé, avec des atrocités dont le récit ne pouvait que mettre le feu aux poudres au Sénégal.

DAKAR
de notre envoyé spécial

Ils sont une cinquantaine, dans cette rue de Grand-Dakar, un quartier périphérique de la capitale sénégalaise, agglutinés devant l'entrée d'une maison basse. Le plus vieux n'a pas vingt ans. Bousculade. Une poignée d'adolescents giclent du corridor. Deux d'entre eux traînent une piteuse moquette synthétique usée jusqu'à la corde. Les autres ont les bras lourdement chargés. Un court moment d'hébétude, la lumière crue de l'après-midi les saisit comme un flash de photographe. Fructueux 1er mai ! Le partage du butin commence immédiatement, dans la discorde. Deux gros sacs polochons en nylon ne résistent pas. Leurs fermetures lâchent, libérant de pauvres vêtements aussitôt arrachés par des mains avides.

La bande est tombée sur la planque d'un commerçant mauritanien. L'homme se terrait dans ce domicile ami. Il a quitté ses voisins sénégalais le matin même, peu avant 5 heures et la levée fatidique du couvre-feu, pour gagner l'abri plus sûr de la Foire internationale protégé par les commandos de l'air et les paras, où il a rejoint des milliers de compatriotes en instance d'évacuation sur Nouakchott. Il a échappé de peu à une mort certaine. Ses hôtes paient cher leur générosité. En quelques minutes, leur maison est mise à sac. D'autres, dans la même situation, ont vu leur domicile dévalisé puis incendié.

« *Naar, naar !* » Le cri jaillit à l'instant où le doigt accusateur se pointe sur notre taxi embusqué à l'angle d'une ruelle perpendiculaire. Plusieurs groupes de Sénégalais qui jusque-là regardaient, indifférents, le pillage lèvent brutalement la tête. En wolof, *naar* désigne l'Arabe ! Prudent, le *taxi-man*, comme on dit ici, démarre sèchement en éclatant de rire. « *Eh ! toubab, ils t'ont pris pour un Maure !* » La méprise le réjouit sincèrement.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 7.)

L'élection présidentielle au Paraguay
Victoire du général Andrès Rodriguez
PAGE 5

Progrès sur le Cambodge
Les entretiens Sihanouk-Hun Sen à Djakarta
PAGE 5

Mgr Lustiger en URSS
La Pâque russe de l'archevêque de Paris
PAGE 10

Compagnies d'assurances
Hausse des profits en 1988
PAGE 32

Aide au logement
Le rapport Bloch-Lainé préconise une remise à plat du dispositif
PAGE 31

Liberté de la presse
Le bicentenaire de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme
PAGE 18

SPORTS
- L'élimination de la France de la Coupe du monde de football.
- La victoire de l'Argentin Alberto Mancini à l'Open de tennis de Monte-Carlo.
- Le Grand Prix d'Espagne de motocyclisme.
- Le Marathon de Paris.

PAGES 30

Le sommaire complet se trouve en page 38

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE
- Trop de grossesses multiples après des fécondations « in vitro ».
- Les Américains à la conquête de Vénus.
- Quinze mille statues sur l'île de Pâques.
- Le prion : un agent infectieux qui intrigue la communauté scientifique.
- Les indemnisations après un accident de chirurgie.

Pages 19 à 21

M 0147 - 0503 0 - 4,50 F

3790147004500 05030

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

Débats

Vietnam et Palestine : autopsie de deux mythes

par JEAN EMMANUEL (*)

SOUVENONS-NOUS C'était il y a vingt ans. La guerre du Vietnam faisait rage, avec ses morts par milliers, ses destructions, ses atrocités. Partout à travers le monde se multipliaient manifestations et protestations. D'un côté il y avait les «méchants», les Etats-Unis et leurs alliés «fantoches» en Indochine. De l'autre, il y avait les «bons», les Nord-Vietnamiens avec leurs alliés vietcongs et khmers rouges, qui combattaient pour leur liberté. Pour tous les esprits éclairés – intellectuels, journalistes, diplomates, – la solution était évidente. Il fallait que les Etats-Unis se retirent. Aussitôt, la paix reviendrait et des gouvernements indépendants et démocratiques s'installeraient enfin au Sud-Vietnam, au Cambodge, au Laos.

On sait ce qu'il en est advenu. Le Sud-Vietnam purement et simplement annexé par le Nord-Vietnam, des «boat-people» bientôt jetés sur les mers, et au Cambodge un des plus atroces génocides de l'histoire.

Vingt ans plus tard, l'Intifada fait la «une» des journaux. On est loin, heureusement, des bilans vietnamiens, et le contexte général est tout à fait différent. Mais les médias égrènent jour après jour les deux ou trois victimes quotidiennes de la «guerre des pierres». D'un côté, il y a les «méchants», la soldatesque israélienne, moderne Goliath qui réprime la révolte des David aux mains nues. De l'autre, il y a les «bons», les Arabes palestiniens à la recherche d'une patrie. Les mêmes esprits éclairés se nourrissent des mêmes certitudes. Il suffit qu'Israël se retire des territoires occupés. Aussitôt, un Etat palestinien se créera en Cisjordanie et à Gaza et coexistera en paix avec l'ancien ennemi israélien.

Que Yasser Arafat ait proclamé à Alger l'indépendance de l'Etat palestinien devant une carte géographique incluant toute la Palestine, y compris le territoire israélien, que la charte de l'OLP soit toujours là, avec son article sur la destruction d'Israël ; que Farouk Kaddoumi affirme sans vergogne que le nouvel Etat palestinien sera une base de départ pour la libération du reste de la Palestine ; qu'aucun Etat arabe, hors l'Egypte, n'ait jusqu'ici suggéré qu'il pourrait un jour vivre en paix avec Israël, de tout cela, nos esprits sagaces n'en ont cure.

Savants experts

Se hâtant d'oublier que les mouvements palestiniens ont été à l'origine de toutes les grandes «innovations» du terrorisme contemporain (détournements d'avion, attentats dans les pays tiers, entraînement organisé des terroristes de toutes obédiences, réalisation d'attentats «sur commande» d'autres mouvements), ils estiment urgent de prendre pour argent comptant les promesses ambiguës de l'OLP et de prôner la création en Palestine, en plus d'Israël et de la Jordanie, d'un troisième Etat, le vingt-troisième ou vingt-quatrième Etat arabe. Ils sont moins zélés pour réclamer le droit à l'autodétermination des Arméniens, des Kurdes ou des Baltes.

Ils pourraient sans doute se demander si un Etat exigu de quelques milliers de kilomètres carrés, entièrement enclavé, composé de deux morceaux séparés, ouvert à des milliers de réfugiés nourris dans la haine du Satan israélien, n'est pas condamné à devenir un foyer d'irrédentisme, véritable bombe à retardement menaçant la stabilité de ses deux voisins immédiats, Israël – avec sa forte minorité arabe en Galilée – et surtout la Jordanie, déjà peuplée en majorité de Palestiniens. Ils pourraient aussi s'interroger sur les surenchères – actuellement en sommeil pour des raisons tactiques – des factions extrémistes, sur l'éclosion, chez les Palestiniens comme ailleurs dans le monde arabe, de mouvements islamiques dont l'objectif est l'éradication en Orient de toute entité – chrétienne ou juive – non musulmane. Le Liban en sait déjà quelque chose.

La dernière idée à la mode

Le pire n'est certes jamais sûr. Mais, solidement ancrés dans leurs certitudes, ces savants experts estiment sans doute plus simple d'opposer l'«intransigeance israélienne» à la nouvelle «modération palestinienne». Ne savent-ils pas, mieux que les intéressés eux-mêmes, quel est l'intérêt véritable d'Israël ? Il suffira d'une conférence internationale, de quelques contingents de l'ONU et de vertueuses garanties occidentales – dont on vient de mesurer l'efficacité au Liban – pour que le problème soit réglé. Tant pis si ces garanties se révèlent illusoires. Les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Heureusement, Israël n'est ni le Sud-Vietnam ni le Cambodge. Qu'une solution doive être recherchée d'arrache-pied pour permettre de satisfaire, malgré tout ce qu'elles ont de contradictoire, les aspirations politiques palestiniennes et les préoccupations de sécurité israéliennes, c'est l'évidence. Mais il n'y aura pas de solution toute faite.

Le règlement sera long et progressif, assorti à chaque étape de solides garanties sur le terrain, ainsi que de mesures mutuelles de confiance. Il ne résultera que du dialogue direct des représentants élus des deux parties sur le terrain. Il ne sera viable que s'il intègre à terme la Jordanie, au territoire infiniment plus vaste – il suffit de regarder une carte – et où les Palestiniens sont dès maintenant majoritaires. La solution est apparemment moins séduisante que la panacée simpliste de l'Etat palestinien, la dernière idée à la mode. Mais c'est la seule qui, fondée sur les réalités du terrain, ait quelque chance de se révéler durable.

Il est vrai que nos beaux esprits sont aussi de belle âmes. Oublieux de l'effondrement de leurs certitudes vietnamiennes, ils pourront toujours, si leur solution échoue, organiser d'émouvantes veillées de prières et dépêcher un navire-hôpital pour recueillir quelques «boat-people» au large de Tel-Aviv.

(*) Industriel.

La nature des choses

par DANIEL AMSON (*)

LES choses étant ce qu'elles sont, la décision de M. Mitterrand de recevoir M. Arafat s'inscrit dans leur nature. D'abord parce que le chef de l'OLP a clairement indiqué qu'il reconnaissait désormais l'existence d'Israël et que, sauf à ce que les mots n'aient aucun sens, on ne saurait accorder moins de créance à ses propos qu'à ceux tenus par les autres acteurs de la vie diplomatique.

Ensuite, parce que les progrès de l'intégrisme musulman peuvent faire craindre aux partisans d'une paix négociée entre Israël et les Palestiniens qu'au sein même de l'OLP, M. Arafat soit bientôt dépassé par la tendance la plus radicale. Enfin, parce que M. Mitterrand est bien dans la logique de sa pensée en menant une action qui favorise la création d'un Etat palestinien.

Faut-il rappeler, en effet, que, s'il fut le premier président français à se rendre en Israël, il fut également – semble-t-il – le premier à envisager l'hypothèse d'un Etat palestinien ? Le général de Gaulle – dont on sait pourtant à quel point il fut critiqué par beaucoup d'«amis» de l'Etat hébreu – évoqua seulement la nécessité d'assurer *«un sort acceptable aux réfugiés* (1)». Georges Pompidou observa que *«le problème palestinien* [devait] *se régler par la libre consultation des populations le jour venu* (2)». M. Giscard d'Estaing, enfin, ne parla jamais que de *«partie palestinienne»*, même au cours de ses voyages officiels dans les pays arabes.

Or Mitterrand, dans le discours qu'il prononça à la Knesseth en 1982, déclara que le droit des Palestiniens pouvait, *«le moment venu, signifier un Etat»*. Il exprima donc, sur ce point, une position beaucoup plus nette que ses prédécesseurs. Qu'il reçoive, dès lors, M. Arafat ne saurait surprendre outre mesure. Au contraire, l'évolution de la doctrine officielle de l'OLP lui faisait presque un devoir de l'accueillir. Il n'y a là, en réalité, qu'un simple épisode diplomatique, qui s'inscrit dans la logique de la position de la France depuis huit ans.

(*) Avocat.

(1) Allocution du 31 décembre 1968.
(2) Conférence de presse du 23 janvier 1971.

Paroles floues

par BERNARD KAHANE (*)

SERAIT-CE le lot du Moyen-Orient que de sécréter tour à tour paroles incendiaires et double langage ? Dès que l'on évoque ce sujet, simplifications et provocations fusent des lèvres des différents acteurs. Qui ne se souvient des juifs qu'il fallait rejeter à la mer, du sionisme ravalé au rang de racisme, mais aussi de la comparaison Arafat-Goebbels ?

Ces déclarations ont marqué d'un sceau infamant ceux qui les ont prononcées ou soutenues et qui ont choisi de s'adresser ainsi au subconscient d'un peuple habitué à prendre au sérieux tout ce qui peut le menacer.

En ce domaine, il n'existe pas d'acte gratuit et ceux qui ont recours à de tels *moyens le savent*. Comme il serait illusoire et dangereux de croire que le temps a enseveli de tels anathèmes, alors que nombre de Palestiniens n'ont toujours pas au plus profond d'eux-mêmes accepté que la Palestine puisse s'arrêter là où débutent les frontières d'Israël. De cela, il faut être conscient, et nous le sommes tout autant que ceux qui veulent nous traiter de belles âmes.

Pourtant, que penser de l'article de M. Pisar qui parle de dialogue sans nous dire avec qui ni pourquoi ? Les mots brûleraient-ils les lèvres, que l'on ne puisse se résoudre à reconnaître le réel et à l'appeler par son nom ? Est-ce ainsi que se justifie le statut d'intellectuel ? Il est déjà assez que depuis quarante années les Arabes aient refusé de nommer Israël dans l'espoir illusoire de nier sa réalité.

Aujourd'hui encore, une subtilité scolastique s'essaie parmi eux à différencier juif et sioniste pour tenter d'absoudre l'antisionisme de son péché antisémite, alors que chaque instant nous rappelle et nous prouve que l'un et l'autre sont indissolublement liés. Cette confusion entre rêve et réalité, nous nous étions habitués à la trouver chez ceux qui nous combattent mais non encore chez ceux qui nous incarnent.

En ce jour, il faut donc que ce soit l'un de nos intellectuels de renom qui oublie qu'au-delà des Arabes se trouvent des Palestiniens et que ceux-ci se sont rangés derrière l'OLP. Bien sûr, d'autres interlocuteurs nous sembleraient préférables, *mais comment ne pas* voir, monsieur Pisar, que la légitimité de ceux-ci vient justement de ce qu'ils nous indisposent ?

Jusqu'à une période récente, l'intransigeance et l'immobilisme furent l'arme favorite, avec le succès que l'on sait, de ceux qui cherchaient à nous détruire. A l'inverse, le sionisme sut faire preuve d'imagination pour intégrer le possible à la réalité. Jabotinsky contre Ben Gourion, Irgoun Stern contre Haganah ; la politique des seconds menée contre celle des premiers ne fut pas si désastreuse qu'il faille aujourd'hui l'abandonner.

Aurions-nous si bien assimilé la leçon du Moyen-Orient que nous ne soyons plus capables de risquer le dialogue même si cela doit être avec celui qui veut nous détruire ? En quoi le mufti de Jérusalem ou Nasser hier étaient-ils plus acceptables que ne le seraient aujourd'hui Arafat ou Assad ? En quoi le «statu quo» serait-il préférable à l'imagination politique ? C'est cela que M. Pisar devrait exposer à M. Shamir.

A l'heure où les rapports Est-Ouest évoluent et où il existe une chance, fût-elle minime, d'avancer vers une solution, il s'agit d'encourager et non de rejeter ceux qui, à l'intérieur de l'OLP, *proposent le dialogue. Laissons au* vestiaire les Palestiniens tels que nous les rêvons et acceptons le défi de la réalité qu'ils nous proposent sans peut-être y croire eux-mêmes.

(*) Chercheur.

La visite à Paris de M. Yasser Arafat

Que propose la France ?

par TOVY GRJEBINE (*)

L'ABSENCE de débat préalable à la venue de Yasser Arafat peut coûter cher au gouvernement français, et un faux pas coûtera cher aux socialistes aux futures élections, car il y a des choses qu'on n'oublie pas. Outre-Rhin, l'extrême droite nous a rappelé que les thèses nazies *étaient toujours vivantes*, il ne faudrait pas qu'en France le gouvernement nous donne à penser que les thèses munichoises le sont aussi.

On est en droit de s'interroger sur ce que la France se propose de dire à Arafat, et si la France veut rester digne de son passé son message *devrait être simple* :

1) Certes la France souhaite que les Palestiniens aient un pays et elle déplore que les premières relations des Palestiniens de la rive gauche du Jourdain et des bédouins de Hussein aient conduit aux journées du «Septembre noir» et à la rupture que l'on sait entre *l'OLP et Hussein*.

Mais, malgré la situation présente, la France n'a pas oublié que la Jordanie actuelle faisait partie jusqu'à 1922 de la Palestine. Seul le Foreign Office porte la responsabilité de ce partage. Si la création de l'artificielle Transjordanie n'avait pas eu lieu, il y aurait aujourd'hui une Palestine arabe sur la rive gauche du Jourdain et une Palestine juive sur la rive droite.

2) Malgré la bonne volonté actuellement affichée par Arafat, nous savons que les extrémistes actuels et les islamistes, tout comme le grand mufti en 1948, prêcheront la lutte contre les Juifs. Il est donc absurde pour la France de proposer des frontières telles que des opérations de commando puissent être montées toutes les nuits contre l'Etat d'Israël. Ainsi, proposer une Cisjordanie sous contrôle arabe, c'est multiplier les opérations militaires terroristes la nuit et les représailles le jour. On peut tenir une frontière comme celle des montagnes de Galilée, mais on ne peut pas tenir une frontière qui constituerait une véritable poche au sein du pays.

La conquête du désert

3) En revanche, il n'y a aucune raison pour que la bande de Gaza ne soit pas l'amorce d'un Etat palestinien. Pourtant cette bande est si petite qu'en faire un Etat serait presque se moquer des Palestiniens. Le seul objectif qui semble donc valable pour les deux parties passe par la négociation avec Hussein et le retour des Palestiniens sur les terres situées sur la rive gauche du Jourdain, dans ce qui constitue toujours les terres de la grande Palestine.

La Jordanie, c'est déjà le principal Etat palestinien puisque sa population est palestinienne pour 42 %. Les emplois manquent, mais le problème de l'eau peut se résoudre aujourd'hui soit par la désalinisation, soit par l'augmentation des surfaces d'évaporation-condensation. Par exemple en inondant la wadi Arava, située déjà sous le niveau de la mer.

C'est dans le sens de la conquête du désert que la France devrait apporter son soutien et militer pour que l'aide internationale se porte sur des projets précis plutôt que de gaspiller les fonds en maintenant des hommes dans des camps de réfugiés. De grands travaux en Jordanie feront plus pour les Palestiniens de Gaza ou de Cisjordanie que les grands discours.

La France est un pays rationaliste, elle déplore les coupures qui ont pu se former à cause de leurs religions, mais la réalité est là, le Liban en est un autre exemple. La pratique historique montre que les équilibres n'apparaissent pas à la suite de commandements («Aimez-vous les uns les autres»), mais à la suite de création de frontières infranchissables. Imaginer qu'après avoir vécu pendant cinquante ans dans la haine on peut organiser une cohabitation pacifique, c'est vraiment oublier la nature humaine.

Si la France fait des recommandations, c'est le message principal qu'elle devrait formuler. Quand la France ou d'autres pays parlent de solution négociée au niveau international sans dire exactement quelle solutions sont proposées, ils versent de l'huile sur le feu au lieu de contribuer à une solution stable. Le message de la France doit être inventif, clair et sérieux.

(*) Economiste.

MAREK HALTER
Les fils d'Abraham
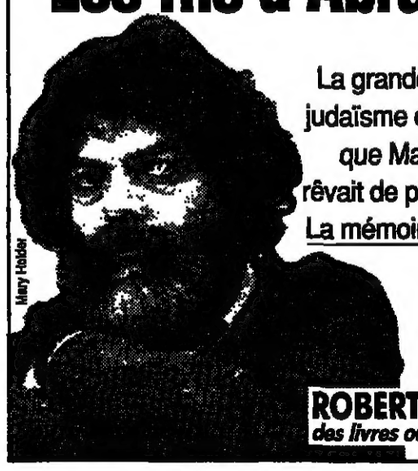
La grande fresque du judaïsme contemporain que Marek Halter rêvait de peindre depuis La mémoire d'Abraham
Mary Holder
ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile «Les Rédacteurs du *Monde*», Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.
ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 — Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Imprimerie du «Monde», 7, r. des Italiens PARIS-IXe
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
91 MONDE

هكذا من الأصل

7749
CLASS
DATE 11 JUN 1989

de M. Yasser Arafat

Les trois « veillées » de Paris à la mémoire des victimes du terrorisme

A la veille de l'arrivée de M. Yasser Arafat, les murs de certains quartiers de Paris ont été recouverts d'affiches, les unes souhaitant la bienvenue au président de l'OLP les autres condamnant l'accueil qui lui est fait par les autorités françaises. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) patronnait trois *« veillées »*, lundi 1er mai, à la mémoire des victimes du terrorisme, sur les lieux d'attentats commis ces dernières années dans la capitale.

Rue des Rosiers, le rassemblement silencieux prévu, sous la responsabilité des organisations sionistes, a d'emblée pris l'allure d'un meeting. Le ton a été donné par M. Jacques Kupfer, représentant en France du Hérout, la coalition de droite israélienne que dirige M. Itzhak Shamir. Dénonçant un *« nouveau Munich »*, M. Kupfer a tenu un discours au diapason des badges du Hérout, que portaient de nombreux participants et qui affirmaient : *« Mitterrand-Arafat-la honte »*.

C'est ce rassemblement, tenu devant le restaurant Goldenberg, cible de la fusillade d'août 1982, que plusieurs personnalités de l'opposition avaient choisi pour manifester leur solidarité avec les adversaires de la visite de M. Arafat.

Sur un podium dressé devant le restaurant, dont la terrasse était emplie de dîneurs, au milieu de drapeaux israéliens et face aux banderoles du Hérout et du Bétar (jeunes sionistes de droite), M. François Léotard a dénoncé la venue à Paris du président de l'OLP et assuré la communauté juive de sa solidarité.

Le président du Parti républicain ne condamne pas la visite de M. Arafat, mais le fait que *« la France n'y ait pas posé de conditions »*, telles que la reconnaissance formelle d'Israël et de son droit à l'existence et le rejet catégorique du terrorisme.

Pour M. Léotard, qui se référait au plan Shamir, *« chaque fois qu'Israël fait un pas vers la paix, il se trouve des Etats pour se mettre en travers. » « C'était déjà le cas lors des accords de Camp-David »*, a-t-il ajouté, faisant allusion aux réserves exprimées à l'époque par la France, sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing M. Léotard souhaite que M. Michel Rocard vienne *« rendre compte au Parlement des résultats auxquels aura pu aboutir la visite de M. Arafat à Paris. »*

M. Jacques Toubon, maire du treizième arrondissement de Paris, ancien secrétaire général du RPR, a déclaré se ranger, par sa présence, *« dans le camp des victimes »* contre celui des *« bourreaux »*. Il a dénoncé, lui aussi, une visite qui a lieu sans que l'OLP ait donné de *« garanties)* et qui représente *« un obstacle sur la voie de la négociation. »* MM. Didier Bariani (Parti radical), maire du vingtième arrondissement, Georges Mesmin (CDS), député, ancien maire du seizième arrondissement, Jean-Pierre Pierre-Bloch (Parti radical), conseiller de Paris, et Claude-Gérard Marcus (RPR), député, ancien maire du dixième arrondissement, étaient aussi présents devant le restaurant Goldenberg. L'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Soffer, est arrivé au moment où se dispersait le rassemblement, qui avait réuni quelque trois cents personnes.

Discussions de trottoir

Sur les Champs-Elysées, un chandelier à sept branches avait été posé devant les grilles du magasin situé à l'entrée de la galerie Point-Show. Ils étaient une centaine, debout, une bougie allumée à la main, et, déjà, le silence des premières minutes de recueillement s'effilochait. Une demi-heure auparavant, les responsables du CRIF avaient eu bien du mal à étouffer les slogans hostiles à François Mitterrand lancés ici et là. Ils ne pourront endiguer la montée des chants.

« Il s'agit d'un moment de recueillement et de dignité, expliquait Roger Pinto, membre du comité directeur du CRIF, à ceux qui s'apprêtaient à chanter. *Il faut rester silencieux. »* Mais le mouvement était trop fort et la foule entonnait d'une seule voix *Al Kol Elé* – « Pour tout cela » – puis *Ham Israël Haï* – « Le peuple d'Israël vivra ». Les responsables du CRIF lançaient en retour une *Marseillaise* vigoureuse et solennelle que les manifestants reprenaient du bout des lèvres. L'hymne était à peine terminé que les chants s'élevaient à nouveau.

Sur le trottoir, les discussions se sont faites plus vives. Les passants des Champs-Elysées s'arrêtaient un instant, étonnés souvent, de voir le nom d'Arafat associé à l'attentat de la galerie Point-Show, qui n'avait pas été revendiqué par l'OLP.

« Il s'agit d'un symbole, leur répondait-on. *Arafat est coupable en tant que maître à penser du terrorisme international. De toute façon, nous savons que les terroristes sont entraînés dans des camps palestiniens. »* Les discussions se sont enflammées. La communauté s'est alors vu accuser de tourner le dos aux efforts du leader de l'OLP.

« Arafat continue à revendiquer Jérusalem, lançait un manifestant à un jeune Italien persuadé que Yasser Arafat avait *« fait du chemin »*. Que diriez-vous si l'on vous disputait Rome ? *« Et la charte de l'OLP ?* interrogeait un autre. *Elle est toujours en vigueur et elle veut notre disparition. »* Et de montrer d'un doigt furieux les articles de la charte affichés le long des grilles de l'entrée de la galerie, aux côtés d'un panneau couvert de unes de journaux sur les attentats de 1986 surmonté de ces mots : *« La dernière visite d'Arafat à Paris. »*

Finalement les manifestants réunis rue de Rennes étaient les plus silencieux. Les moins nombreux aussi : une quarantaine de personnes rassemblées à l'appel du CRIF et des mouvements de jeunesse de la communauté. Les trottoirs alentour étaient déserts, et tous se pressaient autour des bougies sans prononcer un mot. Sans lancer un slogan. La plupart regrettaient malgré tout d'être si peu nombreux.

ANNE CHEMIN
et PATRICK JARREAU.

Les réactions de la classe politique française

La désapprobation de M. Chirac

Lors d'une rencontre avec les étudiants de l'université de Harvard aux Etats-Unis, où il effectue une visite de neuf jours, M. Jacques Chirac a désapprouvé, lundi 1er mai, la visite officielle en France du chef de l'OLP, estimant que *« la clé du mouvement pour la paix au Moyen-Orient ne passe pas par l'OLP mais par le chef du gouvernement israélien, Itzhak Shamir. »*

Reconnaissant que l'OLP a *« évolué dans la bonne direction »*, M. Chirac s'est dit convaincu que M. Shamir *« n'a pas l'intention de discuter avec l'OLP et ne le fera pas »*. Si *« on veut que les choses bougent, il est préférable de faire des pressions sur M. Shamir et non pas de mettre M. Arafat devant lui pour le bloquer »*, a déclaré le président du RPR.

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing avait, pour sa part, annoncé, dimanche soir, qu'il refusait de rencontrer M. Arafat en raison du caractère *« officiel »* de sa visite en France. Parlant au cours de l'émission « 7 sur 7 », il a souligné qu'une *« visite officielle de ce type »* valait *« une reconnaissance »*, en notant que les trois membres occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU n'ont pas reconnu un « Etat palestinien ».

Lui donnant la réplique dimanche au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jean-Pierre Chevènement, le ministre socialiste de la défense, a estimé que M. Mitterrand *« a raison de recevoir Yasser Arafat »* et que *« M. Giscard d'Estaing serait bien inspiré de ne pas se poser en donneur de leçons »*.

S'exprimant dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Lionel Stoléru, le secrétaire d'Etat chargé du plan, qui est membre de la communauté juive, a déclaré qu'il n'était pas question, pour lui, de soutenir les manifestations organisées par les dirigeants de la communauté juive le 2 mai, précisANT : *« Je suis membre du gouvernement* (...), *qui est celui d'un pays laïque »* [et] *j'adhère à sa politique. ». « Il ne peut y avoir d'autre attitude que celle de la solidarité avec le président de la République »*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il n'y avait pas de *« risque de divorce entre la communauté juive et le président Mitterrand »*.

L'appel d'Ibrahim Souss

Les Verts, pour leur part, ont, dans un communiqué, accueilli *« très favorablement »* la visite à Paris de M. Arafat, estimant qu'il *« est urgent d'ouvrir toutes les voies menant vers la paix et la sécurité de tous au Moyen-Orient »*. *« Vingt-deux ans d'occupation, dix-sept mois de répression sanglante, tacitement tolérées par la communauté internationale, représentant une situation sans équivalent à l'échelle de la planète depuis la seconde guerre mondiale »*, ajoutent les Verts.

Chez les centristes du CDS, M. Pierre Méhaignerie, qui ne rencontrera pas M. Arafat, n'est pas hostile à cette visite, car il estime, comme Mme Simone Veil, que *« tout pas en avant vers la paix au Proche-Orient »* est positif.

M. Edouard Knoll, avocat à la cour de Paris et président, en France, du Fonds national juif pour Israël, qui regroupe trente-cinq mille cotisants et dont la vocation est la mise en valeur agricole en Israël, a déploré, dimanche, que le débat qui s'est instauré à propos de la visite de M. Arafat en France ait *« dégénéré en une polémique publique avec le président François Mitterrand »*.

M. Knoll, un des candidats à la présidence du CRIF à l'expiration du mandat de M. Théo Klein, le 21 mai, a critiqué implicitement *« la politique improvisée au niveau du CRIF »* et souligné *« la sensibilité manifestée par le chef de l'Etat français à l'histoire juive et au destin d'Israël »*.

M. Ibrahim Souss, délégué général de Palestine en France, a adressé lundi un appel au peuple juif lui demandant, à la veille de l'arrivée à Paris du chef de l'OLP, d'*« accepter la main tendue »* des Palestiniens. *« Nous voulons en finir avec cet état de guerre, et nous voulons vivre avec les Israéliens en paix et dans la dignité côte à côte »*, a-t-il ajouté.

Dans un communiqué rendu public lundi, M. Roland Rappaport, le président du MRAP, *« regrette la manifestation organisée par le CRIF »* et affirme que, *« contrairement a ce qui a été annoncé, le MRAP n'appelle ni ne participe à aucune manifestation »*.

Enfin, des personnalités d'origine juive ont publié un appel approuvant la visite de M. Arafat. *« Nous, juifs attachés à l'existence et à la sécurité d'Israël, sommes également soucieux des droits nationaux du peuple palestinien, notamment du droit de ce peuple à posséder son propre Etat à côté de l'Etat d'Israël*, écrivent-ils.

» Il est temps que commencent enfin les négociations, qui, seules pourront mettre fin au conflit israélo-palestinien, et que soit conclue une paix équitable.

» En tant que Français, nous sommes heureux que notre pays joue un rôle important dans la préparation de négociations qui devront, bien sûr, inclure l'OLP. »

Cet appel est notamment signé par MM. Yves Jouffa, Laurent Schwartz, Marcel-Francis Kahn, Jean-Marc Lévy-Leblond, Jean-Claude Pollack.

Un sondage SOFRES-« Nouvel Observateur »

45 % des Français approuveraient la visite du chef de l'OLP

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur*, qui le publiera intégralement le 4 mai, 45 % des personnes interrogées approuvent « tout à fait » ou « plutôt » la visite de M. Yasser Arafat en France, alors qu'elles ne sont que 32 % à la désapprouver. On ne s'étonnera guère, d'autre part, que les sympathies des Français, telles qu'elles ressortent de cette enquête, aillent plus vers Israël (25 %) que vers l'OLP (12 %), mais 25 % des personnes interrogées répondent *« ni vers l'un ni vers l'autre »*.

Si la proportion des neutres n'a pas varié depuis une précédente enquête d'avril 1976, en revanche, les sympathisants d'Israël sont moins nombreux (39 % en 1976), alors que ceux des Palestiniens sont en sensible augmentation (5 % en 1976).

Cela n'empêche pas une majorité (56 %) de penser que les déclarations de M. Arafat reconnaissant le droit d'Israël à l'existence sont un simple argument de propagande, alors que 17 % seulement des personnes interrogées le croient sincère. L'image personnelle de M. Arafat explique peut-être cette méfiance : parmi les qualificatifs qui lui sont attribués viennent en premier et à égalité « ennemi d'Israël » et « terroriste » (28 %), « révolutionnaire » (27 %), « homme d'Etat » (21 %), « libérateur » (11 %), 26 % des personnes interrogées étant sans opinion.

Sur l'avenir du conflit israélo-arabe, les Français sont partagés ; 36 % estiment que, dans une dizaine d'années, il existera un Etat palestinien qui coexistera avec Israël, 24 % qu'Israël continuera à exister sans qu'il y ait d'Etat palestinien, 4 % seulement qu'il y aura un Etat palestinien, mais qu'Israël aura cessé d'exister ; 36 % se déclarant sans opinion.

Ce sondage a été réalisé du 22 au 26 avril auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas.

Une étape logique

(Suite de la première page.)

Cette résolution préfigure la célèbre expression – qui est d'ailleurs une redondance – ayant trait aux *« droits légitimes du peuple palestinien »*, consacrée par les accords de Camp-David (17 septembre 1978).

Le véritable coup d'envoi des relations franco-palestiniennes est donné quatre ans plus tard, d'abord à New-York, ensuite à Beyrouth. Le 14 octobre 1974, la France soutient, contre toute attente, l'admission – qui sera acquise à une écrasante majorité – de l'OLP aux Nations unies, avec un statut d'observateur. Le 21 octobre, le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Jacques Chirac, M. Jean Sauvagnargues, reçoit Yasser Arafat à la résidence des Pins, l'ambassade de France au Liban. C'est la première fois qu'un représentant officiel du monde occidental accepte de serrer la main d'un homme que la plupart des alliés de la France tiennent encore à l'époque pour un « terroriste ».

Neuf mois plus tôt, il est vrai, François Mitterrand, alors chef de l'opposition socialiste, a donné l'exemple. En janvier 1974, il a déjeuné avec le dirigeant palestinien au Caire *(voir notre encadré par ailleurs)*.

Un mois avant la rencontre « historique » de Beyrouth, l'armée israélienne a arrêté à la frontière libanaise Mgr Hilarion Capucci, le patriarche grec catholique de Jérusalem, alors qu'il transportait dans sa voiture des armes et des munitions pour le compte de l'OLP. Il prendra pour avocat l'une des vedettes du barreau parisien, un certain... Roland Dumas. Un an après l'entrevue Sauvagnargues-Arafat, la France autorise l'ouverture à Paris d'un *« bureau d'information et de liaison »* de l'OLP (31 octobre 1975).

Droit à l'autodétermination

Près de cinq ans plus tard, la France – et l'Europe avec elle – accomplit un nouveau pas en direction de l'OLP. Le 13 juin 1980, le conseil européen de Venise souligne avec solennité la nécessaire concomitance de la reconnaissance des droits des Israéliens et de celle des Palestiniens en affirmant que l'OLP doit être associée au processus de paix au Proche-Orient. A cette occasion, le président Giscard d'Estaing déclare : *« Le peuple palestinien, qui a conscience d'exister en tant que tel, doit être mis en mesure, par un processus approprié (...), d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination. »*

Arrivée au pouvoir, la gauche assume l'héritage proche-oriental gaulliste et giscardien, et le valorise avec un crédit d'autant plus grand que le nouveau président, dont l'élection a été accueillie avec joie à Jérusalem, est un *« grand ami »* d'Israël, passionnément attaché à la sécurité de l'Etat juif *« dans des frontières sûres et reconnues »*. Le 3 août 1981, le chef de la diplomatie française, M. Claude Cheysson, rencontre à son tour Yasser Arafat à Beyrouth, au domicile de la sœur du premier ministre libanais. Les deux hommes auront trois autres entretiens : en octobre 1982, juillet 1983 et août 1984.

Exigences satisfaites

Après avoir ajourné son voyage à deux reprises, en raison de la destruction par Israël des réacteurs nucléaires irakiens et de l'annexion du plateau du Golan, M. Mitterrand arrive à Jérusalem le 3 mars 1982. Le lendemain, il s'adresse à la Knesset et décide d'en finir avec certaines prudences de langage de ses prédécesseurs. Ayant rappelé que *« le peuple français est l'ami du peuple d'Israël »* et qu'il ne ménagera aucun effort *« pour que son droit à l'existence soit universellement admis sans équivoque »*, le chef de l'Etat lâche les phrases fatidiques : *« On ne peut demander à quiconque de renoncer à son identité. (...) Il appartient aux Palestiniens comme aux autres de décider eux-mêmes de leur sort. (...) Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat. »*

Néanmoins, M. Mitterrand refuse encore à Yasser Arafat ses galons de négociateur. *« Je n'ai pas plus qu'un autre*, dit-il aux députés israéliens, *à trancher qui représente ce peuple et qui ne le représente pas. Comment l'OLP, par exemple, qui parle au nom des combattants, peut-elle espérer s'asseoir à la table de négociations tant qu'elle déniera le principal, et le droit d'exister et les moyens de sa sécurité, à Israël ? »* Bref, aux yeux du président, Yasser Arafat peut et doit mieux faire.

Cette réticence fondamentale n'empêche pas la poursuite du dialogue franco-palestinien. Le 15 juillet 1982, le responsable de la diplomatie de l'OLP – et l'un des « durs » de l'organisation, – M. Farouk Kaddoumi, est le premier dirigeant palestinien reçu à l'Elysée, dans les rangs d'une délégation de la Ligue arabe. Bien plus : par deux fois la France vole au secours de M. Arafat au Liban. En août 1982, elle participe à la Force multinationale occidentale d'interposition qui permettra aux combattants de l'OLP et à leur chef de quitter *« dans l'honneur »* la capitale libanaise, où l'armée du général Sharon les assiège depuis deux mois. En novembre 1983, elle contribue à une nouvelle évacuation des Palestiniens, cette fois à Tripoli, où Yasser Arafat est la cible des canons syriens.

Suivront quelques autres petits gestes. En janvier 1986, la France remercie publiquement l'OLP pour avoir facilité le départ des Français du Yémen du Sud, où vient d'avoir lieu un sanglant coup d'Etat. Après la série d'attentats qui frappent notre pays à l'automne de 1986, l'OLP assure, sans être démentie, qu'elle apporte son concours à la lutte contre le terrorisme. Plus tard, elle affirme aider aux tractations qui permettront la libération des otages français du Liban. Le 15 septembre 1988, M. Dumas s'entretient avec Yasser Arafat à Strasbourg, où ce dernier est officieusement reçu au Parlement européen.

La « normalisation » entre la France et l'OLP entre alors dans sa dernière phase. Le 15 novembre 1988, M. Arafat proclame à Alger un *« Etat palestinien indépendant »* après avoir accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, ce qui équivaut à une reconnaissance implicite d'Israël. Réaction de M. Dumas : *« La reconnaissance par la France d'un Etat palestinien ne soulève aucune difficulté de principe (...), mais il est contraire à la jurisprudence de la France de reconnaître un Etat qui ne dispose pas de territoire défini. »* Le 14 décembre, à Genève, M. Arafat affirme clairement *« reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix et en sécurité »* et *« renoncer totalement »* au terrorisme. Quelques heures plus tard, les Etats-Unis se disent prêts à un *« dialogue substantiel »* avec l'OLP.

Le leader palestinien ayant ainsi satisfait, par la même occasion, aux exigences de la France, le chemin de l'Elysée lui est désormais ouvert. Car, à partir du moment où le chef de l'OLP, reçu notamment en décembre 1988 par Jean-Paul II et en janvier 1989 par le roi Juan Carlos, est devenu un homme « fréquentable » par les grands de ce monde, on ne lui parle pas à la sauvette ou en terre étrangère, mais chez soi et au grand jour. Le 5 janvier 1989, le bureau de l'OLP à Paris est élevé au rang de *« délégation générale de la Palestine »*. Le 28 mars, la présidence de la République confirme que la rencontre aura bien lieu cette année à Paris. Le 24 avril, l'Elysée annonce : ce sera le 2 mai.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Selon M. Shamir

« Une atteinte à l'amitié franco-israélienne »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'attention de la classe politique et des médias israéliens est loin d'être exclusive : bien sûr, *« la rencontre de Paris »* fait souvent la « une » de la presse, qui l'apprécie diversement, mais elle ne figurait qu'en quatrième place dans le journal télévisé lundi soir 1er mai, et, si elle a de nouveau suscité des commentaires officiels, hostiles, ceux-ci furent relativement peu nombreux.

Cet ensemble de réactions ne ressemble en rien au coup de tonnerre que fut en Israël l'annonce, il y a six mois, de l'ouverture de pourparlers entre les Etats-Unis et l'OLP. Là était véritablement la brèche, celle qui transformait, aux yeux d'Israël, le statut de l'organisation que préside M. Yasser Arafat, et les Israéliens s'attendaient avec un certain fatalisme que les Européens ne soient pas en reste.

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, n'en a pas moins rappelé lundi son mécontentement, assurant que l'entretien de l'Elysée le *« décevait profondément » « portait atteinte à l'amitié franco-israélienne »* et aussi *« aux chances de la paix »*. M. Shamir a fait part de ses sentiments en recevant le ministre du tourisme, M. Olivier Stirn, en visite en Israël.

Poursuivre l'Intifada

Après avoir *« salué la position courageuse de la communauté juive française dans cette affaire »*, il a relevé que la venue de M. Arafat à Paris *« encourageait les éléments extrémistes dans le monde arabe et ceux qui, en Judée, en Samarie et à Gaza rejettent* [son] *initiative de paix* [organiser des élections dans les territoires] *et voulaient poursuivre l'Intifada »*. La rencontre de Paris, a-t-il ajouté, *« ne permettra pas de promouvoir le processus de paix, elle va durcir encore les positions de ceux qui estiment possible d'imposer une solution à Israël »*.

Numéro deux du parti travailliste, M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, a dénoncé une rencontre qui *« est une entrave à la recherche d'une solution pacifique* [parce qu'elle] *porte atteinte aux chances de nouer une négociation avec une délégation de Palestiniens représentant la population des territoires »*. Il a fait part de *« regrets »* d'autant plus vifs que la visite de M. Arafat en France a lieu *« le jour où le peuple juif se souvient de l'holocauste »* – comme chaque année, Israël commémore, le 2 mai, le génocide nazi.

Le ton général de la presse est évidemment peu enthousiaste mais plutôt modéré dans le commentaire. Pour *Maariv*, la visite de M. Arafat à Paris *« illustre les succès remportés depuis six mois par l'OLP (...) ; elle constitue une percée quant au statut de l'OLP et de son président (...); elle devrait faire tâche d'huile et être suivie par des visites dans d'autres pays importants d'Europe »*.

Rehausser le statut de l'OLP

Le plus fort tirage de la presse, le *Yedioth Aharonot*, *« s'étonnait de l'étonnement des dirigeants israéliens »* devant une visite qui intervient *« alors que des députés et des intellectuels israéliens rencontrent Arafat, alors que des militants de tous les partis de la gauche israélienne fréquentent des représentants de l'OLP, alors que les Etats-Unis ont entamé un dialogue avec cette même OLP »*.

Côté palestinien, le rédacteur en chef du quotidien *Al Fajr*, M. Hanna Siniora, faisait part d'une réaction largement répandue dans les territoires occupés en se félicitant *« d'une rencontre qui intervient à un moment approprié, alors que Shamir essaie de reprendre l'initiative politique* [à l'OLP] *avec son projet d'élections »*. Et M. Siniora de rendre hommage *« à une invitation qui montre qu'on ne peut pas se passer de l'OLP* [pour un règlement] *et qui rehausse le statut de l'organisation »*.

ALAIN FRACHON.

هكذا من الاصل

(Publicité)

ARAFAT A L'ELYSEE

Alors que la Charte de l'OLP prônant la destruction de l'Etat d'Israël n'est toujours pas abrogée,

Alors que les responsables de l'OLP continuent de s'inscrire dans la revendication, par étapes, de l'objectif final : "l'élimination de l'entité sioniste",

Alors que Yasser ARAFAT réclame Jérusalem comme capitale du futur "Etat palestinien",

Alors que le Gouvernement d'union nationale de l'Etat d'Israël est prêt à engager un processus de paix avec des palestiniens, démocratiquement élus, des territoires contestés,

HONORER ET LEGITIMER LE MAITRE A PENSER ET L'INSTIGATEUR DU TERRORISME AVEUGLE AUQUEL LE PEUPLE FRANCAIS A PAYE UN LOURD TRIBUT,

C'EST TOMBER DANS LE PIEGE MEDIATIQUE DU CHEF DE L'OLP

GRAND RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION

dans la dignité, à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme.

Le MARDI 2 MAI 1989 - à 18.30 heures

devant la Synagogue, 24, rue COPERNIC - (16ème)

Métro VICTOR-HUGO

SIONA, RENOUVEAU JUIF, WIZO, BNAI BRITH, Section Francaise du C.J.M., U.E.J.F.

Fédération des organisations sionistes de France, Fédération Séfarade

La manifestation est sous l'égide du C.R.I.F.

Siona - 52, rue Richer - 75009 - PARIS

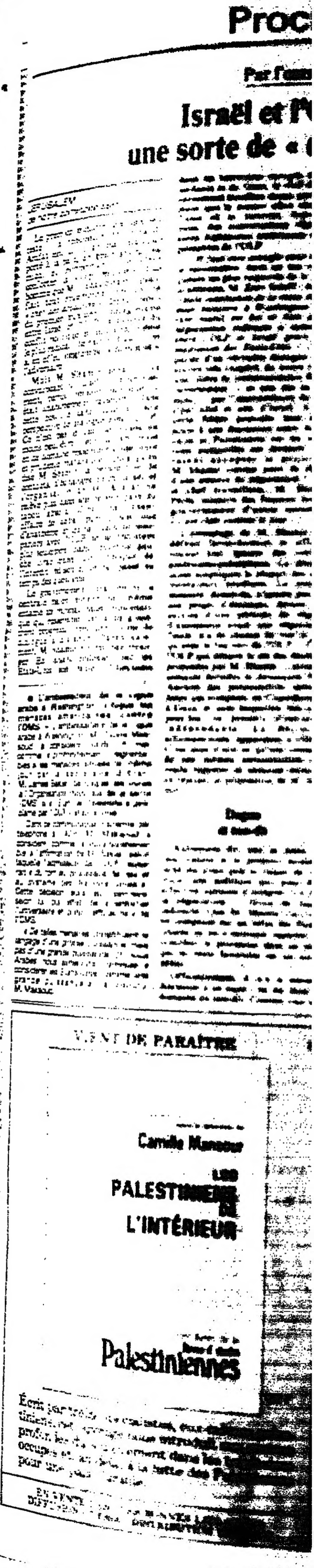

هكذا مع الأسف

Proche-Orient

Par l'entremise des Etats-Unis

Israël et l'OLP ont amorcé une sorte de « dialogue à distance »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le premier ministre israélien proteste : la rencontre Mitterrand-Arafat est, dit-il, un mauvais coup porté à la paix, un geste grave, inamical et inopportun. Elle vient conforter la *« légitimation »* d'un homme que M. Itzhak Shamir *qualifiait* tout récemment encore de *« chef des assassins »*. Dans l'esprit du premier ministre, l'antagonisme entre Israël et l'OLP va au-delà du conflit politique et militaire, même le plus radical : de part et d'autre, on a, en effet, longtemps, « démonisé » l'adversaire.

Mais M. Shamir serait plus convaincant si Israël – gouvernement, partis, opinion publique – était unanimement rassemblé dans cette hostilité sans faille à toute perspective de dialogue avec l'OLP. Ce n'est pas le cas, de moins en moins peut-être, même si l'évolution en ce domaine ressemble à une lente et prudente maturation. Quoi qu'en dise M. Shamir, la perspective de contacts, d'échanges entre Israël et l'organisation de M. Arafat ne relève plus dans son propre pays du tabou absolu. C'est maintenant affaire de débat public, non plus d'anathème, et les partisans de pourparlers avec l'OLP ne se recrutent plus seulement dans l'extrême gauche israélienne. De l'époque de l'interdit indiscuté, on est passé au temps des questions.

Le gouvernement israélien et la centrale palestinienne ont même entamé un curieux ballet diplomatique qui ressemble fort à un glissement progressif vers une forme de dialogue à distance. Paradoxalement, M. Shamir n'y est pas étranger. En faisant endosser par les Etats-Unis son projet d'élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, le chef du gouvernement israélien savait pertinemment que le dossier allait aboutir à Tunis où se tiennent, depuis six mois, des conversations régulières entre diplomates américains et responsables de l'OLP.

« Il faut être aveugle pour ne pas le reconnaître, écrit un des chroniqueurs les plus respectés de la presse israélienne, M. Zeev Schiff ; *la principale conclusion de la visite du premier ministre à Washington* [courant mars] *est bel et bien qu'une négociation indirecte a commencé entre l'OLP et Israël grâce à la médiation des Etats-Unis.* » (1) Si parler d'un véritable dialogue serait encore très exagéré, du moins y a-t-il une filière de communication établie ouvertement – et non pas en catimini, – par l'intermédiaire du principal allié et ami d'Israël. A quoi cette filière peut-elle bien servir sinon à une discussion entre Américains et Palestiniens sur les conditions auxquelles ces derniers pourraient accepter le projet de M. Shamir comme point de départ d'une amorce de négociation ? Pour le chef travailliste, M. Shimon Pérès, ministre des finances dans le gouvernement d'union nationale, *« c'est clair comme le jour »*.

L'entourage de M. Shamir s'en défend farouchement et affirme vouloir tout ignorer des contacts américano-palestiniens. Ce démenti laisse sceptiques la plupart des commentateurs israéliens. Le premier *ministre, disent-ils, n'ignore pas que* son projet d'élections, devant être suivies d'une période de régime d'autonomie avant une négociation finale, n'a de chance de voir le jour qu'avec le feu vert de l'OLP. « C'est l'OLP qui détient la clé des élections proposées par M. Shamir », titrait la semaine dernière le *Jerusalem Post.* Aucune des personnalités nationalistes qui comptent en Cisjordanie et à Gaza, et sans lesquelles rien n'est possible, ne prendra d'initiative indépendante. La décision, affirment-elles, appartient à l'OLP. C'est sans doute ce qu'une centaine de ces mêmes personnalités ont voulu rappeler la semaine dernière en rejetant la proposition de M. Shamir.

Dogme et non-dit

Autrement dit, tout se passe un peu comme si le premier ministre israélien avait pris le risque de formuler une politique qui, pour être effective, suppose d'intégrer l'OLP à la négociation – fût-ce de façon indirecte. Que M. Shamir l'ait fait en comptant sur un refus des Palestiniens ou en s'estimant capable de contrôler le processus dans un sens qui lui reste favorable est un autre débat.

Officiellement, il n'y a aucune discusion à ce sujet : on est dans le domaine du non-dit. Comme tous ses prédécesseurs, le gouvernement actuel n'a à l'égard de l'OLP qu'une seule position : pas question de négocier avec une organisation dont le programme appelle toujours, en toutes lettres, à la destruction de l'Etat d'Israël. Dans la droite nationaliste, regroupée au sein du Likoud, le parti de M. Shamir, la formule a valeur de dogme. Pour le justifier, le directeur de la présidence du conseil, M. Yossi Ben Aharon, n'évoque pas seulement le passé terroriste de l'OLP – *« après tout,* dit-il, *l'armée égyptienne a tué plus d'Israéliens »* – mais plutôt l'objectif politique de l'organisation : *« Accepter de parler avec l'OLP, c'est accepter au préalable que soit un jour établi un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. »* Un tel Etat ne serait qu'une « étape », une plateforme d'où se poursuivrait le combat contre Israël. L'adoption par l'OLP, lors de son sommet d'Alger à la mi-novembre, du principe de la coexistence pacifique entre deux Etats, et donc la reconnaissance d'Israël, n'a pas convaincu : on y voit un *« changement tactique, pas stratégique. »*.

Double langage

La deuxième grande formation politique israélienne, le Parti travail*liste*, est beaucoup *plus hésitante*, apparemment sensible à l'évolution de l'organisation de M. Arafat telle qu'elle s'est manifestée à Alger. Une intellectuelle et journaliste travailliste, Susan Hattis-Rolef, écrivait récemment : *« En 1979, il ne se serait pas trouvé un seul membre du parti pour publiquement prôner un changement d'attitude à l'égard de l'OLP (...) ; aujourd'hui, une majorité des travaillistes reconnaissent que l'option jordanienne* [rendre les territoires à la Jordanie] *est morte, et même ceux qui préconisent de négocier seulement avec des personnalités nationalistes des territoires admettent que cela ne peut se faire sans que l'OLP soit impliquée, au moins indirectement. »*

Le Parti travailliste est partagé : *un courant se refuse toujours au dialogue* avec l'OLP, un autre y est immédiatement favorable, un troisième y consent sous conditions (toutes les factions de l'OLP doivent mettre un terme au terrorisme et *« explicitement »* reconnaître Israël). Certains responsables travaillistes ne seraient pas étrangers à la divulgation d'une note d'analyse des services de renseignements israéliens établissant que seule l'OLP représente les Palestiniens des territoires. D'autres travaillistes commencent à participer à l'étranger à ces multiples colloques avec des Palestiniens – *rencontres régulières*, vieilles de plus de quinze ans mais où les Israéliens ne furent longtemps représentés que par quelques figures de l'extrême gauche.

La tendance serait sans doute plus favorable encore à la négociation avec M. Arafat si certains des lieutenants du dirigeant palestinien, dès la fin du sommet d'Alger, ne s'étaient évertués, essentiellement dans la presse arabe, à proclamer haut et fort que l'OLP n'avait aucunement abandonné sa fameuse *« théorie des étapes »*.

Tout juste deux semaines avant de venir à Paris préparer la visite de M. Arafat, M. Farouk Kaddoumi, un des principaux responsables de l'OLP, ne déclarait-il pas : *« La récupération d'une parcelle de notre terre ne nous fera pas oublier le reste (...) ; nous nous établirons, nous planterons notre tente, là ou notre force nous le permettra et cela formera alors la base à partir de laquelle nous poursuivrons la prochaine phase »* (2). Chef du FDLP, une des composantes de l'OLP, et participant au sommet d'Alger, M. Nayef Hawatmeh affirmait ce *mois-ci au journal libanais As Safir : « Dans une première étape, l'occupant israélien doit être chassé de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem. »* M. Ben Aharon n'a aucun doute sur ce que doit être la deuxième étape.

Les modérés au sein de l'organisation *avancent qu'il ne faut* voir dans ces déclarations que figures de rhétorique sans autre importance que celle de préserver l'unité de l'OLP. Ou encore qu'elles doivent être mises en parallèle avec les professions de foi des idéologues du Likoud sur l'irréversibilité des frontières du *Grand Israël* (de la Méditerranée au Jourdain). Vrai ou faux, le résultat sur l'opinion israélienne est le même : cette pratique continue du double langage par l'OLP a engendré une incommensurable suspicion envers M. Arafat. Tel est le sentiment qui ressort prioritairement de tous les sondages réalisés en Israël (3).

D'une étude à l'autre, on ne trouverait guère plus de 20 % des personnes interrogées pour faire crédit *aux intentions pacifiques affichées* par M. Arafat dans la foulée du sommet d'Alger. A la question de la nécessité de négocier malgré tout avec l'OLP, on n'obtient de majorité favorable (de 56 % à 60 %) qu'en additionnant les voix de ceux qui y sont immédiatement disposés (un *tiers, en moyenne*) avec celles des Israéliens qui exigent, au préalable, que l'organisation palestinienne soit plus explicite dans sa reconnaissance du droit à l'existence d'Israël. La tendance n'en est pas moins nette : on recensait à peine 50% de réponses en ce sens il y a un an, et *seulement 40% en* avril 1987 (avant le soulèvement dans les territoires et le sommet d'Alger). Cela aussi fait partie de l'évolution.

ALAIN FRACHON.

(1) Dans un article au *Los Angeles Times*, reproduit par le *Herald Tribune* (15/16 avril 1989).

(2) Déclaration à la BBC en arabe, citée par le *Jerusalem Post* le 4 avril.

(3) Voir *l'International Herald Tribune* du 3 avril, et *l'Express* du 28 avril.

● **L'ambassadeur de la Ligue arabe à Washington critique les menaces américaines contre l'OMS.** – L'ambassadeur de la Ligue arabe à Washington, M. Clovis Maksoud, a *considéré*, lundi 1er mai, *comme « profondément regrettables »* les menaces émises le même jour par le secrétaire d'Etat, M. James Baker, *de couper les vivres* à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) si *« l'Etat de Palestine »* proclamé par l'OLP y était admis.

Dans ce communiqué transmis par téléphone à l'AFP, M. Maksoud a considéré comme *« incompréhensible »* l'affirmation de M. Baker, selon laquelle *l'admission de l'OLP causerait « du tort au processus de paix et au système des Nations unies »*. Cette décision aura au contraire, selon lui, pur effet de *« renforcer l'universalité et donc l'efficacité »* de l'OMS.

« De telles menaces constituent le langage d'une grosse puissance mais pas d'une grande puissance. Et, nous Arabes, nous aimerions continuer à considérer les Etats-Unis comme une grande puissance », a conclu M. Maksoud.

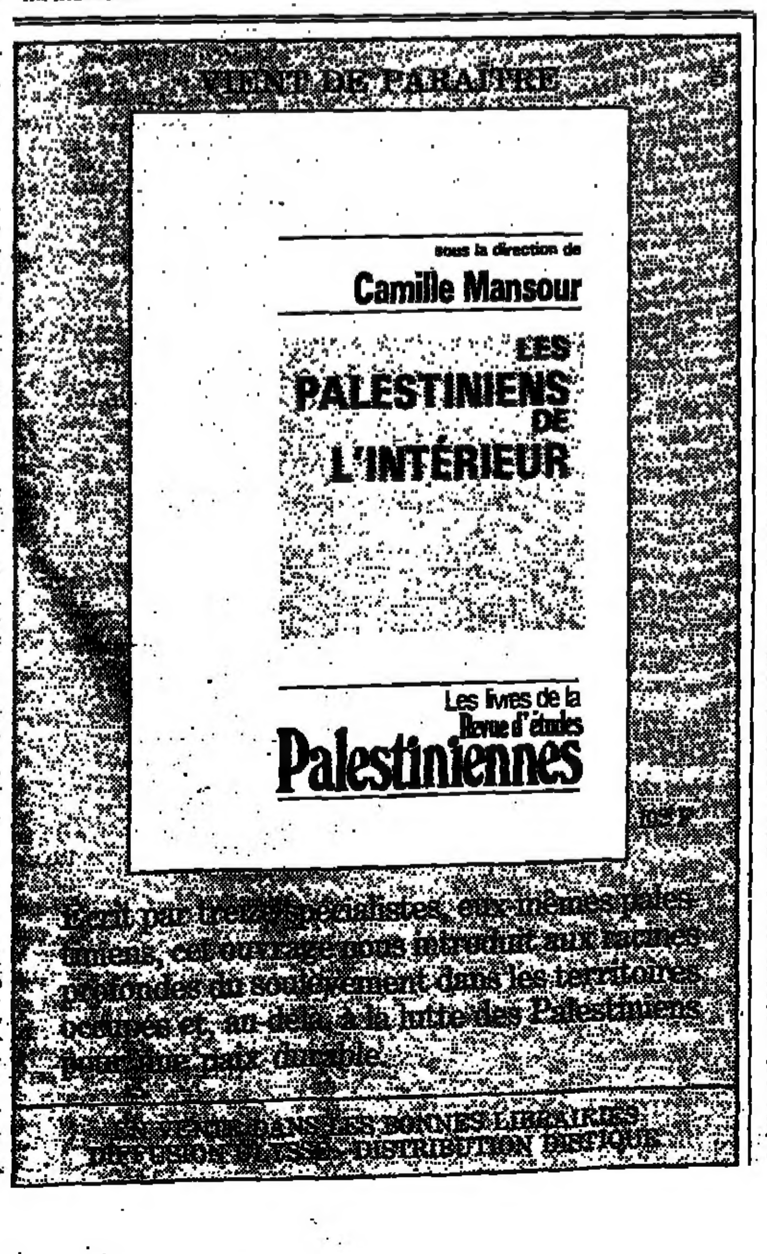

LIBAN

La rupture du cessez-le-feu a coïncidé avec l'arrivée de deux émissaires de la Ligue arabe

BEYROUTH
de notre correspondant

Le cessez-le-feu instauré le 28 avril par la Ligue arabe a été rompu dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 mai. De minuit à 4 heures du matin, les bombardements ont été violents. Durant le long congé du 1er mai, qui coïncidait avec celui des pâques orthodoxes, le rythme et l'intensité des accrochages sur la ligne de front, des bombardements de l'intérieur du réduit chrétien, d'une part, et du secteur musulman, de l'autre, n'avaient cessé de croître.

L'escalade spectaculaire, lundi après-midi – sans qu'il soit certain qu'il y ait en la matière relation de cause en effet, – au moment de l'entrée dans les eaux territoriales libanaises du pétrolier *Penhors* transportant 15 000 tonnes de fuel, dont de la CEE. Il devait décharger les trois quarts de sa cargaison à la centrale de Zouk, située en secteur chrétien, qui alimente 80 % du pays, puis le quart restant à la centrale de Jiyeh, en secteur musulman, avec l'accord des deux camps ennemis. Accueilli par une salve tirée à partir du secteur muslamn, le *Penhors* a quitté précipitamment les eaux libanaises et croise, depuis lors, au large. Premier minsitre (en secteur musulman), *M.* Selim Hoss a pris l'initiative de diffuser ses excuses à l'adresse des pays de la Communauté européenne pour n'avoir pu tenir son engagement. Lors du transport de la première cargaison du fuel, offerte par la France, le *Penhors* avait déjà erré durant deux semaines au large des côtes libanaises avant de pouvoir la décharger.

Mais plus qu'au *Penhors*, c'est à l'entrée en scène des deux émissaires de la Ligue arabe, l'Algérien Lakhdar Ibrahimi, secrétaire général adjoint, et le Koweïtien Ahmed Hassem, que l'on attribue ici la rupture de la trêve dont, bien entendu, chaque camp accuse l'autre de l'avoir sciemment entreprise pour saboter l'application des résolutions de la Ligue.

Les deux émissaires arabes ont commencé leur mission par Damas et étaient attendus mardi à Beyrouth pour tenter de régler l'épineux problème du blocus des « ports illégaux » et mettre au point les modalités de déploiement du corps des observateurs arabes.

Pourtant, on avait constaté un assouplissement implicite de la position du général Michel Aoun, Premier ministre en secteur chrétien. Constatant que les résolutions de Tunis, en créant le corps des observateurs, *« brisait l'étau syrien enserrant le Liban »*, il estimait que *« le canon avait joué son rôle »* et que c'était désormais à la diplomatie de remplir le sien. Mais, à l'opposé, on avait constaté un raidissement chez M. Walid Houmblatt, silencieux les jours précédents, qui, dans un discours à l'occasion du 1er mai, reprenait ses attaques contre le *« maronitisme politique »* et *affirmait* qu'aucun accord n'était possible tant que le général Aoun n'aura pas été renversé.

LUCIEN GEORGE.

Asie

CAMBODGE : la rencontre de Djakarta

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen ont progressé dans la voie d'un règlement négocié

Après un entretien d'une heure en tête à tête avec le prince Sihanouk, mardi 2 mai à Djakarta, le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen, a affirmé que les deux hommes étaient tombés d'accord pour que *toute assistance militaire* aux différentes factions khmères prenne fin une fois terminé le retrait militaire vietnamien du Cambodge, en principe le 30 septembre prochain. M. Hun Sen a également annoncé qu'il avait offert au prince de revenir à Phnom-Penh *en tant que* chef d'Etat et que les deux hommes avaient décidé de se revoir à Paris le 24 juillet.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Selon M. Hun Sen, le prince a « loué » la révision de la Constitution du régime de Phnom-Penh, en particulier le rétablissement du bouddhisme comme religion d'Etat et la libéralisation de l'économie. Mais, Norodom Sihanouk a réclamé des *« changements supplémentaires »*, notamment concernant le rôle des partis politiques. *« Le prince a accepté de revenir au Cambodge si ces modifications ont lieu et une fois que les troupes vietnamiennes seront parties »*, a ajouté le premier ministre.

Cette brève déclaration, alors que les discussions à Djakarta ne font que commencer, signifie au moins *que la négociation est à nouveau* ouverte et qu'une réglementation politique interne revient à l'ordre du jour. Dans la foulée de l'annonce, le 5 avril, d'un rapatriement des troupes vietnamiennes d'ici au 30 septembre, le régime de Phnom-Penh a, en effet, révisé sa Constitution, *la République populaire du* Kampuchéa devenant l'Etat du Cambodge, doté d'un nouvel hymne et d'un drapeau dont le prince Sihanouk ne demande qu'une légère modification. En cas de règlement, les deux hommes se seraient également entendus pour que la définition d'un *« mécanisme international de contrôle »* soit du ressort d'une conférence internationale (à Paris ou à Djakarta) et pour que cette question ne soit plus un objet de débats dans les futures discussions entre Cambodgiens.

La négociation est remise sur les rails, mais on ignore encore la version sihanoukiste de ce premier *entretien*, et le problème du partage des pouvoirs demeure une inconnue. Les sihanoukistes, selon de bonnes sources, veulent au moins contrôler certains ministères-clés et n'ont pas renoncé à inclure les Khmers rouges – absents de Djakarta – dans la *négociation, puisqu'une rencontre* avec leurs représentants est annoncée pour le 25 juillet à Paris. Sur ce point crucial, le voile n'est toujours pas levé : tout en n'exigeant plus le « démantèlement » du régime de Phnom-Penh, le prince Sihanouk entend toujours obtenir le partage *effectif des responsabilités, surtout* dans la perspective d'élections générales censées clore un éventuel processus de retour à la paix.

La lassitude des Thaïlandais

Le prince Sihanouk, cependant, devra tenir compte d'une nouvelle donne, dont les Thaïlandais sont en grande partie responsables : puisque *la neutralité du Cambodge semble* bénéficier de l'assentiment général, les désaccords entre Cambodgiens commencent à lasser pas mal de monde. Les Khmers rouges ne représentent peut-être plus une menace aussi grande que par le passé : s'il le faut, les Thaïlandais sont prêts à les priver de tout *ravitaillement et* – pourquoi pas ? – à fermer leurs camps, civils et militaires, sur la frontière entre les deux pays.

Tout cela renforce la main de *M. Hun Sen, qui, tout en s'appuyant* encore sur le Vietnam, a pris langue, pour de bon, avec la Thaïlande. Les éléments d'un accord régional se mettent ainsi progressivement en place sous l'impulsion d'une Thaïlande qui, plus sûre d'elle-même, veut la paix sur ses frontières.

Phnom-Penh et Hanoï accepteraient un rôle plus important des Nations unies dans un règlement si la République démocratique du Cambodge – présidée par le prince *Sihanouk et qui comprend les* Khmers rouges – n'occupe plus le fauteuil du Cambodge à New-York. Les Thaïlandais, pour leur part, semblent prêts à attendre le résultat du sommet sino-soviétique pour exercer de nouvelles pressions en faveur d'un règlement rapide. Tout cela ne *fait pas forcément l'affaire* du prince face à un interlocuteur qui parle déjà d'organiser des élections en novembre et sera reçu à Bangkok, une deuxième fois, le 6 mai.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Un pays « neutre pacifique et non aligné »

PHNOM-PENH
correspondance

Il aura fallu au premier ministre, *M. Hun Sen*, quelques semaines pour convaincre l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale, réunie à Phnom Penh samedi 29 et dimanche 30 avril en séance extraordinaire, d'accepter d'amender la Constitution. Nombre *d'élus et de cadres du régime* entendaient, en effet, s'accrocher à cette République populaire du *Kampuchea (RPK) qui, pour le* peuple, évoquait un peu trop le Kampuchea démocratique imposé en 1975 par les Khmers rouges.

Mais M. Hun Sen entendait arriver à Djakarta, devant le prince Sihanouk, avec un pays *aux « habits neufs ». Le prince,* au nom de la coalition antivietnamienne, exige le démantèlement de la RPK. *« Voilà qui est fait »*, peut répliquer le jeune chef du gouvernement cambodgien.

Le plus dur à obtenir des cadres du régime fut de gommer *de la Constitution toute* référence au socialisme. *« L'Etat du Cambodge »* est désormais un pays *« neutre, pacifique et non aligné »*, qui met l'accent sur son intégrité territoriale.

Le Parti populaire révolutionnaire du Cambodge demeure toutefois *« la force dirigeante de la société et de l'Etat, qui accomplira sa mission en tant que force centrale »*, a expliqué, dans son *discours de clôture*, M. Chea Sim, président de l'Assemblée. *« Nous ne faisons pas encore mention du pluralisme des partis*, a dit M. Sar Kheng, membre du bureau politique, *mais nous pourrons en reparler plus tard. »*

Si les références au socialisme *et à la révolution ont disparu de* la Constitution, les droits de l'homme y font une entrée remarquée, ainsi que les références à la prospérité et au droit à la propriété privée. La peine de mort a été abolie, la liberté de parole et de presse introduite. Avec cette restriction, cependant, que les journaux restent supervisés par l'Etat... Il n'empêche que ces changements vont incontestablement accroître la popularité du régime.

JACQUES BEKAERT.

EN BREF

● **SUISSE : droit de vote pour les femmes.** – Les électeurs masculins du demi-canton d'Apenzell-Rhodes extérieures (nord-est de la Suisse) ont décidé, le dimanche 30 avril, lors d'un vote à main levée, d'accorder aux femmes du canton le *droit de vote au niveau cantonal.* Ce vote, qui a eu lieu sur le pré de Hundwil, marque la victoire des suffragettes suisses, désormais éligibles. Un dernier *« bastion de la misogynie »* demeure dans le demi-canton voisin, Apenzell-Rhodes intérieures, où les habitants restent fermement opposés à toute participation féminine aux élections. – *(AFP.)*

● **YOUGOSLAVIE : sabotage au Kosovo.** – Un attentat à l'explosif a arraché un poteau électrique, lundi matin 1er mai près de Podujevo, dans la province yougoslave du Kosovo, a indiqué l'agence TANYUG. Le sabotage a interrompu momentanément la liaison électrique entre Podujevo et Nis, en Serbie.

L'agence signale également d'autres *« actions des nationalistes et séparatistes albanais »*, dont les slogans, apparus sur des maisons, *« offensent »* le leader serbe Slobodan Milosevic et *« glorifient »* le mouvement nationaliste du Kosovo. – *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : l'affaire de l'« Irangate »

L'interminable procès d'Oliver North

Le procès d'Oliver North finira-t-il jamais ? Un conflit entre la presse américaine et le juge Gerhard Gesell sur la divulgation de documents classés « secret » pourrait mener à un non-lieu dans cette affaire qui ne passionne plus guère l'Amérique.

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis onze jours déjà, le jury délibère sur la culpabilité ou l'innocence du célèbre lieutenant-colonel, qui fut la figure centrale de l'« Irangate », l'homme par qui le scandale arriva, au beau milieu du second mandat de M. Ronald Reagan. Depuis onze jours – à raison de six heures par jour ouvrable, – les jurés, isolés du monde extérieur, logés à l'hôtel et conduits au tribunal dans un minibus aux vitres teintées, examinent les treize chefs d'accusation retenus contre celui qui, depuis le Conseil national de sécurité, c'est-à-dire depuis la Maison Blanche, utilisa le produit des ventes secrètes d'armes à l'Iran pour alimenter les « contras » antisandiniste du Nicaragua, que le Congrès avait, à l'époque, décidé de priver de ressources.

Rien n'indique que les délibérations soient sur le point de prendre fin, et la chaîne CBS, n'y tenant plus, a diffusé, dès dimanche 30 avril, la première partie d'une version de l'affaire destinée à l'édification des téléspectateurs : « Le cran et la gloire : l'ascension et la chute d'Oliver North. » En plus d'acteurs incarnant les vrais protagonistes du drame, de M. Reagan à la belle secrétaire de l'ex-lieutenant-colonel, apparaît un personnage imaginaire, sorte de voix de la morale, qui attire l'attention d'Oliver North sur l'illégalité de ses actes.

La trop longue attente ajoute au malaise que suscite ce procès. A ces douze jurés de très modeste condition, assez peu intéressés par la chose publique pour avoir tout ignoré de l'affaire de l'« Irangate » pendant toutes les années où elle a monopolisé l'attention des médias (c'est pour cela qu'on les a retenus lors du tirage au sort), et qui se trouvent tous être noirs, on demande de se prononcer sur un cas extraordinairement complexe et parfaitement ambigu, où le politique et le judiciaire sont intimement liés. Un cas à vrai dire sans précédent, qui suscite dans la population des jugements subjectifs parfaitement contradictoires, sans même parler des positions des plus hautes autorités politiques du pays – le Congrès et la Maison Blanche.

Théoriquement, bien sûr, tout ce qui tenait à la grande politique, tout ce qui pouvait mettre en cause le président Reagan ou tourner à l'examen des rouages secrets de la politique étrangère des Etats-Unis, tout cela a été évacué du procès. Il s'agit seulement de décider si le lieutenant-colonel North s'est rendu coupable de treize crimes bien concrets, qui vont du mensonge au Congrès jusqu'à l'acceptation d'un cadeau – en l'occurrence, une clôture de sécurité autour de sa maison privée, d'une valeur de 13 000 dollars.

« Renvoyer les jurés »

Mais naturellement, cette fine écorce judiciaire a rapidement éclaté, la défense n'ayant eu de cesse de faire valoir que les supérieurs du lieutenant-colonel, y compris M. Reagan lui-même, l'avaient encouragé, dans le principe sinon dans les détails, à venir en aide à la Contra. La presse a exigé – et exige toujours – de connaître certains documents secrets sur lesquels la *défense s'est appuyée, mais qui, en* vertu d'un accord entre l'exécutif et le judiciaire, ne devaient pas être divulgués. Irrité par l'insistance des médias, le juge Gesell a même menacé de *« renvoyer les jurés »*, et donc de mettre un terme à la procédure, si la cour d'appel satisfaisait les exigences de la presse.

Enfin, les responsables démocrates de la commission d'enquête du Congrès, qui s'était penchée en son temps sur l'« Irangate », s'insurgent contre le fait que certains autres documents, présentés, eux, au cours du procès, n'aient pas été portés à la connaissance de cette commission lorsque celle-ci menait sa propre enquête. Il s'agit de pièces qui tendent à montrer que la Maison Blanche avait promis au Honduras certaines largesses si ce pays acceptait d'aider les « contras » : c'est M. Bush lui-même qui, à l'époque, était allé rendre visite aux dirigeants du Honduras. Et si vraiment il leur avait remis un message en ce sens – ce qui n'a pas été prouvé, – l'ancien vice-président et actuel président pourrait apparaître comme ayant été associé à une conspiration qui *visait à mettre en échec* la politique du Congrès.

Mais, à vrai dire, l'intérêt suscité par ce petit rebondissement est assez limité dans l'opinion, même si la presse lui consacre consciencieusement son contingent de colonnes. Après tout, une majorité d'Américains sont convaincus que, de toute manière, M. Bush était beaucoup moins ignorant des dessous de l'« Irangate » qu'il ne l'a prétendu.

Quant au président Reagan, il se repose en paix, loin de Washington, et si, en son temps, il a été durement atteint par le scandale de l'« Irangate », il a aussi survécu à cette blessure pour terminer son mandat en beauté : l'idée de le soumettre à la question ne semble pas tenter grand-monde, même parmi ses adversaires les plus acharnés.

Reste donc aux malheureux jurés à tenter de se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire en fait sur l'accessoire : le système d'alarme de la maison d'Oliver North et autres éléments concrets de l'accusation. Le résultat de leurs délibérations ne changera pas grand-chose à l'histoire de l'« Irangate », mais pourrait changer l'existence de l'ancien lieutenant-colonel des « marines » ; son statut de héros ne tient plus qu'à un fil, qui se romprait sans doute, aux yeux d'une majorité d'Américains, si la justice venait à faire de lui un condamné de droit commun.

En attendant, Oliver North continue de donner des conférences qui lui rapportent chacune environ 25 000 dollars : c'est bien peu pour payer des frais de défense qui s'élèveraient à 380 000 dollars par mois.

JAN KRAUZE.

PARAGUAY: le coup d'Etat de février avalisé

Victoire du général Andres Rodriguez à l'élection présidentielle

Soixante-quinze pour cent des Paraguayens ont élu, lundi 1er mai, selon des résultats partiels, le président-général Andres Rodriguez comme chef de l'Etat pour quatre ans, avalisant ainsi son coup d'Etat de février dernier par lequel il avait pris le pouvoir en renversant le dictateur Alfredo Stroessner. C'était la première fois depuis quarante ans que des élections libres avaient lieu dans le pays.

ASUNCION
de notre envoyée spéciale

Le mot « fraude » était sur toutes les lèvres en ce lundi d'automne austral pluvieux. L'opposition l'avait annoncée. Les listes électorales étaient les mêmes que celles qui permirent au dictateur Stroessner de se faire élire avec 90 % des voix. *« On n'a pas eu le temps de les changer »*, s'excusaient les organisateurs du Parti Colorado au gouvernement. *« Vous n'aviez qu'à le prendre »*, répliquait l'opposition, surprise par la fièvre démocratique du président-général, qui, soudain, ne pouvait pas attendre au-delà de trois mois pour légaliser son gouvernement. *« Mais cette fois, on ne pourra pas tricher,* affirmaient les Colorado, *les Etats-Unis ont offert de l'encre indélébile qui marquera le doigt des votants, leur interdisant de se présenter plusieurs fois, comme c'était l'usage sous l'ancien régime. »*

Mais la démocratie et la liberté ne s'apprennent pas en un jour. *« Il y a eu des irrégularités,* reconnaît Mme Jacqueline Grand, député européen, membre de la commission d'observation, *mais on ne peut pas parler de fraude. »* L'encre indélébile (méthode employée avec succès au Chili lors du dernier référendum) n'était pas toujours indélébile. Dans nombre de bureaux de vote, un bon lavage au savon en avait raison. *« C'est que les gens renversaient les flacons en se bousculant,* explique Mme Grand, *alors il en manquait et on les remplissait avec l'encre des écoliers. »*

L'usage de l'isoloir était aussi une nouveauté. Du temps de Stroessner, un ministre interrogé par un journaliste étranger scandalisé de voir les gens voter devant les soldats armés avait répondu tout naturellement : *« Mais monsieur, ici, le peuple n'a aucune raison de se cacher, il est fier de voter pour le général Stroessner. »* Ce qui explique peut-être que lundi, dans certains bureaux, l'isoloir en question se remplissait parfois de deux ou trois personnes en même temps.

Mais la popularité du général-président est telle que, comme le déclarait M. Michel Angel Casabianca (son ancien opposant au sein du Parti colorado, pourchassé par Stroessner, exilé pendant vingt-cinq ans en Argentine, aujourd'hui réintégré au sein du parti et probable futur ministre des affaires étrangères), *« Rodriguez n'a pas besoin de fraude pour gagner. Les sondages avaient annoncé sa victoire. Pour lui, qui veut légaliser son régime, la fraude est négative ».*

Blanchir le passé

Pourtant, dans la nuit de lundi à mardi, l'opposition était perplexe. M. Domingo Laino, leader du Parti libéral radical authentique, principal mouvement d'opposition, qui recueille 20 % des votes, dénonçait la fraude mais hésitait à déclarer nulle l'élection. Il se donne jusqu'à mardi soir pour *« analyser le vote point par point et décider en conséquence ».*

Ce que personne ne nie, c'est la victoire que représente pour le pays cette journée d'élection, le calme dans lequel s'est déroulé l'événement et l'enthousiasme populaire qui l'a accompagné, sans le moindre débordement ni triomphalisme. Le général Rodriguez s'est refusé à toute célébration. Pressé par les journalistes, il s'est contenté de réaffirmer, magnanime, qu'il n'y a *« ni adversaire ni ennemi ».*

« Pour lui, qui cherchait à blanchir son passé et à légaliser son coup d'Etat, c'est un succès sur toute la ligne », déclarait un journaliste local. *« J'ai voté Rodriguez parce que je suis catholique,* confiait une jeune Paraguayenne en sortir de l'isoloir, *il est comme l'enfant prodigue de la Bible. Dieu lui a pardonné son passé. J'ai confiance en lui. D'ailleurs, il a déjà commencé à tenir ses promesses. »*

En effet, dès le 1er mai, tous les fonctionnaires ont vu leurs salaires augmentés de 30 %. Mais le plus dur reste à faire. Le président a promis d'entreprendre la réforme agraire, consistant notamment à distribuer des terres à quelque 300 000 paysans, les plus pauvres du pays ; de réformer la Constitution, en se dotant d'un vice-président, en instituant la non-rééligibilité du président et l'interdiction pour un militaire en activité de se présenter à ce poste, limitant ainsi son propre futur. Il s'est aussi engagé à changer le mode de représentation des députés et sénateurs, qui permettait jusqu'à présent au parti vainqueur des élections de remporter automatiquement les deux tiers des sièges au Parlement.

Le Paraguay a fait son acte de foi. Il a remis son destin démocratique dans les mains du général-président Rodriguez. Mais, comme le déclarait M. Laino, *« nous n'en sommes qu'à la transition, l'enjeu véritable se jouera aux élections de 1993 quand l'opposition se sera restructurée et le peuple rééduqué. Si Dieu et le président Rodriguez le veulent ».*

CATHERINE DERIVERY.

● **NICARAGUA : conférence internationale pour une aide économique.** – Des représentants des gouvernements de la CEE, des Etats-Unis et du Japon, notamment, assisteront à une conférence organisée les 12 et 13 mai à Stockholm en vue d'apporter une aide économique au Nicaragua, a annoncé le 29 avril le premier ministre suédois. M. Ingvar Carlsson recevait ce jour-là le président Daniel Ortega dans le cadre d'une visite à dix pays européens que celui-ci a commencé le 23 avril à Paris. M. Ortega estime que son pays a besoin de 250 millions de dollars pour la reconstruction de son pays, bouleversé par dix années de guerre civile. M. Ortega est arrivé le 30 avril en Grèce pour une visite de trois journées. Il doit encore se rendre à Rome, à Bonne et à Londres. – *(AFP, UPI.)*

(Publicité)

Appel des 118
ARAFAT A L'ELYSEE
LE MOMENT
EST BIENVENU

La France reçoit enfin Yasser Arafat. Il était plus que temps, pour un président de la République qui s'est rendu il y a sept ans en Israël (afin d'y affirmer son option favorable à l'existence de deux Etats) et qui a reçu plusieurs fois ses dirigeants, y compris depuis la sanglante répression de l'*Intifada* par l'armée israélienne.

Le moment est bienvenu, car le soulèvement dans les territoires occupés par Israël fait la preuve qu'aucune solution ne s'imposera sans la participation des Palestiniens eux-mêmes et de leur unique représentant, l'OLP ; conviction désormais partagée par des centaines de milliers d'Israéliens.

Le moment est bienvenu, car les pas en avant effectués par l'OLP ces dernières années vont dans le sens de la paix. La proclamation de l'Etat palestinien en novembre 1988 à Alger, la reconnaissance d'Israël par l'OLP (acceptation des résolutions de l'ONU de 1947, 1967 et 1973) et son rejet du terrorisme ont évacué tout obstacle préalable à la négociation.

Le moment est bienvenu, car le sectarisme du gouvernement Shamir, son inertie diplomatique et le raidissement d'une partie de la société israélienne constituent un danger pour Israël lui-même, pour la paix dans la région et pour toute solution négociée.

Le moment est bienvenu et les réactions de surenchère entendues en France ces derniers jours, les amalgames inadmissibles pratiqués par certains (que vient faire ici la référence à la shoah ?) ne sauraient parler pour l'opinion publique.

Nous saluons la visite en France de Yasser Arafat et plaçons nos espoirs dans les propositions de dialogue et de négociation.

LES 118 PREMIERS SIGNATAIRES

Abdel Aïsou, Pierre-André Albertini, Sarah Alexander, Marie-Claude Al-Hamchari, Omar Aaïraïy, Nadia Amiri, Marie-Christine Aulas, Jean-Marie Auzias, Isabelle Avran, Nicole Azoulay, Etienne Balibar, Michèle Beauvillard, Nadia Bendjelloun, Raymond Benhaïm, Denis Berger, Simone Bitton, Ruth Bloch, Lonni Bolo, Claude Bourdet, Suzanne de Brunhoff, François Buot, Michel Cardoze, Jean Chesnaux, Gilles Cohen-Tanugji, Antoine Comte, Hélène Cuenat, Abderahmane Dahmane, Félix Danette, Uzi Deckel, Edith Delcage, Jean-Paul Delcage, Sabine et Jean Dolé, Bernard Dreano, Huguette Faget, Mireille Fanon Mendès France, Didar Fawzy, Ahmed Fouati, René Galissot, Florence Gauthier, Gilbert Gazaillet, François Gèze, Michkat Ghrisa, Félix Guattari, Jean-Marie Gobert, Colette Guillaumin, Abderrahim Hafidi, Mohammed Harbi, Joseph Hazan, Wassissi Ioppé, Pierre Juquin, Claudine Karlin, Daniel Karlin, Joëlle Kauffmann, Michel Kilo, Georges Labica, Tony Lainé, Daniel Lefeuvre, Daniel Legac, Michel Leiris, Albert-Paul Lentin, Jérôme Lentin, Jean-Claude Lescornet, Gérard Levy, Alain Lipietz, Claude Liabres, Michaël Löwy, José Maldawsky, Haytham Manna, Samuel Marie Fanon, Gus Massiah, Kada Mellouki, Bernard Mendès France, Grégoire Mercho, Sheli Mercho, Gérard Molina, Gérard Mordillat, Nadia Monteggia, Maurice Najman, Christiane Naudy, Pierre Naville, Asaad Orabi, Christian Palloix, Jean-Michel Palmier, Roger Parmentier, Agnès Pawlowsky, Gilles Perrault, Anne Preis, Camille Rabin, Bernard Ravenel, Maurice Rajsfus, Gisèle Reboul, Luis Rego, Catherine Régulier, Michel Renard, Bernard Riguet, Nissam Rilov, Maxime Rodinson, Jean Rosmorduc, Michel Rotfus, David Rousset, Hachem Saleh, Elias Sambar, Jean Sarai, Ahmed Shleilat, Marie-France Schmidlin, Patrick Silberstein, Ginette Skandrani, Lotfallah Soliman, Sandra Salomon, Jacques Thibault, Kalissa Titous, Patrick Tort, Eric Venturini, Pierre Vidal-Naquet, Dominique Vidal-Sephiha, Jean-Marie Vincent, Dominique Voynet, Gilbert Wasserman.

Contacts et signatures : Michel RENARD - 48-30-66-39
(12, avenue Karl-Marx, appt 83, 93000 Bobigny)
Participation financière : chèques à l'ordre de Michel RENARD (n° 40 19 01 33 87 0)

Europe

PAYS-BAS

Le gouvernement de M. Ruud Lubbers risque d'être mis en minorité

LA HAYE
de notre correspondant

Une grave crise politique a éclaté samedi 29 avril au sein du gouvernement néerlandais entre le Parti libéral (VVD), membre de la coalition mais en proie à des divisions internes, et le cabinet de M. Ruud Lubbers, du Parti chrétien-démocrate (CDA). Le gouvernement pourrait être mis en minorité à l'issue d'un débat parlementaire demandé d'urgence par le VVD.

Le conflit porte sur le financement du plan national pour l'environnement et certains aspects du budget pour 1990. Si le gouvernement ne renonce ni aux mesures fiscales envisagées (augmentation des taxes sur les carburants, suppression du forfait fiscal pour le trajet domicile-travail et révision de la valeur imposable des habitations individuelles) ni à la réduction de 1 % prévue du budget de la défense, le VVD déposera une *« motion de défiance »*. Le Parti socialiste (PVDA), ravi de l'aubaine, a déjà promis son soutien.

L'hypothèse de la chute du cabinet de M. Lubbers, qui a accédé au pouvoir en 1982 avant d'être triomphalement réélu en 1986, est prise au sérieux. *« Inévitable »* est le qualificatif qui revient le plus souvent à la « une » des journaux et des éditoriaux depuis le 1er mai. Ce même jour, ici non férié, l'indice de la Bourse d'Amsterdam a baissé de plus de six points. De nombreux petits porteurs ont vendu leurs titres comme s'ils pressentaient que le débat au Parlement ne permettrait pas de trouver un compromis de dernière minute.

De fait, depuis samedi soir, aucune protagoniste n'a fait un pas dans la direction de l'autre. Le premier ministre, qui réserve ses arguments et probablement ses flèches pour un débat qui s'annonce décisif, a simplement insisté sur le *« caractère provisoire »* des mesures approuvées en conseil des ministres... avec le soutien de ses membres libéraux.

CHRISTIAN CHARTIER.

POLOGNE : les élections législatives

Solidarité a lancé sa campagne

Juché sur un tonneau, conformément à une vieille tradition polonaise, Lech Walesa a lancé, le dimanche 30 avril, à Gdansk, la campagne de Solidarité pour les élections législatives de juin. *« Nous voulons gagner, je veux gagner et nous allons gagner une Pologne meilleure. Jamais l'avenir n'a autant dépendu de nous »*, a souligné le dirigeant de Solidarité, au cours du plus grand rassemblement électoral indépendant organisé depuis 1947. Sept mille personnes étaient réunies devant l'église Sainte-Brigitte.

La veille, Lech Walesa et les deux cent soixante et un candidats de Solidarité s'étaient rendus symboliquement au monument des Trois-Croix, érigé à la mémoire des victimes des répressions policières devant la principale entrée des chantiers navals Lénine. *« Nous reprenons notre combat de cet endroit historique où est né, en août 1980, le syndicat Solidarité »*, a déclaré M. Walesa, en incitant les futurs députés à *« changer la réalité de ce pays ». « J'espère que vous saurez conduire la Pologne vers la liberté et la paix. »*

Lech Walesa ne brigue lui-même aucun siège au Parlement, mais conduira la campagne et soutiendra les candidats de l'opposition, cent pour le Sénat et cent soixante et un pour la Diète. – *(AP, AFP, Reuter.)*

ROUMANIE

Le Parlement maintient le plan de « systématisation rurale »

Une nouvelle loi, adoptée le 17 avril dernier par le Parlement roumain, a établi les bases légales nécessaires à la poursuite du plan de « systématisation rurale », qui prévoit la disparition de milliers de petits villages sur l'ensemble du territoire. Ce plan avait été lancé en 1974 par le président Nicolae Ceausescu.

Selon la nouvelle législation, 28 des 548 centres « agro-industriels » créés à travers le pays ont ainsi obtenu le statut de « villes », à la suite de travaux de modernisation, a déclaré, vendredi 28 avril, à l'AFP, à Bucarest, un responsable chargé de la coordination du programme de réaménagement territorial. La Roumanie comprend aujourd'hui 2 359 communes (au lieu de 2 705), tandis que le nombre de villes passe de 237 à 265. Le nombre de villages n'est pas précisé.

Pour des raisons économiques, les travaux de destruction et de modernisation sont actuellement concentrés à Bucarest et dans ses environs. Selon des sources diplomatiques occidentales dans la capitale, les autorités *« manquent sans doute de moyens pour réaliser le plan à une plus grande échelle, mais il est certain qu'il fait partie des investissements prioritaires, avec la restructuration des industries métallurgiques et chimiques »*. Les observateurs ajoutent que l'ambiguïté demeure sur une nouvelle disposition de la loi disant que le programme de systématisation *« s'effectuera sur des bases locales en consultation avec les habitants et les experts »*.

Par ailleurs, deux émigrés roumains, MM. Emil Ghilezan (ancien ministre des finances) et George Serdici (ancien secrétaire général du Parti paysan), ont envoyé, vendredi 28 avril, au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, une lettre lui demandant de *« chasser du pouvoir »* le président Ceausescu. Selon les signataires, il appartient à l'URSS et plus particulièrement à M. Gorbatchev, qui a condamné le stalinisme, d'intervenir pour *« redresser la situation ». « Ce faisant,* écrivent-ils, *vous montrerez au monde entier que vous croyez à ce que vous dites et vous serez salué par la nation roumaine tout entière. » – (AFP.)*

هكذا من الأصل

Afriqu

Sauve-qui-peut

Le différend

هكذا من الأصل

Afrique

Le rapatriement par pont aérien des Sénégalais et des Mauritaniens

Sauve-qui-peut au Sahel

(Suite de la première page.)

Aucun quartier n'a été épargné. Chaque échoppe mauritanienne a été consciencieusement pillée, puis saccagée. La cour des Maures, quartier des bijoutiers, naguère grouillante, est aujourd'hui dévastée et déserte. Rue 6, dans le quartier de Samba-Gaye, où la concentration mauritanienne était très forte, tous les 10 mètres des rideaux de fer éventrés laissent béantes des boutiques vides.

L'état d'urgence et le couvre-feu, toujours en vigueur de 22 heures à 5 heures, n'ont pas empêché les groupes incontrôlés de jeunes désœuvrés de continuer leur sinistre besogne. Lundi, des boutiques marocaines ont été pillées. Dans la nuit de dimanche à lundi, au marché Sandaga, en plein centre-ville, des commerces appartenant à des Libanais ont été attaqués. Ils étaient pour la plupart fournisseurs des Mauritaniens. Intervenant souvent comme demi-grossistes, ils achetaient à crédit des produits aux industriels ou aux importateurs, qu'ils revendaient eux-mêmes à crédit aux commerçants maures, spécialisés dans la vente au détail et... à crédit aux Sénégalais. Un circuit de distribution original, où chacun devait impérativement tenir son rôle et ses engagements sous peine de faire capoter l'institution.

La disparition subite de tous les détaillants mauritaniens endettés auprès des Libanais laissait ceux-ci seuls débiteurs des industriels, sans espoir d'être un jour réglés par leurs acheteurs. Ce qui explique qu'ils aient été nombreux à se payer en nature, à concurrence de leurs créances, chez les Mauritaniens. Mais leurs jeunes employés sénégalais qui ont transféré la marchandise n'ont pas tous tenu leur langue. Et, sous prétexte de prendre ce qui appartenait aux Mauritaniens, les jeunes voyous, bien renseignés, se sont aussi copieusement servis chez les Libanais, exigeant également de l'argent pour épargner les fonds de commerce. L'inquiétude grandit dans la communauté libanaise, très importante au Sénégal, dont de nombreux membres ont aussi la nationalité française.

Entassés par milliers

Le pont aérien mis en place dès samedi soir avec le concours des militaires français, marocains, espagnols et algériens a déjà permis de rapatrier quelque dix mille Sénégalais de Mauritanie et environ huit mille Mauritaniens du Sénégal, auxquels il conviendrait d'ajouter tous ceux qui ont traversé le fleuve Sénégal sous la protection des militaires des deux pays ou par leurs propres moyens. A Dakar, ils sont encore nombreux, au Centre international d'échanges, à attendre leur tour.

Ils sont entassés par milliers. Presque exclusivement des hommes. Les femmes, les enfants et les vieillards ont été les premiers à partir. Certains sont là depuis une semaine. C'est le cas d'un bijoutier de Rufisque, installé depuis 1966 à une trentaine de kilomètres de Dakar. Il a été surpris par les événements alors qu'il était dans la capitale pour affaires. Il n'a eu depuis aucune nouvelle de sa famille. Beaucoup de jeunes sont nés au Sénégal. La plupart d'entre eux ne parlent que le wolof et des bribes de hassania, l'arabe dialectal de Mauritanie. Ils sont cependant parfaitement d'accord avec leurs aînés pour affirmer qu'ils ne reviendront jamais dans le pays qui les a vus naître.

Les troupes d'élite de l'armée sénégalaise veillent sur eux. Une « roulante » de l'intendance servie par une trentaine de personnes ne suffit pas à nourrir tout le monde deux fois par jour. Pourtant, au moment où nous passons, dans quarante énormes marmites en équilibre sur des feux de bois, cuit 1 tonne de riz parfumé au bouillon-cube. Des militaires sont là qui les haranguent et les canalisent. *« Vous nous indisposez »*, aboie menaçant à notre adresse un jeune capitaine de parachutistes élégamment sanglé dans un treillis léopard du meilleur effet, revolver au côté, Ray Ban foncées sous le béret rouge.

De l'autre côté du bâtiment, une vingtaine de camions attendent. Par paquets de cent cinquante environ, ils pénètrent dans le pavillon, déclinent une nouvelle fois leur identité, passent le contrôle douanier et... perdent le peu qu'il leur reste. Ils ressortent les mains vides pour monter dans les camions. Les douaniers sénégalais – obéissant apparemment à des consignes – les dépouillent méthodiquement de ce qu'ils avaient rassemblé à la hâte avant de fuir, leur argent et leurs bijoux.

Sur le tarmac de l'aéroport, ils attendent encore, parfaitement disciplinés. De temps en temps, un ordre fuse, et cinq cents personnes assises se lèvent comme un seul homme. Puis, rien ne venant, finissent par se rasseoir. Jusqu'à ce qu'un Hercules C-130 arrive enfin et déverse son quota de Sénégalais montés une heure plus tôt à Nouakchott. Ceux qui vont partir croisent alors ceux qui arrivent. Etrange ballet sans cesse répété.

Les atrocités de Nouakchott

Les rapatriés de Nouakchott sont dirigés vers des camps militaires proches de l'aéroport. Devant la caserne d'un régiment du train, à Ouakam, des centaines de Dakarois espèrent, dans l'angoisse, des nouvelles de leurs proches. L'enceinte est bien gardée. Personne ne peut y pénétrer. Les ressortissants maliens, qui ont fui les massacres de Nouakchott, comme de nombreux Guinéens, sont acheminés par les militaires français jusqu'à la gare de Dakar, d'où ils partent en train pour Bamako.

A quelques kilomètres de là, devant le centre de traumatologie de Grand-Yoff, de nombreux Sénégalais sont encore massés. A l'intérieur, les blessés et les mutilés des chasses aux Noirs organisées lundi et mardi derniers à Nouakchott sont toujours entre les mains des médecins. C'est de là qu'est partie la vague de fureur, vendredi, juste après le retour de ces réfugiés et la visite que leur a faite le président Abdou Diouf.

Au récit des atrocités dont avaient été victimes leurs parents, les Dakarois ont marché sur la Foire internationale afin de se venger sur les Mauritaniens placés sous la protection de l'armée. Au cours de cette seule journée de vendredi, trente-six commerçants maures ont été lynchés par la foule en délire. Le même jour, à Touba, à 200 kilomètres à l'est de la capitale, la ville sainte des mourides, l'une des deux principales confréries religieuses avec les tidjanes, douze Mauritaniens ont été assassinés. Les fidèles voulaient venger le représentant de leur khalife en Mauritanie, qui aurait été tué ainsi que toute sa famille. D'autres sont morts à Diourbel, sur la route de Touba, et le corps d'un Mauritanien a été retrouvé au lieu-dit les Parcelles assainies, près de Dakar, ce qui porte à cinquante-quatre le nombre des victimes mauritaniennes en quarante-huit heures. Plusieurs Sénégalais ont également trouvé la mort, au cours de scènes de pillage, lors d'affrontements avec les forces de l'ordre ou lorsque des commerçants mauritaniens ont voulu défendre leur vie. Dimanche, à Pikine, dans la banlieue dakaroise, un habitant du quartier nous a affirmé que, dans un élan de solidarité, des Sénégalais s'étaient opposés aux jeunes pillards, dont l'un est mort, tué par un coupe-coupe.

Une question reste posée. Les Mauritaniens estiment leurs ressortissants au Sénégal à environ trois cent mille ; le président Abdou Diouf a affirmé de son côté, dans une déclaration, qu'ils étaient cinq cent mille. Or, si vingt mille d'entre eux se sont réfugiés à la Foire internationale pour être évacués sur la Mauritanie, où se trouvent donc les autres ?

Certes, beaucoup ont fui par leurs propres moyens, traversant le fleuve Sénégal, d'autres sont passés en Gambie, en Guinée ou au Mali, mais tous n'ont pas pu partir. Etaient-ils moins nombreux qu'on le dit ? Ou sont-ils encore un grand nombre à se cacher, attendant des jours plus calmes pour réapparaître ?

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

AFRIQUE DU SUD

Assassinat d'un militant anti-apartheid

Un professeur de l'université Witwatersrand à Johannesburg et militant anti-apartheid, David Webster, quarante-quatre ans, a été assassiné, lundi 1er mai, devant son domicile dans les faubourgs de Johannesburg. Il a été abattu de plusieurs coups de feu tirés d'une voiture qui passait dans la rue alors qu'il s'apprêtait à rentrer chez lui. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Membre de plusieurs mouvements anti-apartheid, David Webster avait fait campagne contre la détention sans jugement et était l'auteur d'un rapport aux Nations unies, au début de l'année, sur les meurtres et les disparitions mystérieuses d'opposants au régime. Pour les mouvements anti-apartheid. – *(Corresp.)*

Diplomatie

La recherche d'un compromis sur les armes nucléaires à courte portée

Le différend persiste entre Mme Thatcher et M. Kohl mais la tension décroît

Le chancelier Helmut Kohl, qui a reçu dimanche 30 avril Mme Thatcher, était attendu mardi 2 mai à Rome, où il s'entretiendra également avec les responsables italiens de la question des armes nucléaires à courte portée qui agite actuellement l'OTAN. Dans une interview au *Corriere della Sera*, M. Andreotti, le ministre italien des affaires étrangères, exprime une certaine compréhension envers les positions allemandes : *« Il est absurde, dit-il notamment, de dire que la RFA est tiède envers l'OTAN »*, d'autant que *« la cohésion et la solidité de la démocratie allemande sont au moins aussi utiles que les forces militaires à la paix et à l'équilibre en Europe »*. *« Notre ligne*, poursuit M. Andreotti, *est de négocier en position de sécurité, de progressivité et de globalité. »*

Selon des diplomates américains cités, mardi, par le *New York Times*, les Etats-Unis auraient transmis au quartier général de l'OTAN à Bruxelles un document de travail comportant une proposition de compromis : il s'agirait d'accompagner la décision de moderniser les missiles à courte portée d'une décision de réduire unilatéralement leur nombre, ainsi que l'artillerie nucléaire, et de lancer un appel aux Soviétiques pour qu'ils s'alignent sur ce niveau réduit. Un tel geste unilatéral permettrait à la fois d'apaiser l'opinion allemande et de différer toute décision sur l'ouverture éventuelle de négociations, sans en exclure *a priori* le principe.

DEIDESHEIM
de notre envoyé spécial

Le chancelier Kohl avait décidé, dimanche 30 avril, d'attirer le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, dans son Palatinat natal pour effectuer une ultime tentative de rapprochement avec elle sur la question de la mise à jour de la stratégie de l'OTAN qui doit se décider lors du sommet de l'alliance à Bruxelles les 29 et 30 mai prochains. Mais l'accueil bon enfant de la petite ville vigneronne n'a pas fléchi la détermination de Mme Thatcher. Le point nodal des divergences germano-allemandes, celui de la modernisation des missiles à courte portée de l'OTAN stationnés sur le territoire de la République fédérale, reste *« absolument vital »* pour la « dame de fer ». Sans modernisation de ce type d'armement, estime-t-elle, *« la crédibilité de la dissuasion dans le cadre de la riposte graduée, qui fonde la stratégie de l'alliance, serait mise en cause »*, a-t-elle déclaré.

Pourtant, Mme Thatcher put se rendre compte *de visu* des sentiments qui animent les Allemands jusque dans cette petite localité plutôt conservatrice : on l'applaudissait poliment, certes, mais nombreuses étaient les pancartes réclamant le retrait des fusées Lance *(« New Lance is nonsense »)* et surtout l'arrêt total des vols à basse altitude, qui sont particulièrement fréquents dans cette région. Mais il en fallait beaucoup plus pour ébranler sa conviction : *« Seule une OTAN forte peut durablement défendre la paix et la liberté »*, a-t-elle encore souligné. Et d'ajouter, pour ceux qui n'auraient pas tout à fait compris, que *« des armes obsolètes ne dissuadent personne »*. Mme Thatcher s'est cependant abstenue de faire, comme on lui en prêtait l'intention une vigoureuse leçon de morale aux Allemands, convaincue peut-être que le résultat aurait été inverse de l'effet recherché.

Le chancelier Kohl, de son côté, s'est contenté de réitérer les propos qu'il avait tenus sur cette question lors de sa déclaration gouvernementale du 27 avril *(le Monde* du 28 avril). Il a toutefois mis l'accent sur une des raisons de son opposition à la modernisation des fusées Lance : il se sent, en tant que chancelier de la République fédérale, *« responsable de la sécurité des Allemands en deçà et au-delà de la frontière qui les sépare »*. Aiguillonné par Mme Thatcher, il a déclaré son opposition à une « troisième option zéro » pour les armes nucléaires à courte portée, en précisant cependant : *« dans les circonstances actuelles »*, ce qui ne ferme aucune option pour l'avenir, mais peut alimenter des controverses au sein de la coalition.

La rencontre de Deidesheim a néanmoins contribué à faire baisser la tension entre Londres et Bonn, après des semaines pendant lesquelles le ton des correspondances changées entre la chancellerie et le 10 Downing Street était très dur.

Les dernières semaines avant le sommet de Bruxelles vont être marquées par une intense activité diplomatique ouest-allemande. M. Genscher devait rencontrer mardi 2 mai M. Roland Dumas à Paris, et le chancelier Kohl rendra visite en fin de semaine à M. Ciriaco de Mita. Contrairement à Mme Thatcher, qui n'a risqué aucun pronostic sur l'issue du sommet de Bruxelles, le chancelier Kohl – il l'a encore répété dimanche, – estime qu'un compromis pourra être trouvé.

LUC ROSENZWEIG.

Le 1er mai dans le monde

Affrontements dans plusieurs pays entre forces de l'ordre et manifestants

La célébration de la fête du travail a donné lieu à de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans plusieurs pays, notamment en Turquie – où une personne a été tuée, – ainsi qu'en Tchécoslovaquie, au Chili et en Corée du Sud. Ailleurs, comme à Moscou et en Hongrie, le caractère pacifique des défilés reflétait le climat de relative détente politique.

● **En Turquie**, une personne au moins a été tuée par balles et quinze autres ont été blessées au cours d'un violent affrontement entre quelques milliers de manifestants et les forces de l'ordre dans le centre d'Istanbul. La police aurait ouvert le feu contre *le cortège qui tentait d'accéder à* la place Taksim. La célébration du 1er mai est interdite en Turquie depuis les sanglants événements de 1977 qui avaient fait officiellement trente-six morts. Les syndicats, notamment ceux des industries du pétrole, de la verrerie, du cuir, de l'automobile et de la presse, avaient cependant formé la semaine dernière un comité qui avait appelé à un rassemblement pacifique place de Taksim, à Istanbul. Plus de quinze mille policiers avaient été mobilisés dans tout le pays pour disperser les manifestations.

● **En Tchécoslovaquie**, quelque deux mille opposants ont lancé un nouveau défi au pouvoir, en se joignant lundi au défilé officiel sur la place Venceslas afin de réclamer la libération des prisonniers politiques. Plusieurs centaines de policiers et de membres de la milice sont intervenus pour disperser cette manifestation. Quatre-vingt-dix personnes, selon l'opposition, ont été interpellées, parmi lesquelles MM. Stanislav Devaty, ancien porte-parole de la Charte 77, et Petr Placak, fondateur du groupe anticonformiste Enfants de Bohême. Un journaliste britannique de la BBC a été malmené et retenu pendant quatre heures par la police.

● **En Pologne**, les forces de l'ordre ont violemment chargé des milliers de manifestants à Gdansk et à Wroclaw. Les policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des militants de mouvements interdits, opposés à la politique de dialogue avec le pouvoir prônée par Lech Walesa et le syndicat Solidarité.

● **A Varsovie**, en revanche, cent mille personnes ont participé à un grand meeting sur les bords de la Vistule. Les autorités polonaises n'avaient appelé cette année à aucun rassemblement officiel.

● **En Hongrie**, trois à quatre mille personnes étaient présentes aux cérémonies officielles organisées par le pouvoir. Une foule au moins trois fois plus nombreuse a participé dans le Parc du peuple à la fête des mouvements indépendants.

Unité syndicale en Espagne

● **En Espagne**, pour la première fois depuis 1982, les deux principales organisations syndicales, l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste) et les commissions ouvrières (CCOO, communiste) ont organisé des défilés communs. Pour la première fois aussi, l'UGT n'avait pas invité de représentants du Parti socialiste au pouvoir à participer aux manifestations et c'est aux cris de *« C'est assez ! »* et d'*« Unité ! »* que plusieurs centaines de milliers de personnes ont marché dans le centre de Madrid ainsi que dans de nombreuses autres villes espagnoles.

● **Au Chili**, les carabiniers sont intervenus contre plusieurs centaines d'ouvriers et d'étudiants qui érigeaient des barricades et scandaient des slogans anti-gouvernementaux dans les rues de Santiago. Cent trente quatre manifestants ont été arrêtés. Par ailleurs, à Tegucigalpa, au Honduras, une dizaine de milliers de personnes ont brûlé des drapeaux américains.

● **En Corée du Sud**, des milliers d'ouvriers, qui tentaient de célébrer le 1er mai dans les villes industrielles de Changwon et Masan, se sont heurtés aux forces de police. De nombreux manifestants ont été blessés au cours des affrontements. A Séoul, la capitale, les cortèges étaient interdits et la police a procédé à plus de six mille interpellations au cours du week-end.

A Moscou

Défilé sous le signe de la glasnost

MOSCOU
de notre correspondant

Les ballons de couleur bonbon acidulé, les gros nœuds blancs dans les cheveux des petites filles et les murailles d'armoires à glace en épaulettes du KGB assuraient la tradition. Mais ce 1er mai 1989 n'a pourtant rien eu de rituel. Car, outre qu'en Géorgie le défilé avait été décommandé et qu'on a massivement bravé en Arménie l'interdiction de manifester, la profondeur des bouleversements en cours s'est sentie jusque sur la place Rouge.

Pratiquement absentes l'année dernière des banderoles et slogans, les réformes politiques y figurent, en effet, en bonne place, sous le signe de la glasnost. *« Ecartons les bureaucrates ! »*, *« Démocratisation ! »*, *« Perestroïka : toujours en avant ! »*, pouvait-on lire, et, ces exigences étant devenues officielles, d'autres mots d'ordre les repoussaient déjà dans le conformisme. Les députés nouvellement élus étaient ainsi sommés d'*« agir »*, de ne pas se laisser, autrement dit, dicter leur conduite par l'appareil, tandis qu'un placard réclamait *« toute la vérité sur le stalinisme »*, et que des audacieux souhaitaient passer *« de la demi-glasnost à la liberté de la presse »*.

Il soufflait, en un mot, comme une brise de spontanéité *sur cette manifestation* d'Etat qui s'est achevée – stupeur – sur un rock aussi programmé qu'endiablé. Devant le mausolée de Lénine, il fallait le voir pour le croire. Et les comptes rendus de presse, mardi matin, ne pèchent pas non plus par banalité. Le lecteur de la *Pravda* apprend ainsi qu'à Leningrad, cette année, *« participaient* [au cortège] *ceux qui le désiraient »*, qu'en Lituanie le mot d'ordre était *« Vilnius danse »*, qu'en Lettonie le Front populaire a fait bande à part, et qu'à Kiev une banderole demandait : *« Qu'as-tu fait pour la perestroïka ? »*

« Il serait d'ailleurs bien que toute la République [d'Ukraine] *réponde à cette question »*, commentait la *Pravda*, pendant que les *Izvestia* ironisaient sur les dirigeants battus aux élections mais présents dans les tribunes.

BERNARD GUETTA.

Mahmoud Hussein
VERSANT SUD DE
LA LIBERTÉ
Essai sur l'émergence de l'individu dans le tiers monde

«On ne peut plus dire que les intellectuels arabes, à chaque crise, se réfugient dans le désespoir ou le silence. Avec cet essai, Mahmoud Hussein exprime le sentiment et les convictions d'une majorité qui se bat, loin de l'Occident, dans l'hémisphère sud, pour l'émergence de l'individu, pour l'universalité des principes de démocratie et de liberté."

Tahar Ben Jelloun, *Le Monde*

«L'émergence de l'individu dans les sociétés du sud est un événement majeur.
Mahmoud Hussein en est le prophète.

Jean Lacouture, *Le Nouvel observateur*

85 F

LA DÉCOUVERTE

Politique

La visite du premier ministre à la Réunion

M. Rocard incite les DOM à plus d'autonomie

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard devait quitter l'île de la Réunion mardi après-midi 2 mai pour Djibouti – où il fera une escale de quelques heures avant de regagner Paris – après avoir assisté à une messe de béatification célébrée par le pape Jean-Paul II, qu'il avait accueilli la veille à l'aéroport, puis à la préfecture de Saint-Denis. Arrivé samedi en provenance du Kenya, le premier ministre, accompagné de MM. Pierre Joxe, Louis Le Pensec et Henri Nallet, ministres de l'intérieur, des DOM-TOM et de l'agriculture, ainsi que d'une délégation d'élus de la majorité et de l'opposition, a consacré la première partie de son séjour aux problèmes de la Réunion, notamment face à l'échéance européenne de 1933 (*le Monde* du 29 avril). Tout en assurant les Réunionnais de la solidarité de la métropole, M. Rocard les a invités à prendre leur avenir en main et à voir plus dans l'Europe une chance qu'un risque.

« *Pas de miracle.* » En choisissant avec – ou sans – malice, ce titre de une, à la veille de l'arrivée du pape, pour résumer les premières déclarations du premier ministre sur l'île, le numéro de dimanche du *Quotidien de la Réunion* résumait parfaitement la pensée de M. Rocard. En privé, le premier ministre emploie lui-même cette expression. Invité de RFO, dimanche, le premier ministre, restant dans les métaphores religieuses, a souligné que les DOM doivent cesser d'« *imaginer que tout se fait à Paris et que Paris est le bon dieu* ». *On a l'avenir qu'on se fait* », a affirmé avec vigueur le premier ministre.

Pour sa première visite de chef du gouvernement dans un DOM, M. Rocard s'en est tenu à un discours qu'il développait déjà avant d'arriver à Matignon et qui tente de définir un équilibre entre la dramatisation et le défaitisme pour l'avenir – « *je voudrais apporter un message d'espoir* », a-t-il dit à RFO – et l'acceptation résignée de la situation présente : des DOM sous tente à oxygène, de plus en plus dépendants, d'année en année, de l'assistance de la métropole.

Le message de M. Rocard est simple à énoncer. Le premier ministre dit, en substance : aidez-vous d'abord ; alors, le ciel, Paris et l'Europe vous aideront. C'est pourquoi M. Rocard guettait sur l'île – afin de les mettre en exergue – les signes, même les plus ténus, d'un dynamisme agricole, industriel ou commercial qui pourrait fournir les prémices d'un développement autocentré et servir d'exemple aux plus timides ou aux plus défaitistes.

Evidemment, l'importance croissante des transferts sociaux, notamment avec la mise en place du RMI, n'est guère annonciatrice d'un tel développement. Mais, tant que les DOM ne seront pas tirés d'affaire – si tant est qu'ils puissent l'être un jour – le premier ministre ne veut pas que la « *solidarité* » – un mot qu'il préfère à celui d'« *assistance* » – de la métropole se relâche et que les populations aient le sentiment d'être abandonnées. Quant au « décollage » économique, le premier ministre répète que, depuis la mise en place de la décentralisation, les clés n'en sont plus ni à Paris, ni à Bruxelles mais sur place.

Les inconvénients d'une telle démarche sont multiples : tous les premiers ministres qui se succèdent dans les DOM lancent de vibrants appels au développement en affirmant qu'il faut rompre avec un passé révolu et M. Rocard n'a pas dérogé à la règle. Le refus de la théorie du « miracle » fait que M. Rocard donne l'impression d'arriver les mains vides.

La mise en avant de l'initiative locale empêche le visiteur de faire des suggestions précises : face à la concurrence des pays de la zone, et notamment de l'île Maurice, M. Rocard soutient que le salut est dans la formation, qui permettra des productions de haut de gamme, où le problème de la différence de salaire avec les pays de l'océan Indien ne se posera plus. Il avance l'idée d'industries de luxe, de productions horticoles de qualité, mais soutient que ce n'est pas à lui d'aller plus loin.

Finalement, M. Rocard retrouve dans les DOM l'idée fondamentale qui l'anime, explique-t-il, pour son action à Paris : la durée. A quelques jours du premier anniversaire de son arrivée à l'hôtel Matignon, le premier ministre explique, en privé, que sa « *plus grande fierté* » est d'avoir lancé plusieurs « *dossiers à très long terme* ». « *Ce qu'il y a de plus significatif, commente-t-il, c'est ce jeu avec le temps.* » Les DOM doivent se plier, encore plus, à cette règle. « *Il faut quinze ans !* », laisse-t-il échapper. Mais déjà, le premier ministre veut voir dans l'évolution des comportements, dans l'arrivée de dossiers « *mieux ficelés* », les signes que ce pari sur l'avenir n'est pas perdu d'avance.

Autant d'intégration que de spécificité

Symboliquement, sa première visite à Saint-Denis, dès son arrivée, samedi, a été pour le nouveau maire, M. Gilbert Annette, l'un de ceux qui incarnent précisément, à ses yeux, l'avenir de la Réunion : moins de quarante ans, socialiste, M. Annette a gagné sur la droite la mairie de Saint-Denis en mars dernier. Il a fait aussi mentir le dicton prêté à la bourgeoisie blanche de la ville, selon lequel « *un Noir ne sera jamais maire de Saint-Denis* ».

Dès son premier discours, à la mairie de Saint-Denis, en réponse à l'allocution de bienvenue du maire, le premier ministre affirme ce qui sera son leitmotiv tout au long de sa visite : la « *solidarité ne serait qu'une assistance illusoire et sans lendemains si elle ne s'appuyait pas sur le développement économique* », M. Rocard rappelle aussi que Saint-Denis, plus grande ville de tous les DOM français, sera représentée au Conseil national des villes et du développement social urbain créé par son gouvernement. Il en profite pour annoncer qu'une procédure de « *contrats de ville* » signés avec l'Etat – tout comme il existe déjà des contrats de plan Etat-régions – sera expérimentée sur une dizaine de villes, dont Saint-Denis, dès cette année.

En quittant la mairie, le premier ministre embrasse les enfants du cortège d'un jeune couple qui attend qu'il libère la salle du conseil pour passer devant monsieur le maire... Dans la rue, M. Rocard prend un mini-bain de foule dans une assistance chaleureuse mais clairsemée.

Après la mairie, le bureau du conseil régional. En réponse au président UDF de l'assemblée régionale, M. Pierre Lagourgue, qui, des demandes de dérégulation aérienne à l'évolution de l'octroi de mer, dresse un tableau complet des attentes et des craintes de l'île, le premier ministre rend hommage au sérieux et au travail des élus réunionnais, que M. Le Pensec a un jour élevés au rang de « *meilleurs élèves de l'Europe* ». M. Rocard plonge dans le vif du sujet, l'Europe, précisément. Le premier ministre confirme que, pour le gouvernement, entre le « tout Europe » et le « tout région » une « *approche réaliste* » de l'échéance de 1993 se définit ainsi : « *autant d'intégration que possible et autant de spécificité que nécessaire* » pour les DOM français dans le cadre du marché unique européen. Ce qui suppose, à la fois « *une insertion économique aussi poussée que possible* » permise par un « *soutien financier accru favorisant leur développement* » et « *l'adoption de mesures qui leur soient propres* ».

A la fois un risque et une chance

Si le premier ministre, dans le cadre du conflit corse, a pu donner l'impression de sous-estimer la spécificité de l'île, il assure, ici, dans ce DOM éloigné de l'océan Indien, que le gouvernement sera « *vigilant* » pour défendre les intérêts des DOM face à l'Europe.

Il met néanmoins en garde contre une « *incompréhension entre l'Europe et les DOM, alors que la Communauté européenne a apporté et peut apporter pour l'avenir un appui précieux à leurs efforts de développement* ». « *Comme toute grande mutation*, ajoute-t-il, *le rendez-vous de 1993 représente à la fois un risque et une chance (...). Mais ce n'est pas en faisant de l'Europe un épouvantail que l'on (...) parviendra* » à saisir cette chance.

Il s'agit à la fois, dit M. Rocard, d'aider les DOM à « *acquérir une dimension nouvelle dans l'ensemble français* » – car « *rien ne serait pire (...) qu'une dilution dans l'anonymat d'une communauté de trois cent millions d'habitants* » – en saisissant l'occasion pour « *favoriser une meilleure insertion (...) dans leur environnement régional et mieux affirmer l'identité de chacun de nos DOM* ».

C'est au tour des élus du conseil général d'entendre le premier ministre. Le président de cette assemblée, M. Eric Boyer (div. droite), expose les problèmes de l'île. M. Rocard « planche » sur l'indemnisation des victimes du cyclone Firinga, et sur les aspects particuliers du RMI à la Réunion : la différence de montant (liée à celle du SMIC) entre le RMI-métropole et le RMI-Réunion reviendra de toute façon au département. Plus tard, MM. Rocard et Le Pensec préciseront que la majorité de ces hommes, outre les actions d'insertion classiques, seront ici consacrées en majorité au logement social où les besoins sur l'île sont « *immenses* ».

« Le message de TAK »

Dimanche 30 avril, le premier ministre décolle en hélicoptère pour Le Tampon, dans le sud de l'île, fief du député barriste, M. André Thien-Ah-Koon. Première étape : pose de la première pierre du CREPS du Tampon, sorte de « Font-Romeu réunionnais », observe « TAK » – comme on le surnomme dans l'île – puisque nous sommes dans la plaine des Cafres, c'est-à-dire, en dépit du vocabulaire, sur « *les hauts* » de la Réunion.

« TAK » cite des chiffres de diminution de la délinquance dans sa commune, liés de toute évidence au développement de l'action sportive et culturelle. C'est l'un des « dadas » de M. Rocard qui félicite le maire, salue ces chiffres, « *les plus démonstratifs que j'aie entendus sur le territoire de la République* ».

Deuxième étape : les dégâts du cyclone. Le cortège trébuche sur un chemin de terre peuplé, se penche sur des excavations béantes, entend des témoignages d'habitants encore tout remués à l'évocation de la catastrophe.

Troisième étape : la mairie du Tampon. Il y a un orchestre créole et plutôt plus de monde que devant la mairie de Saint-Denis. « M. TAK » très aimable avec M. Rocard, conclut son intervention en demandant au premier ministre de transmettre un hommage appuyé à M. François Mitterrand. Puis le premier ministre s'envole de nouveau pour Sainte-Rose, où il visite un centre artisanal et survole une zone agricole.

Tous comme au Kenya, le premier ministre s'accorde quelque détente : un après-midi de voile, au départ de Saint-Gilles, sur un voilier de 13 mètres. Mais, tout comme en Afrique, les journalistes sont écartés. Les photographes déjà frustrés de « *Rocard avec les lions* » seront ici aussi privés d'images non officielles. Impeccable dans son costume sombre sous la chaleur étouffante, M. Rocard ne se départ pas de sa réserve. Ce n'est pas lui qu'on surprendra à fredonner devant tout le monde un air de bigoine... D'ailleurs, personne ne le lui a proposé.

Fin de la récréation, dimanche soir, avec une longue conversation informelle avec les journalistes, dans un salon de la préfecture, précédée d'un spécial « Questions à Michel Rocard » sur les écrans de RFO. M. Rocard invite les Réunionnais à prendre leur avenir en main, refuse la dramatisation suggérée par ses interlocuteurs, invite la Réunion à se diversifier dans « *l'artisanat, le tourisme, les petites industries* », et, pour faire face à la concurrence des pays de la zone, à « *organiser des capacités de production des choses plus qualifiées* » que ses voisins, car « *qui dit niveau de développement moindre dit niveau de qualification moindre* ».

A propos des tentations indépendantistes, le premier ministre souligne que « *le débat institutionnel reprendra si le développement rate* » et que si la France, au contraire, gagne son pari, elle montrera que « *la décolonisation sans changement de souveraineté, dans la République française, c'est ce que l'on commence à savoir faire ensemble* ».

Lundi, meeting populaire, 1er mai oblige, devant quelques mille cinq cents personnes, au stade de l'Est à Saint-Denis. Le maire dénonce une île de la Réunion « *championne toutes catégories des inégalités et des injustices* ». Tout socialiste qu'il est, il lance : « *Nous exigeons notre dû en tant que Français à part entière !* » En tant que premier ministre directement interpellé, M. Rocard répète ses arguments. Une dernière fois, il déplore dans la situation de l'île à l'égard de la métropole « *une dangereuse forme de soumission qui risque de conduire (...) à l'asphyxie (...) décourage ceux qui entreprennent (...) gênent ceux qui reçoivent* » et « *fait disparaître les ressorts culturels et moraux de toute une population* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. François Mitterrand dans la Nièvre

M. Mitterrand s'est rendu, samedi 29 avril, dans la Nièvre, département dont il a été l'élu pendant trente-cinq ans jusqu'à 1981. Le chef de l'Etat a inauguré les nouveaux locaux de la société Aaron, spécialisée dans la lingerie féminine, à Arleuf. Puis il a visité le site archéologique de Glux-en-Glenne, au mont Beuvray, où Vercingétorix devint chef des Gaules en 52 avant Jésus-Christ. Dans l'après-midi, M. Mitterrand a dévoilé, devant le stade de Château-Chinon, ville dont il fut le maire de 1959 à 1981, une stèle à la mémoire de Jean Chevrier, décédé en 1987, propriétaire de l'hôtel du Vieux-Morvan, où l'ancien maire, député, conseiller général du canton de Montsauche et président du conseil général de la Nièvre avait ses habitudes.

Ce déplacement présidentiel a mobilisé sept membres du gouvernement : MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, maire de Nevers, Hubert Curien, ministre de la recherche, Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, maire d'Auxerre, Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Emile Biasini, secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, Mme Edvige Avice, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

La journée des cent culottes

CHATEAU-CHINON de notre envoyé spécial

Sale temps pour la République. Elle s'était emmitouflée, samedi 29 avril, à Arleuf, Glux-en-Glenne, Château-Chinon et environs. M. Mitterrand, tout de beige et marron vêtu, portait chapeau, cache-col et pardessus. Les sept membres du gouvernement qui l'accompagnaient pour la journée ou seulement une étape pelaient de froid. A l'exception de M. Pierre Bérégovoy, qui, en costume deux pièces cravate, défiait les grelottants, et de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, lequel, bien informé du temps qu'il ferait, avait pris les mêmes précautions que Dieu qui prévoit tout. Il faisait frisquet, samedi, dans la Nièvre, où la neige était même tombée, quarante-huit heures plus tôt, sur le mont Beuvray (810 mètres), sommet du Morvan, à la limite de la Saône-et-Loire.

Commencer sa journée dans de telles conditions climatiques, par une visite d'usine de lingerie féminine spécialisée dans la petite culotte « Miss Ever », c'était un défi au bon sens. L'affaire étant conclue depuis longtemps, M. Mitterrand le releva bravement, en compagnie de sa tripotée de ministres. Ne manquait que M. Jean-Pierre Chevènement, la culotte de peau du gouvernement. Le chef de l'Etat visita donc les nouveaux ateliers, ce pourquoi il était venu, sans se découvrir d'un fil (sauf le chapeau) et contempla gravement la sélection, étalée sur une table, des productions locales bientôt soumises à rude concurrence européenne, décentralisées à Arleuf parce que, selon les dirigeants de l'entreprise, « *les Morvandiaux leur avaient paru des gens honnêtes, courageux, pleins de bon sens et totalement dépourvus d'égoïsme et d'hospitalité* ». M. Mitterrand se garda de tout commentaire direct. Soudain, pincé le nez sur l'actualité – le slip du Bicentenaire, tricolore comme il se doit, genre « string » à la brésilienne – il ne dit, sans même avoir l'air d'y toucher, qu'un mot : « *patriotique !* ».

Il ne faut jamais désespérer d'un président de la République. Quelques minutes plus tard, dans la salle polyvalente d'Arleuf, M. Mitterrand retrouve complètement l'usage de la parole. Il traita de la concurrence étrangère, des atouts de la France et de l'Acte unique, c'est-à-dire du grand marché européen de 1993. La France, assura-t-il, « *est déjà au centre de la compétition mondiale* » et les Français, par conséquent, ne doivent pas croire que la création d'un marché unique sera « *un changement total (...), le passage d'une période paisible et sûre à une période d'incertitude* ». Nul, selon lui, ne doit imaginer que la France se porte bien aujourd'hui – « *économie saine* », « *monnaie plus solide que dans le passé* », inflation réduite – parce qu'elle aurait protégé son marché contre les envahisseurs étrangers. « *Tout est déjà à la merci du meilleur, du plus fort (...). Dans la plupart des cas, la France démontre déjà qu'elle est la meilleure* », affirma le président, qui, jamais, ne laissera dire que la France est toute nue.

En fin de journée, le vent n'était pas plus câlin. M. Mitterrand eut droit, dans les tribunes gloriales du stade de Château-Chinon, à quarante-cinq minutes d'une séance de « marquage à la culotte » entre vingt-deux jeunes gens fort vigoureux, onze d'Auxerre (première division du championnat professionnel de football) et onze de Montceau-les-Mines (deuxième division), qui se termina par la victoire de Montceau, à la dernière minute, un but à zéro. Ainsi s'acheva, par le succès des culottes rouges, d'une municipalité de droite (Montceau-les-Mines), sur les culottes blanches, d'une municipalité d'« ouverture » (Auxerre), une journée polaire à ne pas ôter sa culotte. Le soir, au Parc des Princes, les Bleus de l'équipe de France mirent les leurs à l'envers. Sale temps, vraiment pour la République.

J.-Y. L.

La « gauche pépère »

(Suite de la première page.)

Cette mission a été accomplie en son temps, et elle a permis à M. François Mitterrand de recommencer, sans le dire, le numéro de la « force tranquille » pendant la période de cohabitation avec le gouvernement Chirac. La réélection de M. Mitterrand, il y aura un an le 8 mai, a montré qu'une nette majorité de Français avaient compris que les socialistes sont capables d'exercer le pouvoir avec au moins autant de compétence et d'autorité que la droite.

On comprend mal, dès lors, pourquoi M. Rocard serait contraint de s'en tenir à la poursuite d'une démonstration déjà faite et pourquoi M. Mitterrand passerait son temps à donner au premier ministre sa bénédiction. Les Français se sont habitués à M. Mitterrand (on est loin du personnage détesté au plus creux de son premier septennat, de 1983 à 1985), et il est probable que MM. Mitterrand et Rocard ont fini par s'habituer l'un à l'autre. Il serait temps de passer à la suite du programme.

La *Lettre à tous les Français* rédigée par M. Mitterrand avant sa réélection paraissait grosse de promesses, malgré tout ce que ses adversaires ont pu dire sur sa « *vacuité* ». Il y était question de la lutte contre toutes les exclusions, celle de la grande pauvreté comme celle de la nationalité. Le chef de l'Etat y exposait son souci de mettre le paquet sur la première des priorités de son second septennat, l'éducation nationale. Il insistait enfin sur son grand dessein – sans utiliser cette expression : l'Europe.

« *La France travaille, la France avance* », affirmait le premier ministre, le 20 avril dernier à « Questions à domicile ». Les contribuables soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune s'en sont rendu compte, après deux années de tranquillité. Les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion aussi, qui attendaient depuis longtemps que l'on s'intéresse à leur démuement. C'était bien le moins, du point de vue des socialistes, dans l'un et l'autre cas. Encore a-t-il fallu que le président de la République s'active à faire accélérer la manœuvre.

Les immigrés le savent aussi, mais là encore de multiples pressions et « encouragements » ont été nécessaires – de la part des associations concernées et du chef de l'Etat – afin que soit vidée de sa substance la « loi Pasqua » sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Quant à leur droit de vote aux élections municipales, il n'en est guère question, sinon dans de généreux discours, puisque M. Mitterrand se retranche derrière une opinion publique hostile et mal préparée, selon un schéma déjà dessiné par M. Valéry Giscard d'Estaing pour refuser, lorsqu'il était à l'Elysée, l'abrogation de la peine de mort.

Quels choix ?

Pour l'enseignement, les socialistes ont, malgré les luttes sourdes sur ce dossier entre le ministre de l'éducation et le premier ministre, tenu leurs promesses au-delà des engagements, largement sous-évalués, du président de la République dans la *Lettre à tous les Français*. M. Mitterrand estime que la loi d'orientation préparée par M. Jospin exprime une volonté de réforme profonde et justifiée du système éducatif, et que l'on s'apercevra « *dans quelques années* » de la différence avec ses prédécesseurs. Il serait préférable que les Français puissent la mesurer tout de suite. Mais on discerne mal, faute d'explication suffisante, les lignes de force d'un projet étouffé par les débats syndicaux sur la revalorisation de la condition enseignante.

On ne comprend guère mieux quels choix budgétaires le gouvernement a effectués afin d'alimenter les secteurs prioritaires de son action. Dans sa *Lettre à tous les Français*, M. Mitterrand avait à peu près tout dit, mais il n'avait pas choisi. Interrogé avant sa réélection sur la manière dont il trouverait l'argent nécessaire à l'éducation et à la recherche, il répondait, parlant d'économies nécessaires : « *Aucun budget n'est à l'abri.* » Il s'en est tenu depuis à cette formule mystérieuse. Il n'a pas dit mot, publiquement du moins, sur la défense, objet de débat budgétaire entre M. Jean-Pierre Chevènement et M. Rocard. Les choix, s'il y en a, ne sont pas clairs.

Depuis sa nomination à l'Hôtel Matignon, M. Rocard gouverne des conflits, de la Nouvelle-Calédonie à la Corse en passant par les hôpitaux et les écoles. Si l'on excepte la Nouvelle-Calédonie, la tâche n'est pas exaltante, d'autant que la satisfaction des revendications financières, la redistribution prudente des bénéfices d'une économie en bonne santé, s'effectuent sous les yeux de deux millions de chômeurs. M. Mitterrand, selon un principe de rééquilibrage des pouvoirs au sein de l'exécutif – mis en forme pendant la période Fabius à Matignon et en application, contrainte et forcée, sous la cohabitation – laisse agir M. Rocard à peu près à sa guise et lorsqu'il dit son mot – sur le projet de Xe Plan par exemple, jugé d'inspiration trop libérale, – il n'en fait pas un plat, au risque de paraître se désintéresser, de l'action gouvernementale. Sans doute se réserve-t-il pour l'Europe, passées les élections du 18 juin et venu le temps de la présidence française, à partir du mois de juillet. Toute autre explication serait inquiétante.

Depuis 1981, les Français se sont habitués aux socialistes en même temps que les socialistes s'habituaient à la gestion. L'habitude crée l'ennui. Banalisée par la durée de son exercice du pouvoir, la gauche est devenue extrêmement banale, « pépère » en somme. M. Mitterrand qui affirmait en 1969 la nécessité de la « *tarabuster* » afin qu'elle n'échappe pas au « *réel* » selon sa pente naturelle, devrait poursuivre dans cette voie et se « tarabuster » lui-même pour qu'elle retrouve un peu d'imagination.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Publicité)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La liste « Pour l'unité de la France » recherche des Français pour aider à la réconciliation nationale.
Tél. : 84-93-72-12
CCP Nancy
S.A.E.S. 20287 D

Reprise progressive où les « tables rondes »

Nous aurons la majorité

Trois élections cantonales

هكذا من الأصل

Politique

Reprise progressive du travail en Corse où les « tables rondes » ont été installées mardi

BASTIA
de notre correspondant

« *Les travailleurs ne comprendraient pas que leur difficile et dur combat ne débouche sur un 1er mai unitaire...* » Cet avertissement de la FEN n'a pas été entendu par les organisations syndicales insulaires qui « *pendant dix semaines ont manifesté une unité exemplaire pour le plus long conflit qui se soit déroulé en Corse* ».

A Bastia 300 personnes avaient répondu, lundi, à l'appel de la CGT, de la FEN et du PCF. Une seule banderole en tête du cortège : « *Zone zéro – primé d'insularité à 1 000 F* ». Les mêmes revendications qu'il y a deux mois.

A Ajaccio, 400 personnes s'étaient groupées derrière les bannières de la CGT, de la FEN et de FO qui, contrairement à son homologue de Haute-Corse, avait choisi de descendre dans la rue. La CFDT, volontairement absente des rassemblements urbains, avait appelé à des « repas champêtres » dans les environs d'Ajaccio et de Bastia... Une façon de ne « *pas accepter de s'aligner au nom d'une unité de façade sur les initiatives non concertées de la CGT* ». Le STC (nationalistes) avait, lui, appelé à un groupement de plusieurs centaines de personnes à Bastia et à une réunion publique dans l'enceinte de la foire de Gravona proche d'Ajaccio.

Pas d'unité syndicale donc pour la célébration de la fête du travail qui se déroulait après deux mois d'un conflit dans lequel seuls les postiers et les agents des organismes sociaux d'Ajaccio sont encore engagés dans la grève.

En effet, dernier « noyau dur » de Haute-Corse, les postiers de Bastia ont décidé, lundi dans la soirée de reprendre le travail interrompu le 21 février dernier. Une reprise votée par 60 voix pour 40 contre, alors qu'à Ajaccio soixante-dix des cent trente-six grévistes ont voté contre la reprise du travail.

Ce vote qui divise les postiers corses manifeste, au sud, le refus des grévistes d'Ajaccio de signer le protocole de reprise du travail proposé par la préfecture de région et qui prévoyait la retenue de dix jours de salaire sur les soixante-huit jours de grève totalisés par les postiers.

La faible majorité du vote d'Ajaccio et la décision de reprise du travail des postiers de Haute-Corse pourraient inciter la préfecture de police à ordonner la libération du centre de tri et de la poste centrale d'Ajaccio. Des occupations qui contribuent à entraver le fonctionnement économique de l'île puisque la totalité du courrier de Corse-du-Sud de l'ensemble des opérations du centre de chèques postaux restent ainsi paralysés.

Exception faite des postes et des organismes sociaux d'Ajaccio, l'ensemble des fonctionnaires de l'île devait donc reprendre le travail dès mardi 2 mai.

Ainsi les conditions « *retour à la normale de la vie* » souhaité par M. Michel Prada, l'envoyé du Premier ministre pour installer les « tables rondes » de concertation, seraient réalisées.

C'est en effet dès 10 h 15, mardi 2 mai, à la préfecture de région à Ajaccio que l'inspecteur général des finances désigné le 20 mars par M. Michel Rocard devait installer officiellement les quatre tables rondes destinées à favoriser un « *traitement au fond* » des problèmes de la Corse.

Outre seize élus, vingt-six socio-professionnels, sept représentants des transports, six personnalités qualifiées et vingt et un hauts fonctionnaires, seize délégués syndicaux ont été invités à participer aux travaux.

Les syndicats insulaires, tous sollicités pour assister à la table ronde sur la *fonction publique, ne seront* pas au complet puisque FO, critiquant « *le flou entretenu sur le contenu des discussions* » est revenue, lundi, sur son accord et a décidé de ne pas participer à la concertation.

La CGT, la CFDT et le STC ont accepté de participer à la table ronde sur la concurrence et les prix. La CGT et le STC ont également été invités à la table ronde sur la continuité territoriale. Aucun syndicat ne sera directement consulté pour la table ronde consacrée à la réforme de la fiscalité en Corse.

Les travaux de concertation engagés sous la responsabilité de M. Michel Prada devraient se dérouler pendant deux mois. « *Nous n'excluons pas la possibilité d'une interconnexion des travaux de ces tables rondes* » a précisé le haut fonctionnaire.

MICHEL CODACCIONI.

Au « Grand Jury RTL-« le Monde »

« Nous aurons la majorité absolue dans un an »

parie M. Lionel Stoléru

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan, a déclaré, dimanche 30 avril, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que l'on ne peut pas « *espérer que la communauté juive soit favorable à la visite de M. Arafat* ». « *Peut-être peut-on espérer,* a-t-il ajouté, *que, à cette occasion, M. Arafat ne se borne pas à des discours de façade et qu'il aille plus loin dans sa reconnaissance de l'Etat d'Israël. Comme l'a dit le président de la République, en essayant de rassurer la communauté juive légitimement émue, écouter n'est pas adhérer* ».

Le secrétaire d'Etat au Plan, ministre d'« ouverture », a évoqué la situation politique en déclarant : « *On pourrait résumer la situation en disant : paquille à droite, travail à gauche. Il se joue à droite une espèce de western que Sergio Leone aurait pu tourner sous le titre :* Il était une fois la droite. *Je regarde cela tantôt en spectateur, tantôt en acteur involontaire, comme pendant la discussion du Plan, où je recevais les balles perdues dans le saloon, où les groupes de droite tiraient pour régler leurs comptes entre eux. J'avais envie de faire un jeu de mots, qui vaut ce qu'il vaut, en disant : « Ne tirez pas sur le pianiste ! » (...) Léotard tirait sur Simone Veil par Plan interposé.* »

Pour M. Stoléru, « *l'opposition se montre incapable de se rénover* ». « *Les rénovateurs,* a-t-il dit, *que j'aime bien puisque ce sont mes compagnons de toujours, sont en train de faire sous une nouvelle forme ce à quoi nous avons travaillé quand nous étions dans l'opposition, en pure perte, à tel point que nous en avons eu « marre » et que nous sommes allés ailleurs (...) Il y a un moment où l'on se lasse quand on s'aperçoit qu'on ne peut pas faire de réformisme à droite (...). A droite, quand on n'est pas d'accord, on est un ennemi. Je constate qu'à gauche, c'est différent. Pour le Plan, j'ai eu un débat avec le groupe socialiste. Mais cela s'est passé de manière très agréable : on a travaillé ensemble, on a discuté ensemble, on s'est mis d'accord ensemble, on a voté ensemble. Jamais dans l'opposition je ne suis arrivé à ce résultat.* »

M. Stoléru n'est « *pas sûr que les rénovateurs arrivent à faire entrer le réformisme dans l'opposition* ». « *Cela passe,* a-t-il dit, *par la fin du « triangle des Bermudes » : Chirac, Giscard, Barre. Ils doivent se mettre d'accord sur une structure de l'opposition. Et puis, comme disent les rénovateurs, il y a deux courants dans l'opposition : un courant conservateurs, c'est son droit, et un courant rénovateur, et c'est son droit.* »

Le secrétaire d'Etat au Plan s'est fait prophète : « *Comme je crois qu'il va y avoir à droite des déçus de la rénovation, des déçus du réformisme, je vous dis ceci : aujourd'hui, nous avons à l'Assemblée nationale une majorité relative, il nous manque sept voix pour avoir la majorité absolue. Je prends le pari que dans un an, la majorité présidentielle aura la majorité absolue à l'Assemblée nationale.* »

Le 1er mai du Front national

Jean-Marie, fils naturel de la pucelle...

Il était une fois un petit garçon breton que les malheurs de la guerre avaient fait pupille de la nation. Devenu grand et riche, il se fixa un grand dessein : rendre *la France aux Français et bouter* l'étranger hors des frontières.

La légende dit qu'il avait entendu les voix surnaturelles de saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, lui commandant de « délivrer » son pays, mais la légende est par nature invérifiable. Quoi qu'il en soit, comme une de ses lointaines aïeules spirituelles, une petite bergère de Domrémy en Lorraine entrée dans l'histoire sous le nom de Jeanne d'Arc, notre homme avait décidé, selon ses propres mots, de « *faire front* ». Chaque année, à la même époque, *il levait* ses partisans de toute la France pour les faire défiler à Paris, afin qu'ils le célèbrent, tout autant que Jeanne, « *personnage missionné par le ciel* », au son de musiques martiales car il aimait les cuivres.

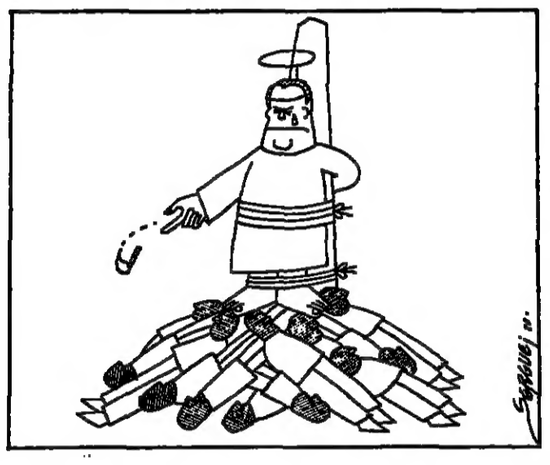

En l'an de grâce 1989, au lundi 1er mai, Jean-Marie Le Pen — c'est son nom — en fit ainsi venir une dizaine de milliers. Comme ils n'étaient pas pressés, en cette fête du travail, ils marchèrent de l'église Saint-Augustin à la place du Palais-Royal par le chemin des écoliers. Face à la statue équestre de Jeanne, une estrade avait été dressée avec une marche centrale supplémentaire afin que le chef du Front national — c'est le nom de son mouvement — dominât la foule avec une délectation qu'elle lui rendait bien.

De sa place, il dominait aussi ses « lieutenants » venus l'entourer et qui avaient pour nom, entre autres, Mégret, Lang, Marie (Romain), Chaboche, Schenardi, Gaucher, Collinot, Wagner, Sergent, Jamet (Alain), Chambrun (Charles de), Le Chevallier, Golinisch, Le Gallou et Jalkh. Ils *étaient* tous membres du bureau politique où, selon un membre de cette maison d'extrême droite, régnait une joyeuse ambiance : « *ils se bouffent le nez et se font des crocs-en-jambe* », disait-il. A vrai dire, la perspective des élections européennes avait ouvert les appétits et avait provoqué une certaine fébrilité dans les rangs. Bien sûr, il y avait les valeurs, l'Occident chrétien, l'humilité et le travail, mais il y avait aussi les places d'éligibles sur la liste du Front.

Le descendant naturel de Jeanne se réunissant avec lui-même pour fixer l'ordre d'apparition sur ladite liste, il suscitait des inquiétudes bien légitimes. « *Les places seront chères* », avait-il dit pour railler les nerveux et les désargentés.

Ceux-là n'avaient plus qu'un seul recours : suivre le conseil de M. Le Pen donné à la foule de ses partisans, parmi lesquels avaient pris place un fort contingent de jeunes dont certains aiment à se caricaturer eux-mêmes, des anciens combattants encadrés (musicalement) par *les Africains* et (physiquement) par un aumônier en soutane noire et béret rouge, des représentants de la France profonde et de celle des beaux quartiers qui considère indispensable de faire défiler sa progéniture aux cris de « *Le Pen, président* ». Donc, le conseil du président était d'une simplicité biblique : « *Nous nous mettons sous l'invocation de Jeanne.* »

Et comme ce 1er mai-là précédait de peu une échéance électorale, le président y fit allusion, non sans avoir rappelé auparavant la carrière fulgurante de Jeanne qui entendit les voix des saints à treize ans et fut brûlée à dix-neuf ans, « *victime de la désinformation, du mensonge et de la calomnie* ». Car on la fit passer pour « *le Malin, une sorcière et une criminelle* ». Son péché était de vouloir arracher la France aux étrangers — les Anglais alliés pour l'occasion aux Bourguignons, — comme l'avait fait, sept cents ans avant elle, Charles Martel en arrêtant « *l'Arabe* », pardon « *le Sarazin* », à Poitiers.

« Non à l'Europe cosmopolite »

Le président aimant les allégories où il suggère sa présence, il présenta donc l'échéance européenne comme étant « *d'abord et avant tout une bataille pour la France* » car, si « *la construction de l'Europe est utile et nécessaire, il ne s'agit pas de n'importe quelle Europe* ». Pas question d'une « *Europe Cosmopolite et multiraciale* [sifflets de la foule] *qui serait en quelque sorte le marché couvert où tous les courants du monde viendraient s'approvisionner à nos dépens* ». Défenseur intransigeant de « *l'identité nationale* », il ajouta : « *Qui ne voit où pourraient conduire la naïveté et l'utopie ? Qui ne voit, si l'on ne tenait pas compte des expériences passées, que la France pourrait se trouver engagée de façon irréversible dans un processus mondialiste et ploutocratique où l'intérêt du peuple serait sacrifié ?* ».

L'immortalité le disputant au surnaturel dans ce combat politique aux allures divines, M. Le Pen prit soin, comme pour conjurer les doutes ou les abattements de son public un certain soir de juin prochain, de préciser que l'action du Front national ne s'inscrit pas dans la dimension d'une vie humaine. « *Si nous voyons pas l'accomplissement de la tâche* », — elle est, dans l'immédiat, de « *dépasser largement* » le score présidentiel de M. Le Pen (14,39 %), selon le souhait du conseil national du mouvement, — *nos descendants le verront* » dit le président, après avoir appelé à une « *union du peuple de France* ». En 1974, le Parti communiste avait lancé le même slogan !

OLIVIER BIFFAUD.

Trois élections cantonales

CORSE DU SUD : canton d'Ajaccio-II (1er tour).

Inscr., 2 561 ; vot., 1 551 ; abst., 39,43 % ; suffr. expr., 1 474. M. Dominique Ornano, bon., 587 voix (39,82 %) ; Mme Marie-Paule Mancini-Nerri, sans étiq., 376 (25,64 %) ; MM. Bernard Merly, sans étiq., 279 (18,92 %) ; Antoine Nivaggioni, nat., 127 (8,61 %) ; Serge Gori, PC, 63 (4,27 %) ; Philippe Istria, PS, 40 (2,71 %). *Il y a ballottage.*

[Six candidats briguaient la succession de M. Charles Ornano (bonapartiste), sénateur de la Corse du Sud, RPR, maire d'Ajaccio, ce dernier a dû renoncer à son siège de conseiller général qu'il détenait depuis 1976, pour se conformer à la loi limitant le nombre de mandats. Son fils, M. Dominique Ornano, est arrivé en tête de ce scrutin, en recueillant 39,82 % des suffrages, alors que son père avait été réélu, dès le premier tour du renouvellement de 1988, avec 77,81 % des voix. Le candidat communiste réalise une contre-performance en cédant plus de 7 points depuis le précédent scrutin. Il pâtit notamment de la présence cette fois-ci, d'un représentant socialiste qui réunit 2,71 % des suffrages.

Au premier tour de l'élection de 1988, M. Ornano a été réélu en recueillant 818 suffrages (77,89 %), contre 122 (11,71 %) à M. Gori, PC, et 109 (10,47 %) à M. Pasqualini, rég., sur 1 041 suffrages exprimés, 1 149 votants (abst., 56,77 % et 2 658 électeurs inscrits.]

HAUTS-DE-SEINE : canton de Boulogne-Billancourt-Nord-Ouest (2e tour).

Inscr., 19618 ; vot., 3869 ; abst., 80,27 % ; suffr. expr., 3757. MM. Vincent Tauzin, RPR, 2750 voix (73,19 %), ÉLU ; Marc Fusina, PS, 1007.

[M. Tauzin a été élu, sans surprise, au second tour, après avoir réuni au premier tour un nombre de voix inférieur au quart des électeurs inscrits. Ce second tour de scrutin n'a pas plus mobilisé l'attention des électeurs que le précédent puisque le taux de participation a encore chuté de 5 points, avec plus de 80 % d'abstentionnistes. M. Tauzin succède ainsi à M. Paul Graziani, sénateur (RPR) et premier adjoint au maire de Boulogne-Billancourt, qui a abandonné son siège de conseiller général pour cause de cumul des mandats.

Au premier tour les résultats étaient les suivants : Inscr., 19618 ; vot., 4904 ; abst., 75 % ; suffr. expr., 4863. MM. Tauzin, RPR, 2805 voix (57,68 %) ; Fusina, PS, 768 (15,79 %) ; Afonso, Verts, 560 (11,51 %) ; Doré, FN, 501 (10,30 %) ; Le Bihan, PC, 229 (4,70 %).]

HAUTS-DE-SEINE : canton de Saint-Cloud (2e tour).

Inscr., 18711 ; vot., 4888 ; abst., 73,95 % ; suffr. expr., 4522. Mme Odile Fourcade, div. d., 3393 voix (75,03 %), ÉLUE ; M. Christian Maréchal, FN, 1129 (24,96 %).

[En dépit d'une mobilisation électorale inférieure de plus de 12 points au taux de participation du premier tour, Mme Fourcade a remporté cette élection partielle. En récueillant 75,03 % des suffrages, elle succède à son époux, M. Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), sénateur des Hauts-de-Seine, réélu maire de Saint-Cloud, qui a renoncé à son siège de conseiller général, pour cause de cumul des mandats.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 18771 ; vot., 6162 ; abst., 61,67 % ; suffr. expr., 6050. Mme Fourcade, div. d., 3261 voix (53,90 %) ; MM. Maréchal, FN, 1081 (17,86 %) ; Béchet, PS, 898 (14,84 %) ; Messager, Verts, 707 (11,68 %) ; Becquey, PC, 103 (1,70 %).]

La campagne des européennes

M. Herzog prend Rosbespierre comme modèle

La concurrence était difficile pour M. Philippe Herzog lundi 1er mai sur Antenne 2, au moment où les autres chaînes de télévision proposaient des films. Pourtant, le faible taux d'écoute n'a pas empêché M. Herzog de réaliser en fin d'émission un score globalement positif pour lui-même en obtenant, auprès d'un échantillon-témoin, le meilleur pourcentage de « *bonne opinion* » jamais décroché par un dirigeant communiste dans cette émission : 40 % contre 46 % de « *mauvaise opinion* ». Il avait commencé à 21 % contre 24 %.

Si l'économiste du parti — cette dimension professorale du personnage a été omniprésente — a convaincu l'échantillon au-delà des bornes habituelles du PCF (entre 24 % et 29 %), *il* a aussi accusé un taux important de « *non convaincant* » sur les trois sujets abordés : ses critiques sur l'Europe (61 %), la capacité des pays de l'Est à se réformer (56 %), les raisons de voter pour le PCF aux européennes (61 %).

M. Herzog a fait grimper de 14 % à 24 % le taux de ceux estimant qu'un bon score du PCF, le 18 juin, serait « *une bonne chose* ».

Quant au bon score lui-même, le polytechnicien-candidat (*le Monde* daté 30 avril-2 mai) a indiqué que « *se redresser, c'est faire plus qu'en 1984* », scrutin européen au cours duquel le PCF avait recueilli 2 260 973 voix (11,28 %) et avait obtenu dix élus au Parlement de Strasbourg.

Bénéficiant, sur le plateau, du soutien physique et moral de plusieurs membres du bureau politique dont MM. Georges Marchais, Jean-Claude Gayssot, Maxime Gremetz, André Lajoinie, Charles Fiterman, Henri Krasucki, Mmes Madelaine Vincent et Gisèle Moreau, le dirigeant communiste s'est donné comme modèle Robespierre qui disait : « *Eclairer des hommes libres, c'est réveiller leur courage* ». Affirmant que « *le marché unique, c'est la spéculation puissance douze* », M. Herzog a rappelé les priorités de son parti dans les domaines de la recherche, de la formation et de la création d'emplois, en prélevant quarante milliards de francs par an sur le budget militaire, et en se dotant de moyens financiers nouveaux (taxation modulée des sorties de capitaux, taxation des placements).

A plusieurs reprises, M. Herzog s'est prononcé pour « *un socialisme de participation* », version nouvelle de l'autogestion matinée de gaullisme. Ce n'est sans doute pas pour rien qu'il a défendu aussi le concept d'une « *Europe des nations souveraines et associées* ». Et si M. Giscard d'Estaing représente, à ses yeux, « *la France de la soumission* », M. Fabius « *manque de courage* » en étant absent de Paris au moment de la visite de M. Arafat dont M. Herzog se félicite. Pour sa part, M. Rocard, avec sa méthode, « *frustre beaucoup de gens, et les frustrations accumulées se retournent contre ceux qui en sont à l'origine* ». M. Herzog va mettre à profit les sept semaines de campagne pour prouver que sa méthode à lui épanouit « *les gens* ».

O.B.

Michel Beaud

L'ÉCONOMIE MONDIALE DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGT

Ce livre offre un exposé extrêmement clair des grandes tendances des années quatre-vingt, mais aussi une analyse des structures des économies dominantes, des pays de l'Est et de l'ensemble si diversifié des "tiers-nations" du Sud.

Michel Beaud a relevé ici une double gageure : celle de présenter d'une manière synthétique l'énorme matériau statistique disponible sur l'économie mondiale ; et celle de formaliser une grille d'analyse théorique qui soit un guide efficace dans l'observation des réalités économiques contemporaines.

165 F

LA DÉCOUVERTE

Société

RELIGIONS

Le voyage du pape dans l'océan Indien

Jean-Paul II a appelé les Réunionnais à « repenser certains modes de vie »

Le pape Jean-Paul II devait achever, mardi 2 mai, sa courte visite à la Réunion où il a été accueilli par le premier ministre, M. Michel Rocard. Avant de reprendre l'avion pour la Zambie, le souverain pontife devait procéder à Saint-Denis à la bénédiction du Frère Scubilion — un frère des Ecoles chrétiennes arrivé en 1833 à l'île Bourbon — qui aida notamment les esclaves à s'émanciper par l'alphabétisation.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de nos envoyés spéciaux

Rarement voyage officiel aura connu un tel succès à la Réunion que celui de Jean-Paul II. L'événement est de taille dans une petite île où près de 90 % de la population est baptisée. L'avion du souverain pontife a touché la piste de Gillot, alors que le soleil se couchait déjà sur Saint-Denis. Après l'accueil protocolaire par M. Michel Rocard — accompagné de Mgr Aubry, évêque de la Réunion, du cardinal Decourtray et du cardinal Jean Margeot, président de la Conférence épiscopale de l'océan Indien — le pape a adressé quelques mots à la foule : « *Votre île porte le beau nom de la Réunion*, a-t-il déclaré. *Que cette rencontre entre l'Eglise de Rome et celle de la Réunion vous confirme dans la foi et vous donne un nouvel élan dans votre mission d'artisan d'unité.* »

Salué tout le long du trajet par des milliers d'habitants postés derrière les barrières métalliques, le pape s'est ensuite rendu à la préfecture de Saint-Denis où il a eu un entretien en tête à tête avec le premier ministre, avant l'échange d'allocutions dans les salons de la préfecture. Les deux hommes se sont notamment entretenus de la situation au Liban et auraient évoqué l'hypothèse d'une intervention plus importante de l'Eglise dans ce pays.

M. Rocard a vu dans la visite du souverain pontife « *le signe de l'intérêt et de l'amitié que vous portez à notre pays* ». Le premier ministre a salué l'action « *bienfaisante et émancipatrice* » du frère Scubilion Rousseau et, à travers lui, celle des frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. M. Rocard a souligné que la France reste fière « *d'avoir fourni au XVIIe siècle ce bienfaiteur de l'humanité que fut Jean-Baptiste de la Salle* », avant de rappeler l'action du Saint.

Le premier ministre a ensuite affirmé que le frère Scubilion a joué à la Réunion « *un rôle novateur et capital* » en réunissant, sur les bancs des écoles primaires, les enfants « *sans distinction de couleur* ». « *Il sut*, a souligné M. Rocard, *préparer les esclaves à la liberté* ».

Evoquant l'abolition de l'esclavage sous l'impulsion de Victor Shcoelcher, le premier ministre a tracé un parallèle entre l'action des deux hommes, en observant que le futur bienheureux a contribué « *au refus de toute discrémination* » entre les citoyens de la Réunion.

Dans sa réponse, Jean-Paul II a souligné que sa pensée et sa prière se tournent vers le peuple de la Réunion, notamment les victimes du cyclones Firinga. Le souverain pontife a continué : « *Je souhaite ardemment que ma visite soit pour tous les catholiques de ce pays l'occasion d'une prise de conscience renouvelée de leurs responsabilités personnelles de chrétiens dans l'Eglise et la société réunionnaise.* »

Rappelant les attaches de la Réunion à la fois avec la France, l'Europe et l'Océan Indien, le pape a jugé que « *l'exercice des solidarités à tous les niveaux* » devrait permettre aux Réunionnais de « *pousuivre leur développement afin de remplir le rôle original qui leur revient dans le dialogue Nord-Sud, dans le dialogue entre les îles de l'Océan Indien pour l'avenir solidaire de cette partie du monde* ». Selon Jean-Paul II, cela peut supposer « *d'avoir le courage de repenser, s'il le faut, certains modes de vie, en vue d'une existence toujours plus conforme à leur dignité* ».

Soulignant que les Réunionnais « *ont appris à vivre ensemble avec leurs multiples sensibilités ethnoculturelles* », le pape a souhaité qu'ils continuent à « *donner au monde l'exemple d'un corps social dont l'unité dynamique est entretenue et développée grâce aux adaptations consenties mutuellement par les uns et par les autres* ».

Le pape a enfin appelé les Réunionnais à veiller « *aux liens de la paix entre les îles de l'Océan indien, particulièrement dans* leurs *relations avec l'île Maurice, les Seychelles, Madagascar et les Comores* ». « *Ces pays*, a conclu Jean-Paul II, *sont vos plus proches voisins et, à ce titre, ils devraient être les premiers à bénéficier de votre entraide fraternelle* ».

Le pape s'est ensuite rendu à la cathédrale en « papamobile » — certaines vitres du véhicule ouvertes — pour une rencontre avec le clergé local.

Dans la suite de l'évêque de La Réunion, une jeune fille, représentant la jeunesse catholique, un laïc, une religieuse et un prêtre ont brossé pour le Saint-Père le tableau nuancé de l'Eglise locale face aux réalités du terrain : un chômage grandissant, l'attrait du monde de la consommation, la tendance à se satisfaire de l'assistance plutôt que de rechercher l'effort. « *A La Réunion, nous sommes passés du Moyen-Age au modernisme en moins de cinquante ans !* » a notamment déclaré le père Payet, de Saint-Louis.

Lors de l'homélie de la messe de béatification Jean-Paul II a notamment appelé les Réunionnais à édifier leur Eglise et à développer leur pays « *en cherchant à faire reculer les esclavages qui déshumanisent l'existence* ». Dans son discours d'adieu au pape à l'aéroport, M. Michel Rocard devait évoquer rapidement la situation et la violence dans cette Afrique australe où se rendait le pape.

JEAN-LOUIS ANDREANI
et ALEX DLIOUX

L'archévêque de Paris en Union soviétique

La Pâque russe du cardinal Lustiger

Pour la première fois en Union soviétique, le cardinal Jean-Marie Lustiger est arrivé mardi 2 mai à Riga, en Lettonie, république balte comptant environ 25 % de catholiques. Invité pour dix jours par l'Eglise russe orthodoxe, l'archevêque de Paris avait commencé sa visite par Leningrad, où il a assisté, les 29 et 30 avril, à la célébration de Pâques, la plus grande fête orthodoxe.

Pâques est toujours fixée au dimanche de pleine lune qui suit l'équinoxe. Compte tenu du retard de treize jours du calendrier julien par rapport au calendrier grégorien, l'Eglise russe orthodoxe a fêté Pâques le 30 avril, soit plus d'un mois après Pâques dans l'Eglise latine.

Le cardinal Lustiger a lancé plusieurs appels à la réunification des chrétiens et à la liberté pour les croyants russes. Ce voyage devrait le conduire également en Lituanie, à Moscou, à Rostov. L'étape prévue à Kiev, en Ukraine, où l'Eglise catholique n'a aucune existence officielle, restait soumise à l'accord des autorités.

LENINGRAD
de notre envoyé spécial

On s'est bousculé dans les églises de Leningrad la nuit de Pâques. La milice a même dû intervenir au monastère Saint-Alexandre-Nevski pour ramener la discipline, disent les plus indulgents, pour empêcher les croyants d'entrer, accusent les autres. A Saint-Nicolas aussi, au moment de la rituelle procession autour de la cathédrale, conduite par le métropolite orthodoxe et par le cardinal Lustiger, le service d'ordre a failli être débordé.

A l'intérieur, les colonnes stylisées de cet chef-d'œuvre du dix-huitième siècle resplendissent sous les ors. Chez les orthodoxes, la liturgie pascale est un long fleuve de lumière, de mots, de gestes et de chants. Toute la nuit, en slavon, la langue sacrée des croyants slaves, les chœurs acclament la victoire de Moïse au désert et celle du Christ au tombeau.

Les églises restaurées

Les chrétiens orthodoxes conviennent que leur situation de croyant est devenue, sous Gorbatchev, moins difficile. Traditions familiales obligent, les églises sont toujours remplies à Pâques, mais elles le sont aussi de plus en plus les autres dimanches, y compris par des jeunes que ne dérange pas la double appartenance aux komsomols (les jeunesses communistes) et à l'Eglise orthodoxe. Le nombre de baptêmes d'enfants et de jeunes adultes est en augmentation.

Le signe le plus spectaculaire du dégel religieux à Leningrad est cependant la réouverture des églises. La plupart sont cernées par des échafaudages témoignant d'une remise en état, d'une restauration qui, paradoxe de la situation, coûte fort cher à l'Eglise. Aux dix églises rouvertes en quelques mois, s'en ajouteront six autres qui devraient l'être prochainement. Parmi elles, l'église Saint-Vladimir, du nom du fondateur de la chrétienté ruise, qui avait été fermée, comme des centaines d'autres églises, par Khrouchtchev, au début des années 60.

Les croyants redoutaient que cette église ne devînt le nouveau Musée central de l'histoire des religions et de l'athéisme après la fermeture de Notre-Dame-de-Kazan, sur le point d'être transformée en Panthéon. Ils sont également fiers de la récente désignation de leur métropolite Alexis au congrès des députés du peuple.

Les chrétiens de Leningrad sont cependant loin d'être tirés d'affaire. Si, habituées aux restrictions de toute nature, les personnes âgées ne se plaignaient pas trop de leur sort, la jeune génération de croyants a soif d'éducation religieuse : « *Nous voulons bien croire*, dit Nicolas, *mais nous ne savons rien.* »

Un exemplaire du Nouveau Testament, qu'on ne trouve que dans les églises, coûte 15 roubles mais une bible trois fois plus, soit l'équivalent d'un quart du salaire mensuel moyen. Ils manquent de journaux religieux, de manuels catéchistiques, de lieux et de liberté de réunion.

S'afficher, comme croyant, attire moins de railleries qu'hier mais l'expression religieuse est loin d'être débridée : « *Un travailleur qui a un emploi dans la production peut se dire croyant, il ne risque rien*, ajoute Victor, *mais un professeur, un médecin, un intellectuel, s'expose toujours à de sérieux ennuis.* »

Un nouveau « printemps »

A la fin de la longue cérémonie de la nuit pascale à la cathédrale de Leningrad, le cardinal Lustiger, ému, a tenté de trouver les mots justes : « *J'ai voulu passer Pâques avec vous*, s'est-il adressé aux fidèles, *car j'ai pensé que si votre pays connaît de rudes averses, il peut connaître aujourd'hui le printemps et une saison de moissons extraordinaires.* »

Le lendemain, dans une petite église dépouillée et austère, celle de la minorité catholique de rite latin appelée Notre-Dame-de-Lourdes, l'archevêque de Paris a de nouveau insisté sur les « souffrances » des croyants russes : « *Dans ce pays qui a vécu, et vit encore, le plus grand bouleversement historique de l'époque moderne, la foi a été littéralement arrachée*, a-t-il affirmé. *Cependant, nous voyons qu'aujourd'hui la foi représente à nouveau une espérance pour des millions d'hommes et de femmes.* » Le cardinal Lustiger a appelé l'Eglise à consolider cette espérance et à tout faire pour faciliter la réconciliation et le dialogue entre catholiques et orthodoxes.

Les contacts que l'archevêque français a pu avoir avec le métropolite Alexis de Leningrad, l'une des fortes personnalités de l'Eglise russe orthodoxe, pouvaient être qualifiés de prometteurs.

HENRI TINCQ.

La misère des jeunes Malgaches

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

Alors que Jean-Paul II célébrait, lundi matin 1er mai, sa dernière messe à Fianarantsoo, en pays Betsileo, avant de s'envoler vers l'île de la Réunion, la politique reprenait tous ses droits à Tananarive. Les trois partis d'opposition, rassemblés au sein de l'Alliance démocratique, tenaient meeting sur le campus de l'université pour appeler à la création de « comités de défense de la démocratie » et la formation d'un « gouvernement provisoire de transition vers la démocratie ». Inscrit sur une banderole, parmi d'autres, cet appel à passer à l'action : « *Le pape a dit : prenez des risques s'il le faut.* »

Le souverain pontife s'est bien gardé d'être aussi incitatif. Sa visite pastorale dans la grande île tombait en effet entre deux élections, celle du président de la République, et celle de l'assemblée populaire, que l'Alliance démocratique a décidé de boycotter. Aussi a-t-il veillé à ce que ni ses propos, ni ses gestes ne puissent être exploités par quelque faction politique que ce soit. Certains, à cet égard, ont regretté que, dans son allocution de bienvenue, M. Didier Ratsiraka, le chef de l'Etat malgache, ait cru bon d'apostropher, en termes très vifs, les partis d'opposition, prenant ainsi Jean-Paul II à témoin de querelles intestines qui ne le concernaient pas directement.

Les dirigeants de l'Alliance démocratique, ainsi que M. Monja Jaona, le vieux chef nationaliste, qui avaient demandé audience au souverain pontife, ont finalement été reçus, dimanche 30 avril, par le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat. Celui-ci, selon M. Joachim Navarro, porte-parole du Vatican, a exprimé, au nom du pape, son vœu que « *le peuple malgache puisse jouir du progrès moral et matériel qu'il mérite, spécialement en ce qui concerne sa jeunesse, dans un climat de concorde qui évite le recours à toute forme de violence* ».

La classe politique au grand complet s'était donné rendez-vous le matin même, sur le stade d'Analamahitsy, à Tananavire, pour assister, au milieu de plus de trois cent mille fidèles, à la cérémonie de béatification de Victoire Rasoamanarivo, une laïque qui, à la fin du siècle dernier, lors des persécutions contre les catholiques, avait maintenu vivante la flamme de la foi dans la Grande Ile.

Le fléau de la drogue

Les différents interlocuteurs du souverain pontife auront su, avec courage et lucidité, lui décrire tous les maux dont souffre la société malgache, une société à la dérive, à la recherche de points de repère, la crise économique ayant distendu les liens traditionnels de solidarité et provoqué une chute de la moralité publique. « *Puissent les responsables politiques réagir à tout ce qui mine le courage de travailler et l'honnêteté, la sécurité et la paix, le sens du bien commun et l'éthique du service, le progrès social et l'unité sociale* », a souhaité le pape.

Devant le corps diplomatique, Jean-Paul II a évoqué le fléau de la drogue. « *Une véritable mobilisation s'impose de la part des éducateurs assurément, mais aussi de la part des dirigeants*, a-t-il dit. *On ne peut pas accepter les trafics de mort. Les réprimer est sans doute indispensable, mais il faudrait voir plus loin, empêcher des productions si nuisibles, aider les cultivateurs — qui en tirent leur revenu — à la reconversion, qui leur épargnera la misère.* »

Ce sont les jeunes de moins de vingt ans, majoritaires dans le pays comme au sein de l'Eglise locale, qui, au stade d'Alarobia, ont exposé leurs sentiments, voire leurs frustrations, avec le plus de franchise, devant Jean-Paul II : « *Des réformes s'amorcent dans l'enseignement, dans le commerce, dans l'économie, timides, certes, mais quand même palpables* », ont-ils reconnu. Il n'empêche que la situation à Madagascar est « *peu brillante* ».

Les jeunes ruraux sont obligés de suspendre leurs études pour des causes financières. Beaucoup de jeunes urbains, au contraire, perdent leur temps à l'université, passant d'une filière à l'autre au fil des années. Il leur faut chômer de deux à cinq ans, ou même davantage, avant de trouver un emploi. « *On assiste alors*, ont-ils raconté au souverain pontife, *à une recrudescence de toutes sortes d'écarts sociaux : avortement, vandalisme, délinquance juvénile, drogue.* »

Jean-Paul II a invité ses différents auditoires à ne céder ni à la démission, ni à la peur. « *Quelles que soient vos difficultés, vous devez être intransigeants pour la défense du droit et de la justice*, a-t-il lancé aux jeunes. *Refusez la violence, refusez le mépris, refusez le mensonge ou la malhonnêteté.* » Mais le pape n'avait évidemment pas de recettes à leur proposer. « *Je ne peux pas vous apporter de solutions pratiques. L'Eglise n'a pas cette compétence* », a-t-il souligné.

Avant d'achever sa visite dans la Grande Ile, le pape a adressé un message aux détenus, « *à ceux que j'aurais bien aimé voir* ». Il a spécialement mentionné ceux dont « *la détention est sans doute très douloureuse* », en particulier « *les femmes qui ont des enfants, et les adolescents* ».

JACQUES DE BARRIN.

DÉFENSE

Une première mondiale

M. Chevènement se fait présenter un hélicoptère à commandes de vol électriques

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, s'est fait présenter, mardi 2 mai, à Marignane (Bouches-du-Rhône), le premier hélicoptère au monde à voler avec des commandes de vol électriques, au lieu de la classique commande mécanique. Il s'agit d'un prototype Dauphin de la société Aérospatiale, dont le premier vol remonte, en réalité, au 6 avril dernier pour un marché de l'Etat français qui lui a été notifié en mai 1985. Cette nouveauté technologique sera appliquée à l'hélicoptère européen NH-90 pour le transport logistique et la lutte anti-sous-marine. De leur côté, les Américains envisagent ce concept pour leur projet d'un hélicoptère d'attaque, le LHX.

Des avions de combat disposent déjà des commandes de vol électriques. Dans le cas de l'hélicoptère, il s'agit de remplacer la timonerie mécanique (qui relie les commandes du pilote aux servocommandes actionnant les rotors principal et arrière) par un système constitué de calculateurs et de transmissions électriques élaborant les ordres du pilote à destination des servocommandes.

Selon l'Aérospatiale, l'intérêt des commandes de vol électriques est multiple : l'hélicoptère devient plus stable dans des configurations de vol difficiles ou complexes, la charge de travail du pilote en est allégée et la précision du vol est très largement améliorée.

Les premières études ont commencé en 1981 à l'Aérospatiale, et c'est en mai 1985 que le contrat a été notifié par l'Etat, à partir d'un hélicoptère expérimental Dauphin. A ce jour, aucun hélicoptère, civil ou militaire, produit en série dans le monde, n'est équipé d'un tel système. Le constructeur français prévoit d'évaluer jusqu'à la fin de 1990 ces commandes de vol électriques sur le Dauphin.

A Marignane, où se trouvent les usines de la division « hélicoptères » de l'Aérospatiale, M. Chevènement s'est fait également présenter le nouveau rotor à cinq pales monté sur un autre hélicoptère Dauphin. Grâce à cette nouvelle installation motrice, l'hélicoptère Dauphin pourra atteindre des vitesses élevées, de l'ordre de 370 kilomètres à l'heure, quand un Dauphin actuel, pour des missions de transport (une douzaine de passagers), de lutte anti-sous-marine et de sauvetage atteint 290 kilomètres à l'heure en vitesse maximale.

Programme financé par la direction générale de l'aviation civile, le ministère de la défense et le constructeur, le Dauphin à grande vitesse (DGV) a pu être conçu, tant pour la machine elle-même que pour son nouveau rotor, grâce à un affinement aérodynamique de la cabine, qui réduit la traînée, et à l'usage de matériaux composites.

SCIENCES

La navette Atlantis pourrait être lancée le 4 mai

Le lancement de la navette spatiale américaine Atlantis, qui avait été annulé vendredi dernier, trente et une secondes seulement avant la mise à feu des moteurs, a été fixé au jeudi 4 mai à 19 h 48 (heure française). D'ici là, les techniciens devront avoir procédé au remplacement des pièces défectueuses et avoir compris ce qui s'est réellement passé. En effet, les caméras vidéo de la tour de lancement avaient détecté, vendredi, une minuscule fuite dans l'une des conduites alimentant les moteurs en hydrogène tandis que les ordinateurs enregistraient une intensité de courant anormale dans le circuit électrique de l'une des trois turbopompes de l'engin.

Bien que les équipes du Centre spatial Kennedy aient déjà effectué un travail remarquable de remise en état de l'engin, certains spécialistes estiment que la date du 4 mai prévue pour le lancement sera difficile à tenir. Quoi qu'il en soit, la NASA a jusqu'au 28 mai pour résoudre ces problèmes. Au-delà, il faudra attendre deux ans pour que la conjonction Terre-Vénus soit à nouveau favorable au lancement de la sonde Magellan. Une situation d'autant plus délicate que le calendrier de la navette américaine est très chargé cette année, au point que deux missions pour le Pentagone ont dû être décalées de plusieurs semaines.

● **Précision.** — Le Centre d'information des Nations Unies à Paris nous écrit à la suite de l'article d'Henri Tincq « *Islam et libertés* » (le *Monde* daté 19-20 mars) pour nous prier d'apporter les précisions suivantes : « La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée par un vote de l'Assemblée générale et comme toute Déclaration n'est pas soumise à la signature puis à l'adoption ou à la ratification des Etats. En 1948, les Etats musulmans suivants, membres des Nations unies, ont voté l'adoption de cette Déclaration : l'Egypte, l'Iran, l'Irak, le Liban, le Pakistan, la Syrie, la Turquie et l'Afghanistan ; l'Arabie saoudite s'est abstenue ; le Yémen était absent. »

ENVIRONNEMENT

« Barrage »

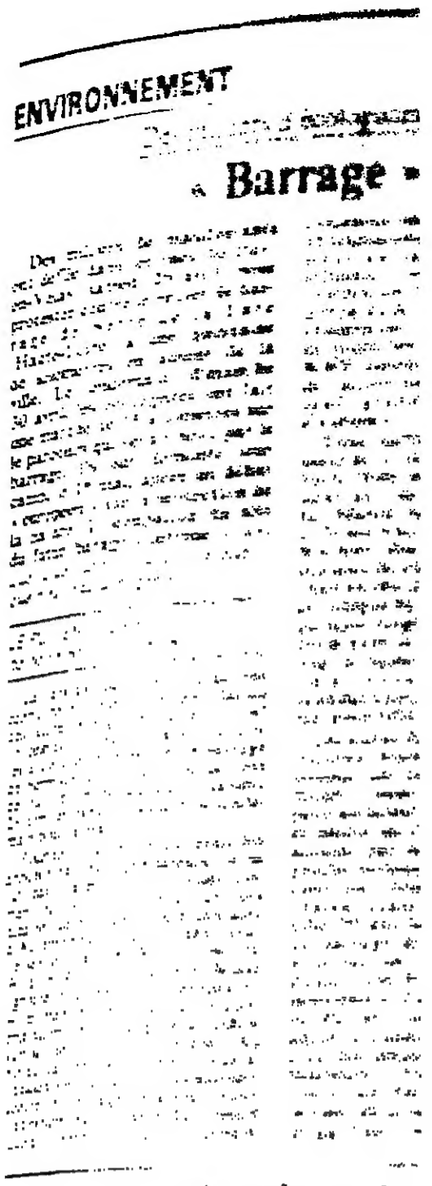

MÉDECINE

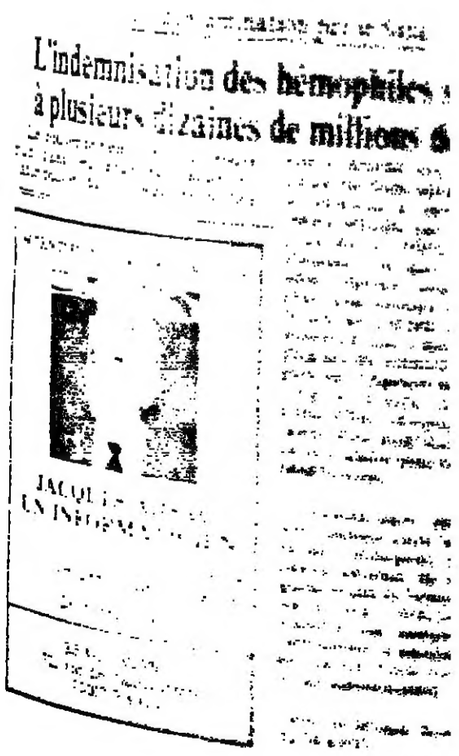

ÉDUCATION

● ***Le Monde* et France-Culture.** — France-Culture diffusera dans « Espace éducation », de 11 heures à 11 h 20, deux émissions de Michèle Chouchan, en liaison avec le colloque sur le financement de l'enseignement supérieur organisé par *le Monde*.

Mercredi 3 mai : reportage à l'université d'Amiens.

Jeudi 4 mai : table ronde sur les programmes européens.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

ENVIRONNEMENT

Des milliers d'écologistes ont manifesté au Puy-en-Velay

« Barrage » au « barrage »

Des milliers de manifestants ont défilé dans les rues du Puy-en-Velay, samedi 29 avril, pour protester contre le projet de barrage de Serre-de-la-Fare (Haute-Loire) à une quinzaine de kilomètres en amont de la ville. Le lendemain, dimanche 30 avril, les écologistes ont fait une marche de 15 kilomètres sur le parcours qui serait noyé par le barrage. Ils ont démonté leur camp, le 1er mai, après un débat « européen » sur la protection de la nature. L'occupation du site du futur barrage continue *« tant que la déclaration d'utilité publique n'est pas abrogée »*.

LE PUY-EN-VELAY
de notre envoyé spécial

La capitale du Velay n'avait pas connu pareil rassemblement depuis des lustres. Malgré le vent et le froid (5 degrés) la manifestation de protestation contre le projet de barrage de Serre-de-la-Fare a mobilisé près de huit mille personnes le samedi 29 avril et presque autant le lendemain pour la marche.

Pourtant, malgré ce qui avait été annoncé par les organisateurs, ce ne fut pas vraiment un « rassemblement européen ». Hormis quelques dizaines de Suisses et une centaine d'Allemands – mobilisés pour l'essentiel par le WWF (World Wildlife Rund) et Robin Wood (groupe dissident de Greenpeace) – les manifestants du Puy étaient originaires de l'Hexagone et même surtout de la région proche. Au noyau dur de SOS Loire vivante, l'association qui se bat localement contre le barrage, étaient venus s'adjoindre les militants du Comité Loire vivante qui luttent contre l'ensemble des projets de l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et des ses affluents), ceux de la FRAPNA (Fédération Rhônes-Alpes de protection de la nature), de la FFSPN (Fédération française des sociétés de protection de la nature) et du WWF coordonnateur international de l'action menée pour sauver *« le seul grand fleuve sauvage d'Europe »*.

Trois partis politiques se sont associés à la manifestation. Les Verts, bien sûr, dont le candidat local aux dernières municipales, M. Martin Arnould, avait obtenu 22 % des voix aux Puy. M. Antoine Wechter, drapé dans son écharpe tricolore de conseiller régional marchait en tête du cortège, au côté de sa collègue M. André Buchmann. A quelques rangs derrière, suivait, anonyme dans la foule, M. Alain Krivine, le leader de la Ligue communiste révolutionnaire dont le candidat local, M. Raymond Vacheron, avait frôlé les 5 %.

Les autres élus porteurs d'écharpe tricolore étaient tous socialistes, comme les maires de Costaros, Espaly, Cussac et Sainte-Florine. Le parti socialiste aurait-il viré de bord et décidé de s'opposer à un projet soutenu par les gouvernements de gauche successifs ? *« Nous sommes dans une situation particulière »*, s'excuse Laurent Casanova, le candidat PS aux dernières municipales. *Le barrage de Serre-de-la-Fare n'est pas un bon projet pour la Haute-Loire. Nous sommes pour un moratoire.»* Le secrétaire fédéral du PS, M. Louis Valentin, maire adjoint à Chadrac, reconnaît qu'il y a eu des désaccords au sein de la fédération. *« Nous ne sommes pas contre un barrage à Serre-de-la-Fare*, dit-il, *mais contre le projet tel qu'il est conçue. Nous sommes pour des petits barrages écrêteurs de crues »*. Même le maire d'Espaly, M. Auguste Dumas, le seul élu qui ait accepté d'héberger les écologistes sur le territoire de sa commune, ne s'oppose pas au principe d'un barrage. *« Je suis pour un ouvrage à pertuis ouvert*, précise-t-il, *car cela permet un écoulement des eaux plus lent. »*

La protestation écologique serait-elle récupérée ? Les manifestants du 29 avril ne s'en offusquent pas. Que des militants trotskistes ou des élus socialistes se rallient à leur bannière verte, ils ne peuvent que s'en réjouir. Contre un projet funeste, susceptible d'engloutir 14 kilomètres de gorges sauvages, tous les alliés sont les bienvenus, qu'il s'agisse de protecteur du saumon, du prince Philip d'Edimbourg (président du WWF), de la CFDT, de Mouna ou du Comité de sauvegarde de la vallée de Chambonchard – un autre barrage prévu par l'EPALA sur l'Allier. Le dieu de l'écologie reconnaîtra les siens.

Tous veulent faire *« barrage au barrage »* et brandissent leurs pancartes en forme de poissons en criant *« Le béton c'est foutu. Les poissons sont dans la rue ! »* ou *« La Loire coulera, pas le béton. »* Tous veulent M. Jean Royer, président de l'EPALA, aux gémonies ainsi que Jacques Barrot, son « complice » de Haute-Loire. Tous se félicitent que le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, ait confirmé la *« suspension des travaux »*, mais demandent au premier ministre d'annuler la Déclaration d'utilité publique, c'est-à-dire d'abandonner définitivement le projet, *« comme Mitterrand avait abandonné le Larzac et Plogoff en 1981 »*.

ROGER CANS.

La marche dans le vent

LE PUY-EN-VELAY
de notre envoyé spécial

Seul le ciel résolument hostile avec ses coups de vent glacé a empêché la marche des Verts de renouer avec les grandes fêtes écologiques des années 70. Tous les ingrédients pourtant y étaient. D'abord, plusieurs milliers de militants accourus pour sauver des bétonneurs un espace naturellement voué aux moutons, aux truites et aux saumons. Emmitouflés dans leurs doudounes et leurs parkas des mauvais jours, les adversaires du barrage se mettent en branle avec le sentiment d'une mission à accomplir : non, la technocratie inhumaine ne l'emportera pas sur la volonté de tout un peuple « vert » qui se mobilise pour les causes dites perdues.

On commence par un arrêt symbolique devant ce qui deviendrait le *« mur de béton de la honte et de la mort »*, car il engloutirait *« un village, plusieurs familles de paysans, 130 espèces d'oiseaux, 330 espèces de plantes et 500 hectares de forêt »*.

Le soleil a beau percer, la bise pince les doigts et freine les banderoles déployées. La troupe s'étire bientôt sur plusieurs kilomètres, n'ayant plus ni leader, ni mot d'ordre. Les couples s'égaillent dans les prairies et les bois de pins quand vient l'heure du pique-nique. Un femme, accroupie sur un talus, allaite tranquillement son bébé. La marche est trop longue pour que tous suivent au même rythme.

Là-bas, dans la prairie, à Colempce – le hameau qui serait noyé sous les eaux, – les marchands de merguez et de papier recyclé ont déployé leurs stands. S'il ne faisait pas si froid, ce serait la fête, comme la veille sous le chapiteau à Espaly. Mais la convivialité, impérieuse chez les écolos, reste entravée par la brise des hauts plateaux du Velay, comme un rappel des rigueurs endurées depuis le mois de février par les occupants du site de Serre-de-la-Fare. Faute de s'abandonner librement à la nature quelque peu revêche, ils se consolent à l'idée d'être à la pointe d'un combat qu'eux seuls peuvent mener. Les autres – élus, alliés et ralliés – sont rentrés chez eux. Seuls restent les écolos, les vrais.

R.C.

POLICE

Un ministre face aux revendications policières

M. Joxe entre le silence et la confidence

M. Joxe aime s'activer là où personne ne l'attend. Chahuté lors du meeting de la FASP (Fédération autonome des syndicats de police) à Saint-Ouen (*le Monde* du 27 avril), souvent critiqué pour son mutisme et son apparente passivité alors que monte la grogne de ses troupes et que restent pendants les problèmes, le ministre de l'intérieur fait mine de ne pas se départir de son calme. Alors que la police manifestait son mécontentement, il s'est rendu en Egypte, où il a visité l'université Al Azhar. Puis à La Réunion le 1er mai, en compagnie de M. Michel Rocard, l'élu de Saône-et-Loire qu'il est, a reçu le pape venu célébrer le frère Scubilion, missionnaire Bourguignon parti, au XVIIIe siècle dans l'océan Indien.

« Je suis tenace, pas impatient » précise M. Joxe, suggérant que, s'il ne dit pas, aujourd'hui grand'chose des mouvements qui agitent la police, il n'en pense et n'en travaille pas moins. Ces mois de silence, il assure ne pas les avoir uniquement consacrés à la Corse ou à M. Jacques Chirac qu'il a affronté lors de la dernière campagne municipale. Une réflexion *« globale »* a été amorcée sur la sécurité, M. Pierre Joxe aime les grands desseins. On le croyait en panne d'idées ; c'est, dit-il, une erreur : dans moins d'un mois, il dira publiquement le fruit de sa réflexion.

Mais avant cette échéance, il préfère encore une fois se taire. Ou, plutôt, ne laisser filtrer que quelques bribes soigneusement contrôlées. Ainsi de cette *« enveloppe sécurité »*, qui, de la même manière que *« l'enveloppe recherche »* bien connue de cet ancien de la Cour des comptes, ferait l'addition de toutes les dépenses consacrées, dans les différents ministères, directement ou indirectement, à la sécurité, du ministère de l'intérieur (la police) à celui de la défense (les gendarmes), du ministère des transports (la sécurité routière) à celui des finances (les douanes). Ce serait le seul moyen d'avoir, pour la première fois, une évolution correcte des dépenses engagées en ce domaine et donc, à terme, de pouvoir faire des choix budgétaires, les rationaliser et de projeter les futurs besoins.

L'Europe mobilise également le ministre de l'intérieur. Participant à de nombreuses rencontres avec ses homologues des Douze, M. Joxe se dit soucieux des problèmes de coordination qu'il entrevoit, même s'il paraît moins préoccupé par ceux-ci qu'il ne l'est par l'éternel et délicat problème des rapports entre la police et la gendarmerie, dont les compétences respectives exigent une stricte définition difficile à formuler et, vraisemblablement, encore plus difficile à mettre en œuvre.

Pour en savoir plus, il faudra attendre un mois. En attendant, que l'on ne compte pas sur le ministre de l'intérieur pour commenter l'actualité à chaud. Les humeurs syndicales ? *« Elles sont normales, mais j'ai rencontré les syndicats et je n'ai pas l'impression d'être en désaccord avec les réformes structurelles qu'ils demandent. Je crois simplement qu'il faut un débat nationale sur le sujet, un débat public. Le contexte s'y prête. Nous ne sommes plus dans cette période de 1983 où la sécurité n'était qu'un enjeu électoral. Le plan pluriannuel que les syndicats demandent s'étalera nécessairement sur une période longue, avec des définitions d'étapes et d'objectifs qui supposent un débat public. Il faudra savoir se projeter sur dix ans. »*

Et les « sous » que les syndicats, avec insistance réclament ? M. Joxe renouvelle ses silences.

Pour se rendre à la Réunion, il avait rejoint en Afrique M. Rocard qui s'y trouvait en voyage officiel. Les deux hommes ont ensuite voyagé ensemble : une occasion de se parler en tête-à-tête, chose qui, paraît-il, ne leur arrive pas souvent.

GEORGES MARION.

● **Arrestation d'un membre présumé de l'ETA-militaire.** – Miguel Yzpura-Garcia, membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA-militaire, arrêté le vendredi 28 avril à Toulouse, a été placé sous écrou extraditionnel.

Le ministre de l'intérieur ferme les casinos de Menton et de Plombières

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a signé le 30 avril des arrêtés de fermeture des casinos de Menton (Alpes-Maritimes) et de Plombières-les-Bains (Vosges). L'autorisation d'exploitation de salles de jeux dans ces deux établissements expirait le 30 avril. C'est, selon l'arrêté concernant le Casino du soleil à Menton *« une absence de transparence financière »* qui a motivé la décision ministérielle. Il faut entendre par là que les autorités administratives ont des doutes sur l'identité des propriétaires réels du casino. En outre, son PDG, M. Romano Fredoz, de nationalité italienne et son caissier, M. Jacques Charazac, ont été inculpés d'escroquerie à la fin du mois de mars et écroués. Le 10 février 1987, peu après l'arrivés de M. Fredoz, l'établissement avait subi d'importants dégâts causés par un engin explosif.

Le casino de Plombières dont l'activité est saisonnière, – mai à septembre, – bénéficiait, lui, d'une autorisation d'exploitation de jeux renouvelée le 1er mai 1988 par le prédécesseur de M. Joxe place Beauvau, M. Charles Pasqua, mais limitée à un an sous conditions de la nomination d'un « professionnel » au comité de direction des jeux et d'une mise en conformité des locaux avec la réglementation. Le ministre *actuel constate que, au bout d'un an*, ces deux obligations n'ont pas été remplies.

JUSTICE

Mort de Henri Pascal, « le petit juge »

Henri Pascal, celui qu'on avait surnommé *« le petit juge »*, à l'occasion de l'affaire de Bruay-en-Artois en 1972, est mort samedi 29 avril d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-huit ans.

En 1987, il avait pris sa retraite de magistrat avec le grade de conseiller à la cour d'appel de Douai, et il y a un an, le 3 mais 1988, il avait prêté le serment d'avocat après sa décision de s'inscrire au barreau de Béthune (Nord).

Né le 25 septembre 1920 à Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône) Henri Pascal était entré dans la magistrature en 1951 à la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Nommé à Béthune en décembre 1956, il y devient juge d'instruction en avril.

En plus de l'affaire de Bruay-en-Artois, concernant le meurtre de Brigitte Dewère, seize ans, il faut aussi chargé d'un autre dossier qui connut de grands échos : la catastrophe de Liévin qui avait cause la mort, en 1974, de quarante-deux mineurs. Dans les deux cas, les méthodes originales de Henri Pascal devaient entraîner deux décisions de dessaisissement.

« Une certaine idée de la justice »

En a-t-il déchaîné des passions, Henri Pascal, alors premier juge d'instruction à Béthune (Pas-de-Calais), en faisant emprisonner, le 15 avril 1972, un notaire de Bruay-en-Artois, Me Pierre Leroy, accusé du meurtre de Brigitte Dewère, une adolescente âgée de seize ans, une enfant des corons, retrouvée étranglée dans un terrain vague !

Mai 68 était encore vivace et la France entière fit plus que se passionner pour cette affaire criminelle hors série et jamais élucidée : elle se déchire dans un déluge d'incantations socio-politiques, *« justice prolétarienne »* – avec Jean-Paul Sartre en première ligne – contre *« justice de classe »*.

Vite surnommé « le petit juge », moins en raison de sa courte et ronde silhouette que de son opposition frontale avec le monde des notables, avec le patronat des houillères du Nord, dont Me Leroy était le notaire, Henri Pascal crut-il voir là *« l'affaire de sa vie »*, lui qui n'avait eu jusqu'ici, la cinquantaine atteinte, qu'une modeste carrière, loin de son Midi natal ?

Toujours est-il qu'il multiplie peut-être plus les conférences de presse que les investigations – il passait bien, c'est vrai, la rampe médiatique, avec son accent méridional, son visage poupin, ses grosses lunettes, et ses discours sur *« la recherche de la vérité »*. Et ces investigations elles-mêmes, uniquement orientées contre Me Leroy et sa future épouse, Mme Monique Béghin-Mayeur, n'avaient pas la rigueur voulue. A preuve : Henri Pascal fut dessaisi de ce dossier dès le 20 juillet 1972 – comme lui fut retiré, trois ans plus tard, le dossier de la catastrophe minière de Liévin (quarante-deux morts en décembre 1974) – et les époux Leroy bénéficièrent d'un non-lieu définitif le 30 octobre 1974. *« J'ai été le premier magistrat à être dessaisi en France »*, rappelait-il volontiers à l'occasion d'autres affaires, un peu comme on arbore une décoration...

Mais, au-delà de sa faconde, voire de certaines rodomontades, au-delà de méthodes d'instruction parfois contestables et qui ont tout de même été préjudiciables dans l'affaire de Bruay-en-Artois, Henri Pascal a œuvré avec sincérité pour une plus grande *« transparence de la justice »*. Pour cela, il lui a évidemment fallu prendre quelques libertés avec le secret de l'instruction – pour l'avoir violé au détriment de Me Leroy, il a été condamné à 2 000 F d'amende avec sursis en juin 1978 : mais cela lui paraissait moins grave *« pour la dignité des magistrats »* que de laisser, par l'entremise de la presse, *« courir les bruits les plus faux »*. Et puis, d'autres ont agi de même après lui...

Très fier d'avoir été parmi les premiers à adhérer au Syndicat de la magistrature – il avait la carte n° 7 –, Henri Pascal, qui avait réendossé en mai 1988 une robe d'avocat (quittée en 1951) au barreau de Béthune, après sa retraite de la magistrature en janvier 1987, avait persisté dans ses idées de « transparence » et signé deux livres, Une certaine idée de la justice et *Mon combat continue*.

MICHEL CASTAING.

FAITS DIVERS

Après deux inculpations

La police cherche à identifier toutes les victimes du piratage informatique découvert à Limoges

LIMOGES
de notre correspondant

Le service régional de police judiciaire de Limoges, chargé de l'affaire de piratage informatique qui, du Limousin, mène vers Rennes et Metz (*le Monde* du 28 avril), a lancé un appel à témoins. Les enquêteurs sont convaincus que de nombreux systèmes informatiques ont été violés, mais que les victimes du piratage ne s'en sont pas rendu compte ou répugnent à le faire savoir.

Il s'agit maintenant pour le juge d'instruction, M. Pierre Lafontaine, de remonter la filière. Les deux informaticiens inculpés, Eric Dinger et Eric Feuillant, qui, apparemment, ne se connaissaient pas et sont devenus complices par l'intermédiaire du minitel, pourraient être les éléments d'une sorte de nébuleuse d'une soixantaine de « pirates » en France, qui s'échangeraient des informations sur la façon de pénétrer, par effraction de code, les systèmes les mieux verrouillés. Par simple passion du jeu et des mécanismes informatiques ? Les enquêteurs n'en sont pas convaincus. Les deux inculpés ont déjà, semble-t-il, revendus les jeux télématiques qu'ils avaient piratés à une société californienne. Et cette délinquance pourrait bien s'apparenter à l'espionnage industriel le plus classique.

GEORGES CHATAIN.

Dans l'Indre

Un instituteur est grièvement blessé par le père d'une élève

Clovis Marien, qui avait agressé, le samedi 29 avril, un instituteur de l'école primaire Paul-Langevin de Déols (Indre), a été inculpé lundi de coups et blessures volontaires, et écroué à la prison de Châtearoux. Sa victime, Jean-Louis Campos, professeur de musique de quarante-cinq ans, est hospitalisé à Limoges dans un coma profond.

Clovis Marien, cinquante-quatre ans, considéré comme le « patriarche » d'un camp de nomades installé dans la commune depuis maintenant dix ans, s'était rendu samedi 29 avril à l'école et avait porté deux coups à Jean-Louis Campos, qui s'effondra et dont la tête heurta violemment le sol. Il lui reprochait de brutaliser sa fille Christelle, âgée de quatorze ans, et ses deux petits-enfants. Tous trois se seraient plaints d'avoir été frappés par l'instituteur.

Les délégués des parents d'élèves et les enseignants des écoles de Déols ont affirmé leur soutien à l'enseignant dans un communiqué rendu public dimanche 30 avril. Selon eux, Jean-Louis Campos, qui était chargé d'enseigner la musique dans trois écoles de la région, était l'un des responsables *« les plus ouverts au contact avec les familles »*. *« L'agression n'a pas de commune mesure avec un quelconque grief pouvant être reproché au maître »*, ajoute le communiqué qui précise que *« le coup brutal qui laisse un enseignant entre la vie et la mort est une agression délibérée au mépris du contact journellement offert »*.

● **Deux détenus délogés des toits de la prison de Fresnes.** – Deux détenus de la prison de Fresnes, Lionel Cardon et Abdelhi Dahnoun, qui étaient montés lundi 1er mai sur les toits de l'établissement, en ont été délogés au bout de cinq heures par des policiers du RAID (Recherche, action, intervention, dissuasion).

Lionel Cardon avait été condamné deux fois à la réclusion criminelle à perpétuité : d'abord par la Cour d'assises de la Gironde pour le meurtre des époux Aran, un couple de médecins bordelais, ensuite par celle de Paris pour le meurtre d'un policier, suivi d'une prise d'otages dans le cabinet de Me Nicole Dreyfus.

MÉDECINE

La contamination par le Sida

L'indemnisation des hémophiles s'élèvera à plusieurs dizaines de millions de francs

Le gouvernement vient de rendre publiques les grandes lignes de l'attribution du *« fonds de solidarité »* destiné aux hémophiles victimes du Sida après contamination *accidentelle à partir des médicaments* infectés par le virus (ils sont plus de 12 000). Chacun des malades (ou des familles concernées) devrait prochainement toucher une somme comprise entre 50 000 et 150 000 F. Ce fonds de solidarité, qui s'élèvera à plusieurs dizaines de millions de francs, sera géré par l'Agence nationale de lutte contre le sida. Les hémophiles aujourd'hui séropositifs qui pourraient être ultérieurement victimes de la maladie pourront aussi en être bénéficiaires.

D'autre part, des négociations sont menées entre le gouvernement et les compagnies d'assurances du centre national de transfusion sanguine et des différents centres régionaux pour préciser de quelle manière ces compagnies pourront rapidement s'associer au geste de solidarité vis-à-vis des malades « accidentellement » contaminés.

(Voir *le Monde* Sciences-Médecine du 26 avril).

SCIENTIFIQUES & CROYANTS 1

JACQUES ARSAC
UN INFORMATICIEN

... il y a quelque chose en dehors de la science.

128 pages - 78 FF

BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères
75007 PARIS

Régions

LA BORIE, BARRAGE CONTESTÉ

Les descendants des camisards au secours des Verts

UNE fois encore le pays cévénol est en ébullition. Maires en tête, les habitants des hautes terres manifestent sur le Pérou, la grand-place de Montpellier, et vont porter des pétitions à la préfecture. Pendant ce temps, Jean Périgaud, un ingénieur du génie rural expédié par le ministère de l'agriculture, mène l'enquête. Le problème que doit résoudre cet expert est ardu : comment permettre aux cultivateurs gardois de se convertir grâce à l'irrigation sans noyer une vallée historique qui est aussi un joyau naturel ? Le dossier porte un nom qui déchaîne les passions : le barrage de la Borie. Si l'affaire est explosive, c'est qu'elle met en jeu des intérêts opposés et tous parfaitement défendables.

Vieilles histoires. Il y a déjà trente-cinq ans que l'on rêve de transformer les plaines viticoles du Languedoc en Californie française. Ce grand dessein est incarné par la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc. Objectif : amener l'eau du Rhône et maîtriser les torrents cévenols pour irriguer les basses terres. Il s'agissait jadis de faire reculer enfin le spectre historique des crises de surproduction de « gros rouge ». Il s'agit aujourd'hui, en outre, de donner à la région l'atout de l'irrigation face à l'irruption des primeuristes espagnols sur le marché commun. Avec, en prime, la suppression des crues et la fourniture d'eau potable en abondance.

Si l'enjeu est considérable, les résultats ont été jusqu'ici modestes. Sur les 200 000 hectares que le canal du Bas-Rhône devait irriguer, 30 000 le sont effectivement. D'où le projet de compléter le dispositif par la construction de quatre ou cinq barrages sur les gardons dévalant des Cévennes. Un seul a été réalisé. Voici le deuxième : celui de la Borie, qui doit, derrière un mur de béton de 46 mètres de haut et de 210 mètres de long, retenir 23 millions de mètres cubes d'eau. De quoi étancher la soif de toute la Gardonnenque, le terroir s'étendant entre Nîmes et Alès. On parle déjà d'immenses champs de maïs, d'oléagineux, de cultures sous serre, de production de semences...

Face à ces songes de fertilité, voici la réalité. Le barrage va noyer sur 8 kilomètres une vallée sauvage, touffue, au fond de

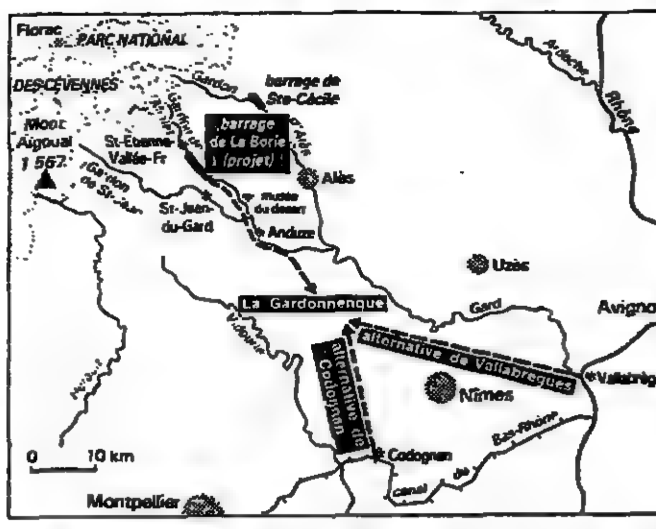

laquelle, sur le Gardon d'une limpidité de cristal, on peut apercevoir des colonies de castors et des cincles plongeurs, oiseaux rares. Petit joyau écologique fréquenté par les connaisseurs à la belle saison. Gisement touristique d'avenir comme il en reste peu. Le vallon de Mialet où, il y a trois siècles, les camisards résistaient aux dragons du Roi-Soleil est aussi un lieu d'émotion sacré pour la diaspora huguenote. Elle revient tous les premiers dimanches de septembre se recueillir au Musée du Désert situé en aval.

Alors, la nature et la culture doivent-elles être sacrifiées sur l'autel de l'agriculture industrielle ? Les Cévenols du nord vont-ils payer pour les Gardois du sud ? Le barrage de la Borie prend les allures d'une dernière dragonnade.

L'argent est là

La controverse, longtemps demeurée théorique faute d'argent, a pris un tour aigu depuis que le financement a été trouvé : 220 millions de francs apportés à 37,4 % par l'Etat, 30 % par le Gard, 15 % par la CEE, 10 % par la région et 7,6 % par l'agence de l'eau. Le projet, ficelé par les services agricoles, appuyé par le conseil général du Gard, accepté par le gouvernement, mis à l'enquête publique en juillet 1985 et repoussé par 85 % des avis exprimés, a été déclaré d'utilité publique l'année suivante. Depuis, recours juridiques et batailles en coulisse se poursuivent.

Les protecteurs de la nature se sont crus définitivement battus lorsqu'en décembre 1988 Brice Lalonde en visite à Saint-Jean-du-Gard, non loin du futur barrage, leur a expliqué que les jeux étaient faits. Mais la puissante HSP — la haute société protestante, — qui était restée jusque-là fort prudente, s'est mise en mouvement. Elle est intervenue directement auprès de ses amis du gouvernement : Catherine Trautmann puis Michel Rocard lui-même. En mars 1989, à la surprise générale, on apprenait qu'une sorte d'audit était demandé par le ministère de l'agriculture à un retraité du génie rural spécialiste d'hydraulique agricole. Espoir aussitôt déçu car l'expert — Jean Périgaud — s'est ouvertement déclaré partisan de l'ouvrage. Il remettra son rapport au gouvernement à la fin de ce mois. Alors, on connaîtra aussi le jugement des magistrats administratifs de Montpellier qui ont à statuer sur la régularité de l'enquête publique.

Entre-temps, les positions se sont durcies. A la faveur des élections municipales, Robert Ruas, ancien maire UDF de Saint-Jean-du-Gard, entrepreneur de travaux publics et suspect de tiédeur envers le barrage, a été balayé par une coalition de socialistes, de centristes et de Verts.

La raison va-t-elle trouver son chemin ? Les solutions de rechange à l'engloutissement désastreux du vallon de Mialet existent. L'une consiste à pomper l'eau dans le canal du Bas-Rhône, l'autre à l'amener directement de Valabrègues, sur les bords du Rhône, par de fortes conduites. Le surcoût serait de quelques dizaines de millions de francs. Le gouvernement et les élus locaux ont là une magnifique occasion de mettre leurs actes en cohérence avec leurs nouvelles professions de foi écologistes. Pour une poignée de millions supplémentaires, il est possible tout à la fois de moderniser l'agriculture gardoise et de sauver un patrimoine historique et naturel sans égal. Chiche !

MARC AMBROISE-RENDU.

ALSACE

Cinérail nouveau

Après la Géode de La Villette et l'Omniverson de La Haye, le Cinérail de Mulhouse, implanté en limite du Musée du chemin de fer, sera la troisième salle de cinéma en Europe à disposer d'un équipement Omnimax. La salle de Mulhouse, une des plus petites au monde (99 spectateurs), présentera jusqu'à la fin de l'année trois films en alternance : *A freedom to move*, film canadien de 24 minutes réalisé pour l'Exposition mondiale de Vancouver (histoire des moyens de locomotion), *Pictures Holland* (14 minutes) et *Hydro* (5 minutes), produit par EDF.

Une soixantaine de films Omnimax sont actuellement disponibles sur le marché mondial. Fréquentation escomptée : 200 000 spectateurs.

En projet : le tournage d'un film de 10 minutes sur le chemin de fer et un long métrage d'une quarantaine de minutes sur l'histoire du chemin de fer en Europe en collaboration avec l'Angleterre, la Suisse, l'Espagne, les Pays-Bas. Ouverture prévue, le 12 mai.

AQUITAINE

De la pub pour l'embauche

Le magasin Le Printemps de Bordeaux a publié, mercredi 12 avril, une page publicitaire peu banale dans les éditions girondines du quotidien *Sud-Ouest*. La direction du grand magasin de la société France-Printemps adresse, avant fermeture de son établissement, le 31 mai, une lettre ouverte « *à tous les employeurs du Bordelais* ». « *Nous désirons*, indique-t-elle, *mettre tout en œuvre pour que ceux de nos employés qui ne veulent pas quitter Bordeaux retrouvent rapidement du travail : nous nous engageons à participer aux charges sociales de nos employés embauchés par des entreprises du Bordelais.* »

La fermeture du Printemps de Bordeaux a été annoncée officiellement au comité central d'établissement de France-Printemps le 26 janvier 1989. La décision s'appuie sur la baisse constante du chiffre d'affaires, sur les pertes croissantes enregistrées depuis 1985 (plus de 3 millions de francs en 1988), ainsi que sur la taille du magasin, jugée trop faible par rapport à ses concurrents du centre-ville. Quatre vingts employés et démonstratrices vont ainsi être licenciés le 31 mai. Une quarantaine de mutations et départs en préretraite seront mis en œuvre.

Le placard publicitaire du 12 avril doit contribuer à procurer un reclassement durable à l'autre moitié du personnel. France-Printemps s'engage à verser une prime correspondant à huit ou dix mois d'exonération des charges sociales aux employeurs qui embaucheront, sous contrat à durée indéterminée, des licenciés du Printemps. Selon Alain Drillaud, directeur du Printemps de Bordeaux, une vingtaine d'employeurs ont déjà répondu favorablement à cette annonce.

Aéroport à l'heure européenne

Dans la perspective de l'ouverture européenne et de l'essor des liaisons aériennes, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac devrait doubler sa capacité d'accueil. La chambre de commerce de Bordeaux, gestionnaire de l'aéroport, a passé un contrat avec la société Aéroports de Paris pour mener les études préparatoires à la construction d'une seconde aérogare.

Paul Andreu, architecte de l'aérogare de Roissy mais aussi de celle d'Osaka et, de surcroît, originaire de Bordeaux, devrait travailler à ce projet. L'extension envisagée, dont on ne connaîtra le calendrier de réalisation qu'en 1990, coûterait environ 250 millions de francs. Elle permettrait à l'aéroport de recevoir quatre millions de passagers, au lieu de deux millions dans les installations actuelles. Bordeaux est reliée à dix villes européennes et souhaite doubler le nombre de ses liaisons.

BRETAGNE

Des manteaux pour les Soviétiques

Pendant trois semaines une délégation d'industriels et de stylistes soviétiques ont examiné à Fougères les collections de la Société C.B. Industrie qui emploie cent quatre-vingts personnes et fabrique sous les marques Cyclone et Blizzand, cent vingt mille manteaux et imperméables par an.

Plusieurs dizaines de modèles — principalement haut de gamme — ont été retenus et seront fabriqués dans les usines de Sverdlosk et de Alma-Ata. Les manteaux et imperméables, adaptés aux rigueurs du climat et semblables aux textiles utilisés en Union soviétique, représenteront 10 % de la production de ces deux usines et seront commercialisés entre 1 000 et 3 500 francs.

HAUTE-NORMANDIE

L'avenir des ruraux

Le Comité économique et social de la région de Haute-Normandie vient de présenter trois hypothèses de réforme des structures administratives dans les zones rurales, qui aboutissent à un processus de regroupement des communes.

Dans le cadre de la procédure d'autosaisine, le CESR s'interrogeait sur les possibilités de revitaliser les zones rurales autour d'une question : « Quel espace rural pour l'an 2000 ? »

Le souhait du comité est de « *faire prendre conscience d'une cruelle réalité à l'heure européenne et proposer des pistes possibles de solution* ».

Ses conclusions auront un écho particulier en Haute-Normandie où le morcellement communal en zone rurale et urbaine est particulièrement important dans les deux départements, Seine-Maritime et Eure. Il y a 1 421 communes pour 1,7 million d'habitants dont 1 255 ont moins de 2 000 habitants.

Le Comité économique et social, dont plusieurs membres sont maires de petites communes, préconise dans un premier temps la multiplication des syndicats intercommunaux ; puis la création de communautés rurales multipolaires.

LIMOUSIN

L'aéronautique à Brive

L'entreprise Deshors (ingénierie, machines spéciales), qui travaille avec l'industrie aéronautique (SNIAS, Dassault Airbus, Boeing) et nucléaire, va regrouper l'ensemble de ses activités à Brive-la-Gaillarde (en Corrèze).

Actuellement, l'entreprise emploie trois cents salariés à Malemort (Corrèze), cent à Brive, cent à Orléans. Son chiffre d'affaires est de 300 millions de francs, dont le quart à l'exportation (dans une trentaine de pays, dont les USA et l'URSS). Réalisatrice notamment des mécanismes d'amarrage de la fusée Ariane, Dassault vient de décrocher avec la SNECMA un très important contrat qui l'oblige à se restructurer et à regrouper l'ensemble de ses activités dans une seule et même unité. Une centaine de créations d'emplois devraient suivre.

Devant ce problème, la firme a mis en compétition les trois communes où elle était implantée. Brive l'a emporté en décidant de consacrer 60 millions de francs pour la construction des 18 000 mètres carrés nécessaires aux nouveaux objectifs de l'entreprise.

Le CHU monte en puissance

Le Centre hospitalier universitaire régional de Limoges va se doter d'un appareil de RMN (résonance magnétique nucléaire), le plus sophistiqué des moyens actuels d'investigation du corps humain. Mise en service prévue fin 1989. Les travaux vont commencer incessamment : coût total : 20 millions de francs.

Parallèlement à cet équipement, le CHU va améliorer sa « productivité » en fédérant en un seul département commun d'imagerie médicale les trois services dotés d'équipement lourd : la radiologie générale (vingt salles, deux scanners, soixante-quatorze collaborateurs), la médecine nucléaire (trente-neuf collaborateurs) et la médecine vasculaire (quatorze collaborateurs).

LORRAINE

Nancy dans la Transat

Dans la transat en double qui vient de partir de Lorient pour rallier Saint-Barthélemy aux Antilles, avant de revenir à son port de départ, un multicoque court sous les couleurs de Nancy:*Athon-le-rebelle*.

A l'origine de cet engagement, l'initiative originale de quelques industriels nancéens désireux de témoigner du dynamisme économique de la cité. Rassemblés au sein de l'association Lorraine-Nancy-Course au large, ils se sont déjà engagés dans la Transat Québec-Saint-Malo en 1988.

Le bateau, barré par de jeunes skippeurs lorrains, appartient au chanteur Francis Lalanne, qui le prête à l'association avec pour seule exigence qu'il porte le nom d'*Athon le-Rebelle*, titre de l'opéra-rock qu'il veut monter.

POITOU-CHARENTES

Mutualiste et mécène

Après la voile, la Mutuelle d'assurance des artisans de France (MAAF) met le cap sur le patrimoine. Elle vient de lancer en Poitou-Charentes, avec le concours de la direction des affaires culturelles, une opération qui permettra de consacrer 100 000 F à la restauration d'un monument historique.

Ce monument sera choisi par le public, qui se rendra dans l'une des expositions ouvertes simultanément jusqu'au 2 juin dans les agences de Poitiers, Saintes, Angoulême et Bressuire.

Cette opération se renouvellera dans six autres régions : l'Auvergne, la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon, le Limousin, les Pays de la Loire et l'Ile-de-France.

POINT DE VUE

Toulouse regarde vers l'Europe

par Dominique Baudis,
maire de Toulouse

Il n'est pas illégitime que le devant de la scène politique soit temporairement occupé par la recherche de la meilleure configuration politique pour assurer le succès de l'opposition aux prochaines élections européennes... à condition de ne pas oublier de répondre à la question de fond : Et l'Europe dans tout cela ?

Maire de la quatrième ville de France, capitale aéronautique et spatiale de l'Europe, transfigurée en moins de vingt ans de ville de province en métropole européenne et trait d'union entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, partie prenante, avec ses universités et son complexe scientifique, des grands programmes technologiques européens, fortement impliquée avec la région Midi-Pyrénées dans les programmes communautaires de développement, il me paraît utile, à partir de l'expérience toulousaine précisément, de rappeler l'importance de l'enjeu.

Les parlementaires européens qui seront élus le 18 juin seront appelés à façonner non seulement l'Europe de demain, celle du grand marché de 1993, dont les traits essentiels sont déjà dessinés, mais également l'Europe de l'an 2000, qui dépend, elle, de la mise en place effective des politiques d'accompagnement du marché unique. Le sentiment des Toulousains, qui vivent de longue date l'aventure européenne mais mesurent aussi l'ampleur des défis à surmonter, est sans ambiguïté : c'est de plus d'Europe que nous avons besoin.

Plus d'Europe, mais d'une Europe à même de tenir ses promesses, une Europe forte pour faire face aux défis économiques, sociaux et internationaux auxquels nous sommes confrontés...

Forte à l'intérieur, c'est-à-dire d'abord réconciliée avec sa jeunesse, en passant résolument d'Erasmus et de Comett à une véritable Communauté éducative européenne ; réconciliée avec ses travailleurs en assurant la dimension sociale du grand marché, car il ne faut pas avoir peur d'une charte européenne des droits sociaux et promouvoir le dialogue social européen ; réconciliée avec les défenseurs de l'environnement à travers une politique ambitieuse désormais autorisée par l'Acte unique européen.

Forte à l'extérieur, non pas protectionniste mais résolue et mieux armée pour défendre le marché unique contre les pratiques déloyales et les atteintes au volet externe de la politique agricole, et aussi à l'écoute solidaire des changements fondamentaux qui s'esquissent en Europe de l'Est.

Une Europe plus forte, c'est encore et surtout l'accès à la dimension monétaire et des institutions mises en mesure de décider de manière encore plus démocratique et efficace, d'où la nécessité de renforcer simultanément le Parlement européen et la Commission en faisant élire par celui-là le président de celle-ci.

Des listes régionales ?

En d'autres termes, l'Europe plus forte, c'est celle qui conduit du grand marché à l'Union européenne, étape vers l'Europe politique et de la sécurité, qui est l'objectif ultime.

D'autant qu'une Europe forte ne signifie pas une France affaiblie, au contraire. La rencontre de 1993 doit être celle d'une France modernisée. Il n'est pas une entreprise, une ville, une région, qui ne s'y prépare fébrilement. Celles-ci doivent y être aidées par l'Etat.

L'Europe lui procure l'occasion — qui ne se représentera pas — et donc l'obligation, de réaliser la modernisation de nos structures. Si aucune ne doit être oubliée, on insistera sur deux des plus rebelles au changement et dont l'*aggiornamento* changerait le visage de la France.

Tout d'abord, l'harmonisation fiscale européenne doit être utilisée hardiment comme un levier pour réaliser enfin une réforme d'ensemble de la totalité du système fiscal français, quitte à demander des délais supplémentaires compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Surtout, la montée des régions dans l'Europe, voulue par leurs habitants, encouragée par la Commission et par le Parlement européens est une donnée incontournable. Nos partenaires de la Communauté ont des structures administratives mieux adaptées que les nôtres à ce nouveau contexte.

Les attributions de nos régions doivent être remembrées, notamment dans les domaines du développement économique et de l'aménagement, de la formation et de l'éducation, de la protection de l'environnement ; leurs moyens et, bien sûr, la fiscalité régionale doivent être ajustés en conséquence dans le cadre de la réforme fiscale d'ensemble.

Les sondages le confirment : les secteurs de l'opinion qui soutiennent le plus la région sont aussi ceux qui se déclarent les plus européens. L'européen et le régional ne doivent pas être dissociés. 1992 est aussi l'année du renouvellement des conseils régionaux : pourquoi ne pas faire l'expérience de les élire sur des listes établies au niveau régional et non plus départemental ? Pourquoi ne pas étendre en 1994 ce mode de scrutin aux élections européennes ?

Le rendez-vous de la France et de l'Europe doit être celui des citoyens.

Un numéro spécial

Les nouvelles finances locales

« *Les investissements, priorité pour l'économie française, sont désormais financés aux mêmes conditions qu'ils soient réalisés par une entreprise ou par une collectivité locale. Par cette réforme, les responsables locaux ont été conduits à devenir de véritables gestionnaires.* »

Ces propos de Pierre Richard, président du directoire du Crédit local de France, introduisent très pertinemment le dernier numéro de la *Revue française de finances publiques* consacré aux finances locales (1).

Comment les nouvelles collectivités locales, dotées de compétences plus larges, peuvent-elles gérer au mieux des ressources de plus en plus importantes provenant soit des impôts, soit des emprunts ? Les réponses de spécialistes mais aussi, c'est important, des hommes de terrain.

(1) 180 pages. 120 F. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris. Tél. : 43-35-01-67.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet ; Georges Chatain ; Bernard Lederer ; Michel Lévêque ; Ginette de Matha ; Monique Raux ; Christian Tual.
Coordination : Jacques-François Simon.

ARTS

Miniatures indiennes au Musée Guimet

L'oiseleur et l'éléphant

Les peintres indiens du seizième siècle avaient le génie du dessin et de la couleur. Démonstration en soixante-dix miniatures à Guimet.

L'empereur Moghol Akbar, qui régna un demi-siècle sur l'Inde, entre 1556 et 1605, fut un monarque presque parfait, en dépit d'un goût excessif de l'expédition et de la conquête. Ayant établi son pouvoir sur l'Inde, du Cachemire au Deccan et de l'Indus au Bengale, il fit construire des capitales et les embellit. Soucieux d'éviter les querelles religieuses, il inventa de fondre hindouisme, islam, judaïsme, christianisme et zoroastrisme en une seule doctrine. Protecteur des arts, il les encouragea si bien qu'il existe un style ou une école d'Akbar, pléiade d'admirables miniaturistes illustrateurs.

Cette floraison est née d'une greffe. En 1549, le père d'Akbar, l'empereur Humayun, avait attaché à sa personne deux peintres persans renommés et les avait entraînés à Kaboul, sa capitale d'alors. Ce qu'il souhaitait advint : Abd us-Samad et Mir Sayyid Ali eurent des élèves musulmans et hindous qui adaptèrent l'exemple séfévide et accomplirent la synthèse de la manière persane et des procédés picturaux traditionnels du Rajasthan et du Malwa. On connaît les noms d'une centaine d'entre eux grâce aux signatures et aux inscriptions qu'ils traçaient en marge de leurs miniatures. Et grâce à quelques portraits et autoportraits, car ces artistes, loin de n'être que les ouvriers d'un grand atelier commun, cultivaient leurs spécialités et leurs singularités, absolument semblables en cela à leurs contemporains du lointain Occident. Le plus célèbre de ces peintres, nommé Khesu Dâs, était, à en croire les images qu'il a laissées de lui, une sorte de Pontormo indien, maigre et boiteux, l'œil coléreux et le geste menaçant.

R.M.N./M. RAVAUX

Tous œuvraient à l'illustration des œuvres littéraires, légendes et épopées, ou à celles des cycles mythiques de l'hindouisme. Ils excellaient dans la peinture de batailles et la représentation des scènes de cour, audiences, rencontres et jugements. En dépit des contraintes du format, leurs compositions sont peuplées de personnages et d'animaux, garnies d'architectures et d'arbres, ornées de natures mortes et de frises. Nul désordre pour autant, ni chaos de lignes et de plans, grâce à la variété et à la vigueur des couleurs. Chaque forme se distingue par une nuance de ton particulière et se découpe fortement, qu'elle soit essentielle à la narration ou accessoire. Il arrive même que l'accessoire l'emporte sur l'essentiel et que l'entrevue de deux princes ne soit que prétexte à figurer toutes sortes de verreries, un cortège d'échansons, un oiseleur au premier plan, des serviteurs qui conversent dans un angle, un paon sur le toit du pavillon, un parc derrière un mur et une ville au-delà.

A l'évidence, ces miniaturistes se voulaient les chroniqueurs de leur époque et n'avaient d'autre esthétique qu'un réalisme exhaustif. Certains ont poussé cet amour du vrai jusqu'à se faire les auxiliaires minutieux de la botanique et de la zoologie. Miskina, Chitarman et Mansur étudièrent les papillons, les éléphants et les oiseaux avec autant de méthode qu'un Dürer, leur contemporain, qui eût aimé leur netteté et le naturel de leurs images. D'autres ont mis en pratique les mêmes impératifs dans le genre du portrait, y ajoutant selon les cas séduction ou satire. Leurs ascètes n'ont guère l'air sérieux, mais le chasseur au faucon et le cavalier vêtu de rose et de vert pâle sur sa monture blanche dans un sous-bois mauve et bleuté ont de la noblesse et de la grandeur.

Art de cour, art flatteur ? Peu importe, puique l'exécution et l'harmonie chromatique atteignent dans ces feuilles à l'extrême de l'élégance, sans tomber pour autant dans la mignardise. Cet art est si fort et si cohérent qu'il tire aussi bien parti des estampes religieuses venues d'Europe avec les missionnaires jésuites de Goa, évvite le pastiche et métamorphose l'iconographie catholique en iconographie hindouiste. Le pèlerin vêtu de bure devient un fidèle de Civa, l'ange de Tobie une merveilleuse créature de fantaisie. Tout réussit aux peintres du Grand Moghol. Sa civilisation trouve alors son expression la plus séduisante, si séduisante que, de nos jours, c'est à ceux qui lui durent leur fortune que l'empereur Akbar doit sa gloire posthume.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Guimet, 6, place d'Iéna, jusqu'au 10 juillet.

VENTES

Collections américaines

New-York, au mois de mai, va vivre au rythme de ses ventes. Le feu d'artifice débutera avec la dispersion de collections d'art contemporain, suivies, une semaine plus tard, par celles d'œuvres impressionnistes et modernes.

L'industriel allemand Karl Ströher s'intéressa tôt à l'art américain. Le 2 mai prochain, Sotheby's mettra en vente dix-neuf œuvres lui ayant appartenu. Parmi elles, six sculptures et un dessin de Claes Oldenburg. Son *Bacon and Egg* en mousseline et autres tissus émaillés est estimé à plus de 1 800 000 F, tandis que *Sponge II*, de Roy Lichtenstein, représentant une main tenant une éponge, devrait partir à près de 3 millions de francs. La collection Ströher comporte également trois célèbres sérigraphies d'Andy Warhol. *Flowers* (3 millions de francs), *Eighteen Dollar Bills* (1,2 million de francs) et *Red Jackie*, le portrait de Jacqueline Kennedy sur fond rouge (plus de 2 millions de francs).

Du même et dans le même style, un portrait de *Shot Red Marylin* ayant appartenu à Léo Castelli et Robert Rauschenberg sera adjugé chez Christie's le lendemain soir pour plus de 12 millions de francs. Mais Warhol, ce sont aussi ses nombreux « portraits » à 25 000 dollars de femmes fortunées de la haute société new-yorkaise, qui passent aujourd'hui pour un exemple féroce de satire sociale. Pourtant, ce soir-là, les regards seront braqués sur *Colored Alphabet* de Jasper Johns, un panneau aux couleurs vives, avec les lettres de l'alphabet peintes, passées à l'encaustique. Estimé à plus de 12 millions de francs, il reflète l'ascension fulgurante de la cote du peintre, qui a été sacré en novembre dernier l'artiste encore vivant le plus cher au monde. Son *False Start* a été adjugé pour 102 millions de francs.

Jackson Pollok, qui fait déjà figure de vétéran et dont les compositions sont aujourd'hui des « classiques » de l'expressionnisme abstrait, est également présent avec *Number 19*, 1949. Exposée au New-York Museum of Modern Art ainsi que *Number 8*, 1950, elles sont respectivement estimées à près de 30 millions de francs et 60 millions de francs. En un an, la cote de l'artiste a pratiquement doublé. A côté de ces « poids lourds » de la peinture contemporaine américaine, citons encore les œuvres de Kline, aux pedigrees et qui ne se négocient plus en-dessous du million de dollars.

Demeuré pendant plus de trente ans un marché essentiellement national, l'art contemporain américain s'ouvre de plus en plus aux acheteurs internationaux. Les résultats n'ont pas été longs à se faire sentir. Les collectionneurs-investisseurs qui, jusque-là, jugeaient ce marché trop instable délaissent aujourd'hui les œuvres impressionnistes de second choix. Avis aux deux cents millionnaires américains recensés par Sotheby's aux Etats-Unis.

Même si ce marché suit les traces des impressionnistes, il n'a pas encore hérité du cérémonial — tenue de soirée — exigée pour certaines de leurs ventes, comme les dispersions en nocturnes des collections Searle et H.-B. Wallis chez Christie's. Les huit peintures et pastels de M. Wallis, producteur de plus de quatre cents films à Hollywood (*le Faucon maltais, Casablanca*, etc.) auront été pendant les deux dernières années exposées au Los Angeles County Museum of Art, dont il était membre du conseil d'administration : un Mary Cassatt (27 millions de francs), un pastel de Degas estimé à plus de 30 millions de francs, un *Nu de profil* de Bonnard (5,4 millions de francs) et deux Monet, *Asters* et *le Parlement, coucher de soleil*, qui devraient partir chacun à plus de 42 millions de francs.

Une collection des huit peintures de la même époque, appartenant à Jaime Ortiz Patino, seront vendues la veille chez Sotheby's : une *Jeune Fille au chapeau garni de fleurs des champs* (72 millions de francs) et un *Couple lisant* (18 millions de francs), de Renoir ; un *Pichet et fruits sur une table* de Cézanne, estimé à plus de 60 millions de francs et, enfin, *Mata Mua*, un tableau de Gauguin peint durant son premier voyage à Tahiti en 1892 (150 millions de francs) dont une des particularités est d'être la propriété conjointe de M. Patino et du baron Thyssen-Bornemisza.

Ses couleurs flamboyantes ne vont pas sans rappeler *Ferme en Bretagne*, exécutée deux ans plus tard et évaluée à plus de 60 millions de francs. Cette toile fera partie de la dispersion de la collection Searle — la dernière de la série, — plus axée sur les paysages aux couleurs fauves d'un Franz Marc (9 millions de francs) ou d'un Georges Braque *Paysage à l'Estaque* (près de 11 millions de francs). A l'honneur également, un étonnant *Engels des Jungsten Gerichts*, de Kandinsky, (13,2 millions de francs). A noter un inhabituel Egon Schiele, estimé à plus de 21 millions de francs. Signe des temps, les Searle vendent car ils ne peuvent plus, disent-ils, *« comme par le passé, se porter acquéreurs de toiles de qualité »*. Entendez par là, que la qualité est aujourd'hui hors de prix.

Pourtant, même si les maisons de vente aux enchères jouent à fond la carte de la collection — le rêve de tout commissaire-priseur, — elle peut parfois être trompeuse. La collection de Wallis, dont la promotion a tourné autant sur la personnalité et la carrière cinématographique du producteur que sur la qualité de ses tableaux, n'arrive pas à la hauteur du Monet *Alice Hoschede au jardin* (60 millions de francs), ou d'une marine fauve de Signac (5 millions de francs), sans oublier une toile aux couleurs éclatantes *Dresden, Neustadt I*, de Kokoschka, mise en vente par The Art Institute of Chicago pour plus de 6 millions de francs. Enfin, un autoportrait de Picasso, exécuté en 1901, annonçant les prémisses de sa période bleue, est mis en vente pour 120 millions de francs. Quelques toiles qui ont l'art de faire oublier leur appartenance ou non à une collection...

ALICE SEDAR.

★ Ventes : Art contemporain : le 2 et 3 mai chez Sotheby's (y compris la collection Ströher), les 3 et 4 mai chez Christie's. Impressionnistes et modernes les 9 et 10 mai chez Sotheby's, 10 et 11 mai chez Christie's.

CINÉMA

La mort de Sergio Leone

Le roi du western-opéra

Le cinéaste italien Sergio Leone est mort, dans la nuit du 29 au 30 avril, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante ans.

Au milieu des années 60, alors que le fim à péplum, spécialité des studios italiens, s'essoufflait et qu'à Hollywood le western, malgré les efforts de quelques-uns, entrait en catalepsie, un nouveau genre naquit en Europe, qu'on allait appeler « western-spaghetti », parce que, au hasard de coproductions entre l'Allemagne, la France et l'Italie, ce dernier pays lui donna, pour un temps, des lettres de noblesse, grâce à Sergio Leone, grandi dans le sérail de Cinecitta. Sergio Leone, qui fit l'objet d'un véritable culte et gagna dans l'affaire une renommée internationale, bénéficia, en partie, du préjugé défavorable, en France, après 1968, à l'égard de ce qu'on appelait l'impérialisme du cinéma américain.

Les beaux esprits qui créèrent cette anti-mode furent bien embarrassés lorsque Sergio Leone rendit hommage à l'Amérique. Ces querelles paraissent bien lointaines, mais le cinéaste, célèbre et discuté, n'a laissé personne indifférent, il appartient à l'Histoire.

Sergio Leone naît à Rome le 3 janvier 1929. Son père, Vincenzo Leone, metteur en scène prolifique des années 1918-1921, sous le pseudonyme Roberto Roberti, ne tourne plus, parce qu'il n'a pas les mêmes conceptions du cinéma que... Benito Mussolini. Sergio entrera pourtant dans la carrière, après la seconde guerre mondiale. Il est assistant de Vittorio De Sica pour *le Voleur de bicyclette*, puis de Mario Camerini, Luigi Comencini, Carmine Gallone, Mario Soldati ou Mario Bonnard. Les Américains qui viennent tourner à Cinecitta l'apprécient comme assistant de seconde équipe. En 1959, Mario Bonnard tombe malade sur le tournage des *Dernier Jours de Pompéi*, et Sergio Leone termine le film, ce qui lui permet de réaliser en 1961 un drame à l'antique spectaculaire, *le Colosse de Rhodes*. En 1962, lorsque Robert Aldrich vient s'empêtrer dans le tournage de *Sodome et Gomorrhe*, Leone dirige la seconde équipe. Il cultive, déjà, une ressemblance physique avec Aldrich. Plus tard, barbu et encore plus corpulent, il se donnera des airs d'Orson Welles.

1964 : Sergio Leone tourne, en Espagne, avec un petit budget et des acteurs presque inconnus — Clint Eastwood et John Wells *alias* Gian Maria Volonte, — *Pour une poignée de dollars*. Il signe Bob Robertson cette contrefaçon présentée en Italie comme une série B américaine. Mais le succès public l'engage à continuer dans cette voie autrement que pour honorer une commande de producteur.

Sergio Leone reprend Clint Eastwood et son personnage d'aventurier solitaire pour *Et pour quelques dollars de plus* (1965), et reprend son vrai nom ainsi que Gian Maria Volonte. Il engage un acteur de second rôle, Lee Van Cleef, et un comédien allemand : Klaus Kinski. Le rythme lent, la préciosité des cadrages, la place des personnages dans l'espace, les gestes hiératiques, les gros plans provocants, la musique lancinante d'Ennio Morricone, imposent le style Leone. Le film sort dans vingt-six pays. Un triomphe. Dès lors, la partie est gagnée, d'autant que les jeunes spectateurs raffolent de ce nouveau genre. Clint Eastwood règne encore sur *le Bon, la Brute et le Truand* (1966) où il est le justicier, Lee Van Cleef étant la brute et Eli Wallach le truand, au temps de la guerre de Sécession. Par une sorte d'effet boomerang, le western reprend du poil de la bête aux Etats-Unis, *en ajoutant la violence* à la démystification (ainsi avec Sam Peckinpah, très représentatif de l'influence italienne).

La mythologie d'une mythologie

Sergio Leone pousse le western-opéra à son paroxysme avec *Il était une fois dans l'Ouest* (1968) où, à sa manière, il rend hommage à l'Amérique du temps des pionniers. Il dirige — un de ses rêves — Henry Fonda, dont il fait un redoutable tueur en cache-poussière gris, face à Charles Bronson et à Jason Robards. Les morts semblent danser un ballet sur l'éternel musique d'Ennio Morricone. Le film est une sanglante élégie de la disparition de l'Ouest classique, constatée, à la même époque, dans le cinéma américain. Trois ans plus tard, Leone réalise son œuvre la plus ambitieuse, dans un style quelque peu différent — récit d'aventures classiques, épaisseur humaine des personnages, — *Il était une fois la Révolution*, située au Mexique en 1913 (vedettes : Rod Steiger, James Coburn). On parle, à ce propos, du second volet d'une trilogie, dont le troisième serait consacré à l'Amérique des années 1920-1930. C'est vrai, mais ce projet sera longtemps ajourné.

Sergio Leone produit deux westerns qui semblent parodier les siens : *Mon nom est personne*, de Tonino Valeri (1973) et *Un génie, deux associés, une cloche*, de Damiano Damiani (1975). Il faut attendre 1984 pour voir enfin *Il était une fois en Amérique*, film-fresque de trois heures et quarante minutes, avec les stars Robert De Niro et James Wood, biographie d'un petit gangster sorti du quartier juif de New-York. Leone rend ici à l'Amérique tout ce qu'elle lui a donné dans sa jeunesse de spectateur, dans sa maturité de réalisateur.

JACQUES SICLIER.

Aladin's
palace aux 1000 miroirs
Conte de la folie extraordinaire
Après son triomphe
Prolongation à partir du 5 Mai
A LA CARTOUCHERIE

NOUVELLE FORMULE
Le Monde
ARTS·SPECTACLES
CHAQUE MERCREDI
(NUMÉRO DATÉ JEUDI)

Le film français que l'on n'osait espérer... On a envie de crier : attention événement.
Jacques Siclier / LE MONDE
François Cluzet et Patrick Bruel sont exceptionnels. Un film aussi intelligent qu'efficace.
Maurice Fabre / FRANCE-SOIR
Allez voir le formidable film de Pierre Jolivet, aigu, dense, nerveux, impeccable sous tous les angles, c'est la meilleure surprise que le cinéma puisse nous faire...
Michel Pérez / LE NOUVEL OBSERVATEUR
Voici du ciné pur et dur. Beau comme l'amour, simple comme l'amitié. Ne ratez pas le premier film des années 90.
Jacques Séguéla / PARISCOPE
FRANÇOIS CLUZET PATRICK BRUEL
FORCE MAJEURE
UN FILM DE PIERRE JOLIVET

UN HOMME, UNE FEMME, ALCHIMIE D'UNE RENCONTRE.

L'art de vivre n'est pas un art de navigateur solitaire. Notre objectif est de vous aider à redécouvrir l'art de vivre à deux, si vous l'avez un peu perdu de vue, trop pressés par votre vie professionnelle, ou vivant dans un environnement n'ayant pas assez d'ouverture vers les autres. Pour que vous réussissiez dans cette démarche :

1. Nous définissons votre potentiel et vos aspirations, d'abord par une écoute très attentive de notre équipe : morphopsychologue, graphologue, astro-morphopsychologue.

2. Nous recherchons*, en partant de la synthèse de ces entretiens et en élargissant, après l'avoir mieux défini, le champ de vos rencontres, celui ou celle avec qui vous partagerez cet art de vivre au sens plein, dans la connivence, la sensibilité, la sensualité, sans oublier l'humour.

Nous sommes à votre écoute
prenez rendez-vous au (1) 47 22 39 50 +

PREFERENCE
8 bis, rue Devès - 92200 Neuilly

* avec l'apport éventuel de l'audio-visuel

Culture

MUSIQUES

Le nouveau disque d'Alain Bashung

Histoires d'amour

Alain Bashung revendique le « rock adulte », il a changé de présentation, il a trouvé le plus court chemin entre la tête et le cœur.

Au rencart, les lunettes opaques du rocker, envolé le sombrero qu'il arborait sur la pochette de *Passé le Rio Grande*. Sur la couverture de *Novice*, son dernier album, il n'y a que deux visages en clair-obscur d'Alain Bashung, une fois au recto, une fois au verso. Et des sillons émerge une espèce d'autoportrait.

« J'ai voulu me débarrasser du masque rock, des clichés rocks, que d'ailleurs je ne renie pas. J'ai fait un disque plutôt sentimental. » Mais les sentiments de Bashung ne sont pas ceux qui arrachent des sanglots à Margot. *Novice* est un disque presque sérieux, sobre, rempli de sons mécaniques, synthétiques, d'ombres de mélodies, d'hypothèses de tubes et d'*« histoires d'amour bien ou mal vécues »*.

Après *Passé le Rio Grande*, sorti en 1986, et la tournée qui a suivi, Bashung s'est demandé pendant six mois s'il avait encore quelque chose à dire. Si, en continuant son métier de chanteur, il n'allait pas devenir *« grotesque »*. La réponse est venue petit à petit. *« Jusqu'ici je n'avais parlé que de relations sociales, de personnages dans leurs petites piaules. J'étais un observateur directement concerné. Là j'ai voulu trouver le plus court chemin entre la tête et le cœur. »* Le « je » peut surprendre. Alain Bashung n'écrit pas les paroles de ses chansons, ce qui ne l'empêche pas d'être un chanteur à textes. Sur *Novice*, Boris Bergman, qui a écrit la plupart des *lyrics* des disques de Bashung, a pris le virage en même temps que le compositeur. *« Rétrospectivement ça paraît évident. On avait parlé de beaucoup de choses mais pas encore de l'amour de manière directe. »* Mais l'enfantement se fait quand même dans la douleur : une fois deux vers trouvés par Bergman (*« Tant que soufflera la tempête/Je saurai à quoi j'aspire »*) *Pyromanes*, le titre qui ouvre l'album, est resté un an et demi en gestation, le temps que Bergman trouve exactement ce que Bashung voulait dire, et réciproquement.

Pour la musique, Bashung a travaillé avec des musiciens français, belges et britanniques. Les synthétiseurs, très présents, n'ont pourtant pas grand-chose à voir avec les gadgets qui égaient la quasi-totalité des productions actuelles. *« Nous avons utilisé de vieux synthés, pas des machines digitales, et nous n'avons gardé que ce qui était arrivé par accident. »* Colin Newman, du groupe Wire, a arrangé les claviers sur la plupart des titres. Or Wire s'est toujours distingué sur la scène anglaise par une démarche intransigeante, un refus du rock facile, une certaine austérité. Pour *Novice*, Alain Bashung revendique l'appellation de *« rock adulte »*. Mais il n'y met pas le même sens que la profession, pour qui l'appellation évoque plutôt Fleetwood Mac ou les Eagles, l'équivalent sonore des pantoufles qu'on passe en rentrant à la maison. Au contraire le chanteur demande à ses auditeurs *« moins de paresse »*. *« Je suis un peu comme ça dans la vie. Avec les gens, j'ai une première approche au bord du ratage et après ça peut déboucher sur un rapport très profond. »*

Hiérarchie des valeurs

A force de ténacité, d'inertie peut-être, il s'est tiré du système où *Gaby* et *Vertige de l'amour*, ses deux simples à succès, l'avaient propulsé, un peu par hasard. *« Je n'irai pas au Top 50. Si je m'y trouve, ce sera parce qu'il est venu à moi. »* Il ne faut pas y voir de la suffisance, simplement une hiérarchie des valeurs qui s'est peu à peu imposée à lui : faire de la musique, y prendre du plaisir tout en essayant de répondre à un besoin. *« Au moment de commencer un album, j'écoute autour de moi, je cherche ce qui manque »*, dit Bashung.

C'est cette espèce d'étude de marché émotionnelle qui détermine la couleur du disque. *« C'est le discours qui commande, la forme de la musique importe peu. A la limite,* Novice *aurait pu être joué à la guitare sèche ou accompagné de bruits de tremblements de terre. »* Il se débrouille avec le reste, les clips, les classements, avec plus ou moins d'enthousiasme. Sur l'album, il chante un titre en anglais (*By Proxy*), mais pas pour conquérir le marché américain. *« C'était surtout pour garder un climat sans le détruire par des mots. »* Ensuite viendra la scène, au moins d'octobre il sera à La Cigale, à Paris, pendant dix jours. *« L'atmosphère que je veux créer sera plus vivable dans une salle moyenne. Au Grand Rex* (où il est passé la dernière fois qu'il a joué à Paris, en 1987), *qui est une belle salle, il y a un confort qui n'est peut-être pas nécessaire. »*

Bashung n'est pas là pour dorloter, il a des idées et des sensations qu'il met en musique, c'est son métier, plus ou moins facile : *« Je chasse des papillons et de temps en temps j'en attrape un »*, dit-il. Puis il ajoute : *« C'est peut-être bateau comme image »*, avec la timidité de quelqu'un qui vient de retirer ses lunettes noires une bonne fois pour toutes.

THOMAS SOTINEL.

★ *Novice*, en album ou CD, Barclay.

« Carmina Burana » expurgé

Carmina Burana – un oratorio profane – a été donné dimanche 29 avril en l'église Saint-Laurent, au Puy, dans une version sérieusement expurgée. Les passages supprimés de l'œuvre célèbre de Carl Orff, en fait près de la moitié, sont en effet considérés comme anticléricaux ou faisant l'apologie du vin et de la chair.

La hiérarchie religieuse avait tout d'abord donné son accord pour l'interprétation de l'intégralité de l'œuvre, mais elle a finalement changé d'avis sous la pression de fidèles qui avaient fait part de leur émotion à l'évêque du Puy, Mgr Brincard.

La version tronquée de *Carmina Burana* était dirigée par Guy Fourcaud, à la tête de l'Orchestre d'Europe et de deux cent cinquante choristes de la région.

PARTEZ EN VACANCES AVEC Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous, sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	76 F	145 F
3 semaines	115 F	205 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	260 F	482 F
3 mois	354 F	687 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE _____
du : _____ au : _____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM : _____ PRÉNOM : _____
N° : _____ RUE : _____
LOCALITÉ : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
PAYS : _____

● VOTRE RÈGLEMENT :
☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
N° de CB : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Date d'expiration : |_|_| |_|_| Signature :

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)
|_|_|_|_|_|_|_|_|

AV 58

SUR MINITEL
3615 LEMONDE code abo

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Le grand siècle du Mitterand

1 *Le mort bouge encore*

Devant *le Vingtième Siècle* du Mitterand et de son atelier dont je vous ai dit qu'il était publié chez Nathan, un écrivain qui se respecte regarde d'abord à l'index des auteurs cités si son nom y figure. Il ferait beau voir (Simone... : vieille plaisanterie française intraduisible) que ce précieux nom n'y soit pas. Encore que de ne l'y pas voir confirmerait à notre écrivain, volontiers Alceste quand son honneur est en jeu, que la littérature décidément ne peut être comprise ni par le grand public ni par les professeurs. Dans l'affirmative, qu'il a bien été traité avec les égards qui lui sont dus.

On s'habitue vite à voir son nom figurer un peu partout, et l'on trouve même, à force, que l'on devrait toucher un pourcentage sur le vil usage que l'on en fait. Tous ces ouvrages, tous ces journaux qui meublent leurs paragraphes et leurs articles avec votre nom, devraient payer une dîme s'ils avaient quelque usage. Après la présence, la quantité qui lasse, ce que l'on exige, c'est la qualité du commentaire. Ces premières précautions prises, l'écrivain sera sensible à l'entourage. Oui, ce n'est pas tout de figurer dans un manuel à l'usage des lycées et des universités, le contraire vous aurait surpris ; il faut savoir avec qui l'on s'y trouve.

Ce serait gâcher le peu de plaisir que l'on vous donne de vous placer à côté d'écrivains qui ne valent pas un pet. Quand on sait que, pour un écrivain vivant, il n'y a de compagnie acceptable qu'avec des écrivains morts, triés sur le volet, l'on comprendra que le problème des places, autrement dit l'organisation des tables, soit un buisson d'épines pour un manuel de littérature de ce siècle. Avec les autres siècles, l'on n'est pas plus adroit, mais il n'y a plus personne pour protester.

Au vingtième, le mort bouge encore. Ajoutons, pour être de bonne foi, qu'il n'y a pas que son petit moi blessé ni la mauvaise odeur des autres qui fassent sortir de ses gonds l'écrivain un peu délicat de nature ; non, il enrage littéralement lorsqu'il voit tous les écrivains qui manquent. C'était bien la peine de le convier à cette sauterie monstre – d'après les propres auteurs du manuel près de huit cent cinquante écrivains et trois mille œuvres sont cités, – si c'était pour oublier d'envoyer des cartons à ses compagnons préférés – et d'autant plus aimés qu'ils sont absents, – et de lui imposer la présence de gens impossibles.

C'est toujours comme ça : plus il y a de monde dans un cocktail, plus on remarque ceux qui manquent. Pour tâcher de nous y retrouver, nous dirons quelques mots sur ce qui est en apparence le plus éloigné de nous, sur les écrivains de la Belle Epoque. Puis nous parlerons de ce qui nous concerne, du chapitre où l'on nous a casé. Enfin, pour nous réveiller, nous évoquerons celui qui est consacré aux théories de la langue, de la littérature et du savoir, où se sont illustrés Poulet, Starobinski, Rousset, Richard, Durand, Bellemin-Noël, Lévi-Strauss, Barthes, Genette, Greimas, Goldmann, Barberis, Jakobson, Lukacs, Bakhtine, Foucault, Serres, Deleuze et Lyotard.

Les écrivains de la Belle époque, c'est-à-dire d'avant la guerre de 14-18, dont le Mitterand publie les extraits sont au nombre de douze. Onze Français : Barrès, France, Loti, Porto-Riche, Toulet, Colette, Courteline, Jarry, Mirbeau, Bernstein, Feydeau, et, en contrepoint, un Italien, D'Annunzio. De ce dernier, notre manuel publie une page de son roman *le Feu* (1908, Ed. Calmann-Levy), que je n'avais jamais lu. Voici le texte de présentation : *« Son écriture raffinée au service de sa conception nietzschéenne du surhomme fait du Feu un modèle de l'art nouveau, dans la mesure où, sur un fond de décadentisme souligné par le décor vénitien, se célèbre le culte des élites que leur génie délivre de tout souci moral ou humain. Dans ce roman, D'Annunzio exalte sa passion pour la tragédienne Eléonora Duse, qui lui inspirera en outre de fort belles pièces. »*

Dans une prochaine réédition, il me semble que l'auteur de cette présentation aurait intérêt à remplacer le mot « décadentisme », qui n'est pas particulièrement français, par le banal « décadence ». J'imagine que le mot « décadentisme » lui a paru plus couleur locale, plus italien, plus D'Annunzio. Mais quand on s'adresse en principe à de jeunes lecteurs, il vaut mieux éviter ces embardées du langage. Nos garçons n'ont déjà que trop tendance à s'y risquer. J'ai mal compris, d'autre part, l'emploi et la nécessité du « ou » dans la phrase suivante : *« ... que leur génie délivre de tout souci moral ou humain. »* Un souci moral n'est-il pas forcément humain ? En définitive, je crois que, dans une édition future, on pourra fort bien se passer de l'un des adjectifs et donc de la conjonction. Il faudrait, de toute façon, être plus simple et plus précis dans ces textes de liaison, dans ces bavardages entre deux disques. Ne pas trop espérer qu'ils passeront inaperçus, qu'on ne les lira pas, que c'est la tradition du genre de dire n'importe quoi.

2 *Un méfait n'est jamais perdu*

Je voudrais insister sur un autre défaut, qui n'est pas propre au Mitterand. Lorsqu'un professeur choisit une page d'un écrivain qui est passé de mode après avoir connu de son vivant la célébrité, il ne fait pas toujours l'effort nécessaire pour que ce morceau choisi nous donne envie d'en savoir davantage et même pour que cet extrait se laisse lire, pour que l'écrivain nous apparaisse un moment comme il apparaissait à ses contemporains. Comme si le professeur avait pris le premier texte, le premier livre venu, le seul peut-être qui traînait dans sa bibliothèque ou dans celle de ses parents. Ou'il l'a choisi au hasard, et le hasard n'a pas souvent la main heureuse. Comme s'il s'était dit : *« Je suis déjà bien gentil d'accueillir dans notre magnifique manuel admirablement illustré et mis en scène ce vieux crouton que personne sans ma sollicitude ne lirait plus. Je ne vais pas me « fouler » davantage, le mettre en valeur. »*

Par exemple France. Anatole France. Dieu sait si les textes lisibles ne manquent pas dans cette œuvre abondante ! L'on a choisi *l'Ile des pingouins* (1908). Et c'était loin d'être une mauvaise idée. C'est un livre drôle. Mais l'on a pris, comme par hasard, dans les tout débuts, la métamorphose des pingouins. Le texte ne passe pas. Je ne suis pas du tout sûr que le lycéen distrait en vienne à bout. C'est le comble, France difficile à lire ! Cette brève et première expérience sera peut-être la dernière pour beaucoup de lecteurs.

Je figure pour ma part au chapitre XIX, intitulé « Années 50... Hussards et Chevau-légers » avec quinze autres écrivains dont sept pour le présent quart d'heure sont morts : Roger Vailland, Nimier, Alexandre Vialatte, Jean-René Huguenin, Kléber Haedens, Jacques Perret, qui était notre doyen, et Mishima. Quatre sont résolument immortels : Michel Mohrt, Déon, Bertrand Poirot-Delpech et Jacques Laurent. Un est un demi-dieu, c'est François Nourissier, de l'Académie Goncourt ; trois sont des amis du président de la République : Françoise Sagan, Paul Guimard et Antoine Blondin.

Bien entendu, cette liste n'est pas limitative, on peut cumuler. Je suis gâté pour ma part au-delà de mes mérites car je tire à moi, si je puis dire, la couverture. Vous allez comprendre pourquoi. Le livre est divisé en trente-deux chapitres. A chaque chapitre, il y a une couverture bleue où sont affichés les noms des écrivains qui sont concernés par l'idée générale et une photo ou une illustration. Au chapitre XIX, outre le titre et la liste, figure tout naturellement la couverture d'un de mes livres. Dans un article des *Temps modernes* de 1952 intitulé « Grognards et hussards », j'aurais inventé une école. Cet article a été, depuis, publié en brochure. L'on peut dire que tant que l'on parlera des Hussards, j'ai des chances raisonnables de figurer en annexe ou en note dans les manuels. En quelque sorte, je dois un semblant d'existence littéraire à ceux que j'ai attaqués. Un méfait n'est jamais perdu.

Il n'est plus temps aujourd'hui de vous préciser ce que je pense de ce chapitre, ni des vertus du Mitterand en général. Mais, ayant l'intention de vous entretenir d'un autre immense bric-à-brac, LE Catalogue de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne, que les Editions 1900 viennent de rééditer avec une présentation de Jean-Claude Simoën, il me sera facile de passer d'un catalogue à l'autre. Ce que disait d'ailleurs Alexandre Vialatte du Catalogue et qui figure en quatrième de couverture de cette réédition peut s'appliquer au *Vingtième Siècle* du Mitterand : *« Enfin, je le dis chaque année, je le répète à toute occasion, on ne saurait trop lire et relire l'excellent Catalogue, etc. »*

3 *La main heureuse*

Mon prix préféré est le prix Freustié. Depuis trois ans qu'il existe, il n'a couronné en général que des bons livres. Même cette cérémonie que l'on aurait pu croire définitivement ennuyeuse qu'est le cocktail littéraire prend au Freustié, dans les salons du Prince-de-Galles, sous les auspices de la Fondation Louis-Max, un air de fête. L'on regrettera d'autant plus que des membres de ce jury aussi justement connus que Frédéric Vitoux, Roger Grenier ou Jacques Brenner soient à peine cités ou carrément passés sous silence dans le Mitterand. Il est vrai que Freustié lui-même n'est cité que pour un malheureux Renaudot, comme si c'était son seul titre de gloire. *« Pas de place »*, me répondraient les auteurs du Mitterand. Mais si ! il suffisait de renvoyer à leurs chères études quelques-uns des théoriciens dont je vous ai donné la liste burlesque. Le lauréat de cette année était Luc Lang pour son *Voyage au-dessus de la ligne d'horizon* (Gallimard), qui l'avait emporté de peu sur *la Fin des choses* (Actes Sud), le beau roman d'Irène Schavalzon.

L'

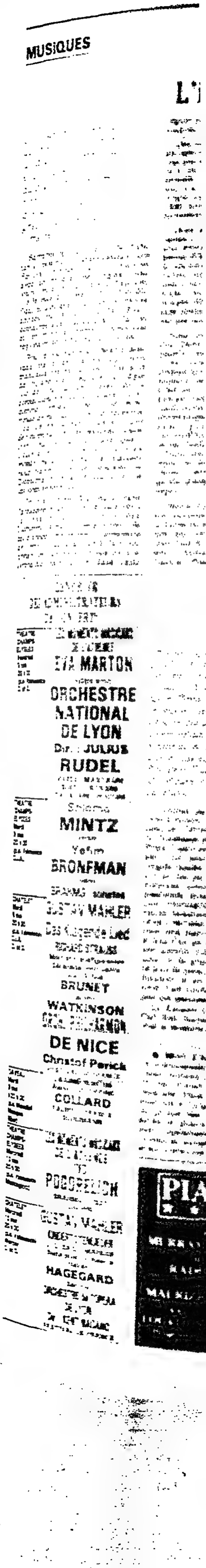

هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUES

Sarrebourg et l'harmonica de verres

L'instrument des anges

Un instrument perdu, qui mettait en extase au dix-huitième siècle et en transe au dix-neuvième siècle, revit, ainsi que son répertoire, grâce à une petite ville lorraine.

Sarrebourg (quinze mille habitants) poursuit courageusement son Festival international de musique avec un programme original, toujours imaginé par Alain Pacquier (*le Monde* du 3 mai 1988). Les difficultés sont grandes pourtant en ces années où les crédits de l'Etat, consacrés aux festivals, sont faibles et s'émiettent à travers les directions régionales des affaires culturelles.

Pour le docteur Alain Marty, nouveau maire de Sarrebourg, cette manifestation est un véritable acte de foi, une « *affirmation de l'Egalité de tous devant l'éveil de la connaissance et de la culture* », avec comme « *enjeu la nécessité impérieuse de ne pas laisser la décentralisation entraîner (faute d'une déconcentration des moyens financiers indispensables) une quasi totale désertification culturelle du monde rural* ». C'est la manière pour Sarrebourg de célébrer le Bicentenaire de la Révolution et de ses idées généreuses...

On était bien d'ailleurs dans l'atmosphère de cette période révolutionnaire, de ce Siècle des Lumières, avec le programme de cette année, centré sur « *l'armonica de verre* », qui avait déjà fait son apparition l'an passé et suscite une sympathie particulière dans cette région qui a une grande tradition de maîtres verriers (1).

Des concerts, un colloque (2) et un spectacle nous ont offert cette fois une véritable défense et illustration de cet étrange instrument, inventé par Benjamin Franklin, et qui n'a fait carrière que quatre-vingts ans à peine (entre 1761 et 1840 environ), tout en marquant fortement les esprits.

Deux jeunes Américains, Dennis James et India Dennis, ont présenté une évocation très documentée et pleine d'humour de l'harmonica et de ces ancêtres qui assemblaient des verres musicaux sur lesquels on jouait par percussion ou par frottement ; on en a des témoignages imagés déjà au treizième siècle (et sans doute les Chinois frappaient-ils sur des tasses de thé bien avant...).

Sous cette forme, l'instrument que Dennis James appelle « séraphim » faisait déjà fureur et, en 1746, Gluck se vantait d'avoir inventé celui de vingt-six verres sur lequel il jouait son propre concerto... C'est en 1761 que Benjamin Franklin eut l'idée d'empiler horizontalement trente-cinq verres, dans l'ordre chromatique, autour d'un axe, tournant grâce à une pédale (aujourd'hui un moteur électrique), ce qui facilitait beaucoup le jeu en offrant une sorte de clavier sur lequel les doigts frottent au lieu de frapper. Mme Franklin ravie disait qu'elle entendait « *la musique des anges* ».

Dennis James a donné de multiples exemples, avec sa partenaire à la harpe ou au piano, de cette musique qui enthousiasmait Goethe, Jean-Paul et Wieland, comme Paganini, Chateaubriand et Théophile Gautier. Pourtant, sur les quelque deux cent cinquante œuvres répertoriées, il est apparemment peu de chefs-d'œuvre, à part les deux œuvres de Mozart, l'*adagio* K.356 et le sublime *Quintette* K.617 où brille l'au-delà de *la Flûte enchantée*.

Cela est dû, peut-être, au côté quelque peu ataxique de l'instrument, à l'attaque aléatoire où le son parfois ne veut pas sortir (à moins qu'il ne se mette à siffler...) et à une certaine inertie qui empêche toute virtuosité rapide. Les compositeurs en sont réduits à lui consacrer des adagios ou au mieux des menuets. Mais la sonorité très étrange, qui combine le frottement plaintif d'un archet avec une sorte d'ectoplasme fantastique, explique que le public du dix-huitième siècle soit tombé follement amoureux de cet instrument qui mettait les femmes « en état de totale relaxation », avant de les faire tomber en transe au début du romantisme par l'utilisation douteuse qu'en fit Franz Mesmer, ce pour quoi il fut interdit par la police.

Aujourd'hui encore, on s'interroge sur le mystérieux pouvoir de l'harmonica, et certains pensent que nous retrouvons dans sa sonorité étrange les sons assourdis de l'extérieur dans le ventre de sa mère...

Parmi les concerts qui se rattachaient à ce thème, le plus charmant fut un festival Johann-Adolph Hasse (1699-1783), compositeur important des cours de Dresde, puis de Vienne, bien délaissé aujourd'hui. Les deux symphonies pour cordes, *interprétées avec entrain et alacrité* par l'ensemble Stradivaria et son *premier violon*, Daniel Cuiller, s'inscrivaient entre Vivaldi et Haydn, sans originalité foncière, mais les deux cantates d'une harmonie très haendelienne brillaient d'un vif éclat dans la voix adorable de Véronique Dietschy, au sentiment si intériorisé et rayonnant. Et, à côté de *la Jalousie*, la seconde cantate était dédiée à notre *Harmonica !*

Pour célébrer les noces des l'archiduchesse d'Antriche et du duc de Parme, à Schönbrünn, il ne fallait rien moins que « *le doux son mélancolique du nouvel instrument* » inventé par M. Franklin, « *sa suave harmonie provocatrice de tendres accents* », dont « *l'humble son n'est pas défaut, mais respect.* » Et c'était en effet un agréable concert que celui de l'harmonica céleste disloquant avec la voix limpide, les cordes bondissantes, les cors un peu rustres.

Le Festival de Sarrebourg ne se limitant pas à ces curiosités, Mozart y était omniprésent, avec en particulier la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, et un spectacle où l'on écoutait sa musique et ses amis tout en buvant du chocolat. Une manière d'éviter les transes...

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le « Glass harmonica » ou harmonica de verres, d'abord baptisé « Armonica » est une variante élaborée des « verres musicaux » inventés dès 1743. Lire à ce sujet le beau livre d'Antoine Stenger, *Verreries et verriers au pays de Sarrebourg, chroniques historiques*, un ouvrage exhaustif, très illustré, publié en 1988.

(2) Ce colloque permit d'entendre un remarquable historique de l'harmonica par un jeune compositeur, Thomas Bloch, qui prépare une thèse à ce sujet, une communication de Stephen Young, du Civic Music Center, dans l'Etat de New-York, qui a réuni de nombreux instruments de verre et une vaste documentation, ainsi que Bernard Baschet, l'inventeur d'instruments modernes qu'on espère voir une prochaine année à Sarrebourg.

Olivier Baumont, salle Gaveau

L'art de toucher le clavecin

Pendant que l'Orchestre philharmonique de Leningrad jouait Tchaïkovski salle Pleyel, le jeune claveciniste Olivier Baumont interprétait Rameau et Couperin sur le clavecin Ruckers-Taskin, du Musée du Conservatoire de Paris.

Construit par Andréas Ruckers en 1646 à Anvers, ravalé (élargi en tessiture) en 1720 puis en 1756, le clavecin fut finalement mis au goût du jour par Pascal Taskin en 1780. Mis au goût du jour ? Le piano forte ayant fait des progrès rapides depuis son apparition, il avait fini par s'imposer auprès des musiciens comme des amateurs, ses possibilités dynamiques contrebalançant avantageusement sa sonorité encore passablement frêle. Taskin fit ce qu'il put pour moderniser un instrument déjà historique à son époque. Il le dota d'un jeu de buffles (qui donne une sonorité plus mâtée que scintillante) et de genouillères (ancêtres des pédales du piano) destinées à enfler ou diminuer le son : à jouer *piano* ou *forte*. Vain combat, le clavecin n'avait plus que quelques années à vivre.

Le Ruckers-Taskin est une œuvre d'art dont chaque millimètre carré est orné de peintures raffinées.

Mais comment sonne-t-il ? Sous les doigts habiles, légers, d'Olivier Baumont, admirablement ; avec rondeur et des couleurs sans cesse changeantes, des basses transparentes, un médium assez vert car très riche en harmoniques, des aigus puissants mais filés.

Samedi 29 avril, Olivier Baumont s'était choisi un copieux programme : *Suite en mi mineur*, de Rameau (1741), *le XIIIe Ordre des pièces pour clavecin* (peut-être le plus beau, avec le *VIIIe*), *le Concerto italien*, de Jean-Sébastien Bach, et la virtuose *Chaconne variée*, de Haendel. Inspiré par un si bel instrument, Baumont a su passer d'un univers à un autre avec une aisance d'autant plus remarquable qu'il y a un fossé entre le discours virtuose, projeté rythmiquement carré de Bach ou de Haendel et l'infinité de nuances qu'exigent Couperin et Rameau il y a un fossé aussi grand qu'entre Chopin et Beethoven. Le jeune claveciniste varie ses attaques, ménage d'infimes respirations, insuffle à son jeu une vie rythmique incroyablement subtile pour mieux tenir les auditeurs suspendus à son rêve.

ALAIN LOMPECH.

★ Olivier Baumont vient d'enregistrer le premier volume d'une intégrale de l'œuvre pour clavecin de Rameau. Un disque intéressant par la finesse du jeu du claveciniste, mais aussi pour les trois instruments utilisés. Outre le Ruckers-Taskin, Baumont joue un clavecin Donzelague (de 1716) et une épinette de Jean Goujon (de 1963). Plus souple, large et fluide que Scott Ross (disque Stil), Olivier Baumont s'impose dans une discographie pourtant riche. Un disque compact Adda 581 120.

● **Mort d'Antonio Janigro.** — Le violoncelliste et chef d'orchestre italien Antonio Janigro est mort le 1er mai. Il était âgé de soixante et onze ans. Elève de Pablo Casals, il avait été à l'origine de la fondation du groupe des Solistes de Zagreb après la guerre. Antonio Janigro avait également dirigé plusieurs orchestres symphoniques en Europe et aux Etats-Unis.

Johnny Cash au Zénith

Le patriarche du Sud

A lui seul, Johnny Cash a longtemps incarné les valeurs traditionnelles de la musique country. Sans doute n'a-t-il jamais eu l'importance musicale d'un Hank Williams ou même d'un Bill Monroe, créateur du style bluegrass. Mais ses concessions aux variétés, ses shows télévisés dans les années 70, ses concerts donnés dans les prisons, l'ont rendu populaire.

En trente-cinq ans d'aventure musicale, il a enregistré 1 500 chansons et 470 albums. Mais depuis quelques années, il laissait son image s'estomper. Cash, c'est vrai, a souffert d'avoir interprété certaines chansons familiales ou religieuses un peu trop naïves et de s'être fait accompagner par un orchestre de musiciens-fonctionnaires en place *depuis plus de vingt* ans. Il réapparaît après avoir changé de firme (Polygram à présent), réenregistré ses chansons classiques (*Cry, cry, cry, Folsom prison blues, Blues train, Ballad of Ira Hayes, Sunday morning coming down*) dans un premier album et CD, réalisé un autre album de duos avec des partenaires aussi différents que Paul McCartney, Emmylou Harris, Waylon Jennings, Roy Acuff, Tom T. Hall, les Everly Brothers, Glen Campbell. Enfin, la carrière toujours aussi solide, le patriarche du Sud a repris la route, avec sa femme, la chanteuse June Carter, et son fils, John Carter Cash. Il donne un concert au Zénith en forme de saga nostalgique des « *old timers du Sud* », timides, sauvages, renfermés en eux-mêmes, mais, généreux, fiers d'une musique hors du temps.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Zénith, le 3 mai, 20 h 30.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THEATRE CHAMPS-ELYSEES Vendredi 5 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète O. et C.)	LES MOMENTS MUSICAUX DE L'ATHENEE	EVA MARTON Soprano ORCHESTRE NATIONAL DE LYON Dir. : JULIUS RUDEL VERDI - MASCAGNI BOITO - ROSSINI CATALANI - PUCCINI
THEATRE CHAMPS-ELYSEES Mardi 9 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète, O.I.A.)		Shlomo MINTZ violon Yefim BRONFMAN piano BRAHMS : sonates
CHATELET Mardi 9 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète) O.I.A. O. et C.		GUSTAV MAHLER Das Klagende Lied RICHARD STRAUSS Mort et transfiguration Sérénade pour vents Sol : Sylvie BRUNET Carolyn WATKINSON ORCH. PHILHARMON. DE NICE Christof Perick FESTIVAL DE FRANCE
GAVEAU Mardi 9 mai à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique Effet)	J.M. FONNET PRODUCTION	Piano : CATHERINE COLLARD FAURE – FRANCK SCHUMANN
THEATRE CHAMPS-ELYSEES Mercredi 10 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète Musicoglotz)	LES MOMENTS MUSICAUX DE L'ATHENEE	IVO POGORELICH BRAHMS - LISZT CHOPIN
CHATELET Mercredi 10 mai 20 h 30 (p.a. Valmalète) Warner O. et C.		GUSTAV MAHLER KINDERTOTENLIEDER J.-S. BACH/MAHLER Suite pour Orchestre Hakan HAGEGARD Baryton ORCHESTRE de l'OPERA DE LYON Dir. : KENT NAGANO FESTIVAL DE FRANCE

PIANO ★ ★ ★ ★
2 MAI MURRAY PERAHIA
16 MAI RADU LUPU
29 MAI MAURIZIO POLLINI
SALLE PLEYEL
LOCATION : 45.63.88.73
Programmes disponibles à la salle

MOMENTS MUSICAUX DE L'ATHENÉE
directeur Pierre Bergé
vendredi 5 mai 20 h 30
EVA MARTON
ORCHESTRE DE LYON
dirigé par
JULIUS RUDEL
VERDI MASCAGNI BOITO
ROSSINI CATALANI PUCCINI
WOLF-FERRARI CILÉA
mercredi 10 mai 20 h 30
IVO POGORELICH
BRAHMS LISZT CHOPIN
THEATRE DES CHAMPS ÉLYSÉES
directeur Georges-François Hirsch
LOCATION
47 20 36 37

La maison des BIBLIOTHEQUES
61, RUE FROIDEVAUX PARIS 14e
et du 28 Avril au 8 Mai à la
FOIRE DE PARIS
SALON DES ENSEMBLIERS
BATIMENT 2 - ALLEE F
STAND 2F5
Le plus grand choix de bibliothèques individuelles

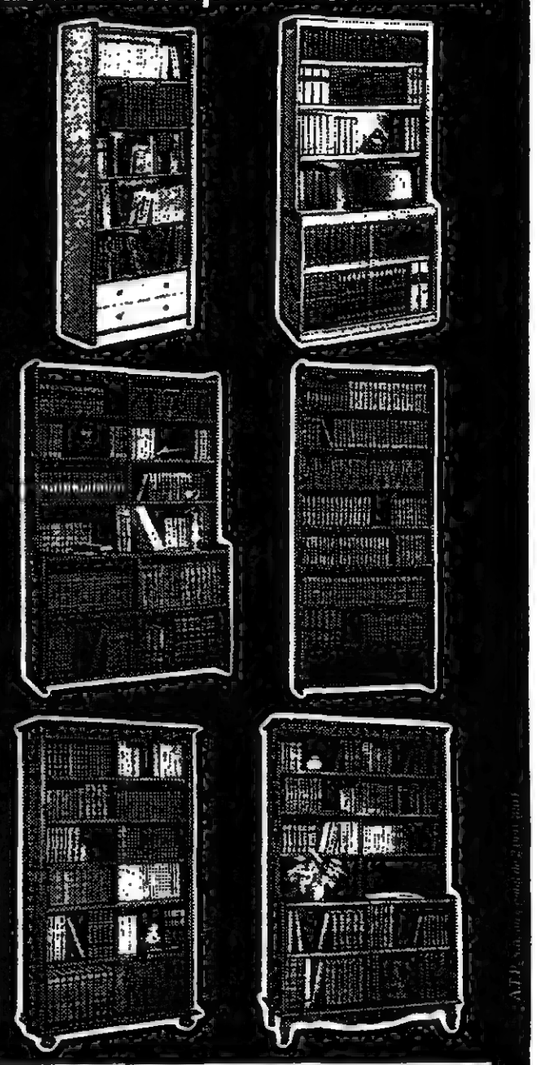

JUXTAPOSABLES ET SUPERPOSABLES,
SANS AUCUNE FIXATION MURALE, DONC DÉMONTABLES ET DÉMÉNAGEABLES A VOLONTÉ.
pour former des ensembles à la mesure de vos besoins, de l'espace dont vous disposez et de votre budget.

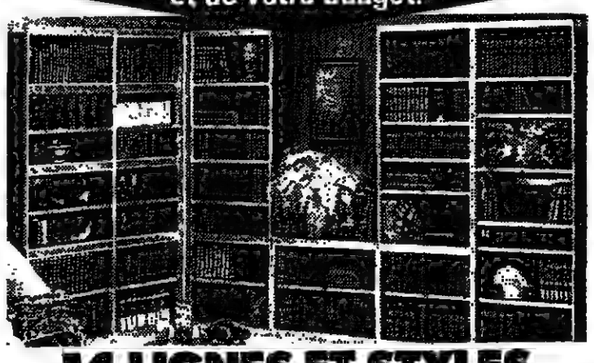

14 LIGNES ET STYLES
DEMANDEZ LE CATALOGUE COMPLET EN COULEURS.
GRATUIT
Vous y trouverez tous les modèles, hauteurs, largeurs, profondeurs... et prix.
23 magasins exclusifs en France (liste jointe au catalogue).
NOM.
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
TEL. : PROFESSION
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES – 75680 PARIS CEDEX 14
OU PAR ☎ 24 h/24 : (1) 43.20.73.33 MO 501

Spectacles

cinéma

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Misérables (1935, v.o.), de Richard Boleslawski, 16 h ; les Mystères du cinéma : Crainquebille (1922), de Jacques Feyder, 19 h ; Hommage à Kinuyo Tanaka : les Femmes de la nuit (1948, v.o. s.t. anglais), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Anna Magnani : Chemises rouges (1950, v.o. s.t.f.), de Goffredo Alessandrini, 14 h 30 ; Assunta Spina (1947, v.o. s.t.f.), de Mario Mattoli, 17 h 30 ; la Sciantosa (1971, v.o. s.t.f.), d'Alfredo Giannetti, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Le Capitale des images : Jeune public : le Monde des jouets (1975) de Jacques Scandelari, le Père Noël est une ordure (1983) de Jean-Marie Poiré, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Amours en rose, amours en noir : le Coup du berger (1956) de Jacques Rivette, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 18 h 30 ; Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, la Chienne (1931) de Jean Renoir, 20 h 30.

Les exclusivités

A NIGHT IN HAVANA (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ACCUSÉS (°°) (Esp., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGOISSE (°°) (Esp., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ARARAT (Su., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AU FIL DE LA VIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA BANDE DES QUATRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE BENTHOS OU LA TERRE SOUS-MARINE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

BLANCS CASSÉS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CAFÉ DES JULES (°) (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHER FRANGIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA CHEVAUCHÉE DE *FEU* (A.-Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES DEUX FRAGONARD (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DIVINE ENFANT (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOMANI, DOMANI (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES ENFANTS DE L'ORAGE (Archipel, v.f.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FAUX-SEMBLANTS (°) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FORCE MAJEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GORILLES DANS LA BRUME (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

INVASION LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

J'AI ÉPOUSÉ UNE EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE SUIS LE SEIGNEUR DU CHÂTEAU (Fr.) : Lacernaire, 6e (45-44-57-34).

JUMEAUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

KINJITE (°) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MARQUIS (°) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MASCHERA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MATADOR (°) (Esp., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE VOS JOURS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISSISSIPPI BURNING (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA MOUCHE 2 (°) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE RETOUR DES MOUSQUETAIRES (Fr.-Brit.-Esp., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

ROMUALD ET JULIETTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROSELYNE ET LES LIONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA SALLE DE BAIN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STARS IN MY CROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TALK RADIO (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

TEQUILA SUNRISE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERRE INTERDITE (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UN TOUR DE MANÈGE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

UNE HISTOIRE DE VENT (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'UNION SACRÉE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

WORKING GIRL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LA REINE ? (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES YEUX DU DÉSIR (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Max-Linder, 9e (43-29-79-89).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MALIN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES MARX AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES PERLES DE LA COURONNE (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (°) (Esp., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SCARFACE (°) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHAKESPEARE WALLAH (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA SOUPE AUX CANARDS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TOPPER (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE NUIT A L'OPÉRA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Les festivals

ASTÉRIX, Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68). Astérix et Cléopâtre, jeu. 15 h 30, dim. 12 h (20 F) ; les Douze Travaux d'Astérix, sam. 15 h 30, lun. 12 h (20 F).

CINÉ-IMA : LES CO-PRODUCTIONS FRANCO-ARABES, Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Noce de sang, (stf) sam. 17 h.

CINÉ-IMA : CARTE BLANCHE A FRÉDÉRIC MITTERRAND (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Les Dupes, (stf) sam. 19 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Six réalisateurs différents, mar. 20 h suivi d'un débat avec un réalisateur.

INTÉGRALE ROBERT BRESSON, Escurial, 13e (47-07-28-04). Un condamné à mort s'est échappé, mer., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; les Anges du péché, jeu., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; les Quatre Nuits d'un rêveur, avec les Affaires publiques ven., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Une femme douce, sam., lun., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; les Dames du bois de Boulogne, dim., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; le Procès de Jeanne d'Arc, mar., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

MARDIS JEAN VIGO, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Quelques jours de la vie d'Oblomov, mar. 20 h 30.

RENOIR : HOMMAGE AU PATRON, Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Boudu sauvé des eaux, mer. 11 h 50 ; le Crime de Monsieur Lange, jeu. 11 h 50 ; la Chienne, ven. 11 h 50 ; la Règle du jeu, sam. 11 h 50 ; le Fleuve, dim. 11 h 50 ; le Carrosse d'or, lun. 11 h 50 ; le Déjeuner sur l'herbe, mar. 11 h 50.

SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'Attente des femmes, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Silence, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Monika, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Prison, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Au seuil de la vie, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Programmes du mercredi 3 mai au mardi 9 mai

V.O. : GEORGE-V - PARNASSIENS - FORUM LES HALLES - 14 JUILLET ODÉON - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
V.F. : LE PARAMOUNT OPÉRA

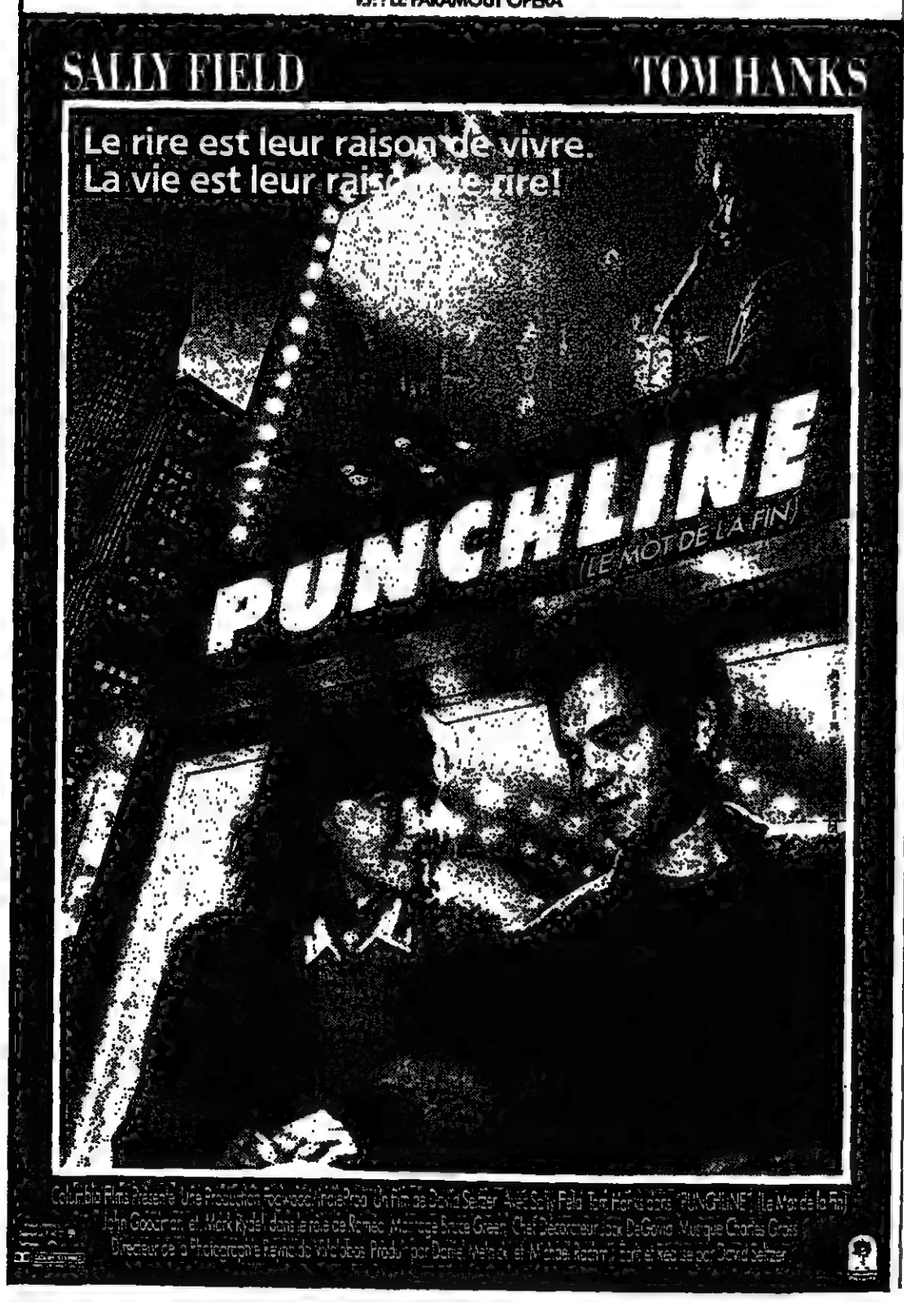

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU VERTIGE. Film germano-polonais de Krzysztof Zanussi, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES CINÉPHILES I, LE RETOUR DE JEAN. Film français de Louis Skorecki : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES CINÉPHILES II, ERIC A DISPARU. Film français de Louis Skorecki : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COCOON, LE RETOUR. Film américain de Daniel Petrie, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GARÇON DE COURSES. Film soviétique de Karen Chakhnazarov, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PUNCHLINE. Film américain de David Seltzer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EN PLUS. Film américain de John Hughes, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

VENT DE GALERNE (Fr.-Can.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOYAGEUR MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 MAI

« Indochine II : Java, Bali, Birmanie, Thaïlande et Champa (Sud-Vietnam) », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à la place des Vosges », 14 h 30 ; « La Renaissance au Marais », 14 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro J.-Bouvergent (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Catacombes », 15 heures, sortie principale, métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Quand Paris dansait avec Marianne », 15 heures, Petit Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Vestiges de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, entrée de l'église, rue Bonaparte.

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et les nouveaux aménagements des Halles observés depuis la Bourse », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarmes.

POUR LES JEUNES

« La vie à la campagne au seizième siècle » (six-huit ans), 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Le petit reporter à Paris : rallye dans le Marais », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Jeux de construction : masques », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Contes chinois : le jeune homme et le héron » (cinq-huit ans ; et le 6 mai), 14 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

CONFÉRENCES

12, rue La Boétie, 18 h 15 : « Le mécénat : une stratégie », par D. Hemard (Ecole d'art et de communication).

Radio-T
Mar
TF 1
A 2
FR 3
CANAL PLUS
Audience TV du 1er mai 1989
LES 12 BHV SONT
LE JEUDI 4
ET LE LUNDI 8

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 mai

TF 1

20.40 Cinéma : French connection. ■ Film américain de William Friedkin (1971). Avec Gene Hackman, Fernando Rey, Roy Scheider. *Deux policiers américains sont aux prises avec les responsables de la filière française de la drogue.* **22.25 Magazine : Ciel, mon mardi ! 23.55 Journal et Météo. 0.15 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.25 Série : Drôles d'histoires. Intrigues. 0.55 Documentaire : Histoires naturelles.** Le sanmoa de minuit.

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran : War games. ■■ Film américain de John Badham (1983). *Un lycéen capte, sans le savoir, les véritables données de la guerre thermonucléaire totale. Un extraordinaire spectacle qui tient en haleine.* **22.30 Débat : L'ordinateur, attention dangers !** Avec Steffen Wernery (membre du Chaos Computer club), Thierry Breton (informaticien), Jacques Thyraud (sénateur, vice-président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés), Louis-Noël Joly (directeur général adjoint de la Société générale), Antoine Rosion (commissaire de la 11e division de la police judiciaire), Jean-Marc Lamère (président du club français de la sécurité informatique), Pierre Mary (ingénieur général de l'armement). **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Météo. 0.00 Magazine : Strophes. 0.18 Soixante secondes.** Le comte de Paris. **0.20 Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.35 La dernière séance. 1re film : La colline des hommes perdus. ■■ Film américain de Sydney Lumet (1965). Avec Sean Connery, Harry Andrews (N.). *Pendant la deuxième guerre mondiale, les dirigeants d'un camp disciplinaire britannique ont un comportement sadique envers leurs prisonniers. Œuvre puissante, très bien interprétée.* **22.45 Dessins animés.** Tex Avery ; Bugs Bunny. **23.10 Journal et Météo. 23.35 2e film : La veuve noire.** ■■ Film américain de Nunnally Johnson (1955) (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Blanc de Chine. ■ Film français de Denys Granier-Deferre (1987). Avec Robin Renucci, Marguerite Tran, Michel Piccoli. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Fréquence meurtre.** ■ Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988). Avec Catherine Deneuve, André Dussolier, Martin Lamotte. **23.35 Cinéma : Les forces du mal.** □ Film américain de Guy Magar (1986). **1.05 Cinéma : La fille des Tartares.** ■ Film franco-italien de Remigio del Grosso (1961).

LA 5

▶ **20.30 Cinéma : Le fou du roi.** □ Film français d'Yvan Chiffre (1984). Avec Michel Leeb. *Dieudonné, fils de d'Artagnan, est attaché à la personne de Louis XIV. Parodie de film de cape et d'épée d'une affligeante lourdeur. Michel Leeb grimace.* **22.25 Magazine : Ciné Cinq. 22.35 Téléfilm : Les aventures galantes de Kate Bliss. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Les aventures galantes de Kate Bliss. 0.50 L'inspecteur Derrick. 1.50 La poupée sanglante. 2.40 Bouvard et compagnie. 3.00 Tendresse et passion. 3.25 Candice, ce n'est pas sérieux. 3.45 Journal. 3.50 Série : Une vie. 4.35 Voisin, voisine. 5.35 Tendresse et passion.**

M 6

20.35 Téléfilm : Nuit d'enfer. 22.15 Série : L'homme de fer. 23.05 Six minutes d'informations. 23.10 Magazine : Turbo. 23.40 Magazine : Adventure. 0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Destination santé. 2.55 Magazine : Le glaive et la balance. 3.20 Magazine : Quand la science mène l'enquête. 4.15 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.35 Magazine : Adventure. 5.00 Magazine : Destination santé. 5.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 6.10 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Médecine et histoire. **21.30 Grand angle.** Vivre en Diaspora (rediffusion du 15 avril 1988). **22.40 Nuits magnétiques.** La sculpture aujourd'hui. **0.05 Musique : Coda.** Néo-géo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 2 octobre 1988 au Festival de Berlin) : Requiem pour solistes, chœur et orchestre, de Verdi par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le chœur du Singverein de Vienne, dir. Herbert von Karajan ; sol. Julia Varady, soprano, Florence Quivar, alto, Vinson Cole, ténor, John Tomlinson, basse. **A 22.30, Concerto vocale :** Rachmaninov par Rachmaninov. **A 23.07, Œuvres de Jaell, Stephan, Pugnani. 0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes ; à 1.00, Ecoute : Symphonie n° 44 en ré mineur, de Haydn ; Ballade n° 2 en fa majeur op. 38, de Chopin ; Trois chants populaires russes op. 41, de Rachmaninov ; Symphonie silvestre op. 64 (extrait), de R. Strauss.**

Mercredi 3 mai

TF 1

Liberté sur parole. 18.50 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Soirée soirée. Invités : Enrico Macias, Yvette Horner, Philippe Lavil. **Variétés : La troupe de Starmania, Cécilia Noah, Christine Lidon, Raft, Réjane Perry, The Bee Gees, Sylvie Maréchal, Serge Guirao, Elsa. 22.35 La liberté ou la terreur, 1789-1793.** Sur le thème : 5 mai 1789, convocation des *États généraux. Que commémorons-nous ? L'Ancien Régime était-il condamné ? Pouvait-on éviter la Terreur ?* Avec Régis Debray, Pierre Chaunu, Michel Vovelle, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Philippe de Villiers, Max Gallo, Mona Ozouf. **0.10 Journal et Météo. 0.30 Magazine : Créateurs'studio Hollywood.** Sommaire : Walli Badaroo, grand sorcier des studios ; Sybilla, première styliste espagnole ; Hervé Mascaron, graphiste vidéo ; Le Londres de Nench Cherry ; L'histoire du tee-shirt ; Dublin ; Bono, chanteur de U2 ; Yohji Yamamoto vu par Wim Wenders.

A 2

18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : L'appart. Le jour J. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Téléfilm : L'été de la Révolution** (2e partie). **22.00 Flash d'informations. 22.05 Documentaire : Selva tamrage.** Chavets est de retour. **23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.20 Météo. 23.23 Soixante secondes.** Jean Bernard, biologiste. **23.25 Magazine : Figures.** Invité : Roger Chapelain-Midy.

FR 3

18.02 Magazine : Drouet vaut la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.58 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Danse : L'âge d'or. Ballet en trois actes. Musique de Dimitri Chostakovitch, chorégraphie de Yuri Grigorovitch, livret de Iosif Glikman et Yuri Grigorovitch, par l'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. Alexander Lavrenyuk, avec Nathalya Bessmertnova, Irek Mukhamedov, Gediminas Taranda, Tatyana Golikova, Mikhail Tsivin. **22.25 Journal et Météo. 23.00 Magazine : Océaniques.** Le Ta'ziah, théâtre rituel en Iran, de Jean Baronnet. **23.55 Musiques, musique.** L'Estro Armonico, de Vivaldi, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse.

CANAL PLUS

17.10 Documentaire : La forêt des nuages. 17.40 Cabou cadin. Calimero et Priscilla ; Comte Mordicus. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top albums. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invitée : Sandrine Bonnaire. **20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Téléfilm : Un flirt sans conséquences... 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Temps mort.** □ Film américain de Rick King (1987). **23.40 Cinéma : La grande triche.** ■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1978). **1.25 Cinéma : La bohème.** ■■ Film franco-italien de Luigi Comencini (1987) (v.o.).

LA 5

18.50 Journal images. 19.00 Série : K 2000. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Justice. 22.20 Téléfilm : Les derniers survivants. *Pourquoi ont-ils été épargnés ?* **23.45 Magazine : Nomades. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Nomades. 0.20 Série : La cinquième dimension. 0.50 La poupée sanglante. 1.45 Bouvard et compagnie. 2.00 Tendresse et passion. 2.25 Candice, ce n'est pas sérieux. 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Voisin, voisine. 3.45 Série : Une vie. 4.25 Voisin, voisine. 5.25 Tendresse et passion. 5.50 Musique : Airs de rêve.**

M 6

19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.35 Téléfilm : Clair de lune. *Premier numéro de la célèbre série.* ▶ **22.15 Magazine : Libre et change.** Hommage à Witold Gombrowicz. Invités : Rita Gombrowicz, son épouse, Jean-Michel Belorgey, député de l'Allier. **23.30 Six minutes d'informations. 23.35 Série : L'homme de fer. 0.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.20 La gisire et la balance** (*rediff.*). **3.55 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.15 M 6 aime le cinéma** (rediff.). **5.10 Documentaire S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Magazine : Adventure** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. L'autre qui danse, de Suzanne Dracius-Pinalie. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Les écrits de Sénanque. **22.40 Nuits magnétiques.** La sculpture aujourd'hui. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Néo-géo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 février Salle Pleyel) : Tromba Iontana, Short Ride in a Fast Machine, d'Adams ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, de Schumann ; Symphonie n° 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre *symphonique de Detroit, dir. Gunther Herbig ; sol. Gidon* Kremer, violon. **22.25 Concert du GRM.** Préludes, musique concrète pour bande magnétique de Chion. **23.07 Jazz club.** En direct du New Morning à Paris : le pianiste Kenny Barron.

Audience TV du 1er mai 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Santa-Barbara	Bugs Bunny	Actual. région.	Top 50	K 2000	Cagney et Lacey
19 h 22	39.1	18.6	5.3	9.0	1.7	2.6	1.7
		Roue fortune	L'appart	19-20 info	Nulle part	K 2000	Cagney et Lacey
19 h 45	43.0	21.4	4.5	8.2	2.4	3.7	2.5
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Madame
20 h 16	56.1	25.3	15.0	6.8	1.3	3.2	3.6
		Le bâtisseur	Heure vérité	Révoltés Bounty	Le justicier	La course	Sans mobile
20 h 55	60.5	21.0	9.4	15.0	4.6	5.1	7.1
		Le bâtisseur	Heure vérité	Révoltés Bounty	Bobigelleur	La course	Sans mobile
22 h 8	61.5	23.5	7.7	16.3	1.5	4.3	8.0
		Rois du rire	Cité couleurs	Révoltés Bounty	Bobigelleur	Invitation pour...	En voiture
22 h 44	39.6	14.3	1.4	18.6	1.0	2.2	2.2

LES 12 BHV SONT OUVERTS
LE JEUDI 4 MAI
ET LE LUNDI 8 MAI
BHV

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 mai à 0 heure et le dimanche 7 mai à 24 heures.

Mercredi, jeudi, vendredi, avec la persistance des conditions anticycloniques, nous profiterons encore de belles journées ensoleillées et les températures deviendront estivales. A partir de samedi, les conditions de gâteront progressivement. Les nuages et la pluie seront de retour sur la majeure partie du pays et ils seront parfois précédés par des orages.

Mercredi : des brouillards le matin, puis beau soleil. — Sur toutes les régions de la façade atlantique et de la Manche, les brumes, les brouillards ou nuages bas seront nombreux le matin. Le soleil arrivera cependant à percer la couche nuageuse, et l'après-midi sera agréable.

Sur la Bassin parisien, le Centre, Champagne-Ardennes et le Nord-Est, les brumes ou les bancs de brouillards seront moins nombreux et le soleil brillera rapidement dès le milieu de la matinée. Sur toutes les autres régions, ce sera une très belle journée dès le lever du jour.

Les températures, un peu fraîche le matin, seront partout très agréables l'après-midi : les minimales seront les plus basses dans le Nord-Est et le Centre-Est, *4 degrés à 7°, tandis que sur* la plupart des autres régions, elles s'échelonneront plutôt entre 7° et 9° ; près de la Méditerranée, elles seront comprises entre 8° et 13°. Les maximales ne resteront sous la barre des 20° que près de la Manche. Partout ailleurs, les 20° seront atteints ou même dépassés, notamment dans le Sud-Ouest et le Midi où l'on atteindra les 23°.

Le vent sera faible de direction variable sur les régions méditerranéennes.

Jeudi : belle journée d'été. — *Ce sera* une belle et chaude journée sur l'ensemble des régions. Les quelques brumes locales que l'on pourra trouver au lever du jour dans l'intérieur se dissiperont très rapidement. Sur la Corse et la Côte d'Azur, quelques nuages se maintiendront.

Les températures deviendront pratiquement estivales : les minimales seront comprises entre 8° et 10° sur la majeure partie du pays et même 10° à 13° près de la Manche, à 20-23° sur la plupart des autres régions ; les 25° seront *atteints* dans le Sud-Ouest et le Languedoc-Roussillon.

Vendredi : encore bien ensoleillé. — Les bancs de brumes matinaux seront assez rare et se dissiperont très rapidement. *Nous bénéficierons encore d'une* belle journée. En effet, le soleil sera toujours très généreux malgré la présence de quelques nuages élevés qui le voileront par moment. Les températures minimales seront comprises entre 7° et 11°. Les températures maximales seront voisines de 20° près des côtes de la Manche et évolueront entre 22° et 25° ailleurs.

Samedi : aggravation sensible. — Une perturbation abordera les régions du nord en tout début de matinée, nous apportant des nuages et de la pluie. Elle s'enfoncera progressivement sur la *France et affectera toute la moitié nord* dans l'après-midi. Des orages accompagneront ces précipitations, voire même éclateront bien à l'avant. Ils seront plus marqués sur le relief de la moitié sud. Les températures minimales seront stationnaires mais les maximales seront en baisse d'environ 3°.

Dimanche : plus frais et nuageux. — Le temps très nuageux à pluvieux affectera encore les régions plus méridionales le matin puis s'évacuera en Méditerranée ou le mistral se lèvera, sur les autres régions, le temps sera *généralement* très variable, des passages nuageux alternant avec des éclaircies. De fortes averses se produiront principalement sur une grande moitié nord-est.

Les températures accuseront une baisse sensible avec de minimales comprises entre 4° et 8° sur la moitié nord, entre 7° et 11° sur la moitié sud et voisines de 13° près de la Méditerranée. Baisse plus nette des températures maximales qui évolueront entre 11° et 17° du Nord au Sud, restant voisines de 22° sur le littoral méditerranéen.

SITUATION LE 2 MAI 1989 A 0 HEURE TU

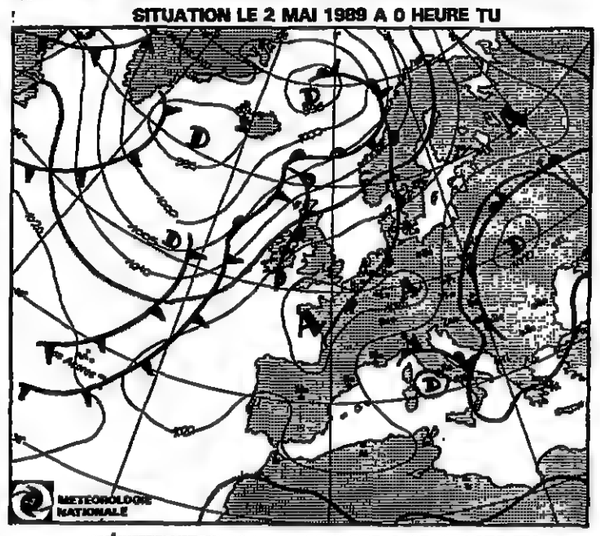

PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI 1989 A 12 HEURES TU

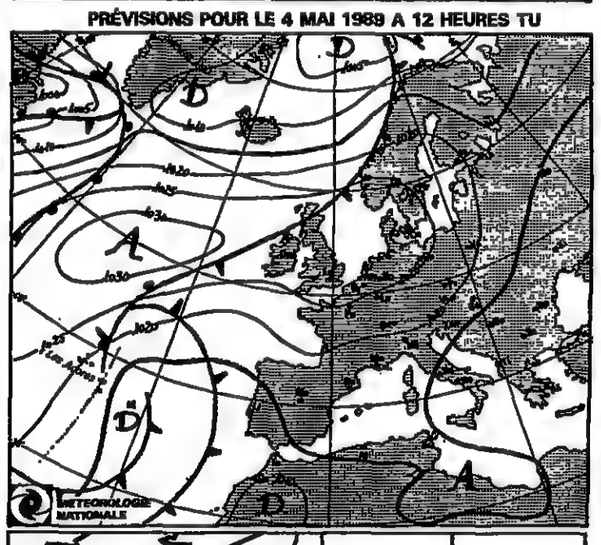

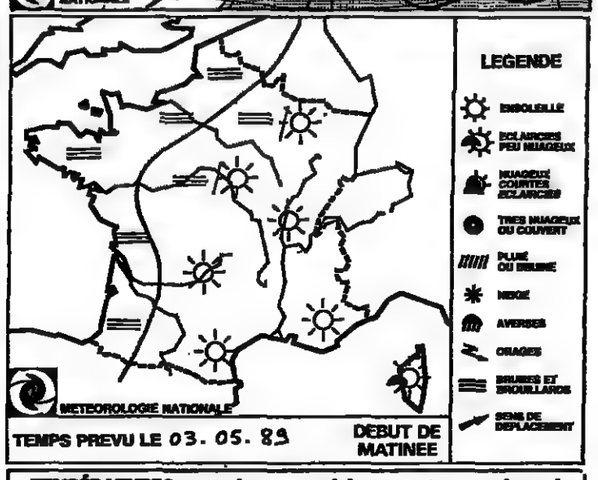

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4993

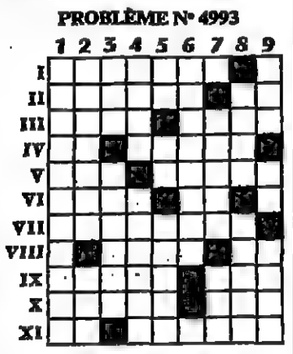

HORIZONTALEMENT

I. Peut se révéler utile à celui qui a du travail sur la planche. — II. Occasion, pour certains, d'avoir droit au pain et à la tarte. Qui a donc *fait desserrer les lèvres.* — III. Nombreux sont ceux qu'elle incite à se mettre à l'eau. Se place parfois sous des ailes. — IV. Se frotte les mains pendant que d'autres tapent dedans. Est idéal pour étaler. — V. Susceptible de se montrer brillant. On l'a dans notre Manche. — VI. Fils de prince. Variété de cactus. — VII. Il en sort des bombes. — VIII. Est appelé à se faire jeter. Préposition. — IX. Preuves que l'on a mangé le morceau. Lieu de consommation. — X. Etait au bord de l'eau. Les Persans figurent parmi ses ennemis. — XI. Possessif. Donnaient lieu à des actions « frappantes ».

VERTICALEMENT

1. On compte sur eux pour obtenir réparation. — 2. Un homme qui est sujet à la distraction. Pour elle, les taupes sont d'une grande utilité. — 3. De quoi être transporté. Crevait beaucoup de nuages. — 4. Etendre ou allonger. Telle qu'on a peut-être agi en haut lieu. — 5. Conjonction. Atteint des sommets. Doivent parfois supporter de vraies têtes de cochons. — 6. Où nombreux sont ceux qui sont sur le retour. — 7. Visible sur terre comme au ciel. Quelqu'un dont la vie peut être pleine d'épreuves. — 8. Trouva un os. Spécialité alpine. — 9. Qui n'a donc pas à se serrer la ceinture. Contribue à faire un bon travail. Parties de partie.

Solution du problème n° 4992

Horizontalement

I. Impécuniosité. — II. Raisin. Sarisse. — III. Riesling. Urfa. — IV. En. Tiercé. Une. — V. Vaurien. Aisé. Or. — VI. Etc. Neptune. — VII. Reclasse. Ring. — VIII. Eure. Oc. Rai. — IX. Nul. Epilera. Nue. — X. Cèle. Air. Blés. — XI. Eloges. Ecole. Ur. — XII. Annule. Ire. — XIII. Eros. Net. Loin. — XIV. Emois. Lei. Volet. — XV. Canette. Litière.

Verticalement

1. Irrévérence. Boc. — 2. Mainate. Uélé. Ma. — 3. Pie. Uccello. Eon. — 4. Essor. Lu. Egérie. — 5. Cil. Icare. Ost. — 6. Unité. Sep. Sas. — 7. Ninas. Ia. Le. — 8. Gê. Eolienne. — 9. Os. Ran. Cercueil. — 10. Saucier. Oft. — 11. Irresponsable. Vt. — 12. Tif. Etna. Lé. Loi. — 13. Esaü. Ugine. Iole. — 14. Non. Usurier. — 15. Révérence. Rente.

GUY BROUTY.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-5-1989 à 6 heures TU et le 2-5-1989 à 6 heures TU — le 2-5-1989

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	16	10	N	TOURS	19	6	N	LOS ANGELES	20	12	B
BIARRITZ	14	6	D	TOULOUSE	17	7	D	LUXEMBOURG	10	7	N
BORDEAUX	19	7	B	POINTE-A-PITRE	30	22	D	MADRID	22	3	D
BOURGES	18	4	N	ALGER	19	5	D	MARRAKECH	31	16	D
BREST	14	11	B	AMSTERDAM	17	8	C	MEXICO	29	12	B
CAEN	18	11	P	ATHÈNES	20	13	C	MILAN	21	8	N
CHERBOURG	14	8	B	BANGKOK	31	28	N	MONTRÉAL	19	9	C
CLERMONT-FERR.	16	2	D	BARCELONE	18	8	C	MOSCOU	24	9	N
DIJON	17	6	N	BELGRADE	12	7	N	NAIROBI	22	15	D
GRENOBLE S-M-H	16	3	D	BERLIN	17	3	C	NEW-YORK	22	9	D
LILLE	18	9	B	BRUXELLES	19	8	N	OSLO	9	6	C
LIMOGES	16	8	D	LE CAIRE	28	16	D	PALMA-DE-MAL.	20	4	D
LYON	16	7	D	COPENHAGUE	15	9	P	PÉKIN	27	13	D
MARSEILLE-MAR.	21	7	D	DAKAR	27	19	N	RIO-DE-JANEIRO	28	24	C
NANCY	16	1	N	DELHI	39	26	D	ROME	18	10	P
NANTES	17	9	B	DJERBA	21	12	N	SINGAPOUR	—	—	—
NICE	17	12	D	GENÈVE	15	4	N	STOCKHOLM	16	3	C
PARIS-MONTS.	20	10	D	HONGKONG	28	22	O	SYDNEY	21	16	A
PAU	17	5	C	ISTANBUL	20	14	D	TOKYO	18	12	D
PERPIGNAN	19	14	D	JÉRUSALEM	23	12	D	TUNIS	20	10	N
RENNES	15	13	B	LISBONNE	26	15	D	VARSOVIE	12	10	C
ST-ETIENNE	16	3	N	LONDRES	16	10	C	VENISE	19	10	D
STRASBOURG	17	3	D					VIENNE	7	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

« Services »

ASCENSION

Les services ouverts et fermés

PRESSE. – Les quotidiens paraîtront normalement.

BANQUES. – Toutes les banques seront fermées le jeudi 4 mai.

POSTES. – Pas de distribution de courrier à domicile. Seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la permanence les dimanches et jours fériés.

RATP. – Service réduit des dimanches et jours fériés.

GRANDS MAGASINS. – Les grands magasins parisiens seront ouverts le jeudi 4 mai.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les centres de la région parisienne seront fermés du mercredi 3 mai, à 15 h, au vendredi 5 mai au matin (ouverts jusqu'à 15 h, le 5 mai).

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les bureaux d'accueil du siège et des unités de gestion de la région parisienne seront fermés du 3 mai, à midi, au 5 mai au matin (ouverts jusqu'à midi le 5 mai).

ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS. – Les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne seront fermés du 3 mai, à 14 h 30, jusqu'au 5 mai au matin (ouverts jusqu'à 14 h 30 le 5 mai).

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES. – Le Musée de l'armée, le musée des Plans-reliefs, l'église Saint-Louis, le dôme royal, seront ouverts, de 10 h à 18 h (le tombeau de l'Empereur sera accessible jusqu'à 19 h). Des documents et des films sur les deux guerres mondiales seront projetés en permanence dans la salle de cinéma du Musée de l'armée.

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. – Sera ouverte le 4 mai, de 12 h à 20 h.

MUSÉES. – Les musées nationaux devraient, sous toutes réserves, être ouverts le 4 mai.

A Paris, seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou (de 10 h à 22 h), le Musée d'Orsay (de 10 h à 21 h 45), le Palais de la découverte (de 10 h à 18 h).

En région parisienne, seront ouverts le château de Chantilly, le domaine et l'abbaye de Chaalis, le Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

Bicentenaire

Il y a deux cents ans

La presse libre une condition de la démocratie

Le 2 mai 1789, Mirabeau publiait le premier numéro de son journal des Etats généraux, interdit par ordre du roi cinq jours plus tard. La commémoration du Bicentenaire de la Révolution est aussi celle d'une liberté fondamentale, celle de la communication.

L'article II de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789) précise : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.* » Une exposition – inaugurée mardi 2 mai, place de l'Hôtel-de-Ville à Paris – évoque les débuts de cette liberté (*le Monde* du 25 avril). L'information – et donc la presse écrite et audiovisuelle – dérange toujours les pouvoirs. Elle est, comme il y a deux cents ans, un des éléments de base de toute vie démocratique.

1789 : les quotidiens fleurissent par centaines et la censure royale, finalement, n'en pourra mais. Les idées se diffusent au grand jour, après avoir circulé dans les cercles, les salons et sous le manteau. Le journal devient vite ce qu'il est encore : l'un des piliers de la démocratie. Sans information, que vaut la représentation populaire ? Quelles que soient l'époque, la longitude ou la latitude, à chaque fois qu'un pouvoir entend se substituer aux volontés du peuple, il étouffe la liberté de la presse.

Deux cents ans après la Révolution, la liste est longue des atteintes à ce droit fondamental. Monopole de l'Etat sur l'information dans des dizaines de pays. Atteintes multiples au travail des journalistes, qui sont parfois menacés, incarcérés, tués. Pressions sur les organes d'information, sous des formes diverses, manipulations d'Est en Ouest et du Nord au Sud... Si la situation en France, à cet égard, est convenable depuis la fin des derniers cas de censure (guerre d'Algérie), la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 est bafouée encore par de nombreux régimes, au premier rang desquels vient de s'illustrer l'Iran (1).

Mais en France même, la situation est-elle idyllique ? Loin s'en faut. La presse écrite est libre depuis la loi fondamentale de 1881, l'audiovisuel a coupé le cordon ombilical avec le pouvoir depuis 1982. Mais l'information est-elle parfaitement transparente ? De révélations en affaires, on voit bien que le monde des pouvoirs politiques et celui de l'argent, parfois bien peu distincts, ont encore la même propension à disposer de l'intérêt général pour des intérêts particuliers...

La situation ne risque pas de s'arranger depuis que le Parlement (lois du 1er août et du 27 novembre 1986), sous le gouvernement de Jacques Chirac, a écarté les dispositions anti-trusts héritées de la Libération, conservant, il est vrai, celles obligeant les quotidiens d'information générale et politique à la transparence des capitaux.

Ce fut la victoire, acquise de haute lutte après plusieurs années de joutes passionnées, des tenants d'une déréglementation. Le fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, écrivait en 1956 : « *Informer un homme, lui fournir les éléments d'une conviction et d'un jugement, est tout autre chose que lui procurer un chapeau ou une paire de chaussures* (2). » A cette haute idée de la presse, produit marchand, certes (la rentabilité d'un journal est la première garantie de sa liberté), mais pas comme les autres, instrument d'éducation et de culture, élément indispensable de la vie démocratique, on a opposé la libre entreprise, la régulation par le marché, bref la capacité pour les détenteurs de l'argent de peser de tout leur poids sur la conscience des citoyens.

Le développement de la concurrence dans le secteur de la communication va conduire bientôt à de nouvelles concentrations sans doute nécessaires pour peser sur le plan international. Mais l'on s'éloigne ainsi de plus en plus des idéaux de la Libération : « *La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs* (3). »

Au trentième rang mondial

L'indifférence des hommes politiques comme des hommes de presse a fait que le statut de la presse promis par les textes législatifs de 1945 n'a jamais vu le jour. La presse d'opinion a périclité (le plus souvent par manque d'intérêt), et surtout le nombre des quotidiens a chuté dramatiquement, ce qui ne s'est pas passé dans la plupart des autres pays du monde occidental. Les Etats-Unis, pays de la télévision, comptent encore plus de 1 300 quotidiens ! En France, il y avait en 1914 80 quotidiens à Paris, 242 en province ; en 1946, 28 dans la capitale et 175 en province. Aujourd'hui, la capitale compte seulement 9 titres (4) d'information générale et politique (hors presse spécialisée), la province quelque 70.

La France vient au trentième rang mondial, selon l'UNESCO, pour la lecture des journaux quotidiens. Elle est, en revanche, en tête pour celle des périodiques, dont l'hypertrophie est l'une des caractéristiques du système médiatique français. Les citoyens de ce pays sont donc enclins à lire davantage une presse de spécialités ou de distraction qu'une presse d'information et d'opinion. La démocratie y trouve-t-elle son compte ?

La liberté n'a pas de sens sans pluralisme. Créer un quotidien aujourd'hui, en France, est une entreprise à haut risque. Des projets existent, mais qui se heurtent presque tous à des problèmes financiers. D'autant que les expériences passées – notamment *J'informe, Paris ce soir* et surtout *le Matin de Paris* – ne provoquent pas un excès d'optimisme. La célébration du Bicentenaire donnera-t-elle le courage de remettre sur le tapis cette épineuse question ?

YVES AGNÈS.

(1) Article 19 de la Déclaration universelle : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* »

(2) *Le Monde* du 19 avril 1956.

(3) Projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre, Fédération nationale de la presse, 24 novembre 1945.

(4) *Le Monde, le Figaro, France-Soir, le Parisien, Libération, la Croix, l'Humanité, le Quotidien de Paris, Présent.*

IBM dans les lycées

Une convention de partenariat vient d'être signée entre le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique et la compagnie IBM-France. « *L'industrie ne peut pas se plaindre de la qualité de la formation dispensée par l'éducation nationale si elle ne met pas la main à la pâte* », a expliqué M. Pierre Barazer, PDG d'IBM-France, en commentant cet accord qui concerne les lycées, les collèges et les groupements d'établissements pour la formation des adultes (GRETA). IBM entend ainsi s'associer à la décision du ministère de l'éducation nationale de développer l'utilisation de l'informatique dans les établissements d'enseignement. La firme prêtera des matériels et des logiciels aux lycées et collèges à des fins d'expérimentations pédagogiques, et accueillera gratuitement des professeurs de l'éducation nationale dans les cours dispensés par ses propres centres de formation.

L'accord de partenariat prévoit également des échanges de personnels, comme l'animation par IBM de sessions spécifiques de formation de professeurs à la demande du ministère, la participation de la société à la définition de programmes post-BTS, la participation des GRETA à des actions de formation du personnel et des clients d'IBM... M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, a annoncé que cette convention donnerait lieu, en 1989, à une douzaine d'expériences dans des lycées techniques et professionnels comme l'informatisation de la gestion hôtelière au lycée de Poligny et la mise en place de la CAO électronique et d'un réseau numérique au lycée de Figeac.

J.-J. B.

● Bertrand Schwartz couronné

Le prix international Louisville Grawemeyer Award in Education de 160 000 dollars, destiné à récompenser « *des idées exceptionnelles dans le domaine de l'éducation, ayant la capacité d'entraîner des améliorations significatives* », a été décerné à Bertrand Schwartz. Créé en 1987 par l'université de Louisville aux Etats-Unis, ce prix, décerné pour la première fois, vise à devenir l'équivalent, pour l'éducation, du Nobel ou de la médaille Field de mathématiques.

● Semaine URSS

L'association Aquitaine service linguistique, qui organise des échanges entre jeunes de différents pays, propose une nouvelle formule d'échanges entre Français et Soviétiques âgés de dix-sept ans à trente-cinq ans. Les participants sont logés dans des familles, et les échanges ont lieu durant les mois de juillet et d'août.

(Aquitaine service linguistique, 15, allée des Genêts, 33127 Martignas. Tél. : 56-21-40-86.)

● Semaine tiers-monde

L'association Ingénieurs sans frontières organise, les 9, 10 et 11 mai, sur le campus de l'Ecole centrale de Paris, une Semaine tiers-monde. Cette association composée d'étudiants et d'ingénieurs qui souhaitent aider le tiers-monde à prendre en charge son développement a décidé de centrer la manifestation sur les problèmes d'industrialisation et d'environnement.

(Ingénieurs sans frontières, groupe Paris-VI, Ecole centrale, 2, avenue Sully-Prudhomme, 92290 Chatenay-Malabry. Tél. : 46-83-77-77.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Jean LAOUR
et
Ségolène CHAPPELLON,
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Marguerite,

à Paris, le 24 avril 1989.

7, avenue du Docteur-Calmette,
92140 Clamart.

Décès

– Mme Blatin,
M. et Mme Alain Fagniez,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Dominique Blatin
et leurs enfants,
Mme Laure Blatin
et sa fille,
M. et Mme Louis Mamali
et leurs enfants,
M. et Mme Chi-Pin Chiu
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Claude BLATIN,

le dimanche 30 avril 1989, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 mai, à 11 heures, en l'église de Vensat (Puy-de-Dôme).

La Combe de Vensat,
63260 Aigueperse.

– Mme Colette Bosredon,
Mlles Noëlle et Renée Bosredon,
M. et Mme Marcel Bosredon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Angus Macmonnies,
née Colette Bosredon,
leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Jean-Pierre Bosredon
et leurs enfants,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Noël BOSREDON,
retraité de l'enseignement,

survenu à Magagnosc, le 28 avril 1989, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques seront célébrées mercredi 3 mai 1989, à 16 heures, au domicile, où l'on se réunira.

– Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Raymond COMOLET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mai 1989, à 14 heures, en l'église de Vanhallan.

35, route de Favreuse,
91430 Vanhallan.

– Mme André Corteel,
son épouse,
et leur fille Béatrice,
M. et Mme Jean-Michel Corteel
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Gielly
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Colaniz,
M. et Mme Benoît Corteel
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Paul Corteel,
son frère,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès du

docteur André CORTEEL,
ancien chef de laboratoire
à la clinique de la faculté,
professeur honoraire
à l'Institut catholique,
secrétaire des Salons d'automne
et des indépendants,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 avril 1989, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 mai, à 10 h 30, en la chapelle des Carmes de l'Institut catholique, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux.

Il a rejoint dans la Paix sa mère,

Mme Andrée CORTEEL,

rappelée à Dieu le 20 mai 1981.

4, rue Mignard,
75116 Paris.

– Les familles Dardenne, Millinet, Proger,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard DARDENNE,
née Denise Giraud,

survenu en son domicile le 24 avril 1989, à l'âge de soixante-cinq ans.

Elles rappellent le souvenir de son fils, le

docteur Frédéric DARDENNE,

décédé accidentellement il y a un an et demi, à l'âge de quarante-deux ans.

17, allée Antoine-Lemaistre,
Les Hauts de Chevreuse,
78460 Chevreuse.

« Saisissez l'instant à la gorge... La vie est la vie, et il nous appartient d'être heureux par la vie elle-même. »

J.-C. Powys.

Jacques DELAVIER

nous a quittés, dans sa cinquante-sixième année.

De la part de
Jacqueline
Et Guy,
De sa famille,
De ses amis.

Son corps sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise, le 10 mai 1989, à 8 h 45, où l'on se réunira.

Ses cendres seront dispersées sur la Terre d'Hautefort en Périgord.

34, avenue Georges-Clemenceau,
95160 Montmorency.

– Mme Anne-Marie Natoli-Guglielmi,
M. Otello Guglielmi,
M. Louis Guglielmi,
ses frères, sœur,
Ses neveux et nièces,
Anthony Bouziane,
son fils adoptif,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. GUILLAUME,
président d'honneur Inter-coiffure,
conservateur de la Galerie culturelle,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 28 avril 1989, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile à Paris.

Un hommage d'adieu lui sera rendu le vendredi 5 mai, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, à 14 heures, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille, à Villecresnes (Val-de-Marne).

63, rue de Ponthieu,
75008 Paris.

– Mme Pierre Lewden,
son épouse,
Sœur Marie de Saint-François, Clarisse,
Mme A. de Rincon Gallardo,
Mme Alan Wallace,
ses sœurs et belle-sœur,
Et tous ses neveux et nièces,
Le Père François Lewden,
Le docteur Françoise Boutand,
sa fille par le cœur,
M. et Mme Roger Mallapert,
Mme Gilbert Malappert,
ses cousins,
Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Pierre LEWDEN,
ancien journaliste,
médaillé olympique,
médaille du Mérite sportif,
engagé volontaire 1914-1918,
prisonnier en oflag 1939-1945.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 mai 1989, à 15 heures, en l'église de Montberthault (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Moulin de Frémoy,
21460 Epoisses.

– Mme Didier Louis Liard,
Mme Françoise Liard,
Ambroise Liard,
Mlle Marguerite Liard,
M. et Mme Jacques Cliquot de Mentque
et leurs enfants,
M. et Mme Max Cliquot de Mentque,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses amis et collaborateurs
Et Paquita,
ont la douleur de faire part de la mort de

Louis LIARD,
avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

survenue le 18 avril 1989.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

54 *bis*, rue Cardinet,
75017 Paris.

– Mme Georges Ressier,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Ressier
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Lapeyre
et leurs enfants,
Mlle Marie-Antoinette Caffort,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-deux ans, de

Georges RESSIER,
chevalier des Palmes académiques,
expert fiscal,
administrateur
de l'International Fiscal Association.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Rieux-Minervois (Aude), le mercredi 3 mai 1989, à 15 heures.

22, rue de Constantinople,
75008 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

Anniversaires

– Il y a trois ans,

Sophie

nous quittait
avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.

– Il y a dix ans, le 2 mai 1979, disparaissait

Boris EPHRUSSI.

Ceux qui l'ont connu et aimé penseront à lui.

– Le 2 mai 1984, quelques jours avant d'avoir vingt ans

Bruno HUBERT

nous quittait.
Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,
demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir de lui.

– Le 2 mai 1981, décédait

Paulette MALET,
née Doucet,
l'épouse du poète surréaliste et romancier
Léo Malet,

qui demande à ses amis de penser à elle en ces jours anniversaires.

Avis de messes

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier

et des

soldats morts pour la France

sera célébrée en la chapelle du dôme des Invalides, le vendredi 5 mai 1989 à 18 heures, en présence de LL. AA. IL le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 avril 1989 :

DES DÉCRETS

● N° 89-265 du 25 avril 1989 portant application de l'article 2 de la loi du 16 octobre 1919 modifiée relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique ;

● N° 89-267 du 26 avril 1989 portant application des dispositions de l'article 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 à un recensement général de la population de la Nouvelle-Calédonie en 1989 ;

● N° 89-268 du 24 avril 1989 portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse portant abrogation de la convention du 23 juillet 1879 pour régulariser la situation des enfants des Français naturalisés suisses, signé les 20 décembre 1988 et 8 février 1989.

UNE CIRCULAIRE

● Du 3 mars 1989 relative à la mise en œuvre des contrats de retour à l'emploi.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 avril :

UN ARRÊTÉ

● Du 24 avril 1989 relatif à la détermination du prélèvement à la charge des acheteurs et des producteurs de lait ayant dépassé leur quantité de référence pour la campagne 1988-1989.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'ingénierie de pétrolochimie et de syntèse organique industrielle de Marseille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986, en 1987 et en 1988.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de physique de Marseille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

∴

Est publié au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 mai :

UN DÉCRET

● Du 26 avril 1989 portant classement comme forêt de protection des massifs forestiers de Saint-Avold et de la Houve (Moselle).

POMPES FUNÈBRES
ROBLOT
NOUVELLE FORMULE
"LE CONTRAT PREVOYANCE"
pour l'organisation
de vos obsèques
Interrogez-nous
N° VERT 05.45.22.27

Des éprouve
Les techniques de procréation médicale
assistée sont à l'origine d'un nombre
élevé de grossesses multiples.
Objectif Vén
Les Américains repartent à la conquête
du système solaire. Première étape
de l'étoile du Berger.

هكذا مزح الأجداد

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Des éprouvettes trop fécondes

Les techniques de procréation médicalement assistée sont à l'origine d'un nombre anormalement élevé de grossesses multiples.

CHIFFRE record : près de 6 000 enfants ont été conçus l'an dernier en France à partir des techniques de PMA (procréation médicalement assistée). Tel est le bilan chiffré que viennent de dresser les spécialistes réunis à Rennes dans le cadre des Quatrièmes journées de périconceptologie (1). Ces journées ont été marquées par l'émergence de nouveaux problèmes médicaux concernant la fécondation *in vitro* (fréquence anormalement élevée de naissances gémellaires ou triplées, mortalité périnatale trois fois plus importante que la normale) ainsi que par une diminution inquiétante, selon les responsables de la Fédération des CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme) du nombre de donneurs de sperme. Cette manifestation nationale a d'autre part permis de confirmer les très vives oppositions qui se manifestent dans les milieux de la gynécologie-obstétrique après la décision gouvernementale de réglementer les activités de fécondation *in vitro* et de limiter à soixante-quatorze le nombre des centres agréés.

La PMA n'est plus, depuis plusieurs années déjà, une activité limitée en France à quelques centres de renom. Alors que l'on n'avait recensé entre 1982 (année de la naissance d'Amandine, premier bébé-éprouvette français) et 1985 que 500 naissances de bébés-éprouvette, la seule année 1988 aura permis d'enregistrer plus de 3 500 grossesses (correspondant, compte tenu du nombre des grossesses multiples, à 3 800 enfants) obtenues grâce à la fécondation *in vitro*. La même année, près de 2 000 grossesses auront d'autre part été obtenues après insémination artificielle avec sperme de donneurs dans les différents CECOS français. On peut ainsi conclure qu'environ 7 naissances sur 100 sont aujourd'hui en France le fruit d'une des techniques de procréation médicalement assistée.

On estime par ailleurs que 15 % à 20 % des 400 000 couples qui se forment chaque année en France seront, à un moment ou à un autre, amenés à consulter un médecin pour des problèmes d'infertilité. La diffusion de plus en plus large de ces techniques permet aujourd'hui (grâce aux données épidémiologiques rétrospectives qu'elles permettent d'obtenir) de mettre en évidence un certain nombre de problèmes médicaux importants, jusqu'à présent souvent sous-estimés. L'un des plus inquiétants concerne le nombre de grossesses multiples survenant dans le cadre de la fécondation *in vitro*. Les responsables du (GEFF) Groupe d'étude de la fécondation *in vitro* en France ont ainsi indiqué à Rennes que près de 20 % des grossesses déclenchées après fécondation *in vitro* étaient des grossesses gémellaires (contre 1 % normalement en moyenne) et que dans 4 % des cas il s'agissait de grossesses triples (contre 1 pour 10 000 normalement). Ce phénomène est la conséquence directe du grand nombre d'embryons (de trois à six, ou plus) obtenus *in vitro* et implantés par les gynécologues dans l'utérus des futures mères. Les médecins spécialistes apparaissent en effet partagés entre le souci d'augmenter les chances de grossesse de leurs patientes ainsi que leurs propres résultats statistiques (grâce à l'augmentation du nombre d'embryons implantés) et les risques médicaux et obstétricaux inhérents aux grossesses multiples, notamment chez les femmes (âgées de trente à quarante ans) n'ayant pas encore eu d'enfant. Des études sont en cours (au CHU de Montpellier notamment) visant à définir les facteurs de risque et de pronostic (âge de la mère, antécédents obstétricaux notamment) pour réduire la fréquence des grossesses multiples sans diminuer pour autant les possibilités de procréation. « *D'une manière générale*, résume le professeur Bernard Hedon (CHU de Montpellier), *les travaux actuels visent à faire en sorte que les PMA se rapprochent de ce qui se passe naturellement en matière de reproduction.* » Ces travaux sont d'autant plus nécessaires que la situation actuelle correspond de toute évidence à une forme de « gâchis » des embryons obtenus *in vitro*, situation qui peut amener soit à des « *réductions embryonnaires* » (destruction *in utero* d'une partie des embryons), soit à une mortalité périnatale anormalement élevée. C'est ainsi que, selon les chiffres du GEFF, on a enregistré sur les 6 084 enfants nés par fécondation *in vitro* au 3 décembre 1988 une fréquence de 34 pour mille de morts *in utero* et de morts néonatales, soit près de trois fois plus que la normale. La fréquence des malformations est estimée à environ 1,6 %.

L'analyse de ces chiffres montre une augmentation constante de l'efficacité globale de la technique de fécondation *in vitro*. Calculée en *grossesses par ponction* » (c'est-à-dire la chance pour la femme d'être enceinte à partir d'une ponction de ses ovules), celle-ci est passée de 11,5 % en 1985 à 12,7 % (1986), 16,3 % (1987) et 17,6 % en 1988.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 21.)

(1) Pour donner son sperme, il faut être âgé de moins de cinquante-cinq ans, père d'au moins un enfant et avoir l'accord de sa femme. A Paris, on peut contacter le CECOS Bicêtre (tél. : 46-71-40-22), le CECOS Hôtel-Dieu (tél. : 42-34-82-34), ou le CECOS Necker (tél. : 42-73-80-00).

L'adresse des CECOS de province peut être obtenue par minitel : 36-15, code CECOS. Tout ce qui concerne l'insémination artificielle et les adresses des différents établissements y sont indiqués.

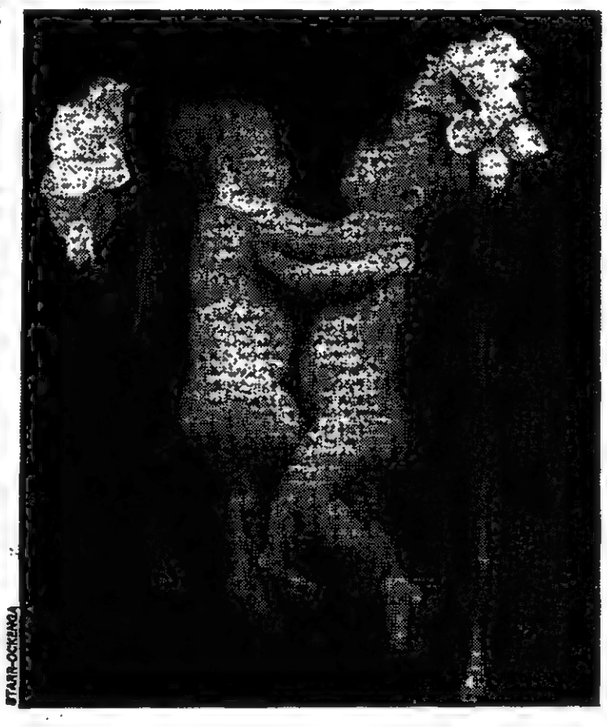

© STARR-OCKENGA

ADOPTÉ DANS L'ŒUF

PEUT-ON offrir un embryon humain ? La mise au point et la diffusion excessivement rapide, en France notamment, des techniques de PMA font que cette question n'est plus aujourd'hui, loin s'en faut, un sujet théorique. Rien, pourtant, hormis les convictions souvent divergentes des médecins et des biologistes spécialisés, ne permet de fournir une réponse pratique. On observe ici deux positions diamétralement opposées. Les uns, comme le Père Patrick Ver Spieren, estiment que le moindre mal consiste à détruire les embryons qui n'ont pas été utilisés par leurs parents biologiques. Les autres pensent, au contraire, qu'un tel avortement *in vitro* n'est nullement souhaitable et qu'il faut organiser sous certaines conditions le don d'embryons. Telle est la position que viennent de défendre pour la première fois, de manière conjointe, le docteur Marie-Odile Alnot (CECOS Necker-Paris) et M. Jacques Testart (INSERM. Unité 187, Clamart), lors des journées de périconceptologie de Rennes. Cette prise de position, qui ne manquera pas de compter dans le prochain débat du projet gouvernemental sur l'éthique et le droit.

Le nombre de couples demandeurs et la possibilité d'implanter avec succès un embryon humain dans n'importe quel utérus de femme en âge de procréer compte amener depuis quelque temps plusieurs équipes à pratiquer ce don de vie d'un nouveau genre.

« Plutôt que d'être réduit à les détruire, le don des embryons nous semble une démarche éthique. En effet, la finalité de ce qui se présente comme un ensemble cellulaire obtenu par fusion de deux gamètes est un enfant. Cet embryon existe matériellement, il a été défini, en France, comme une « personne humaine potentielle » et nous savons qu'accueillement (nous espérons que cela durera...) seule une implantation intra-utérine humaine lui fournit les conditions de sa finalité, expliquent-ils.

» Cet œuf est le support évident d'un investissement humain ; il mérite donc le respect aussi pour ce qu'il véhicule : le projet parental (...). Sur quelles données éthiques empêcherait-on de façon délibérée ce pouvoir potentiel de s'exprimer, surtout s'il est en accord avec le souhait de ceux qui ont permis sa conception, ces tuteurs de l'œuf qui ont présidé à son obtention ? Par le don, l'embryon conserve une « potentialité humaine ».

Pour eux, les droits des géniteurs sur le devenir de leurs embryons (le don ou la destruction) s'accompagne aussi de devoirs (caractère irrévocable de la décision au terme de la période de garde de l'embryon). Ils soulignent aussi que les durées maximales de garde « officielles » (vingt et un mois pour le Comité national d'éthique, cinq ans pour le Conseil d'Etat) devrait mieux tenir compte des situations individuelles. Marie-Odile Alnot et Jacques Testart rappellent la nécessité de la gratuité d'un tel don tout en précisant fort utilement qu'il faut aussi interdire « *une rémunération abusive* » des actes médicaux, qui viendrait cacher la vente de l'œuf. Reste l'impact psychologique que ne manquera pas d'avoir ce qui, qu'on le veuille ou non, apparaîtra comme une « adoption » améliorée. « *Cette nouvelle possibilité de gestation risque de détourner des couples, candidats à l'adoption, vers le don d'embryon*, soulignent-ils. *A nous peut-être de limiter cette déviance, tâche très difficile car la plupart des futurs adoptants souhaitent un enfant très jeune, un nourrisson et seront très sensibles à la possibilité de porter un œuf !* »

J.-Y. N.

Objectif Vénus

Les Américains repartent à la conquête du système solaire. Première étape : le relief de l'étoile du Berger.

VÉNUS va-t-elle enfin se dévoiler ? Va-t-elle enfin révéler au radar de la sonde Magellan que les Américains se préparent à lancer avec la navette spatiale Atlantis les mystères de sa nudité, les courbes de son relief caché à notre vue par une épaisse couche de nuages ? Quel étrange paradoxe en effet que cette planète sous écran qui, à la nuit tombée, se pare de mille feux pour devenir l'un des objets les plus brillants du ciel après le Soleil et la Lune. Les scientifiques, comme les poètes, ne s'y sont pas trompés qui ont fait de l'étoile du Berger l'objet de leurs recherches. Car chercher à percer cet épais voile de nuages, c'est chercher à comprendre pourquoi Vénus, qui devrait ressembler à la Terre comme à une sœur dans la grande famille des planètes du système solaire, en est si différente.

Souvent on les a dit sœurs. Elles ont en effet le même diamètre, pratiquement la même masse et la même densité, mais ne tournent pas dans le même sens. Seulement voilà, la Terre est une merveille qu'il faut préserver à tout prix et Vénus un enfer qui nous reste à jamais interdit. L'atmosphère n'y est pas des plus accueillantes. Le gaz carbonique y règne en maître (96 %), suivi de loin par l'azote (environ 3 %), auxquels se mêlent des traces de dioxyde de soufre, de vapeur d'eau, d'oxyde de carbone, d'argon, d'hélium, de néon et d'acides chlorhydrique et fluorhydrique. C'est du moins ce qu'ont confirmé les mesures faites par les différentes sondes qui ont percé l'épaisse couche de nuages présente entre 47 et 65 kilomètres d'altitude, qui, dans sa partie haute, est en rotation ultra-rapide (quatre jours) autour de la planète.

Autant dire qu'un scaphandre autonome s'impose pour l'imprudent qui voudrait se rendre à tout prix sur Vénus. Mais une protection aussi dérisoire ne saurait suffire quand on sait que la température régnant à la surface de la planète atteint 460 °C, soit celle du zinc en fusion. Sans doute faut-il voir dans ce phénomène une conséquence de la proximité plus grande du Soleil par rapport à la Terre. L'effet de serre doit y jouer à plein et la chimie qu'il engendre dans l'atmosphère doit contribuer à modeler le sol. Lors de la retransmission, en mars 1982, des images prises par les sondes soviétiques Venera 13 et 14, le premier site d'atterrissage avait montré une surface lisse mais segmentée, ponctuée de débris de différentes dimensions. « *Les zones lisses de la surface*, soulignait alors Guy Israël, du service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique, *font penser à une croûte de particules fines cimentées à la suite de processus chimiques liés à la composition particulière de l'atmosphère, très chaude et chimiquement active, de la planète.* »

En revanche, le second site d'atterrissage révélait une succession de plaques rocheuses, accumulées en couches superposées et dépourvues de toute couverture de particules fines. Peut-être « *des roches poreuses semblables au tuf qui se forme à partir de cendres volcaniques* ». Bref, un paysage très contrasté qui excite la curiosité des scientifiques. Car au travers de l'étude de ces reliefs vénusiens, c'est une partie de l'histoire du système solaire et donc de l'évolution de la Terre qui est en jeu. C'est pourquoi les Américains ont décidé de cette mission Magellan, qui doit permettre de cartographier avec une précision inégalée (120 mètres à l'équateur et 300 mètres aux pôles) la quasi-totalité (90 %) de la planète grâce à un radar dont les ondes pourront aisément percer la couche de nuages. Dans le même temps un altimètre prendra la mesure de tous les reliefs avec une précision d'environ 30 mètres.

Il deviendra alors possible de déterminer, comme cela a déjà été fait sur Mars ou sur Mercure, si la planète a subi au cours de son évolution une érosion par l'eau ou un modelage de ses reliefs par des météorites ou par un volcanisme très actif encore à découvrir. Ces deux derniers points ne laissent pas d'intriguer les chercheurs. Nombreux sont ceux, en effet, qui s'interrogent sur l'absence relative d'eau sur Vénus. La planète n'a-t-elle pas possédé, dans une période reculée, des océans analogues à ceux de sa sœur la Terre ? Et, si tel est le cas, n'ont-ils pas été à l'origine de certaines formes de vie ? Sans doute faut-il rester prudent dans l'énoncé de telles hypothèses, mais tous les spécialistes sont d'accord pour penser que le problème de la disparition de l'eau sur Vénus doit être désormais une des constantes des missions spatiales à venir envoyées en direction de cette planète.

De même s'interrogent-ils sur le volcanisme de la planète. Deux indices laissent à penser qu'il en existe ou qu'il en a existé un. En effet, dans les années 70, les Américains ont mis en évidence depuis la Terre, grâce aux antennes de leurs radiotélescopes d'Arecibo (Puerto-Rico) et de Goldstone (Californie), une structure ressemblant à un de ces volcans au cône aplati analogue à ceux que l'on observe à Hawaï. En 1978, la sonde américaine Pioneer-Venus a confirmé ce fait, tout comme les sondes soviétiques ont découvert dans une autre région des reliefs pouvant être interprétés comme les restes de l'effondrement de gigantesques dômes de volcans.

De plus, la relecture des bandes d'informations recueillies par Pioneer-Venus a révélé que, pendant les mille jours d'observation de la sonde américaine, la teneur en dioxyde de soufre — celui-là même qui donne lieu à basse altitude à des averses d'acide sulfurique — de la couche de nuages comprise entre 70 et 90 kilomètres d'altitude avait varié d'un facteur 10. De là à imaginer qu'un volcan vénusien avait craché des tonnes de dioxyde de soufre quelques mois auparavant, il y a un pas que les scientifiques ont d'autant plus vite franchi que le volcanisme paraît être une des constantes des planètes du système solaire, si l'on en juge par Io, Mars et bien sûr la Terre.

Le deuxième indice en faveur d'une telle hypothèse tient à une observation faite sur la Terre elle-même, à savoir que dans les régions où les volcans sont jeunes existent des anomalies de gravité. Or il semble bien que la sonde Pioneer-Venus ait connu des perturbations de trajectoire au-dessus des régions suspectées. Magellan devrait contribuer à lever ce doute. C'est ce qu'espère l'équipe française du Groupe français de recherche de géodésie spatiale (GRGS) réunie autour de Georges Balmino, seul Européen participant à la mission Magellan. Elle tentera donc de voir si la sonde subit au cours de sa trajectoire de petites accélérations dues à des anomalies de densité dans le sol de Vénus. Toutes ces mesures, très fines, devraient se faire lorsque la sonde émet vers la Terre et, si tout va bien, les chercheurs disposeront de cent soixante jours pour mener à bien leur minutieuse enquête.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

AU SOMMAIRE DE MAI
Le Monde DES PHILATELISTES
l'officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● Tigre et lions.
● Philexfrance 89 : avant première.
● Inventaire des cartes postales révolutionnaires
● La poste sous la Révolution.
LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

Pâques, sous le regard des statues

Sur la petite île de Pâques quinze mille statues archéologiques ont été recensées

LES quatre *moai* – ces grandes statues de pierre que les anciens Pascuans ont sculptées, transportées et érigées par centaines – étaient sans regard et sans vie. Trois hommes, une échelle et quelques minutes ont suffi pour rendre leur âme à ces statues, c'est-à-dire leurs yeux. Des cornées de corail blanc avec des iris de scorie volcanique rougeâtre, bien insérées dans des orbites vides, et les *moai* deviennent des géants olympiens, d'autant plus majestueux que leur regard ne s'abaisse pas vers les hommes mais se dirige vers le ciel.

Les yeux sont donc essentiels aux *moai* de l'île de Pâques. Leur existence n'a pourtant été découverte qu'en mai 1978. Le site d'Anakena, sur la côte nord de l'île, est, selon les récits mythiques pascuans, l'endroit où débarqua Hotu Matua, un « roi de Hiva », qui avait été chassé de son pays (Gambier ou Marquises ?). Il était accompagné de plusieurs dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants et il est considéré traditionnellement comme le premier roi de l'île de Pâques.

En 1978, un chantier important était ouvert à Anakena sous la direction de Sergio Rapu, un Pascuan archéologue – après des études à l'université d'Hawaï, – actuellement gouverneur de l'île depuis 1984. La tâche des archéologues était de redresser les sept *moai* gisant face contre terre, comme la plupart de leurs confrères de l'île. En fouillant ces dépôts, les archéologues ont trouvé des morceaux de corail blanc et de scorie rougeâtre de forme bizarre. Sergio Rapu a eu l'idée d'essayer de replacer ces morceaux dans les orbites des statues. Miracle! Les fragments s'insèraient parfaitement dans les orbites vides.

Dès la découverte de l'île de Pâques, le 5 avril 1722, par le navigateur hollandais Jacob Roggeven, les *moai* ont stupéfait tous les voyageurs. Comment les habitants de cette île minuscule (150 kilomètres carrés environ), perdue dans le Pacifique sud, à 3 700 kilomètres du Chili et à 4 000 kilomètres de Tahiti, avaient-ils pu « fabriquer » ces colosses hauts de quelques mètres pour la plupart ? Comment, surtout, avaient-ils pu les transporter, souvent sur plusieurs kilomètres et les redresser, alors que l'île était dépourvue quasiment d'arbres et totalement d'animaux de trait ?

Terre isolée s'il en fut, l'île de Pâques a été peuplée au début du sixième siècle de notre ère (peut-être un peu avant) par des Polynésiens venus très probablement des îles Marquises. Sans doute aussi y eut-il par la suite quelques arrivées en provenance d'autres îles polynésiennes, de Mangareva (îles Gambier) notamment. A Mangareva, d'ailleurs, l'île de Pâques s'appelle Mata Ki Te Rangi (Les Yeux-dans-le-Ciel). Ce qui permet, en outre, de supposer qu'il y eut, au cours des siècles, quelques voyages aller et retour entre l'île de Pâques et d'autres îles polynésiennes.

L'origine polynésienne de la population pascuane ne fait aucun doute : similitude des langues, déjà remarquée par Cook en 1774, similitudes biologiques (systèmes HLA [Human Leucocyte Antigens], établies en 1972 par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine.

Peu après leur arrivée, les premiers habitants élevèrent très probablement des plates-formes (*ahu* en pascuan) analogues à celles qui existent nombreuses dans les autres îles polynésiennes. Selon William Mulloy, qui fut l'un des meilleurs connaisseurs de l'île de Pâques, la période des *moai* a commencé sans doute dès le septième ou huitième siècle. De cette première époque dateraient les quelques *moai* à tête ronde. Vinrent ensuite jusqu'au seizième ou dix-septième siècle la quasi-totalité des autres *moai*, dont la taille grandit peu à peu : 2 mètres à 2,50 mètres jusqu'au douzième siècle, 4 à 5 mètres au quinzième siècle. Les *moai*, pense-t-on, représentaient les ancêtres.

Les *moai* sont tous, ou presque, faits dans le tuf volcanique gris particulier au volcan Rano-Raraku. Et les statues tournaient toujours le dos à la mer, de façon à faire face aux villages, sur lesquels ils exerçaient ainsi leur bienveillance tutélaire (1). La population était alors très dispersée dans toutes les zones où les cultures étaient possibles : on a déjà repéré une quinzaine de milliers de sites archéologiques et le recensement n'est pas achevé...

Des centaines de « moai »

La quasi-totalité des *moai*, avons-nous dit, viennent du volcan Rano-Raraku. On y dénombre

394 *moai*. Les uns sont couchés – tête-bêche parfois, – les autres sont plantés sur les pentes sans aucun ordre apparent mais selon une orientation nette.

L'idée la plus courante est que tous les *moai* couchés du Rano-Raraku étaient en cours de fabrication. Les *moai*, fichés en terre pour être finis plus commodément, attendaient d'être livrés, c'est-à-dire transportés vers leur emplacement définitif, éloigné parfois d'une bonne dizaine de kilomètres. Du Rano-Raraku d'ailleurs partent trois voies jalonnées de *moai* renversés qui pourraient avoir été comme des bornes signalant ces chemins sacrés.

Incontestablement, le Rano-Raraku a été la carrière-atelier des *moai*. Mais n'a-t-il été que cela ? Il est difficile de croire que les 394 statues qui peuplent les pentes du volcan aient été toutes « commandées » presque en même temps, juste avant les luttes fratricides qui ont provoqué, à partir du seizième siècle, la décadence de la civilisation pascuane.

Pour M. Jean-Pierre Mohen (conservateur en chef du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et spécialiste des civilisations néolithiques européennes auteurs des monuments mégalithiques), le Rano-Raraku serait, certes, une carrière-atelier, mais surtout un centre cultuel et agricole très important. Le site n'a presque pas été fouillé, mais on devine dans les hautes herbes qui cachent le sol de très nombreuses structures de pierre qui constituaient les assises des cases-bateaux (2).

Quel que soit le rôle du Rano-Raraku, restent les problèmes du transport et de l'érection des *moai*. La seule hypothèse raisonnable est celle de la traction par des cordages de la statue couchée sur le dos et protégée par deux ou trois madriers solidement ficelés à cette masse de quelques tonnes, ou même pour les plus énormes de plusieurs dizaines de tonnes. Des rouleaux de bois posés sur le sol, et portés à l'avant du traîneau après le passage de celui-ci, devaient faciliter la traction. La flore comprenait, au moment de l'érection des *moai*, plusieurs espèces d'arbres ou d'arbustes, notamment le toromiro *(Sophora toromiro)*, une sorte d'acacia qui peut être haut de deux mètres au bout de trente ans (3), un hibiscus *(Hibiscus tiliaceus)* dont l'écorce servait à faire des cordes, un mûrier *(Broussenetia papyfera)* dont l'écorce battue donnait les « étoffes » *(tapa)* traditionnelles dans toutes les îles du Pacifique, etc. En outre, des études palynologiques, menées depuis 1977 par le botaniste anglais J. R. Flenley à l'initiative du Cercle d'études sur l'île de Pâques, ont montré que poussait aussi, notamment, un palmier, *(Pritchardia* ou *Coco nucifera ?)*.

Chapeaux ou chignons ?

Il reste encore la question des chapeaux. La plupart des *moai*, en effet, étaient coiffés d'une sorte de couvre-chef rougeâtre ou *pukao*, dans lequel certains chercheurs croient voir la représentation des cheveux coiffés en chignon géométrique. Souvent, à côté des *moai* renversés, ont roulé leurs *pukao*. Les chapeaux ont presque toujours la forme d'un cylindre, doté ou non d'une petite excroissance sommitale, cylindrique elle aussi. Tous les chapeaux viennent d'un unique volcan, le Punapau, dont les scories ont ce rouge particulier. Pour bien tenir sur les *moai*, la face inférieure des *pukao* est légèrement creusée. Leur poids peut être de plusieurs tonnes. Ainsi subsiste un dernier problème : les chapeaux étaient-ils posés sur les *moai* avant ou après l'érection de ceux-ci ? Avant ? comment fixer solidement le *pukao* sur la tête ? Après ? Comment poser là-haut le *pukao* ?

Vieux de plusieurs siècles, les *moai* sont malades. Leur pierre est rongée par l'eau salée et des micro-organismes. Des équipes chilienne, américaine, allemande, japonaise travaillent sur la préservation des *moai*. Un traitement est essayé sur les côtes ouest et nord. Viendra ensuite le tour de la côte sud-est, exposée aux vents alizés.

Quelles que soient l'étrangeté et la beauté des *moai*, l'île de Pâques représente beaucoup plus que ses statues. Comme l'explique Sergio Rapu, c'est un microcosme où s'est élaborée en vase clos une civilisation unique. On peut considérer l'île comme un modèle du développement d'une société humaine préhistorique. D'où l'intérêt du musée qui a été commencé en 1940 par le Père Sebastian Englert, un capucin allemand qui est arrivé dans l'île en 1935 pour un séjour de six mois et y est resté comme curé jusqu'à sa mort en 1969. Le Père Englert, certes, s'occupait de ses ouailles, mais il a aussi recensé et numéroté tous les vestiges visibles et il a recueilli tout ce qui restait des traditions orales de l'ancienne civilisation pascuane.

YVONNE REBEYROL.

(1) L'*ahu* Akivi constitue une exception. Il s'élève à plus de 2 kilomètres du rivage et ses sept statues sont tournées vers la mer. Là, la côte et ses abords sont faits des laves les plus récentes de l'île et donc impropres à toute culture. Les villages de cette partie de l'île étaient donc assez loin de la côte et les statues regardaient à la fois vers eux et vers la mer.

(2) Les cases-bateaux étaient constituées par des branches fichées dans les trous aménagés dans des dalles de basalte plantées de chant formant les assises des murs. Les branches étaient réunies en arceaux à leur extrémité supérieure et recouvertes de nattes de joncs. Ces huttes étaient longues en général de 10 à 15 mètres et larges de 1, 50 mètre à 2 mètres, mais il y en avait qui mesuraient 100 mètres sur 10 mètres et abritaient deux cents personnes. Leur forme faisait penser à un bateau renversé quille en l'air, d'où leur nom. On y entrait à quatre pattes par une ouverture minuscule et il était impossible de se tenir debout à l'intérieur. L'odeur puissante qui y régnait a suffoqué tous les visiteurs, y compris Pierre Loti...

(3) Les dernières graines du dernier toromiro furent recueillies par Thor Heyerdahl en 1955-1956 et envoyées au jardin botanique de Göteborg (Suède), où elles ont donné naissance à plusieurs arbres. La réimplantation des toromiros sur l'île de Pâques est difficile. Après un essai infructueux en 1983, une nouvelle tentative est en cours depuis février 1988. Actuellement, deux toromiros encore tout petits poussent sur l'île de Pâques sous la protection attentive de M. Gerardo Velasco.

Prion : l'agent trouble

Un minuscule agent infectieux, impliqué dans plusieurs maladies neurologiques, intrigue la communauté scientifique.

IL concerne moins de dix individus sur cent millions, et son nom même est quasiment inconnu du profane. Le syndrome de Gerstmann-Straussler, une fois n'est pas coutume, vient pourtant de recevoir les honneurs de la presse scientifique. Des chercheurs américains ont en effet démontré que la présence d'une anomalie génétique, portant sur une protéine bien précise, semblait essentielle à l'apparition de cette rarissime maladie neurologique. Publiés récemment dans la revue britannique *Nature*, ces travaux pourraient ainsi relancer la controverse qui agite depuis plusieurs années la communauté scientifique autour d'un organisme bien particulier : le prion, l'un des plus mystérieux êtres vivants qu'aient découverts les biologistes au cours des dernières décennies.

C'est en Nouvelle-Guinée que commence véritablement l'histoire du prion, en 1959. A l'époque, personne ne l'appelle encore par ce nom. Mais sa nature infectieuse, elle, commence à être soupçonnée. Notamment lorsque le médecin américain W. J. Hadlow découvre que le kuru, une maladie dégénérative du système nerveux particulièrement répandue parmi une population de Nouvelle-Guinée (les Fore), peut être transmis lors de la consommation rituelle de cerveaux humains que pratique cette peuplade.

Très vite, les données se précisent. On commence par rapprocher le kuru d'une affection neurologique plus occidentale, la maladie de Creutzfeld-Jakob, ainsi que du rarissime syndrome de Gerstmann-Straussler – toutes maladies se traduisant, après une période d'incubation pouvant durer plusieurs dizaines d'années, par une dégradation progressive des facultés mentales aboutissant à un coma mortel. Plus important encore, apparaît soudain aux chercheurs une analogie frappante entre ces affections humaines et une maladie jusqu'alors mal comprise, bien que connue des vétérinaires depuis le dix-huitième siècle : la tremblante du mouton. Un syndrome neurologique à évolution lente, lui aussi, qui, surtout, partage avec le kuru et la maladie de Creutzfeld-Jakob la particularité d'être provoqué, sans équivoque, par un agent pathogène... dont, paradoxalement, l'isolement et l'identification par les moyens traditionnels se révélaient rigoureusement impossibles.

Pour la première fois, la tremblante du mouton (1) offrait ainsi aux chercheurs un modèle animal pour étudier ces affections neurologiques rares et fatales. Dès le début des années 60, la transmission de la maladie devient possible chez la souris et le hamster, en leur inoculant des extraits de cerveau de moutons morts de la tremblante. Avantage : la maladie se développe chez ces animaux en deux mois seulement, soit beaucoup plus rapidement que chez son hôte naturel.

« *Parallèlement, la transmission des agents du Creutzfeld-Jacob et du kuru à certains rongeurs, au chat et à divers primates permettait une étude physiopathologique précise de ces deux maladies* », rappelle Laurent Dianoux, biologiste spécialisé dans les maladies neurologiques à évolution lente à l'hôpital Saint-Louis (Paris). Toutes ces avancées expérimentales confirment le caractère transmissible des agents infectieux mis en cause. Mais elles ne font en fait, dans un premier temps, que compliquer les données du problème. Ni vrais virus ni bactéries, ces êtres microscopiques, en effet, ne font rien comme les autres : ils n'induisent aucune réponse immunitaire de la part de l'animal infecté, résistent aux traitements chimiques ou physiques auxquels succombent habituellement la plupart des virus, et continuent obstinément à refuser de livrer leur identité biologique. Baptisés dans le doute agents pathogènes « non conventionnels », les futurs prions gardent leur mystère.

Du moins jusqu'en 1982, date à laquelle un chercheur américain, Stanley Prusiner, lance un pavé dans la mare jusqu'alors plutôt paisible de la génétique. A l'université de Californie de San-Francisco, son équipe est, en effet, parvenue, pour la première fois, à isoler et à purifier l'agent de la tremblante, à partir de cerveaux de hamsters malades. Or, quelles que soient les méthodes employées, il apparaît impossible de mettre en évidence chez ce dernier le moindre fragment d'acides nucléiques, ces supramolécules constitutives de matériel héréditaire que sont l'ADN et l'ARN. Et Prusiner d'affirmer alors ce qui ne peut l'être : l'agent pathogène de la tremblante, uniquement constitué d'une structure protéique, serait capable de se multiplier et de se propager en l'absence de toute information génétique. Baptisé « prion » (anagramme anglo-saxon abrégé de « particule protéique infectieuse »), le micro-organisme « non conventionnel » devenait ainsi, soudainement, un véritable hérétique face au dogme sacro-saint de la biologie moléculaire, pour lequel aucune forme de vie reproductible n'est concevable sans acides nucléiques.

Sept ans de réflexion plus tard, où en est-on ? Comme souvent dans l'histoire des sciences, le prion, au fil des recherches, semble bien avoir abjuré son hérésie. Après avoir isolé une vingtaine de souches infectieuses de la tremblante d'origine distincte, des biologistes écossais démontraient en effet en 1987, sous la direction de Richard Kimberlin, que chacune de ces souches injectées à des souris déclenchait une forme de maladie légèrement différente. Et qu'une même souche pouvait subir des mutations et les transmettre à sa descendance, preuve supplémentaire de la présence d'une information génétique. Dans cette perspective, les prions posséderaient donc bien des acides nucléiques, mais si minuscules et si bien protégés par la protéine qui les entoure qu'ils résisteraient à toute tentative d'identification.

Même si une bonne partie de la communauté scientifique semble pencher pour cette deuxième – et rassurante – hypothèse, la polémique reste toujours ouverte. Mais le débat qui passionne aujourd'hui les spécialistes, comme le confirme le récent article de *Nature*, est ailleurs. Au-delà de l'intérêt fondamental que suscitent les prions chez les biologistes moléculaires, ce sont aux conséquences médicales de ces êtres étranges, en effet, que s'intéressent avant tout les chercheurs.

Grâce aux modèles animaux, les recherches se multiplient ainsi de par le monde, depuis quelques années, pour étudier les modalités de transmission et les composantes génétiques de la tremblante et des maladies humaines qui lui sont associées. D'autant que le tableau, entre-temps, se complique encore! En 1986, on découvre en effet qu'à la protéine du prion, cette molécule, que l'on retrouve en quantités importantes dans le cerveau des patients ou des animaux malades, correspond une protéine cellulaire pratiquement identique. Et cette fois, le gène qui gouverne sa synthèse existe bel et bien : localisé chez l'homme sur le chromosome 20, il a même été cloné et analysé tout récemment par l'équipe américaine de Bruce Chesebro, au National Institute of Health (NIH), d'Hamilton (Montana).

C'est précisément ce gène que viennent d'étudier les chercheurs du département de neurologie de l'université de Californie. Partant de plusieurs cas atteints du syndrome de Gerstmann-Straussler et issus de deux familles différentes, l'une américaine et l'autre britannique, ils ont démontré, grâce à la modélisation génétique que permettent aujourd'hui les programmes informatiques, qu'il existait bien une liaison de cause à effet entre la maladie et la nature de ce gène : chez tous les patients étudiés, l'un de ses allèles (2) comporte en effet une mutation caractéristique que l'on ne retrouve pas chez les sujets normaux, et qui se traduit, sur la protéine correspondante, par la substitution d'un acide aminé par un autre.

Autant le dire clairement : cette nouvelle découverte, qui ne permet en rien d'expliquer les mécanismes d'apparition de la maladie, ne ferait même plutôt, une fois encore, que compliquer le problème. « *On retombe sur l'éternel problème de l'œuf et de la poule*, commente Laurent Dianoux. *Qui a commencé? Autrement dit les modifications de la protéine observées chez les patients sont-elles secondaires à la maladie, ou constituent-elles au contraire un changement structural suffisant pour l'initier?* » Et qu'en est-il, dans ce contexte, du rôle joué par la protéine infectieuse du prion ? Ainsi que l'explique Charles Weissmann, de l'Institut de biologie moléculaire de l'université de Zurich (Suisse), l'introduction dans les cellules animales ou humaines de la protéine du prion (qu'elle contienne ou non une information génétique) pourrait, par exemple, déclencher une modification de l'expression du gène cellulaire – modification elle-même à l'origine de la maladie. Schématiquement, on se trouverait alors devant un phénomène analogue, au niveau protéique, à ce qui se passe, au niveau des gènes cette fois, lors de la transformation d'une cellule normale en cellule cancéreuse. Mais il ne s'agit là, pour le moment, que d'une hypothèse.

Protéine infectieuse ? Cellulaire ? Forme de vie dépourvue ou non d'information génétique ? A la recherche de la vérité, la bataille continue de faire rage autour de ces étonnants prions. Seule certitude : en l'état actuel des connaissances, tous ces travaux ne peuvent avoir que des conséquences positives sur la compréhension – et peut-être le traitement – des très graves maladies qui leur sont liées.

CATHERINE VINCENT.

(1) La tremblante commence par provoquer chez l'animal des démangeaisons, suivies d'un amaigrissement, de troubles de la station debout et de la marche aboutissant à la paralysie, puis à la mort. Comparé à celui des affections humaines équivalentes, le délai d'incubation est réduit à quelques années.

(2) Dans les paires de chromosomes que contiennent les cellules, chaque gène existe sous deux formes, appelées allèles. Les deux allèles d'un même gène peuvent être identiques ou différents.

Assurances s

Il faut, pour être indemnisé après un acc
de chirurgie, démontrer une faute du ch
Peut-on y parvenir autrement ?

D

Des éprouvettes trop fe

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES/MÉDECINE

Assurances sur le billard

Il faut, pour être indemnisé après un accident de chirurgie, démontrer une faute du praticien. Peut-on y parvenir autrement ?

DEUX mille plaintes sont déposées chaque année devant les tribunaux français à la suite d'actes médicaux ou d'interventions chirurgicales. Seules cent cinquante conduisent à une condamnation du praticien et à une indemnisation du patient. En France, le droit n'autorise la réparation du préjudice subi, si dramatique soit-il, que si on peut démontrer la faute du médecin. Peut-on améliorer cette situation, étendre l'indemnisation du risque chirurgical et instaurer un système de réparation financière indépendant de la responsabilité du chirurgien ? Le débat organisé le 19 avril par l'Académie de chirurgie en présence de chirurgiens, de responsables juridiques et d'assureurs a permis d'envisager une solution pour l'indemnisation rapide et raisonnable du risque chirurgical en l'absence de faute démontrée.

Une jeune femme de vingt-six ans mutilée après une césarienne et définitivement stérile. Un bébé devenu aveugle après une opération pour un phimosis. Une petite fille paralysée après l'ablation des amygdales. Une jeune femme décidée à trente-six ans des suites d'un lifting. Périodiquement, la presse évoque des accidents dramatiques, d'autant moins admissibles qu'ils font suite à des interventions banales. Dans quelques cas, rarissimes, qui résultent d'une faute du chirurgien ou de l'équipe médicale, le patient ou sa famille pourront être indemnisés. Mais, la plupart du temps, la faute ne peut être prouvée et l'accident, même dramatique, ne peut donner lieu à une réparation financière accordée par les tribunaux (1). Une intervention chirurgicale comporte toujours un risque. Certaines complications sont dues à une faute, une erreur ou une négligence du praticien. Les autres, malgré leur relation avec l'intervention, ne sont la conséquence ni d'une faute technique du chirurgien ou de l'anesthésiste ni d'un défaut de surveillance du patient.

Un exemple typique de ce risque est la mort subite du patient au cours d'un examen cardio-vasculaire, comme une épreuve d'effort. Autre exemple, la péritonite parfois mortelle après l'ablation de l'appendice. La famille admet alors difficilement que, en l'absence de faute prouvée, une hospitalisation prolongée et les pertes financières qu'elle entraîne, des souffrances physiques et morales supplémentaires, une réintervention secondaire et, *a fortiori*, un décès, ne puissent donner lieu à une réparation. Les progrès médicaux, l'apparition de nouvelles techniques, toujours plus sophistiquées, les interventions audacieuses, sont autant d'éléments qui, avec une mauvaise information préalable des patients, augmentent le risque de complications et, par conséquent, le nombre des recours en justice.

Le système d'indemnisation français peut paraître injuste. La procédure que doit utiliser le patient pour mettre en cause la responsabilité d'un médecin est toujours longue, complexe et coûteuse. Selon que le praticien exerce à l'hôpital, dans une clinique privée ou un cabinet libéral, les juridictions devant lesquelles la plainte sera déposée sont souvent différentes. Quelle que soit la situation professionnelle du praticien, le malade peut porter plainte devant la juridiction pénale en se constituant partie civile. Les chefs d'inculpation possibles sont l'homicide involontaire, les coups et blessures par imprudence et la non-assistance à personne en danger. Lorsque la faute est démontrée, le praticien est condamné à une amende, souvent assortie d'une peine de prison avec sursis. Pourtant, l'objectif poursuivi par le patient n'est pas tant la sanction pénale de son médecin que l'indemnisation financière de son préjudice. C'est ici que la procédure se complique.

Si le praticien est médecin hospitalier, seule la juridiction administrative, c'est-à-dire le tribunal administratif en première instance et, en appel, le Conseil d'Etat, est compétente. C'est l'administration hospitalière à laquelle appartient le médecin qui est poursuivie (loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires). Au contraire, si le médecin mis en cause est en exercice libéral, la demande de dommages et intérêts est présentée devant le tribunal correctionnel. Cet itinéraire procédurier, que d'aucuns qualifient de labyrinthe, repose entièrement sur la notion de faute. En médecine hospitalière, le Conseil d'Etat estime que, lorsque l'acte thérapeutique incriminé n'est pas complexe, une faute simple – retard pour procéder à un examen, défaut d'isolement d'un malade contagieux, – suffit à ouvrir droit à réparation. En cas d'acte plus sophistiqué, une faute lourde est exigée pour engager la responsabilité de l'hôpital (oublis de corps étranger, outils, compresses, dans le corps du malade).

On conçoit dès lors que la frontière entre acte médical et non médical est parfois très étroite et que, sur de telles bases, peu d'actes sont considérés comme fautifs. Le Conseil d'Etat a donc peu à peu assoupli sa position pour accorder réparation sur la simple « présomption de faute », qui s'applique aux cas où un acte de soins courants – bénin – est suivi de conséquences anormalement graves. Une vingtaine d'arrêts ont jusqu'à présent sanctionné la présomption de faute. Ainsi, une amputation de la jambe après sclérose de varices effectuée à l'hôpital Broussais (Paris) et, tout récemment, une infection méningée survenue après un examen de la moelle épinière et une intervention pour hernie discale (jugement du 9 décembre 1988) ont été jugées sur la base d'une présomption de faute.

La nomination d'un ou de plusieurs experts médecins, l'attente devant les juridictions administratives qui, dans le pire des cas, peut excéder dix ans, et la disparité des réparations obtenues devant les différents tribunaux viennent encore compliquer la procédure.

Dédramatiser

Plusieurs solutions ont été proposées pour sortir de cet imbroglio et pour indemniser correctement le risque chirurgical, y compris en l'absence de faute du chirurgien.

Comment envisager cette indemnisation sans risquer l'instauration d'un système de justice « parallèle » ? Au terme de la réunion de l'Académie de chirurgie, une orientation paraît possible. *« Il faut maintenir le droit médical concernant la responsabilité professionnelle et la causalité de la faute ou dommage,* conclut le professeur Pierre Vayre (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris). *Mais il faut réduire le nombre des recours injustifiés. Un grand nombre de conflits sont liés au* « mur du silence » *qui sépare le patient de l'équipe soignante et au désir légitime de connaître la vérité. On pourrait ainsi envisager la nomination d'une commission d'information et d'un médiateur. »* C'est dire l'intérêt de l'expérience de l'hôpital Bichat (Paris), où l'Assistance publique vient de désigner un « conciliateur » (professeur Philippe Thibault).

Il y a aussi, bien évidemment, le recours à l'assurance. Le risque chirurgical, estime M. Henri Margeat, directeur de l'UAP, devrait être indemnisé en dehors de l'appareil judiciaire sans recherche initiale de responsabilité par une assurance multirisques ou un contrat individuel limité à un acte chirurgical, avec un système de garantie « avance sur recours ». Une assurance spécifique de ce type existe depuis mars 1988. La cotisation moyenne est de 17 francs par personne et par an. Cependant, la possibilité de « subrogation » (substitution des assureurs dans les droits des victimes) inquiète le corps médical, qui craint qu'elle n'aboutisse à une explosion du contentieux de la responsabilité médicale semblable à celle qui règne aux Etats-Unis.

L'instauration de ce double système (médiateurs et garantie par une assurance du risque chirurgical) ne ferait pas disparaître le régime actuel de responsabilité médicale, mais aurait l'avantage d'en détourner de nombreuses victimes d'accidents thérapeutiques et de soulager l'appareil judiciaire, totalement asphyxié. Et, comme l'a souligné à l'Académie M. Hugues Mac Aleese (médiateur désigné en 1981, mais vite démis de ses fonctions par le Conseil d'Etat), un tel système pourrait dédramatiser, pour les victimes comme pour les praticiens, le contentieux actuel, basé sur la difficile démonstration d'une faute.

BÉATRICE BANTMAN.

(1) La responsabilité du médecin est d'ordre contractuel ; le praticien est tenu à une obligation de « moyens » et non de résultat.

Des éprouvettes trop fécondes

(Suite de la page 19.)

La nouvelle technique du GIFT (qui consiste à replacer non pas un embryon mais les cellules sexuelles mâles et femelles dans les voies génitales féminines) ne semble pas, d'autre part, prendre l'extension que ses promoteurs souhaitaient et annonçaient (1 500 tentatives environ ont été faites en 1988).

Les inséminations artificielles, second volet des procréations médicalement assistées, soulèvent des problèmes d'un autre ordre. Les spécialistes des CECOS sont particulièrement inquiets de la chute du nombre de donneurs de sperme qu'ils enregistrent depuis deux ans (843 donneurs en 1986, 663 en 1988). Ces mêmes spécialistes se heurtent, en outre, à l'absence de législation concernant leur activité et au caractère incohérent de son financement. Celle-ci est en effet prise en charge à partir du remboursement des paillettes de sperme congelé qui sont utilisées. Or l'amélioration de la pratique des CECOS conduit ces derniers à utiliser de moins en moins de paillettes et ainsi à disposer d'un budget de fonctionnement de moins en moins important. *« De la même manière,* souligne le professeur Jacques Lansac, président de la Fédération nationale des CECOS, *nous voyons de plus en plus d'hommes qui, pour des raisons médicales, nous demandent de conserver leur sperme par congélation afin de préserver leurs chances d'être pères. Ils ont été près de 6 000 en 1988 contre 300 seulement dans les années 80. Or cette activité n'est nullement prise en charge par la Sécurité sociale, qui refuse de rembourser de tels actes. Nous devons donc les réaliser de manière bénévole. Cela est totalement incohérent et n'est pas pour nous sans conséquences financières. »*

Dans ce domaine, cette incohérence n'est pas la seule puisque la fécondation *in vitro,* en dépit de son extension, n'est toujours pas reconnue comme une technique biologique figurant à la nomenclature des actes médicaux. *« En milieu hospitalier,* souligne le professeur Lansac, *le budget global et la pesanteur des structures administratives gênent le développement de ces techniques dont l'évolution est très rapide, ce qui, bien souvent, amène les médecins à créer dans les CHU des associations loi 1901 pour réaliser et développer leurs activités. Il paraît pour le moins curieux qu'une discipline de cette importance n'ait pas droit de cité en milieu hospitalier au même titre que la cardiologie ou que la neurologie. »*

JEAN-YVES NAU.

Communication

Le CSA autorise le rachat d'Aventure FM par la CLT

La Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion (CLT) a dû attendre quatre mois après la date de dépôt de son dossier sur le bureau de la CNCL pour se voir autoriser à racheter la radio parisienne Aventure FM, base d'un futur réseau. Le président du CSA l'a officiellement signifié aux responsables de la société, répondant ainsi implicitement – et positivement – aux interrogations concernant le développement des périphériques sur la bande FM.

M. Rémy Sauter, vice-PDG de RTL nous expose ici la nouvelle stratégie de la CLT, en France et en Europe.

« Un tournant pour RTL », nous déclare M. Rémy Sauter

« Qu'est-ce que signifie pour vous cette autorisation tant attendue sur la FM parisienne ?

– C'est un tournant pour RTL. Un choix de stratégie né du constat de la primauté croissante et inéluctable de la FM. Celle-ci apporte une qualité de son incomparable et s'est imposée avec une rapidité fulgurante. Faites le compte : si l'on additionne les audiences des radios locales privées, des stations FM du service public et des périphériques sur la modulation de fréquence, on s'aperçoit que c'est aujourd'hui plus de la moitié des français qui s'écoutent la radio qu'en FM. C'est une révolution si l'on compare ce chiffre à celui de 1982 qui tournait autour de 2 %.

– Avez-vous un idée précise du nombre d'auditeurs qui écoutent le programme de RTL en FM ?

– Selon les résultats de Médiamétrie, la part des auditeurs de RTL branchés sur la FM était située entre 14 % et 16 % au début de cette année, contre 10 % en 1987. Cette proportion est encore plus forte dans l'ouest (18 %), en région parisienne (26 %) et au sud de la Loire (32 %). La progression est constante et menace irrémédiablement l'onde longue.

– D'où cette cette volonté d'être doublement présent sur la FM ?

C'est une nécessité.

Les réseaux représentent aujourd'hui plus de 50 % de l'écoute des radios locales. Nul besoin d'être grand clerc pour prévoir qu'un jour où l'autre la part de marché publicitaire – encore stable – s'alignera sur la part d'audience.

– La fragmentation des audiences impose-t-elle des remises en cause ?

– Elle oblige à repenser la collecte du marché publicitaire. RTL, première radio de France, doit conserver ce titre, dût-elle pour cela jouer du cumul des réseaux, comme ont commencé à le faire ses concurrents. Radio France – qui ne compte pas moins de six réseaux FM – a déjà pris l'habitude de réunir les audiences de ses stations et d'annoncer les résultats du groupe Radio France plutôt que de détailler ceux d'Inter. Europe. 1, elle, se présente devant les annonceurs en déclinant trois produits ciblés et en se prévalant d'une audience sur trois réseaux : Europe 1, Europe 2 et Skyrock. Ce système a des inconvénients mais il séduit les annonceurs qui recherchent puissance et simplicité.

– Quel serait le schéma idéal de votre développement en FM ?

– Trois axes. D'abord la parfaite duplication de notre programme ondes longues sur l'ensemble du territoire, y compris au sud de la Loire. Cela exigerait que nous soient accordées d'autres fréquences par rapport à celles prévues dans l'arrêté du 7 mars 1986 nous autorisant sur la FM. Ensuite, la création d'un second programme national plus spécialement destiné aux jeunes et diffusé par satellite à partir d'une tête de réseau parisienne. C'est la vocation d'Aventure FM. Enfin, et de façon ponctuelle, la participation à quelques expériences isolées, et dans une position très minoritaire.

– Ce schéma est-il compatible avec la législation anti-concentration ?

– Oui, à condition que le deuxième réseau respecte strictement le plafond des 15 millions d'auditeurs potentiels pour la détention en propre d'autorisations. Et que la couverture complémentaire s'organise par la voie de contrats de franchise et d'abonnement avec les radios locales.

– On vous dit tenté par le rachat de Nostalgie, Kiss ou Fun.

– Nous avons eu, et nous avons toujours des discussions avec tel ou tel réseau. Un rachat aurait en effet l'avantage d'accélérer la constitution du réseau Aventure. Mais outre l'accord du CSA auquel elle serait subordonnée, une telle opération dérogerait un peu avec la tradition de la CLT, plus favorable à la stratégie modeste des petits pas.

» – Quand le programme d'Aventure « nouvelle manière » fera-t-il son entrée officielle sur les ondes ?

– A la rentrée de septembre. Le format, comme l'a exigé le CSA, ne changera guère : beaucoup de musique et des plages d'informations organisées autour du thème de l'aventure. En revanche, le nom de la station pourrait être modifié – après information des « sages », bien sûr – comme ce fut souvent le cas dans le passé : Fun a fait oublier chic, et Europe 2 a, de fait remplacé Hit...

– Le média radio est le grand oublié des nombreux débats consacrés à l'Europe de l'audiovisuel. Le paysage radiophonique serait-il figé dans les différents pays ?

– Au contraire ! On assiste un peu partout en Europe à une libéralisation de la radio par la bande FM, et la CLT se promet bien d'être partie prenante. En RFA d'abord, où nous cherchons à relayer notre programme diffusé depuis le Luxembourg à la fois sur les réseaux câblés et par l'intermédiaire d'accords avec des stations locales diffusées en FM. En Irlande aussi, où un émetteur ondes longues exploité avec la radio publique irlandaise va nous permettre de lancer une radio musicale destinée aux jeunes et couvrant la moitié sud de l'Angleterre.

» Aux Pays-Bas, enfin, où l'on envisage la création d'une radio classique, et, en Scandinavie, où l'on prépare un projet de radio en langue anglaise diffusée par satellite. La radio reste un vecteur d'investissement intéressant. Si l'âge d'or du diffuseur semble révolu, nous avons assurément devant nous un bel âge d'argent ! »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Le gouvernement retarde son projet de décret

La nouvelle bagarre des quotas

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a successivement reçu, les 25 et 28 avril, les responsables de la Cinq et de M 6 pour examiner leur deuxième bilan annuel. Un bilan « plutôt négatif » pour la Cinq, « meilleur mais imparfait » pour M 6, selon le CSA, qui devrait décider rapidement d'infliger des sanctions à l'une ou l'autre chaîne. Ce rendez-vous intervient alors que le gouvernement envisage de durcir les obligations des chaînes aux heures de grande écoute.

Embarras ? Tactique ? Après avoir travaillé avec célérité, les pouvoirs publics, soudain, temporisent. Le décret devant imposer aux télévision, des quotas d'œuvres européennes et françaises aux heures de grande écoute n'est « *pas pour demain* », selon l'aveu même de Mme Catherine Tasca, jeudi 27 avril, au micro d'Europe 1 ? La raison ? Un feu nourri de protestations qui placent le ministre délégué à la communication comme l'ensemble du gouvernement devant un flot de récriminations contradictoires des professionnels du cinéma et des dirigeants des chaînes privées.

Claude Berri proteste. Le président de la chambre syndicale des producteurs de films, M. Alain Poiré, écrit à M. Jack Lang. Les actionnaires de M 6 s'alarment : M. Jérôme Monod, pour La Lyonnaise des eaux, s'en ouvre directement au premier ministre, et M. Jacques Rigaud prend la plume au nom de la CLT. La Cinq n'est pas en reste, qui a clamé partout, et jusqu'à l'Elysée, son indignation. Tant de remue-ménage finit par porter ses fruits, et le gouvernement, qui s'apprêtait à transmettre, pour avis, son projet de décret au CSA, a repris sa copie.

La démarche s'appuie sur un constat simple : les chaînes contournent l'esprit de leurs obligations en diffusant des séries américaines à 20 h 30 et en reléguant les productions françaises l'après-midi ou le matin. Voire même la nuit, si une décision du Conseil d'Etat à l'encontre de TF 1 n'y avait mis le holà ! « *Le nouveau texte,* explique-t-on au ministère de la communication, *n'a pas d'autre objectif que d'accroître la proportion de programmes français aux heures où le plus grand nombre de téléspectateurs regardent la télévision.* » Qui donc pourrait s'en plaindre puisque cette mesure est explicitement prévue par la loi du 17 janvier dernier ?

Mi-avril, le gouvernement transmet donc un projet de décret aux professionnels pour recueillir leur assentiment. Il est prévu un assouplissement de la réglementation pendant la journée, parallèlement à un renforcement des contraintes aux heures de grande écoute. Pendant un an, les chaînes devraient diffuser entre 20 heures et 22 heures, 50 % d'œuvres françaises et européennes, cinéma et fiction télévisée confondus. La seconde année, le texte élargit la plage horaire concernée (12 heures à 14 heures et 18 heures à 23 heures), mais avec des pourcentages inchangés. D'apparence anodine, ce projet fait l'effet d'une bombe.

Il stupéfie, d'abord, les professionnels du septième art. Dès le 18 avril, M. Alain Poiré fait connaître son « *opposition absolue* » à toute confusion entre cinéma et audiovisuel. Une telle évolution, affirme-t-il, serait « *contraire à l'engagement pris par le gouvernement de maintenir les particularités de la réglementation française* » après le « compromis » de Bruxelles sur la directive « télévision sans frontières ». Un point sur lequel les professionnels sont particulièrement sourcilleux alors que se profile à l'horizon 1993 la nécessité de redéfinir la notion même d'« *œuvre française* » pour la mettre en conformité avec les exigences communautaires...

Les gens de cinéma sont d'autant plus mécontents qu'ils estiment être délibérément sacrifiés pour un « *motoif strictement circonstanciel* : la volonté du gouvernement d'aider les chaînes privées à respecter plus facilement leurs nouveaux quotas de diffusion en y agrégeant séries et longs métrages.

« *Nous aider ?,* s'exclame-t-on à la Cinq et à M 6. *Allons donc ! C'est de nous tuer qu'il s'agit.* » Et les responsables de le démontrer.

« *Ce décret nous appauvrit, nous oblige à des dépenses accrues et fait fuir notre public* », résume, en une phrase lapidaire, M. Nicolas de Tavernost, directeur général adjoint de M 6. C'est grâce aux séries étrangères que les deux jeunes chaînes financent le reste de leurs programmes (le *Cosby Show,* par exemple, coûte de 20 000 à 30 000 F l'épisode à M 6, mais lui rapporte, chaque jour, entre 300 000 et 500 000 F de publicité). Ce sont ces mêmes séries étrangères qui séduisent un public jeune (40 % des 15-34 ans regardent régulièrement la Cinq et M 6) et qui seraient difficiles à remplacer dans l'immédiat.

Assez de changements incessants des règles du jeu, entend-on dans les chaînes privées, où l'on dresse des inventaires à la Prévert : interdiction de la publicité pour la bière, définition des « œuvres françaises » sur des bases plus strictes que prévu, réduction de cent quarante-quatre à cent quatre du nombre annuel de films autorisés à 20 h 30, interdiction de plus d'une coupure de publicité dans les téléfilms et les fictions audiovisuelles. Même TF 1, peu concernée pour l'instant par le projet de décret (elle programme des magazines d'information et beaucoup de variétés aux heures en question), se fait critique et trouverait plus judicieux l'obligation d'investir dans la production un certain pourcentage de son chiffre d'affaires. « *Une mesure simple sans effet pervers.* »

Les responsables de la Cinq et de M 6, eux, s'interrogent à haute voix : le gouvernement utiliserait-il la voie réglementaire pour remodeler, sans le dire, le paysage audiovisuel ? Depuis le temps que Mme Tasca martèle qu'il y a « *une chaîne généraliste de trop* », les pouvoirs publics auraient-ils décidé d'agir ? « *On veut nous punir de n'avoir pas accepter de fusionner* », déclare tout net un dirigeant.

Le gouvernement plaide sa bonne foi. « *Nous voulons un texte simple, neutre à l'égard des chaînes, efficace et réaliste,* explique un conseiller. *Mais les exigences sont contradictoires.Les grandes chaines ont intérêt à concentrer leurs obligations dans un petit laps de temps pour avoir les mains libres ailleurs, alors que les petites souhaitent au contraire les diluer dans le temps. Comment sortir de ce dilemme ?* »

Pour preuve de leur bonne volonté, les cabinets ministériels mettent en avant les réaménagements qu'ils sont prêts à faire. Aux professionnels du cinéma, ils affirment aujourd'hui que leur réglementation sera intégralement maintenue ; aux dirigeants de chaîne, ils laissent entrevoir des plages horaires plus souples, des délais d'application ainsi qu'un élargissement de la notion d'œuvre, incluant, par exemple, les retransmissions théâtrales ! Le problème, ajoute-t-on dans les milieux gouvernementaux, tient dans la loi elle-même qui ne laisse aucune échappatoire.

L'affaire est empoisonnée. Et le décret ni simple, ni neutre, ni forcément efficace. A se demander si la définition des quotas n'aurait pas dû relever du seul CSA.

PIERRE-ANGEL GAY.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Groupe international de 21 000 personnes, leader dans son domaine d'activité, cherche dans le cadre de son expansion des

Ingénieurs agronomes

DEBUTANTS

Polyvalence, autonomie et énergie sont vos qualités premières ?
Nous vous offrons de prendre des responsabilités très globales d'entrepreneur comprenant :
- les relations clients - fournisseurs
- la gestion (animation de vos équipes, optimisation de votre matériel...).
La formation à nos techniques ? Elle sera assurée sur le terrain ainsi que dans notre centre de formation interne.
Tentés ? Alors rejoignez nous sans plus tarder.
Envoyez votre dossier (lettre + CV) sous référence 3005 à Sources - 108, rue St Honoré - 75001 Paris qui transmettra.

FRANCE

NESCAFÉ Maggi Nestlé Mont Blanc Rinoré Bon Jour yes mousline chocapic Nesquik SUNDY CRUNCH Bolino

Pour participer au RECRUTEMENT des Cadres et des Stagiaires Etudiants, SOPAD NESTLE recherche un

CHARGÉ DE RECRUTEMENT

Au sein du service Développement des Ressources Humaines, il sera en liaison étroite avec l'ensemble des services de l'entreprise ainsi qu'avec les Grandes Ecoles.
De formation supérieure, de préférence en **psychologie**, son expérience en conseil ou dans l'entreprise lui permettra d'être rapidement opérationnel.
Son évolution pourra se faire vers les différentes spécialités de la Fonction Personnel dans les sièges sociaux ou les usines du Groupe.

Adressez votre candidature, sous réf. RCE, à SOPAD NESTLE - A. Girard - Direction du Personnel - 17, quai du Président P. Doumer 92414 Courbevoie Cedex.

Sopad Nestlé
c'est fort en réussite !

4500 PERSONNES ET 40 IMPLANTATIONS : UN VASTE TERRAIN D'ACTION !

Juriste droit social

Avec 4500 personnes, une forte décentralisation au plan opérationnel (40 établissements) : voilà de quoi exprimer pleinement tout votre potentiel.
• Etudier, conseiller, suivre / gérer les contentieux et affaires sociales.
• Analyser l'information et en assurer la diffusion.
La réussite dans votre mission, au sein de notre DRH, repose sur votre capacité à bien comprendre les attentes de vos interlocuteurs pour leur proposer dans les meilleurs délais des solutions concrètes en adéquation avec la stratégie de l'entreprise.

Une maîtrise de Droit Social, une expérience de 2 à 3 ans de la fonction, de la vivacité d'esprit, une forte autonomie d'organisation et d'excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles : vous avez vraiment tout pour aller loin avec un leader du second oeuvre du Bâtiment (20 % de croissance en 1988).

Merci d'adresser votre candidature avec photo sous réf. SSO/3789 à SMAC ACIEROID, Direction des Relations Humaines, 1 av. E. Freyssinet, BP 6, Guyancourt, 78062 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

SMAC ACIEROID
SIGNE PARTICULIER : PROFESSIONNALISME

Agence de Communication Ressources Humaines

sensoriel — *écouter*
intuitif — *comprendre*
créatif — *communiquer*
convaincant — *VENDRE*

Développeur - Conseil

Vos interlocuteurs : les Directeurs des Ressources Humaines et de la Communication.
Vos services : de la publicité de recrutement (P.A.institutionnelle) à la communication d'entreprise.
Nous vous proposons de travailler. Beaucoup. Intelligemment.
De conseiller avec professionnalisme. De transmettre le dit et le non-dit à l'équipe de création.
De proposer avec conviction. De gagner de nouveaux budgets. Souvent.
De progresser. Vite. D'aimer votre métier. Passionnément.
De nous écrire. Sans plus tarder.
Votre formation : Bac + 3/4 - 28/30 ans.
Votre expérience : 2/3 ans min. de la vente de services en entreprise ou en agence de communication.

Envoyez votre dossier, (C.V. + lettre manuscrite + photo + prét. salaire) sous réf. 80869 aux Consultants de A.I.R. - 93, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

air
ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Notre Agence est réputée pour sa réussite dans les problèmes de communication sociale et institutionnelle. Notre progression rapide nous fait rechercher notre :

Directeur de clientèle

A 35-40 ans, doté d'un bon bagage culturel, vous avez acquis par une vision et une pratique globale de ce créneau une riche expérience... avec une sensibilité d'humaniste, de la maturité, une autorité naturelle.
Vous aurez à diriger, animer l'équipe commerciale chargée de la gestion des budgets...
Notre développement se fera avec votre participation active.
Nous sommes une petite équipe fortement soudée, vous avez une large place à vous faire. Si vous adhérez à nos valeurs, à notre souci d'écoute et d'efficacité, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 9401 à notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Madame Claude FAVEREAU
56, avenue de Suffren
75015 PARIS

INSTITUT THESEUS – SOPHIA ANTIPOLIS

THESEUS, GIE européen créé entre des entreprises françaises, européennes et Télécom Paris, propose le 1er MBA Stratégie Réseaux pour des jeunes managers à fort potentiel. Il ouvre ses portes à l'automne 1989.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

T-H-E-S-E-U-S

Votre mission s'exerce à deux niveaux :
• établir la notoriété de l'Institut en vous appuyant sur un réseau de partenaires internationaux prestigieux (universités et entreprises),
• positionner les produits de l'Institut (MBA, formation continue, centre de recherche) auprès d'une clientèle de jeunes managers de formation supérieure (grandes écoles et universités) et de prescripteurs (entreprises et groupes).
Vous mettez en place une politique de communication et de relations presse et publiques au niveau national et international (brochures, annonce médias, forums, salons,...).
De formation supérieure (Bac +4 mini.), vous avez une expérience de la communication de 3 à 5 ans.
Vous parlez l'anglais couramment, utilisez l'outil micro-informatique.
La connaissance du milieu des grandes écoles et d'une deuxième langue européenne sera un atout.
Des déplacements en Europe principalement et aux USA sont à prévoir.
Merci d'adresser votre candidature (CV +lettre +photo), sous réf. TZ/CO/19 à THESEUS, Rue Albert Einstein, 06560 Valbonne Sophia Antipolis.

GRENOBLE

Notre société prestataire de services dans l'immobilier, intègre pour son agence de Grenoble, un

SCIC REGIONS

Chargé d'affaires
Conducteur d'opérations

2 à 4 ans d'expérience
dans la construction et l'immobilier

De formation ingénieur ETP, Centrale, A & M, INSA.., vous avez acquis une première expérience de 4 ans minimum dans le domaine de la construction et avez si possible conduit des opérations immobilières.
Secondé par un assistant technique et en étroite relation avec le Directeur de l'Agence et le maître d'ouvrage, vous serez chargé de diriger les études techniques, le montage et la réalisation des opérations dans un cadre financier valant engagement vis-à-vis du maître d'ouvrage.
Vous serez appelé par les maîtres d'ouvrage à gérer les interventions de gros entretien dans leur patrimoine locatif.
Au-delà de votre rigueur technique, vous possédez un tempérament commercial et un esprit de synthèse.
Vous maîtrisez si possible la micro-informatique.
Ce poste, surtout très relationnel, nécessite des qualités de négociateur et une bonne connaissance du département de l'Isère puisque vous entretiendrez des relations fréquentes avec nos partenaires extérieurs.
Votre mobilité et votre disponibilité vous permettront à terme d'évoluer au sein du groupe Caisse des Dépôts-Développement.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions), sous référence 92.09, à SCIC Régions, Madame HELSON, 185 rue Duguesclin, 69003 Lyon.

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

(C.A. 600 millions de francs)

recherche collaborateur pour participer à la

DIRECTION COMMERCIALE

pour éditions internationales et mensuels

Rattaché à la direction générale, il aura en charge la promotion des titres, les relations avec les diffuseurs et participera à la stratégie de développement et de diversification.

Ce poste à
FORTE POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION
conviendrait à un JEUNE DIPLOMÉ NIVEAU HEC, ESSEC ou équivalent

Adresser CV, photo et prétentions sous références DC à
PID, 9, rue St-Florentin, 75008 Paris.

Filiale banque d'affaires internationale de premier plan
recherche
pour travailler en collaboration directe avec les associés, sur des opérations de LMBO, RES, capital développement

UN ANALYSTE FINANCIER

30/35 ANS
Formation grande école : ingénieur + MBA ou HEC, ESSEC, ESCP.
Expérience souhaitée : audit, expertise comptable, analyse d'investissement, contrôleur de gestion. Une expérience commerciale et/ou marketing sera appréciée. Il serait également souhaitable d'avoir une expérience internationale.
Le travail consiste en l'étude approfondie des projets sous les angles financiers-comptables-marketing avec la formation à nos méthodes et l'utilisation permanente de l'informatique.
L'ambiance de travail est agréable et motivante. Le poste pourra évoluer vers des responsabilités plus étendues.
Rémunération brute annuelle : 300 000 F +
Lieu de travail : PARIS.

Écrire sous n° 8 318
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

En tant que filiale européenne d'un groupe international nous produisons et vendons du matériel pour les utilisateurs de photocopieurs et d'imprimantes. Notre part du marché est assurée par la qualité de nos produits et notre savoir-faire.

Afin de développer nos activités en France nous recherchons un

DIRECTEUR DES VENTES

expérimenté

Notre futur collaborateur aura pour mission le suivi de notre clientèle, l'acquisition de nouveaux partenaires et coopérera au développement de nouveaux produits.

De bonnes connaissances de la langue anglaise sont exigées en raison de notre orientation internationale. Nous sommes convaincus que cette position, cette entreprise et les possibilités de faire carrière vous intéresseront.

Pour un premier contact, adressez-vous à notre cabinet conseiller en recrutement qui est à votre disposition, nº de téléphone : 19-49-211-4965-26.
Votre dossier de candidature sera à envoyer sous la référence 6229 à

Dahlke & Partner GmbH,
Kapellstr. 29, 4000 Düsseldorf 30, RFA

Toute candidature sera traitée dans la confidentialité la plus absolue, si mention en est expressément faite.

UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE.

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. Notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (18 000 personnes, 29,2 milliards de C.A. consolidé dont près de 17% à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Responsable service habitations

Nous recherchons, pour notre Direction Immobilière, un Responsable Service Habitations.
Sa mission de gérance du patrimoine locatif des A.G.F. (5 000 appartements) s'articule autour des aspects suivants :
– détermination, avec les gérants, d'une politique produits et économique,
– orientations pour la publicité commerciale,
– examen des budgets proposés (loyers, travaux, publicité...)
– établissement et contrôle des règles générales de gestion.
A court terme, il aura également à assurer le suivi de la rentabilité, veiller à la qualité des prestations, assurer l'animation du personnel (25 personnes) et la coordination, faire procéder à des études...
Pour ce poste à forte autonomie, nous souhaitons rencontrer un candidat de 30 à 35 ans, de formation supérieure possédant :
– des connaissances générales en gestion,
– des connaissances en réglementation relative aux droits et obligations des locataires et propriétaires,
– une expérience de 3 ans minimum en animation d'équipe dans une activité en développement,
– un fort ascendant naturel et des qualités certaines de communication.
Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle sous réf. MO 81 au Département Gestion de l'Emploi.

A.G.F. 33, rue La Fayette – 75009 Paris

AGF

NAJIM photo Zefa

P *ro de la communication ECRITE de l'entreprise : développez votre talent.*

Vous travaillez depuis 5 ans dans la communication (édition-presse). Aussi vous maîtrisez la coordination de tous les intervenants (DRH, Direction de la Communication, Journalistes, Fabrication...) et faites preuve de créativité dans la conception des médias.

Dynamiser votre carrière par la prise en charge d'un centre de profit au sein de notre agence de communication en pleine expansion.

CONSEIL EN PRESSE D'ENTREPRISE

vous investirez, dans la diversité de vos domaines d'intervention, votre ambition, votre ténacité et vos capacités de négociation.

Votre savoir-faire vous confère une autonomie totale dans le développement de notre département EDITION (journaux d'entreprise, guides professionnels...), tout en bénéficiant, dans votre mission, du support actif d'un groupe important.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. AB2

HCE
Groupe EUROCOM
1, Place du Palais-Royal 75001 PARIS

digital™

Un des domaines dans lequel nous investissons le plus...

Consultant Ressources Humaines

DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION, leader mondial des systèmes de réseaux informatiques, poursuit le programme de développement de son Centre Technique Européen situé sur le Parc Scientifique de Sophia Antipolis.

La Division «Terminaux Europe» et l'Unité de Production des petits systèmes (150 personnes), qui depuis leur création en 85 ont mis en place avec succès une organisation du travail participatif et un style de management très novateurs recherchent un Consultant Ressources Humaines.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ dix ans dans un environnement industriel de haute technologie. Vos compétences dans les domaines de la gestion prévisionnelle, de la formation, du développement des organisations, du recrutement et des rémunérations, vous amèneront très rapidement à développer et assurer la mise en place de programmes en ligne avec notre stratégie opérationnelle.

Des qualités d'écoute, de communication alliées à une grande capacité d'analyse et de synthèse sont les composantes essentielles du profil que nous recherchons.

En liaison avec les Directions de Ressources Humaines d'autres unités de fabrication situées en Europe, ce poste requiert une parfaite maîtrise de l'anglais notamment acquise lors d'une expérience internationale.

Merci de nous faire parvenir votre candidature (lettre + CV + photo), sous référence CRH à DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION Centre Technique Europe - Département des Ressources Humaines - BP 129 - SOPHIA ANTIPOLIS - 06561 VALBONNE CEDEX.

Digital Equipment Corporation

Groupe international de TP, largement décentralisé, leader sur son secteur d'activité, recherche aujourd'hui

Un jeune ingénieur bâtiment

Vous êtes débutant et justifiez d'un diplôme d'une école d'ingénieur (ESTP option Bâtiment, ENSAM...).
Homme de technique, si vous êtes également motivé par l'animation des hommes et la gestion des affaires, venez intégrer l'un de nos secteurs Bâtiment. Dans un premier temps, nous vous y préparons pour que vous puissiez très rapidement prendre la responsabilité complète d'un de nos chantier.
Notre groupe implanté à travers le monde et dans l'hexagone saura vous offrir ensuite de multiples possibilités d'évolution.
Envoyez votre dossier sous référence 3004 à SOURCES - 108, rue St Honoré - 75001 Paris qui transmettra.

(Ouest)

VILLE DE DUNKERQUE
DÉPARTEMENT DU NORD
RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS

Ville centre d'une communauté urbaine de 210 000 habitants
3e port de France aux portes du Royaume-Uni et du Bénélux
RECRUTE
dans la perspective de l'ouverture européenne

Son (ou sa) DIRECTEUR(TRICE) DES AFFAIRES CULTURELLES

Son (ou sa) DIRECTEUR(TRICE) DES RELATIONS PUBLIQUES

Chacun des deux postes est ouvert à deux catégories de candidats :
– soit aux candidats fonctionnaires par voie de mutation ou de détachement (à partir du grade d'attaché territorial) ;
– soit aux candidats extérieurs par voie contractuelle, titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent.

Expérience souhaitée dans des fonctions analogues.

Adresser lettre de candidature manuelle et c.v. détaillé (avec photo) avant le 18 mai 1989 à :
Monsieur Michel DELEBARRE
Maire de DUNKERQUE
B.P. 6-537
59388 DUNKERQUE CEDEX 1

GRANDE ADMINISTRATION
recherche
pour le bureau d'études de son service intégré d'expositions

UN CRÉATEUR DE MODÈLES

pour concevoir et faire réaliser des matériaux, mobiliers et décors de stand
Lieu de travail : Montrouge (porte d'Orléans)
Rémunération suivant formation et expérience.
Candidatures à adresser au
service de l'audiovisuel et des expositions (Centre des expositions), 139, rue P.-Vaillant-Couturier, 92241 Malakoff Cedex.

LA VILLE DE REIMS (Marne)
recrute

SON CHEF DU SERVICE COMMUNICATION

Sous l'autorité du secrétaire général adjoint chargé de la promotion, il propose et met en œuvre toutes actions de communications et d'information en direction de la population rémoise et de l'extérieur.

Profil : – diplômé de l'enseignement supérieur
– expérience de la communication institutionnelle

- Rémunération statutaire + avantages annexes
- Adresser lettre manuscrite + CV détaillé + photo récente, avant le 31 mai 1989 à M. le maire, Hôtel de ville, 51100 REIMS.

(Pour renseignements : 26-40-54-53, poste 1525)

Nous sommes une importante **Société "Prestataire de Services en Immobilier"**. Nous assurons l'assistance à la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'immobilier d'habitation et d'entreprise, de surfaces commerciales et d'espaces de loisirs. Nous recherchons des

Juristes

Spécialisés en Droit Immobilier

Collaborateur direct du Chef du service juridique, vous prendrez en charge la conduite et la gestion de dossiers immobiliers (contentieux, promotion). Vous serez plus particulièrement consulté sur le montage de nouvelles opérations de Promotion.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes diplômé d'études supérieures en Immobilier ou équivalent (Bac + 5) et vous justifiez d'une *expérience similaire d'au moins 4 ans.*

Votre capacité d'autonomie et votre esprit relationnel seront des atouts pour réussir dans ce poste, basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Martine DREAU – SCC – BP 112 – 78153 LE-CHESNAY CEDEX.

FRANCE

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES-ALPES-MARITIMES
recrute

CHARGÉ DE MISSION GRANDS OUVRAGES

Technicien efficient (35/45 ans environ) issu d'une grande école (X, CENTRALE, MINES), votre expérience professionnelle réussie vous permet :

- D'être à l'initiative des dossiers grands équipements des Alpes-Maritimes ;
- D'assumer la recherche des partenaires privés et publics, ainsi que le montage financier de ces projets ;
- D'établir le contact avec les collectivités locales, services d'Etat, investisseurs.

Pour ce poste, adresser c.v., lettre manuscrite, photo, en précisant la référence :

Nº 8 322 – La Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES POUR ENFANTS, LEADER SUR LE MARCHÉ

recrute

1 VISITEUR EN PHARMACIE

Niveau BTS ou équivalent, 25/35 ans, pour Paris et région parisienne.
Avantages sociaux, 13e mois, intéressement.
Une expérience dans la fonction serait appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec photo à : SPEDIC, réf. G.Z., 10, quai du président Paul-Doumer, 92402 Courbevoie, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

---

ville d'Orléans

(LOIRET)
102 000 habitants
recrute
DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Il aura la responsabilité d'un service chargé, dans le souci de rapprocher l'administration de la population :
- d'une part, de l'information à travers le bulletin et d'autres supports municipaux ;
- et, d'autre part, la communication externe (développement des structures partenariales et relations avec la presse) ;
- expérience de la fonction dans une collectivité territoriale souhaitée.

Statut : contractuel.
Rémunération : prétentions à préciser.
Adresser candid. manuscrite + C.V. détaillé + photo à M. le Maire, direction du personnel, BP 2419, 45032 ORLÉANS CEDEX au plus tard le 12 mai 1989.

Bureau van Dijk

recherche d'urgence

2 ingénieurs documentalistes

afin de compléter son équipe d'intervention pour la réorganisation de l'archivage d'un Ministère. Contrat à durée déterminée pouvant devenir définitf.

Les futurs consultants ont une solide formation de base en techniques documentaires (INTD, DESS Sciences Politiques ou équivalent), une expérience de 5 ans à 10 ans, et le goût des problèmes à résoudre.

*Adresser rapidement Cur.-Vitae + lettre de candidature et prétentions à : Philippe Martin, **Bureau van Dijk**, 57, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS.*

PUBLICITE ROGER BLEY

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche

Chef de Publicité Junior

chargé de la commercialisation de l'espace publicitaire de l'un des produits du groupe auprès d'annonceurs et d'agences de publicité.

Le candidat recherché aura une formation commerciale supérieure, une première expérience dans un poste équivalent, le goût du contact et la volonté de vendre en milieu industriel.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, prétentions et photo récente, sous le n° 6003, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Notre client : un nom international prestigieux dans le monde de l'aménagement et de l'agencement de l'espace de travail.
Dans le cadre d'une réorganisation pour mieux asseoir notre expansion et suite au départ dans le groupe du titulaire actuel, nous recherchons notre

Controller

Rattaché à la Direction Financière Europe, garant de l'exactitude des comptes et des procédures, vous assurez l'intégralité des tâches comptables et financières.
Au délà des opérations de comptabilité générale, analytique, budgétaire, reporting, assets, suivi et gestion de trésorerie, administration du personnel, vous serez particulièrement chargé de développer les moyens d'analyse et de contrôle pouvant faciliter la rapidité des décisions dans un contexte décentralisé.

Homme de contact et de rigueur, la trentaine, de formation ESC + DECS, pratiquant l'anglais, déjà familiarisé avec la gestion financière, comptable et informatique en milieu anglo-saxon, vous saurez animer une équipe. Cette expérience vous incite à répondre à une société innovatrice ouverte sur l'Europe.
Poste basé en banlieue Est de Paris.
TEG, notre Conseil vous remercie d'adresser s/réf. M 876 05 votre dossier de candidature qui sera étudié avec la plus grande confidentialité.

DESSIN

TEG Ressources Humaines 113 rue de l'Université 75007 Paris.

---

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
PREMIERE BANQUE D'ARBITRAGE FRANCAISE

Recherche

Ingénieur Economiste confirmé Réf. MD/IED
(ENSAE, CENTRALE...)

Mission : Chargé de suivre et d'analyser l'évolution des grands marchés financiers, vous réaliserez en particulier des études prévisionnelles directement appliquées par l'équipe opérationnelle à laquelle vous serez intégré.

Profil : Passionné par l'analyse macro-économique, vous avez conservé de votre formation en grande école scientifique le goût de l'analyse quantitative. Vous maîtrisez parfaitement les techniques de l'analyse conjoncturelle et les méthodes de prévision les plus avancées. Vous disposez impérativement d'une expérience professionnelle minimale de 2 ans acquise de préférence dans un établissement financier.
Vous avez le goût des contacts, une bonne aisance rédactionnelle, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous vous offrons : Une rémunération motivante et de fortes possibilités d'évolution. Dans un contexte performant, vous aurez la possibilité d'exprimer pleinement votre potentiel.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. + photo à :
BIP - Direction Des Ressources Humaines &. de la Communication
108, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein du département informatique, il prendra en charge le service contrôle de gestion, qu'il sera chargé de créer, puis de développer.

Il construira une véritable cellule administrative et financière gérant un important budget.

Il étudiera l'intégration, au sein du système budgétaire de l'entreprise, des procédures de gestion des dépenses du département.

Il mettra en place les bases d'un contrôle de gestion permettant un pilotage de la fonction informatique.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste, qui offre de réelles possibilités d'évolution, un diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5) ayant au minimum 3 ans d'expérience du contrôle de gestion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08493 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Filiale de la Compagnie Bancaire et Financière du BTP (800 personnes, 28 milliards d'engagements et 17 milliards de capitaux gérés), le CCME occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages de la profession.
Pour renforcer ses structures commerciales, le CCME souhaite recruter deux

JEUNES CADRES FINANCIERS

GRENOBLE (Réf. M01) **PARIS** (Réf. M02)

Rattachés à la Direction Réseau et disposant d'une gamme complète de produits, ils auront pour mission, après une période de formation, de développer leurs portefeuilles de clientèle, analyser les besoins des clients, monter les dossiers, promouvoir nos services et notre image auprès de nos partenaires (entreprises et maîtres d'ouvrages, banques, organismes professionnels, etc...).

Les candidats devront nécessairement être diplômés d'une grande école de commerce ou de gestion. Ils seront tout particulièrement retenus pour leur dynamisme commercial, leur aptitude à négocier à haut niveau et leur capacité à assumer, sur le terrain, une large délégation de responsabilités.
Une première expérience en entreprise, dans une banque ou un établissement financier sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser candidature motivée avec photo, prétentions et référence du poste souhaité à J. RICHET, Direction des Ressouces Humaines, CCME, 128 rue la Boétie 75008 PARIS.

DESSIN

CCME

---

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
PREMIERE BANQUE D'ARBITRAGE FRANCAISE

Nous sommes une banque de marché créative et de haut niveau technique
Nous recherchons dans le cadre de notre expansion :

Deux chargés de clientèle :
Grandes entreprises/institutionnels Réf. MD/CC2

Mission : **Gérer et développer un portefeuille de clients.**
Votre rôle est de commercialiser des produits de placements originaux mais aussi, les produits d'ingéniérie financière à forte valeur ajoutée dans lesquels BIP s'est fait une spécialité. Vous participez à l'élaboration de la politique commerciale et contribuez au développement de la gamme de produits.

Profil : Vous êtes diplômé(e) d'une grande école de gestion ou d'un 3e cycle universitaire. Vous disposez d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans dans une banque ou un établissement financier dans un poste en contact avec des entreprises grandes/moyennes ou des investisseurs institutionnels. Cette expérience vous a permis de développer vos qualités de négociateur et de travail en équipe.
Nous vous offrons une rémunération motivante et de fortes possibilités d'évolution. Dans un contexte performant, vous avez la possibilité d'exprimer pleinement votre potentiel.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. avec photo à :
BIP Direction des Ressources Humaines - 108, Bd Haussmann - 75008 PARIS.

DANEL nous sommes le N° 1 français de l'imprimerie en continu (C.A. 850 MF, 1 000 personnes). Notre développement nous amène à recruter les postes suivants :

chef comptable

De formation DECS et possédant une expérience d'une dizaine d'années, vous prendrez en charge la comptabilité (générale et analytique) de notre siège social et assisterez le responsable de la comptabilité du Groupe. Réf. DP/1M

contrôleur de gestion (débutant)

De formation : Ecole supérieure de gestion (HEC, ESSEC, ESC...) vous prendrez la responsabilité de missions d'audit et d'assistance au contrôle de gestion de nos différentes unités opérationnelles. Déplacements fréquents à prévoir. Réf. DP/2M

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en rappelant le poste souhaité à J.-J. CARA, Direction des Affaires Sociales, DANEL - 71, rue des Tilleuls 92100 BOULOGNE.

HACHETTE GROUPE PRESSE

UN NOUVEAU [illegible] :
LE MIDDLE OFFICE!
KEY MEN

CROISSANCE OBLIGE!
[illegible] recherche
JEUNE CADRE COMPTABLE

Assistance Publique
Hôpitaux de Paris
UN INGÉNIEUR AGRONOME
[illegible]
DP de Paris
[illegible]

BEFS TECHNOLOGIES
[illegible]

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UN NOUVEAU METIER :

LE MIDDLE OFFICE!

Nous sommes une importante Banque de la Région Centre, rattachée à un réseau national à forte notoriété.

Nous sommes en pleine évolution (introduction au second marché, objectifs ambitieux, moyens importants...).

Dans ce contexte, nous développons notre activité "Marchés" et recherchons notre RESPONSABLE "MIDDLE OFFICE".

Dans le cadre de ses responsabilités (suivi de la trésorerie, gestion des risques de taux, respect des équilibres généraux et contrôle financier du bilan...), **l'une de ses préoccupations essentielles consistera à déterminer et contrôler les lignes d'intervention sur les marchés des capitaux.**

De formation supérieure de type ESC ou maîtrise + DECS, vous avez une expérience confirmée de contrôle, gestion financière ou trésorerie en milieu bancaire et une expérience du marché des capitaux (trésorerie back-office par exemple).

Le poste est situé à ORLEANS.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération) sous réf. 46.918. MO à notre conseil KEY MEN - 2, avenue de Paris - 45000 ORLEANS qui garantit confidentialité.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Europcar

Venez exprimer votre talent..

Pour notre filiale France, nous recherchons notre

Responsable des services comptables

Rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, vous serez responsable de la comptabilité générale, et animerez une équipe structurée d'une vingtaine de personnes. De formation DECS, Ecole Supérieure de Commerce, et possédant de bonnes bases en anglais, vous justifiez d'une expérience significative réussie de la fonction dans un environnement de service, de préférence.

La connaissance de la gestion informatisée et de la micro-informatique est un plus. Nous vous offrons l'opportunité de vivre votre métier dans une entreprise en pleine expansion. Au-delà de vos compétences de technicien de la comptabilité, vos qualités de leadership naturel, d'autonomie et d'organisation ainsi que votre aptitude à communiquer, seront vos atouts majeurs.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite et photo sous la réf. M.9157.L à Sabine TRIPODI, OC CONSEIL, à qui nous avons confié cette recherche.

15 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS

CROISSANCE OBLIGE!

Filiale immobilière du groupe ACTEA

nous recherchons un(e)

JEUNE CADRE COMPTABLE

spécialiste en immobilier qui aura pour mission d'harmoniser les informations comptables et de contrôler leur fiabilité.

De formation supérieure (Sup.de Co. ou Université + DECS) ce collaborateur sera responsable de la comptabilité générale, des prévisions et de la gestion de trésorerie à court et moyen terme, de l'établissement du bilan, des déclarations fiscales et de la préparation du budget.

Le poste, non statique, basé sur ARRAS conviendrait à un excellent technicien comptable, de 30 ans environ, capable de réflexion stratégique et d'initiative. Si vous vous sentez concerné(e) envoyez-nous lettre manuscrite et CV sous réf. 9305 à COMMUNICO - 12-14, rue Faidherbe - 59800 LILLE, qui transmettra.

BANQUE NATIONALE PARIS 8e

recherche

un exploitant institutionnel

Il (elle) assurera la relation quotidienne pour la vente de l'ensemble des produits de placement : instruments court terme, obligations, OPCVM, ...

Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'environ 25/30 ans et maîtrisant correctement la langue anglaise, le candidat aura, au cours d'une expérience de 2 à 3 ans avec la clientèle institutionnelle, acquis une compétence en matière de produits de marchés et de gestion.

Après avoir fait ses preuves dans ce domaine, le candidat pourra évoluer vers d'autres secteurs d'activité au sein de la Banque.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 2985 M à *JOURDAT* – 108, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS. Qui transmettra en toute confidentialité.

virbac

Premier Groupe Pharmaceutique Vétérinaire Français Privé en très forte expansion nationale et internationale recherche un

AUDITEUR INTERNE INTERNATIONAL H/F

Agé de 27-30 ans, le candidat sera de niveau SUP de CO + DECS ou équivalent. Il aura acquis une expérience probante de quelques années au sein d'un Cabinet d'Audit ou à un poste similaire en entreprise. Il s'assurera du respect des procédures comptables et de gestion, de l'élaboration et de la mise à jour de nouvelles procédures de contrôle. Il participera à la réalisation de missions ponctuelles. L'Anglais courant est impératif, une 2ème langue est souhaitée. Le poste est à pourvoir à NICE (06) avec de nombreux déplacements en France et à l'étranger.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. AI/04 à

Patrick BRUNETEAU
PB International Management
75, rue de Miromesnil
75008 Paris - Tél. 42.94.07.34

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Assistance Publique
Hôpitaux de Paris

recherche
pour réorganiser sa restauration (60 000 repas/jour)

UN INGÉNIEUR AGRONOME

Le candidat aura 3 à 5 ans minimum d'expérience professionnelle dans l'industrie agro-alimentaire ou dans le secteur de la restauration.
Il se verra confier la responsabilité technique de la programmation des projets de restructuration des cuisines hospitalières.
Il devra justifier d'une bonne connaissance des produits prêts à l'emploi et d'une solide formation économique.

Les candidatures devront être adressées à :
A.P. de PARIS
Direction des Affaires Économiques
3, avenue Victoria, 75004 PARIS.

BEFS TECHNOLOGIES, société d'ingénierie chimique (CA 70 MF, effectif 83 personnes) qui développe des procédés et réalise des unités en France et à l'exportation (50 % du CA) dans les industries chimiques, carbochimiques et connexes recherche dans le cadre de son développement pour son établissement de MULHOUSE :

– Un ingénieur de procédés « senior » ayant au minimum 3 ans d'expérience en calcul de génie chimique (distillation, transfert thermique, transfert de masse).

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation génie chimique (ENSIC, GENIE CHIMIQUE DE TOULOUSE, etc.) possédant un fort potentiel d'évolution.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

La rémunération sera en fonction de l'expérience.

Adresser lettre + c.v. + photo et prétentions à :

BEFS TECHNOLOGIES
Service du Personnel
B.P. 1 437

68071 MULHOUSE CEDEX

INGENIEURS, CHOISISSEZ L'INNOVATION

Eclairage

Premier constructeur mondial dans le domaine de l'éclairage, nous disposons d'un outil industriel puissant : sept centres de production à vocation internationale spécialisés dans les sources lumineuses ou le matériel d'éclairage.
Entre Nancy et Metz, le centre de **PONT A MOUSSON** (500 personnes), assure, pour la Division Internationale Eclairage, le développement et l'industrialisation des lampes halogènes haut volt grand public et professionnel, secteur d'activité en très forte croissance.

Pour notre département **INNOVATION - DEVELOPPEMENT**, nous recherchons :

INGENIEURS GENERALISTES

Assisté d'une équipe de techniciens que vous animerez, en relation avec les services marketing, les structures développement du groupe et la production, vous serez chargé du développement d'une gamme de produits jusqu'à la mise en fabrication.
Autonome, doté d'un fort esprit d'équipe, de qualités relationnelles et de rigueur, vous êtes diplômé d'une école d' Ingénieurs (A.M. ou équivalent). Réf 1-A.

Pour notre département **INNOVATION - MECANISATION**, charge de concevoir et de réaliser les nouveaux outils de production, nous recherchons :

INGENIEUR MECANICIEN

Vous serez responsable de l'organisation de ce nouveau département et de l'optimisation de son fonctionnement. Réf 1-B.

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Vous définirez et coordonnerez l'ensemble des moyens électriques, électroniques et informatiques à mettre en oeuvre pour assurer l'efficience du materiel de production. Ref 1-C.
Votre capacité à gérer un projet dans un contexte nouveau sera déterminante.

INGENIEUR FABRICATION

Vous contribuerez à la conduite opérationnelle des équipes et à l'assistance technique sur de nouvelles lignes de production. Ingénieur généraliste, avec de préférence une 1ère expérience, vous êtes ouvert et aimez le terrain et les contacts. Réf. 1-D

Pour l'ensemble de ces postes qui constituent une étape dans l'évolution au sein du groupe, une bonne maîtrise de l'anglais est impérative du fait du cadre très international de l'activité.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Bernard Pinson, **Compagnie Philips Eclairage**, Chemin de Montrichard, BP 149, 54705 Pont a Mousson Cedex.

"Philips en France, c'est plus de 22 milliards de C.A., 25 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".

PHILIPS

PHILIPS C'EST DEJA DEMAIN

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Ingénieur développement

Grande Ecole - option matériaux + 1re expérience

Notre Société, filiale du Groupe Pechiney, fabrique et commercialise des interconnexions céramiques, des boîtiers hermétiques et des refroidisseurs pour l'électronique. Aujourd'hui nous vous proposons de rejoindre notre équipe en Provence.

A partir de l'analyse des besoins en refroidissement de nos clients, vous déterminerez et vous testerez les technologies appropriées pour les développer industriellement.

De formation supérieure Grande Ecole « option matériaux », débutant ou avec une 1re expérience, vous possédez une solide culture dans la thermique et la thermodynamique.
Pour réussir dans cette mission, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et acceptez les déplacements fréquents tant en France qu'à l'étranger.

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe

Merci d'adresser votre candidature, (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo), sous la référence X06, à Société XERAM - Service des Affaires Sociales - B.P. 203 - 84500 BOLLENE.

XERAM

UNE SOCIETE DU GROUPE PECHINEY

Notre objectif : la qualité du service.

Etre les meilleurs exige de produire d'excellentes automobiles, mais aussi une qualité de service au client sans reproche.

JEUNES DIPLÔMÉS

FORMATION SCIENTIFIQUE OU ÉCONOMIQUE - GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS OU COMMERCIALES - 3e CYCLE D'UNIVERSITÉ.

Vos atouts : Le goût du produit automobile, le sens du terrain et des contacts à tous niveaux, l'exigence technique et la rigueur de gestion, l'esprit commercial.
Nos opportunités : • des metiers variés : logistique, marketing, commerce, gestion, organisation, • un produit grand public, faisant appel aux technologies de pointe, • des responsabilités rapides au siège et sur le terrain, un environnement technologique et commercial en pleine évolution, une gestion de carrière fondée sur la mobilité et la polyvalence, un réseau à la dimension de l'Europe et du Monde.
Vous avez l'ambition d'une carrière ouverte dans laquelle votre volonté de développement et votre capacité d'animation joueront un rôle primordial.
Nous serons très heureux de partager avec vous notre passion lors d'une journée de contact et de recrutement le 24 mai prochain.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite de candidature avec votre curriculum vitae à l'attention de Monsieur Philippe Millon - RENAULT - Recrutement Ingénieurs et Cadres - 12, place Bir-Hakeim 92109 Boulogne-Billancourt, sous réf. DAV.

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.

SSII leader dans le domaine des Télécommunications dans l'environnement IBM, recherche

INGENIEURS TELECOM

Pour le développement de Logiciels télématiques et de protocoles de communication internationaux.
Jeune Ingénieur, vous connaissez les langages C et assembleur et voulez approfondir vos connaissances en laboratoires de recherche et développement... (formation assurée - Poste évolutif pour candidat de valeur).

Proposez votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite) à Marie-Christine BADE-C.P.S.-Direction des Ressources Humaines 3, rue du Lion, Silic 560 - 94643 RUNGIS Cedex Téléphone 45.60.56.56

Agent IBM

HERCULES Un grand de la chimie dans le monde. Une équipe performante en France

Leader en matière d'additifs alimentaires, nous recherchons un

Ingénieur technico-commercial

Industries alimentaires

Vous assurez, après formation (France et étranger), la promotion et la vente d'une gamme large de gélifiants et épaississants auprès d'une clientèle d'industries techniquement avancées, que vous suivez et développez : mise au point technique en liaison avec nos centres de recherche et usines en Europe, négociation de marchés, analyse permanente du marché.
ENSIA ou équivalent, maîtrise de l'anglais, expérience commerciale ou technique et capacité d'autonomie vous permettront de vous organiser pour assumer une responsabilité large et évolutive dans un groupe renommée et performant (35% terrain en moyenne).

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. M 417 à M. SCHULLER, Direction du Personnel, HERCULES FRANCE 8, rue Peugeot 92508 RUEIL MALMAISON.

BBN Software, filiale de BBN Software Corporation (USA), à la pointe de la recherche dans le domaine des logiciels d'analyse de données scientifiques et techniques et de statistiques, recherche :

ingénieur technico-commercial

BBN Software

Informaticien, de formation supérieure, vous possédez une expérience de 2 ans minimum dans un ou plusieurs des domaines suivants : VAX/VMS, UNIX, TRAITEMENT DU SIGNAL et si possible STATISTIQUES.
Vous compléterez notre équipe technique et participerez au support de nos produits tant en avant-vente qu'en après-vente. De fréquents déplacements sont à prévoir. Anglais indispensable.
Une connaissance préalable de nos logiciels : RS/1 et la Série RS, sera un atout certain.
Conditions de travail stimulantes et salaire motivant. Poste à pourvoir en proche banlieue Sud-Ouest.

Merci d'adresser CV et prétentions à BBN Software, 80, avenue Marceau 75008 PARIS.

VOUS SOUHAITEZ :

- Intégrer des équipes performantes et expérimentées ;
- Participer au développement de projets novateurs dans le domaine de la Bourse et des salles de marchés, de la télématique, de la monétique et autres grands projets bancaires ;
- Travailler dans le monde IBM dans des environnements variés et avec des outils de pointe (L4G, SGBD/R, IMS, CICS, DB2, CSP,...) ;
- Vivre dans une grande métropole de plus de 500 000 hab. au carrefour de l'Europe.

Une importante SSII (300 personnes, 430 m. de CA) opérant sur un plan international

recherche

DES INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE, MAITRISE ET DESS INFORMATIQUE.

Une première expérience et/ou la connaissance des SGBD/R seraient appréciées.

Votre candidature avec c.v. détaillé et prétentions sous n° 8 317 - Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

KODAK-PATHÉ

(6000 personnes
6 Milliards de C.A.)
Filiale du Groupe Mondial EASTMAN KODAK
recherche

des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Option INFORMATIQUE)

pour animer et coordonner le développement d'importants projets informatiques ou renforcer les équipes d'Ingénieurs Systèmes en environnements IBM et DIGITAL.

Une expérience de 2/3 ans est souhaitable.

Postes à pourvoir à **CHALON-SUR-SAONE** sur notre site industriel de 3000 personnes.

Réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à :

Kodak

KODAK-PATHÉ
Gestion des Cadres
26, rue Villiot
75594 PARIS CEDEX 12

JEUNES INGÉNIEURS

Vous venez de terminer votre cycle d'études, vous êtes libéré des obligations militaires et vous recherchez un emploi.

En relation avec d'importantes sociétés d'ingénierie, notre Groupe se charge de mettre en service, en France et à l'étranger, des installations industrielles de toute nature.

Nos missions :

- *exigent des connaissances générales :*
  - électricité, électrotechnique, automatismes, contrôle, informatique industrielle, thermique, génie climatique, robotique, mécanique des fluides,
- *et réclament :*
  - mobilité (chantier d'environ 2 à 3 ans) ;
  - goût des contacts humains et du travail en équipe ;
  - esprit de méthode et de rigueur.

Vous avez ces connaissances, ce profil personnel et vous voulez commencer votre vie professionnelle aux antipodes de la routine ; nous serions heureux de vous rencontrer pour vous parler de notre métier.

Nous offrons une rémunération annuelle de 170 000 F à laquelle s'ajoutent des indemnités de déplacement et la mise à disposition d'une voiture de service.

Adressez votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre manuscrite exposant brièvement les raisons de votre intérêt sous :

réf. 8 326 – Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

INGÉNIERIE D'ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE

Société d'études techniques, spécialisée dans les environnements informatiques, bureautiques et industriels, nous sommes leaders dans le domaine de l'informatique lié à l'immobilier.

Nous recherchons un jeune ingénieur, auquel il sera confié la conduite des projets, de la négociation à la livraison. En outre, il sera chargé de la bonne exécution des travaux.

Vous avez au moins 26 ans.

Outre votre diplôme d'Ingénieur, vous avez déjà une première expérience acquise dans un domaine similaire. Vous avez le sens des relations commerciales, de la rigueur et aimez travailler en équipe.

Perspectives d'évolution rapide de carrière.

Poste à pourvoir à LEVALLOIS-PERRET.

CENAS

Merci d'adresser votre C.V. à Philippe VINCHON avec une lettre manuscrite à CENAS Tour Neptune CEDEX 20 - 92086 PARIS LA DEFENSE 1

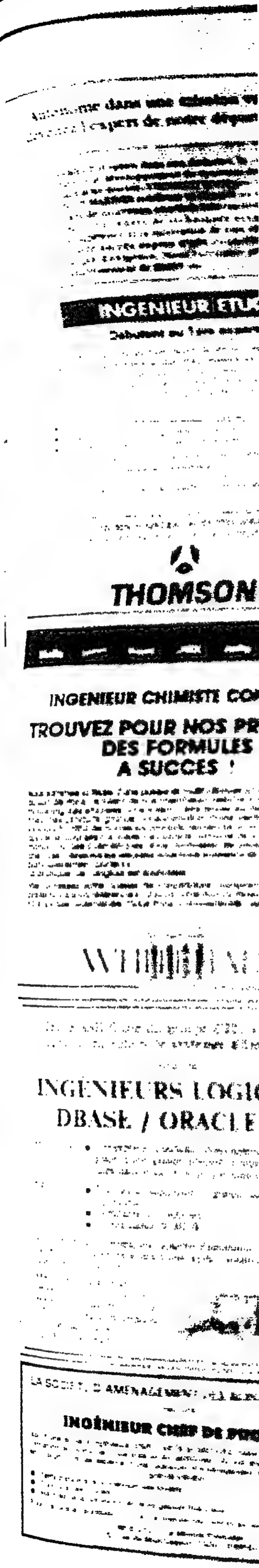

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Autonome dans une mission variée, devenez l'expert de notre département

... la concep-tion et le développement ... de détec-tion ... THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES ... en rempor-tant de nouveaux ... internationaux ... mise en oeuvre de techniques avancées ... la compétence et la motivation de tous ... notre succès auprès d'une clientèle ... Nous recrutons pour notre établissement de BREST un

INGENIEUR ETUDES

Débutant ou 1ère expérience

Directement rattaché au responsable du Service Magnétisme, vous bénéficiez d'une large autonomie dans votre mission. En contact avec les clients (propositions techniques, contrats DRET et Européens...) et les Universitaires (suivis d'études, thèses...), vous réalisez les études nécessaires au développement des applications dans notre centre, dans les domaines suivants :

- les capteurs magnétiques (physique + instrumentation),
- les calculs de champs magnétiques (analyse numérique, éléments finis),
- la propagation des champs électro-magnétiques.

De larges compétences techniques sont nécessaires, et un intérêt dans les domaines cités ci-dessus serait apprécié.
Véritable expert dans notre département, vous associez à vos compétences techniques, des qualités relationnelles et une grande autonomie.

Merci d'adresser vos CV, photo et prétentions à :T. JAROSZ
THOMSON SINTRA - ACTIVITES SOUS-MARINES
Route de Sainte-Anne-du-Porzic - 29283 BREST CEDEX

THOMSON

HCA

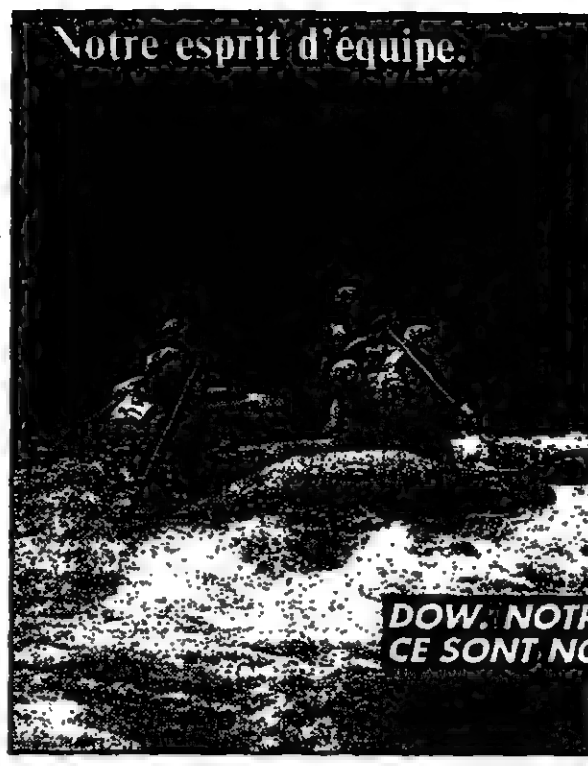

Gagnez avec Dow !

Ingénieurs Process
intégrés à nos équipes de production.

Dow est une entreprise aux dimensions internationales : 2ème groupe de chimie aux U.S.A., 6ème dans le monde.
MERRELL DOW défend les couleurs de l'activité pharmaceutique du groupe.
Notre philosophie est de miser sur des hommes et des femmes à haut potentiel qui se sentent totalement responsables et exigeants avec eux-mêmes.

Notre usine de *BOURGOIN-JALLIEU*, entre Lyon et les Alpes, recrute 2 Ingénieurs Process, pour contribuer à son expansion.

- Votre Projet chez nous : l'amélioration des Process de Production.
- Votre Responsabilité : l'étude, le développement, la réalisation, la documentation et le suivi budgétaire des projets.
- Votre Profil : diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, spécialisations : Physique et Chimie, Agroalimentaire, ou Sciences Appliquées... Débutant ou première expérience, de toute façon passionné par l'amélioration de Process.
- Vous parlez l'anglais et vous envisagez une carrière internationale.

Ecrivez en envoyant CV + photo en précisant la réf : IP/LM
MERRELL DOW FRANCE
Christian MICHEL
Département Ressources Humaines
BP 4481 - 38317 BOURGOIN-JALLIEU.

DOW

Michel Bory Conseil

Filiale de RENAULT, de 300 personnes, nous concevons et développons les véhicules utilitaires du groupe. Nos objectifs de croissance nous conduisent à créer plusieurs postes.
Nous vous offrons les moyens d'un grand groupe, tout en préservant le dynamisme et l'ambiance propres à une structure légère.
Pour réaliser votre projet, impliqué avec votre équipe vous établissez des contacts permanents avec tous les secteurs de notre Centre : Etudes, Essais, Prototypes, Informatique CAO.
La compétence technique de très haut niveau et l'exigence de la qualité de tous font que vous souhaitez participer à notre succès.

INGÉNIEURS
CENTRALE, ENSAM, ENSI, INSA...
EXPÉRIMENTÉS OU DÉBUTANTS

DÉPARTEMENT ETUDES

SECTEUR ARCHITECTURE CHÂSSIS

Adjoint au chef de service

5 à 7 ans d'expérience nécessaire en B.E.

Vous apportez votre expérience, votre soutien scientifique et technique au chef de service, dont vous êtes le bras droit, en prouvant votre rigueur et votre goût du travail en Bureaux d'Etudes. *Réf. ACS*

Responsable études nouvelles architectures

Vous animez et encadrez une équipe de 3 à 4 Dessinateurs et Projeteurs, pour assurer le développement d'études de châssis de véhicules utilitaires, en prenant en compte : budget, planning, validation et industrialisation. *Réf. REA*

SECTEUR CARROSSERIE

Responsable études nouvelles carrosserie et équipement

Vous aussi animez et encadrez une petite équipe de Dessinateurs et Projeteurs, mais pour assurer le développement d'études de carrosserie, tenant compte du budget, du planning, de la validation et de l'industrialisation. *Réf. RCE*

Ces trois postes d'Etudes nécessitent la connaissance de l'informatique et de l'anglais, l'aisance dans les contacts internes et externes.

DÉPARTEMENT ESSAIS

SECTEUR SYNTHÈSE ET MISE AU POINT

Ingénieurs essais/véhicules

Homme de terrain, vous assurez Essais et validation de véhicules prototypes sur piste et sur route. Vos connaissances spécifiques : génie mécanique, domaine vibratoire/acoustique, informatique. *Réf. IEV*

SECTEUR ESSAIS PLATEFORME

Ingénieurs essais/plateforme

En relation étroite avec le service essais sur piste, vous prenez en charge les essais de simulation sur bancs des véhicules et des composants. Génie mécanique, domaine vibratoire, résistance matériaux, fiabilité n'ont pas de secret pour vous. *Réf. IEP*

Ces deux postes font appel à des caractéristiques humaines telles que : souplesse, disponibilité, ascendant, adaptabilité et aisance relationnelle.

Le Groupe Renault vous offre de larges possibilités d'évolution et de mobilité ; sachez les saisir. Adressez votre dossier de candidature à RENAULT/SOCODEVI - Direction du Personnel - 42, route de Beynes - Villiers Saint-Frédéric - 78640 Neauphle-le-Château, en précisant la référence choisie.

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.

Carré Turenne

Woolite — Immuc — Wizard — Jex — desTop — Topp's — cedar

INGENIEUR CHIMISTE CONFIRME

TROUVEZ POUR NOS PRODUITS DES FORMULES A SUCCES !

Nous sommes la filiale d'une puissante multinationale US installée à 200 km au sud de Paris. Le talent de nos chercheurs, associé à des méthodes de marketing très étudiées nous valent d'être leader sur de nombreux marchés, des produits grande consommation. Notre centre de recherche, toujours à l'affût de nouveaux produits, recherche un ingénieur chimiste, apprécié pour ses compétences dans le domaine de la grande consommation ou des cosmétiques. Vous connaissez les perspectives du marché... Les créneaux sur lesquels nous nous imposons se révèlent en outre particulièrement porteurs.
La pratique de l'anglais est souhaitée.

Vite, adressez votre dossier de candidature, comprenant CV, photo et prétentions sous référence IC 205 à la Direction du Personnel -WHITEHALL- 10 impasse Guéménée 75004 Paris. Confidentialité assurée.

WHITEHALL

DESSEIN

Jeune SSII filiale du groupe CTL, spécialisée dans la réalisation de systèmes d'Information

recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS DBASE / ORACLE / C

MISSION
- Conception, conduite, développement et mise en place d'une grande diversité d'applications spécifiques dans le cadre de projets importants.

PROFIL
- Formation supérieure : grande école, Miage ou équivalent.
- Débutants ou confirmés.
- Connaissance SGBD/R.

Vos qualités d'initiatives, vos capacités d'autonomie et votre aptitude au relationnel sont les atouts d'une rapide évolution dans des fonctions très polyvalentes.

Merci de nous adresser lettre man., C.V., photo et prétentions sous réf. CT67 à
CTL Systèmes d'Information
17, rue Sadi Carnot
92600 ASNIERES

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES ALPES-MARITIMES

recrute

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

Issu d'une école d'ingénieurs (ENPC, ARTS et METIERS, INSA,...) appuyée par une formation économique, vous êtes un fin technicien (35 ans environ), apte à prendre en charge tous les aspects d'une opération d'aménagement et de construction de grands travaux :

- Participation à la conception des projets ;
- Conduite des études ;
- Maîtrise de la réalisation et de sa gestion financière.

Pour ce poste, adresser c.v., lettre manuscrite, photo en précisant la référence :

N° S 323 — Le Monde Publicité
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE.

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. Notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (18 000 personnes, 29,2 milliards de C.A. consolidé dont près de 17% à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Notre stratégie de développement et l'optimisation du service rendu aux clients passe par la réalisation d'investissements très importants dans le domaine de la technologie de l'information. C'est pourquoi nous recherchons :

Concepteur en systèmes d'information

Au sein de notre Direction Santé, vous aurez pour mission :
– de prendre en charge, du côté utilisateur, la définition des besoins de demain en systèmes d'information,
– de rédiger les cahiers des charges et de participer à leur concrétisation en collaboration directe avec notre Direction des Systèmes d'Information,
– d'assurer le suivi budgétaire et la veille technologique. (réf. MO6 C)

Analyste informatique

Notre Direction IARD des particuliers recherche un analyste informatique pour collaborer à la conception et au suivi de réalisation des logiciels de notre nouveau système informatique agence.
Vous serez chargé de participer :
– à l'élaboration du modèle conceptuel,
– à la réalisation du modèle logique des données et opérationnel des traitements,
– au suivi des réalisations. (réf. MO7 A)

Pour ces 2 postes, nous souhaitons rencontrer des candidats (hommes ou femmes) possédant :
– un diplôme d'une école d'ingénieurs (ENSIMAG, ENSAE, ENSI, INSA...) ou une MIAGE,
– une expérience d'environ 2 ans, soit en SSII, soit dans une entreprise du secteur tertiaire très informatisée,
– la volonté d'évoluer dans un contexte stimulant.
Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre, CV et rémunération actuelle sous référence correspondante au Département Gestion de l'Emploi.

A.G.F. - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

AGF

UNANIME photo Zefa

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Diffusant les images des satellites SPOT, nous sommes la première société commerciale mondiale dans le domaine de l'observation de la terre

INGENIEUR

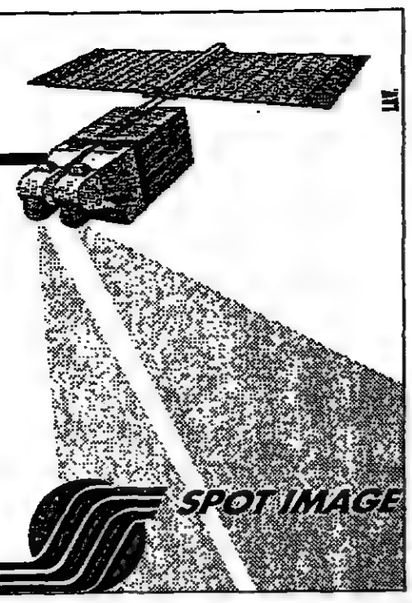

Grande Ecole...Option Informatique

Professionnel de haut niveau, vous saurez privilégier le contact et le dialogue. Au sein de notre Direction du Support Technique, nous vous confierons : la gestion des interfaces techniques, opérationnelles et commerciales avec les pays mettant en oeuvre des stations de réception des satellites Spot ; la gestion de la documentation et des données techniques ; la rédaction des annexes techniques des contrats ; l'encadrement d'une petite équipe...

Vous parlez parfaitement l'anglais et êtes disponible pour des déplacements en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo et prétentions à Spot Image, Service des Ressources Humaines - B.P. 4359 - 31030 Toulouse cédex.

SPOT IMAGE

LOHR

Constructeur de Véhicules Industriels

recherche

Responsable industrialisation et méthodes

Cet ingénieur de formation mécanique devra pouvoir justifier d'une expérience d'une dizaine d'années auprès d'un service méthodes dans des entreprises métallurgiques travaillant à la fabrication de grands ensembles mécano-soudés.

Dépendant directement du directeur de l'usine, il aura à prendre en charge l'ensemble des services techniques (méthodes, préparation, industrialisation, outillage, gestion technique, prix de revient) et devra être le véritable animateur d'une équipe d'une quarantaine de personnes (ingénieurs et techniciens).
Sa mission sera de mener l'industrialisation des produits à partir du dossier d'avant projet jusqu'à la pré-série en s'appuyant sur une CAO et une GPAO. De plus, il aura à définir et mettre en place l'évolution de l'outil de production.

Le lieu de travail est situé à 15 kms de Strasbourg.

Adresser lettre de candidature et CV à : LOHR, Direction des Ressources Humaines
29 rue du 14 Juillet, 67980 Hangenbieten.

CSEE
Chilly-Mazarin (91)

La CSEE est une entreprise qui utilise les techniques les plus avancées de l'informatique, de l'électronique et du traitement du signal. Sa Division Transport offre à des INGENIEURS la possibilité d'élargir leurs responsabilités, de développer leurs qualités d'opérationnels et leur sens du contact, dans un environnement à vocation internationale. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Si vous souhaitez devenir rapidement nos futurs :

RESPONSABLE ÉQUIPE LOGICIEL TEMPS-RÉEL
(10-15 personnes) Techniques ADA-VME-68000.

INGÉNIEURS PROJET SYSTÈMES TEMPS-RÉEL
Système sécurité TGV : analogique, numérique, traitement du signal, logiciel.

INGÉNIEURS TEMPS-RÉEL / TÉLÉCOM
Conception, coordination et réalisation de grands projets de systèmes informatiques.

INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE
Transmission, hyperfréquence, circuit ASIC avec environnement CAO.

RESPONSABLE D'ÉQUIPE D'ÉTUDES DE SÉCURITÉ DE SYSTÈME
(4 à 5 personnes) pour des grands projets européens de transport ferroviaire.

Venez rencontrer les responsables CSEE qui sauront vous montrer les atouts primordiaux de la Compagnie.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) à CSEE - M. Pétain - Chef du Personnel - ZI de la Vigne-aux-Loups - rue Denis Papin - 91380 Chilly-Mazarin.

CSEE
Ensemble créons un avenir plus sûr

ENSI CHIMIE, EAHP...

"Participez à notre avenir"

La Division Additifs de notre groupe, filiale française du 7e Groupe Chimique mondial est en progression constante.

Jeune ingénieur chimiste, vous désirez vous investir dans un emploi passionnant et diversifié :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Au sein d'une équipe jeune et en liaison avec les centres techniques de notre maison mère en Suisse, vous commercialiserez des groupes de produits à caractère stratégique de haut de gamme auprès d'une clientèle composée principalement de producteurs et transformateurs de matières plastiques de grande diffusion.

Vous serez un véritable partenaire pour vos clients (découvrir leurs besoins et proposer les solutions technico-économiques adaptées). Basé à notre siège social, vous aurez à effectuer de courts mais fréquents déplacements sur toute la France.

Une courte expérience professionnelle serait appréciée mais des débutants motivés ayant le goût de l'effort et de la rigueur nous intéressent tout autant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/référence 1092 à J. Lang, Département des Relations humaines, S.A. CIBA GEIGY, 2-4 rue Lionel Terray, 92506 Rueil Malmaison Cedex.

CIBA-GEIGY

Ingénieur étude fonderie
Rhône-alpes

DEPARTEMENT ALUMINIUM-METAL du groupe Pechiney avec 9 MMF de CA et plus de 10 000 collaborateurs est le 3ème producteur mondial d'aluminium.

En collaboration étroite avec les différents responsables - Achat, Electricité, Automatismes, Procédés... vous participerez à l'établissement de documents contractuels, à la rédaction des spécifications techniques et au suivi des plans-guides.

Vous interviendrez également dans l'élaboration et l'industrialisation des prototypes - de la réception mécanique jusqu'à la mise en route.

Pour réussir dans cette mission, vous êtes de formation Grandes Ecoles (A & M, ECAM, ICAM, IDN) option Mécanique - Thermique - Automatisme, vous avez 30 ans environ et une expérience de 3 ans minimum, de préférence, en bureau d'études.

Bien sûr, vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais, vous êtes rigoureux et méthodique et capable d'animer une équipe.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et photo, sous réf. AL03, à notre Service Recrutement.

PECHINEY
23, rue Balzac
75008 PARIS

PECHINEY

La Société M.H.S. (CA 450 MF - Effectif 650 p.) qui développe une politique dynamique en matière de conception, fabrication et commercialisation de semi-conducteurs destinés à des secteurs de pointe de l'industrie (spatiale, aéronautique, armement, télécom...), recherche des

Ingénieurs Produits

Au sein du Département Engineering et en liaison avec la fabrication, et pour des produits spécifiques développés en liaison avec la clientèle, ils seront chargés du suivi technique des produits concernés avec analyse des rendements, des flux de fabrication et recherche de la diminution des coûts de production. Ils devront étudier la faisabilité des produits, les caractériser et les tester avant lancement en production. Ils auront également à analyser les causes de rejets et proposer les mesures permettant d'améliorer qualité et fiabilité. Ces postes conviendraient à des candidats (H ou F), âgés d'environ 27 ans, de formation Ingénieurs Electroniciens ISEP, ISEN, ENSEEIHT, ESEO, INPG, ESIEE,... et possédant une première expérience de supports production, tests de cartes ou tests de composants, acquise au sein de l'industrie électronique. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Ces postes sont basés à Nantes.

Ecrire à notre Conseil sous réf. 1118/M
ORH Conseils
43 rue de la Brèche aux Loups - 75012 PARIS - Discrétion assurée

MHS

BIPE
(Bureau d'informations et de prévisions économiques), une des premières sociétés de conseil et d'études européennes

RECHERCHE

LE DIRECTEUR ADJOINT

de son Département « Techniques Nouvelles »

De formation ingénieur ou économiste, vous connaissez bien l'ensemble de la filière électronique, la productique et les automatismes.

Vous avez entre cinq et dix ans d'expérience dans le domaine du marketing industriel, des études économiques ou technico-économiques.

Vous avez l'habitude d'encadrer des équipes d'économistes ou de consultants.

Vous parlez anglais couramment.

Rejoignez le BIPE pour seconder le Directeur du département « Techniques Nouvelles » regroupant une vingtaine de consultants réalisant des prestations d'études de marché, de prévisions économiques et de conseil dans le domaine électrique, électronique, informatique et télécommunications.

Adressez votre CV accompagné d'une lettre manuscrite à : Pierre GARNIER, Directeur Général du BIPE, 122, avenue Charles-de-Gaulle – 92522 Neuilly/Seine CEDEX.

M.S. CERAM

MASTERES SPECIALISES

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
à
NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

- **MS EN MANAGEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION** (5ème promotion)
  Former aux métiers de l'ingénierie des Systèmes d'information.
- **MS EN ARCHITECTURE ET ADMINISTRATION DE RESEAUX** (2ème promotion)
  Former aux métiers de la Conception et du Management des Réseaux.

Ces formations d'un an à des métiers de pointe ont été définies et sont réalisées par les entreprises partenaires du Groupe CERAM (AT & T, BULL, DIGITAL, IBM, IB2, NIXDORF, OSITEL, ROCKWELL, XEROX, SEMA Group, SOPRA...). Le recrutement est effectué au niveau national et européen par un cabinet de recrutement spécialisé et par les entreprises accordant des contrats de pré-embauche.

GROUPE CERAM
BP 120 SOPHIA ANTIPOLIS
06561 VALBONNE CEDEX

Renseignements et inscriptions
CERAM - MASTERES
Elisabeth GEOFFROY. Tél : 93 95 45 73

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR
DES HOMMES D'ENTREPRISE

ALPES - PROVENCE

Jeune responsable entretien travaux neufs

Notre Société filiale de grands Groupes Industriels français, leader sur son marché, est conseil et prestataire de services dans le secteur de l'énergie nucléaire. Nous offrons une réelle opportunité de carrière à un ingénieur diplômé, mécanicien ou électromécanicien, entreprenant et relationnel.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à E. Rolland - ER Ressources Humaines - 118, rue de Tocqueville 75017 Paris, sous réf. 4107.

ER Ressources Humaines

SECTEURS DE POINTE

Créée en 1973, notre SSII est en phase d'Expansion.
Pour intensifier son développement,
LA DIRECTION INDUSTRIELLE cherche un

INGENIEUR

ENSAM, CESTI, INSA + 1ère expérience informatique HP

FUTUR CHEF DE PROJET

Pour le développement de Progiciels d'Automatisation en sites industriels et Centres d'Essais techniques.
De formation supérieure, vous avez une première expérience réussie de l'informatique sur matériel HP. Votre rigueur, alliée à un réel sens du travail en équipe, vous donne le goût d'un challenge de qualité.

Proposez votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite) à Marie-Christine BADE-C.9.S.-Direction des Ressources Humaines
HEWLETT PACKARD 3 rue du Lion Silic 560 - 94643 RUNGIS Cedex
Téléphone 45.60.56.56.

LEVI-TOURNAY/ASSOCIU

MÉCANIQUE DES FLUIDES COMBUSTION, PLASTICITÉ

INGÉNIEURS :

– grande école,
– pour développement de logiciels,
– et pour études mécaniques,
– banlieue Sud.

46-87-14-96.

SSII spécialisée en ingénierie bancaire

recherche des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Langages C, C++, DOS, OS/2, SQL.
Niveau MIAGE, expérience souhaitée.
Envoyez c.v. et prétentions.

Sous nº 8 316
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS.

GROUPE DE PRESSE

Notre Groupe, leader sur le marché de la presse informatique, édite des supports de forte notoriété et en pleine expansion.
Dans le cadre de son développement et de l'évolution que nous souhaitons lui donner, nous recherchons :

UN(E) JEUNE JOURNALISTE

Diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs, vous avez acquis une solide formation informatique. Vos goûts et aptitude pour l'écriture s'allient à un esprit de curiosité, la mobilité constituant en outre, pour vous, un besoin.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise (principalement dans tous ses aspects techniques) et le fait d'avoir une première expérience en entreprise pourra constituer un plus.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (*lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions*) sous réf. 8325 à :

le Monde Publicité,
5 Rue de Monttessuy 75007 Paris.

PARTICIPEZ A NOTRE REUSSITE

SODINFORG

SEGIME INDUSTRIE

recherche dans les domaines

INGENIERIE INFORMATIQUE
TELECOMMUNICATIONS
TELEMATIQUE - CARTE A MEMOIRE

DES INGENIEURS

CONFIRMES (2 à 5 ans d'expérience).
Pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur microcalculateurs et microprocesseurs, dans un environnement UNIX et C.

La QUALITE des relations dans l'entreprise, l'INTERET des projets confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence M 07 à SEGIME INDUSTRIE - 6 bis/8, rue Firmin Gillot, 75015 PARIS.

CONTESSE

Le Monde CADRES

INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS HF
Déposez votre CV par MINITEL code 3616 LEMTEL * CV
Tél. : (1) 43-89-43-18.

UNAT
recherche

GESTIONNAIRE SINISTRE IRD

sur dossiers importants et notamment en RISQUES INDUSTRIELS avec commission de règlement.

Ce poste requiert une parfaite connaissance de la BRANCHE SINISTRES IRD un bon niveau d'anglais, de réelles capacités d'organisation.
Grande disponibilité (mobilité)

Profil : LICENCE EN DROIT ou BTS ASSURANCES, ENA...

3 ans d'expérience en compagnie ou courtage

Statut cadre

Adresser lettre manuscr., CV, photo et prét. à UNAT Service du personnel Tour AIG Cedex 46 92079 Paris La Défense.

LA VOILE.
Vous connaissez bien et commercer, c'est votre passion. Si vous savez gagner vos challenges, nous sommes faits pour collaborer. Bien sûr, vous êtes au moins bilingue anglais.
M. CIME TREUIL MARTEAU 17137 NIEUL.

CHERCHE

CHARGÉ D'ACTION

culturelle pour Comité des fêtes, ville Valence, manifestations diverses, information culturelle. Sens de l'organisation, qualités relationnelles. DEFA ou équivalent. Envoyer c.v. avant 15 mai Service culturel Mairie de Valence 26000 VALENCE

Ville de Quimper (Finistère) recrute

par voie de mutation, de détachement ou d'inscription sur liste d'aptitude établie par le C.N.F.P.T.,

UN ATTACHÉ CHARGÉ DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL.

Adr. lettre de candidature, accompagnée d'un c.v. à : Monsieur le Député-Maire de Quimper Cedex, pour le 19 mai 1989, le cachet de la poste faisant foi.

RECHERCHONS pour le 1er juillet 89,

LE CHAUFFEUR

DU PRÉSIDENT,

siège en banlieue ouest, entreprise de 1 000 pers.

Adr. rét. et prétent. à Michel Jacquemin, 18, rue Louis-Pasteur, 92100 Boulogne.

Revue mensuelle Support de Communication d'une organisation profess.

recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

Excellent rédacteur, il assurera la direction de la revue, de sa conception à sa fabrication, à la tête d'une équipe restreinte. Expérience indispensable dans la presse professionnelle et la communication.

Envoyer lettre, c.v. et prétentions à : UNION PRESSE 16, pl. de la République 75010 PARIS.

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE
(Région ouest Paris)

recherche

1 CHARGÉ(E) DE PROGRAMMES
de formation supérieure

Vous avez une expérience de 2 ans minimum dans l'immobilier et une bonne connaissance du financement des logements aidés.
Envoyer CV + prétentions

sous le nº 8313
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

LA MAIRIE DE LILLE

organise le 7 Juillet 1989 un concours sur épreuves pour l'établissement d'une liste d'aptitude à l'emploi

d'adjoint d'enseignement musical accompagnateur instrumental

Les personnes intéressées par cet emploi pourront obtenir tous renseignements complémentaires en téléphonant aux services du personnel, section concours 20-49-50-00, poste 2574 ou au Conservatoire national de région, tél. : 20-74-57-50.

Les candidatures devront parvenir au service du personnel (section concours) avant le 1er juin 1989.

École, collège, lycée, privés sous contrat

recherchent pour la rentrée 1989.

Institutrice, professeurs mathématiques, français, anglais, histoire, géographie.
Envoyer c.v. + photo à :

Monsieur le Directeur de l'Ermitage, 45, av. Eglé, 78600 MAISONS-LAFFITTE.

AVIS DE RECRUTEMENT

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN

recrute

par voie de détachement, de mutation ou sur contrat :

CINQ ATTACHÉS TERRITORIAUX 2e CLASSE

homme ou femme

pour tous renseignements complément., s'adresser au Bureau du Personnel Départemental.
Tél. : (16) 89-22-68-00 postes 6452-6459.

Organisation professionnelle nationale

recherche

ASSISTANT(E) JURIDIQUE EN DROIT SOCIAL

Rattaché(e) à la responsable des Affaires Sociales, il(elle) aura notamment pour mission :
– L'assistance et le conseil aux adhérents ;
– La rédaction des notes d'information, la documentation ;
– La gestion d'une commission paritaire.

Progressivement, d'autres tâches lui seront confiées : audit de conformité juridique, session de formation, etc.
PROFIL : 3e cycle droit social. Rigueur et capacité d'adaptation.

Adr. let. manus., c.v., photo et prét. s/nº 8 328, Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

Cabinet juridique recherche pour Paris

COLLABORATEUR

maîtrise ou DES droit des affaires.

Minimum 2 ans d'expér. en cabinet

Écrire sous le nº 8 320 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Groupe de presse

recherche

DOCUMENTALISTE (H ou F)

Bonne connaissance des questions politiques et de l'administration en France souhaitée. Habitué(e) au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitable.

Envoyer c.v. + photo s/nº 8 319 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

COLLÈGE PRIVÉ
17e rech. SURVEILLANT 39 h.
Tél. : 46-22-40-20.

AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR AGRICOLE ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recrute par concours

3 INGÉNIEURS AGRONOMES
1 JURISTE
1 ÉCONOMISTE
2 INGÉNIEURS-AGRONOMES
Spécialisés en viticulture et œnologie.

Traitement mensuel brut de départ (Paris) : 8 487 F + primes. Conditions : nationalité française, 35 ans maxim. au 1er janvier 1989, diplôme d'ingénieur agronome spécialisé ou bac +4 et diplôme national d'œnologue ou spécialisation en viticulture-œnologie. 1 poste à Mâcon (viti-œno), 8 postes à Paris dont 2 comportant de nombreux déplacements en province et nécessitant le permis de conduire de + de 2 ans (juriste et 1 viti-œno). 6 postes à Paris dont 2 comportant de nombreux déplacements en province et nécessitant le permis de conduire de + de 2 ans (juriste et 1 viti-œno).
Dossiers de candidature à demander par téléphone au 40-58-70-00 ou par lettre : 2, rue St-Charles, 75740 Paris Cedex 15.
Date limite de dépôt des candidatures :

– Le 18 mai 1989 au soir (concours spécifique viti-œno) ;
– Le 22 mai 1989 au soir (concours agronomique, juridique et économique). Déroulement des épreuves écrites à Paris ;
– Le 26 mai 1989 (concours viti-œno)
– Le 30 mai 1989 (concours agronomique, juridique et économique).

Importante SOCIÉTÉ de BOURSE indépendante

recherche

UN RESPONSABLE
« Table Actions France »

Au sein d'une équipe dont il sera l'animateur.
Sa mission sera de poursuivre le développement des relations avec la clientèle institutionnelle française.
Une expérience confirmée dans ce domaine, et une bonne connaissance du marché, sont indispensables.

Rémunération et possibilités d'évolution motivantes pour un candidat de valeur.
Adresser CV manuscrit et photo

sous nº – – – –
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS TUILERIES
P. de t., stdg. 200 m², 3e ét., asc., prof. libérale possible. 7 500 000 F. UFFI, 45-22-02-44.

16e arrdt

POMPE. imm. pierre de t., stdg. triple récept., 3 chbres + serv., asc. poss., park. 6 700 000 F prof. lib. poss. C.I.I.B, 42-94-93-65.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY LAFFITTE. imm p. de t., stdg. superbe dble récept., 2 ch., vue dégagée, rue, jard., asc. poss., parking. Px : 3 550 000 F. C.I.I.B., 42-94-93-65.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

locations non meublées offres

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE
De pers, récent, stdg, rez-de-ch., 4 p., 89 m² + jard. 54 m² + 2 park. Tennis. 6 050 F + 1 200 F ch. UFFI, 45-22-02-44.

locations meublées offres

Paris

LOUE MEUBLÉ
2 P. Cuisine. Salle de bains. Refait à neuf, 8e étage. Métro : Ternes. 3.500 F c.c. T. 39-80-76-65. Ap. 20 h.

Chambre de bonne avec douche et lavabo, 16e. Pour étudiant(e). 1.400 F/mois. Écrire : M. Poznanski, 68, rue Ordener, 75018 Paris.

RUE ROUSSELET 7e
1/2 p. très bon stand.
François FAURE, 45-67-96-17

immeubles

NOUS AVONS PLUSIEURS APPTS A VENDRE DANS LE CADRE DE :

LA LOI MALRAUX
PARIS-LILLE
BORDEAUX-ROUEN
MONTPELLIER

Renseignements :
C.P.I.I. SA
25, r. d'Argenteuil, Paris-1er
Tél. : (16-1) 42-60-65-66.

villas

Presqu'île CAP-FERRET lieu-dit l'HERBE
A vendre
BELLE VILLA
300 m de l'eau
4 chambres + possib. 5e chambre, très gd séjour, cuisine, 2 salles de bains, cave, garage. Très grande terrasse. Prix : 950.000 F.
Tél. : 56-02-31-42 (heures repas).

terrains

A VENDRE 27 BERNAY, 300 m centre-ville. 2 lots : Lot nº 1 : beau terrain à construire 1.036 m² entièrement viabilisé (eau, tél., tout-à-égout) sur le terrain. Tél. : 64-06-48-52 (16-1).
Lot nº 2 : petite maison sur terrain 706 m² tout confort, 2 pièces, cuisine, salle de bains, cellier, convenant bien à personne en retraite ou jeune couple.
Tél. : 64-06-48-52 (16-1).
Possibilité de vente des 2 lots en un seul.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'Annuaire des propriétaires des immeubles recense 28.000 propriétaires de 38.000 immeubles.
SFESAM : 46-22-99-33.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux, Constitution de Sociétés, Télex, Téléfax, Secrétariat.
ACCESS – 40-26-15-12.

DOMICILIATION 8e
BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Ventes

PARTICULIER CÈDE BAIL TOUS COMMERCES
Mº Sentier, 100 m², 2e ét., asc. Reste 8 ans 1/2. Cession 450 000 F.
Tél. : 45-08-02-14.

FORMATION PROFESSIONNELLE

ETUDIANT ou PROFESSIONNEL

ISERPA

Les ENTREPRISES recherchent des spécialistes en

PRODUCTIQUE

L'Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Production Automatisée vous offre une année de Formation de Haut Niveau dans les domaines suivants :

1 - *Intelligence Artificielle et Productique*
2 - Gestion de Production Assistée par Ordinateur (G.P.A.O.)
3 - Automatisation de la Production/Communication Productique

RECRUTEMENT NIVEAUX : BAC + 4 5 / BAC + 2 } Selon option
(ou expérience professionnelle équivalente)

ISERPA - Raymond BITEAU - Tél. 41 44 49 44
122, rue de Frémur - B.P. 305 - 49003 ANGERS CEDEX

DEMANDES D'EMPLOIS

CONSEIL EN COMMUNICATION INDÉPENDANT
recherche tous secteurs d'activité

Missions (ou poste à responsabilité) auprès de sociétés et d'organismes pour leur communication interne et externe.

Conseil : analyse des besoins, recommandations, mise en place de stratégies de communication reposant sur tous médias, développement, notoriété et image de marque.
Conception : rédaction, mise en page, réalisation de tous supports de communication écrite (communiqués de presse, mailings, brochures, journaux d'entreprise, réalisation de logos, etc.).
Grande expérience journalisme, radio, télématique, publicité, management.
Disposant station graphique équipée PAO/CAO. Déplacements France-Étranger.

Écrire sous référence ML à :
A.A.I.M., 15, rue Georges-Pitard, 75740 PARIS Cedex 15.

Jeune homme 26 ans RESPONSABLE

COMPTOIR DE VENTE

(6 ans d'exp. dans l'édition) avec tenue de caisse, factur. comptant, contacts téléph. pour renseign. libraires, etc. Demeurant à Paris, niv. bac A, dynam., facilité d'adapt., t. bons contacts humains, étud. ttes propos. Tél. le matin : 40-21-08-15.

GRAPHOLOGUE DIPLOMÉE
Rech. à la vacation travaux, recrut. ou toutes graphol. 43-07-81-11.

Cadre commerc. francais/australien, 34 a., ayant bon. connais. de l'import-export, rech. position de une société impl. ou désir. de s'impl. en Océanie/Asie.
Merci d'écrire à :
M. J.L. KEREVER, 12/36A Park Ave., Mosman 2088 NSW, Australie.

RESPONSABLE EDITORIALE
38 a., 10 a. exp. du livre, histoire, sciences humaines et sociales. Grandes collections illustrées. Ayant dirigé service littéraire chez éditeur important. Cherche poste de responsabilités de l'édition.
C.V. sur demande.
Écrire sous le nº 8304 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

CADRE ADMINISTRATIVE 45 a., excellente présentation et éducation, dynamique, précise, sachant organiser, gérer, encadrer un service, recruter et former le personnel.
Étudie ttes propositions poste comportant responsabilité.

42-28-45-21, répondeur.
Écrire sous le nº 8302 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

JF 28 a., styl., model. dessin, mode exp. part., désire trav. équipe dynam., ch. mais. couture diffus. ou fab. créateur style actuel av.-garde qual., ttes rég. Tél. : Mme Martin, 42-23-90-25, a.m. soir, 9, p. Beauregard, 13100 Aix-en-Provence.

L'AGENDA

Jeune fille au pair

Famille franco-finlandaise (restaur.) en bord de mer, ch. jeune fille au pair, soigneuse, majeure, début de l'été. Nina et Alain Laude, 21660 NAGU, FINLANDE. 358-26 51353.

Stages

Muriel, 23 ans, diplômée, scripte, anglais, souhaiterait effectuer stages : SCRIPTE PRODUCTION MONTAGE (séjour USA 18 mois à Boston) Écrire : Danièle, Carnet du Monde 7, rue des Italiens 75009 Paris

Studio Pub

HYPERBOLE
Création - Studio - Publicité - Edition.
Equipé photocomposition.
Délais rapides, travail soigné. Paris centre.
Contact NISSA - 45-08-02-14

Vacances Tourisme

A LOUER
Aigrefeuille-d'Aunis 17290
JUIN, SEPT.
Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bain, wc.
Prix : juin/sept. 4 000 F
Écrire ou téléphoner à René PERRET
23, rue Mosiard 92700 Colombes
Tél. : 42-42-51-56.

ÉTÉ 1989 Séjours enfants à la montagne
(Ht-Doubs, alt. 900 m, TGV 3 h de Paris). Yves et Liliane accueillent vos enfants (5 à 14 ans) de ambiance très famil. de anc. ferme XVIIe, confortab. restaurée, au milieu des pâturages et des forêts. Accueil limité à 15 enfants. Activités proposées : tennis, poney, jeux collectifs, découverte des fleurs, milieu rural, peinture sur bois, fabricat. du pain...
1 650 F par sem./enfant.
Tél. : (16) 81-38-12-51, Le Crêt l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

ILE D'OLÉRON
A louer, juillet, maison, tt cft, 100 m de la plage, cuis. équipée, séjour-salon, 2 chambres, s. de bains, douche, garage, jardin entièrement clos.
(16) 44-53-07-86.

Sports

FOOTBALL : la France éliminée de la Coupe du monde

Remise à niveau

Pour la première fois depuis 1974, l'équipe de France de football ne participera pas à la prochaine Coupe du monde, en 1990 en Italie. Tenue en échec, samedi 29 avril à Paris par la Yougoslavie (0-0), elle a perdu *tout espoir de qualification*. Cette élimination, prévisible depuis la défaite en Ecosse (*le Monde* du 10 mars), confirme la faiblesse du football français.

Michel Platini a perdu. Promu sélectionneur national à la place d'Henri Michel, en novembre 1988, il a échoué dans sa mission : l'équipe de France n'ira pas en Italie pour la Coupe du monde 1990. La nouvelle était attendue. Elle est officielle depuis le match nul (0-0) avec la Yougoslavie, samedi 29 avril à Paris. Cette élimination, concédée à l'issue d'une rencontre insipide, laisse le football français face à de nombreuses incertitudes.

Première question, essentielle : Michel Platini restera-t-il sélectionneur ? Jean Fournet-Fayard, le président de la Fédération, souhaite prolonger l'expérience. De son côté, l'ancien capitaine des « bleus » a toujours répété que son contrat arrivait à terme à la fin de 1989, à l'issue des éliminatoires de la Coupe du monde. Interrogé samedi à propos de son avenir, il s'est contenté de répondre : « *Ce n'est pas d'actualité, c'est un petit problème.* »

Une réponse typiquement « platinienne ». L'homme aime jongler avec son auditoire, distribuer les sourires entendus et les soupirs évasifs. Cette tactique s'avère bien légère pour un sélectionneur dont le sport nage en plein marasme. Michel Platini ne peut plus évoquer l'avenir au détour de pirouettes plus ou moins habiles. En entretenant ainsi un suspense digne d'un joueur vedette qu'il n'est plus, il ne fait qu'accroître l'impression de flou qui entoure le football français.

Une décision s'impose donc pour ce jeune sélectionneur dont le bilan est négatif (cinq matches, trois défaites et deux nuls). Selon *le Provençal* du mardi 2 mai, Michel Hidalgo, manager général de l'Olympique de Marseille, pourrait venir épauler Michel Platini. Il reste trois matches à disputer dans le cadre de ces éliminatoires, deux à Paris (l'Ecosse et Chypre) et un à Oslo (Norvège). L'équipe de France n'a plus rien à espérer de ces rencontres. S'il doit abandonner ses fonctions, Michel Platini doit donc l'annoncer rapidement. Ainsi, son successeur (ou lui-même) pourra travailler à long terme et préparer dès maintenant le prochain rendez-vous, le championnat d'Europe des nations 1992 en Suède.

Seconde question : avec quels joueurs préparer cet avenir ? Quelques « anciens » (Joël Bats, Patrick Battiston) ont laissé entendre qu'ils prendraient leur retraite internationale. D'autres, comme Manuel Amoros, n'ont plus le niveau international. Enfin, le Sochalien Stéphane Paille milite pour le retour du Bordelais Eric Cantona, banni depuis neuf mois pour avoir demandé crûment le départ du précédent sélectionneur, Henri Michel.

Mais le départ des uns ou le retour d'un autre ne changeront rien. Car cette élimination a au moins un mérite : elle replace le football français à son véritable niveau, celui du « ventre mou » de la hiérarchie européenne. Parfois moyen, souvent médiocre. Cette remise à niveau devenait indispensable. Depuis la fin du Mundial mexicain en 1986, il vivait sur de glorieux souvenirs (les succès de la « génération Platini ») et une vaste illusion.

L'entrée en jeu de puissants investisseurs (Jean-Luc Lagardère avec le Matra RP, Bernard Tapie à Marseille) a favorisé l'inflation des salaires (*le Monde* du 15 avril) autour de jeunes joueurs. Souvent mis en valeur par d'avantageuses retransmissions télévisées qui n'ont cessé de se multiplier depuis l'arrivée de Canal Plus, ils se sont retrouvés promus au rang de vedettes sans en avoir ni la carrure ni le talent.

Les joueurs ne sont pas bons

Si le public français est aujourd'hui déçu, c'est justement parce qu'il a vécu sur le même souvenir et la même illusion que ces dirigeants, soutenus par les collectivités locales et les sponsors : un joueur est « cher », il passe à la télévision, donc il est bon. Erreur ! Les joueurs français ne sont pas bons. Ils sont moyens et « sur-côtés ». Comme des actions en Bourse artificiellement gonflées par la spéculation. Ce sont ces joueurs – Stéphane Paille, Franck Sauzée, Luc Sonor, Laurent Blanc... – que Michel Platini avait retenus face aux Yougoslaves. Les meilleurs d'entre les moyens.

Aujourd'hui, tous répètent en chœur : « *Il nous faut du temps, laissez-nous travailler et construire notre équipe.* » Depuis trois ans, le football français se complet dans ce discours rassurant. Michel Platini lui-même y souscrit : « *Il faut qu'ils mûrissent, qu'ils « prennent des claques », que tout le monde se mette au boulot.* » Mais il refuse dans le même temps de se prononcer sur son avenir, donc sur le « boulot » de ses joueurs. A l'image de son sélectionneur, le football français tourne en rond.

Quels sont les remèdes à cette crise ? Au-delà des constats du terrain, c'est l'ensemble du football qui est ici en cause. Trop dépensier. Trop sûr de lui. Ses moyens financiers se sont accrus au moment précis où son niveau sportif s'affaiblissait. Avec le match nul concédé aux Yougoslaves, l'élimination de Monaco par le champion de Turquie en Coupe d'Europe ou les récentes « affaires » (*le Monde* du 4 avril), le public a pris conscience de ce décalage. On le trompe sur la marchandise.

Les dirigeants ne semblent pas avoir compris qu'ils perdent ainsi le soutien des amateurs de football. Les responsables de la Fédération ou de la Ligue ne paraissent pas en être conscients non plus : ils sont incapables d'imposer leur autorité dans un milieu où les débats tournent souvent à la foire d'empoigne et ne parviennent pas à remettre en cause une politique de formation inadaptée. Les joueurs ? Inconscients également. Ils ne paraissent même pas heureux d'exercer ce métier. Et puis, pourquoi se soucieraient-ils des problèmes actuels ? L'argent afflue et les présidents ne cessent de les traiter comme des vedettes du football international.

Seules quelques voix s'élèvent parfois pour oser lier les échecs sportifs aux problèmes de fond. Michel Platini a tout de même déclaré, entre pirouettes et banalités : « *Il faut arrêter de penser qu'on est les plus beaux, les plus sympathiques, les plus riches.* » Quant à Guy Roux, l'entraîneur de l'AJ Auxerre, il avance, volontiers provocateur : « *Je ne sais pas quelle sera la « grosse voix » qui s'élèvera pour imposer des mesures saines destinées à protéger l'équipe nationale. Une élimination de la Coupe du monde ne lui fait pas du bien, mais elle ne semble pas lui redonner la sagesse...* »

PHILIPPE BROUSSARD.

TENNIS : l'Open de Monte-Carlo

Mancini ou la nouvelle génération Argentine

Alberto Mancini, un Argentin qui fêtera ses vingt ans une semaine avant l'ouverture des Internationaux de France le 29 mai, a remporté, dimanche 30 avril, l'Open de tennis de Monte-Carlo, devant l'Allemand Boris Becker, numéro trois mondial (7-5, 2-6, 7-6, 7-5). C'est le premier titre important et le deuxième seulement de la carrière de l'Argentin, qui avait éliminé le Suédois Wilander, deuxième mondial en demi-finale.

MONTE-CARLO
correspondance

Après les tâtonnements techniques et les blessures à la pelle, après la morosité du temps et les joueurs au froid avec leur talent, ce fut une belle finale ensoleillée ! L'Allemand Boris Becker, qui s'efforce, avec un entêtement admirable, d'asseoir sa puissance sur la surface qui était celle de son enfance, et l'Argentin Alberto Mancini, dont l'éclosion au plus haut niveau en fera un outsider dangereux entre tous à la Porte d'Auteuil, se sont livrés dimanche 30 avril, une lutte de frappeurs, qui tourne en faveur de la révélation de cet open.

Wilander et Becker, les deux illustres victimes de l'Argentin, parlaient de lui en termes identiques. « *Il possède autant de force en revers qu'en coup droit ; c'est un cas unique. Même chez Lendl, il y a déséquilibre.* » Et Wilander d'ajouter, perplexité et admiration mêlées : « *Mancini est tout simplement incroyable.* »

On pourrait objecter que le Wilander pâlot et passif de la demi-finale est mal placé pour juger. « *Nous ne savons pas encore,* remarqua l'entraîneur du Suédois, Jan Anders Sögren samedi, *si Mancini pourra passer ses passings contre un authentique attaquant qui monte au filet avec adresse et conviction.* »

L'Argentin sut nous éclairer dès le lendemain. Des deux côtés, le long de la ligne ou croisé (quelle spontanéité dans son revers le long de la ligne), en lob aussi, alors que l'Allemand, ressentant la fatigue de ses courses de fond, venait abréger les échanges, Mancini frappait sous tous les angles. Il démontrait aussi une belle hargne de champion dans la conclusion de l'exténuante bataille, hargne qui n'était pas la moindre des fiertés de son entraîneur depuis cinq ans, Francisco Mastelli. « *Servir pour une victoire aussi importante et tenir le choc, vous apprend beaucoup sur vous-même. Aucun joueur ne sous-estimera Alberto à l'avenir.* »

Domicilié à Buenos-Aires, champion junior de l'Amérique du Sud à quinze ans, Mancini n'était pas un élève facile. Nerveux et chahuteur, manquant de patience et de concentration, incapable de soutenir de véritables séances d'entraînement, il n'avait qu'une idée approximative des devoirs d'un joueur professionnel, nous a confié Mastelli.

Mais, après une rigoureuse préparation physique cet hiver, on l'a même convaincu que son jeu pourrait être efficace sur ciment. D'où une première victoire sur un Wilander convalescent à Key Biscayne. Mancini a le même âge que Perez-Roldan, Eduardo Bengoechea et Franco Davin, jeune génération montante du tennis argentin, inspirée par l'exemple de Guillermo Vilas. De tous ces espoirs, Mancini possède, et de loin, les armes les plus lourdes et les plus variées. Si une tendinite au poignet, taquinée en permanence par la violence de son jeu, ne le freine pas dans son élan, il pourra sans doute bâtir un beau palmarès.

MARC BALLADE.

ATHLÉTISME : le Marathon de Paris

Cruel pour les Nippons

Le Britannique Steve Brace a gagné dimanche 30 avril le Marathon international de Paris, dans le temps de 2 h 13 mn 03. Pour sa quatorzième édition, cette épreuve a réuni près de dix mille partants. Elle n'a pu atteindre des sommets sportifs, malgré une nouvelle direction et le soutien d'un important commanditaire japonais.

Steve Brace, un longiligne Britannique de vingt-sept ans, pâlichon et volontaire, n'était pas le vainqueur idéal du quatorzième Marathon international de Paris. Inconnu jusque-là au bataillon des grands du marathon, il servira assez peu la cause d'une épreuve parisienne en mal de reconnaissance internationale. Il aurait été préférable pour tous, organisateurs et commanditaires, que les 42,195 kilomètres de bitume parisien se laissent plus volontiers piétiner par un vainqueur japonais. Un succès de Toshihiro Shibutani au Takahiro Izumi aurait empli de bonheur les partenaires nippons des organisateurs de l'épreuve, même si la victoire de Kazue Kojima dans la cause féminine pouvait leur mettre du baume au cœur.

Jusque-là entre les mains de Raymond Lorre, le grand manitou du meeting de Paris, le marathon a cette année changé de patron. Vexé et fâché de voir la mairie de Paris réduire ses pouvoirs comme une peau de chagrin, Raymond Lorre est parti. Et Patrick Aknin, ancien athlète, ancien journaliste, est venu. Avec lui, c'est toute la puissance d'ISL Marketing, l'un des leaders mondiaux du management sportif, qui a surgi. Avec une ambition : faire de la course parisienne l'un des cinq plus importants marathons de la planète.

Méthode choisie par la nouvelle direction : dépenser plus. Le marathon aujourd'hui est d'abord affaire d'argent. Patrick Aknin cherchait un partenaire riche et généreux. ISL Marketing a trouvé Snow Brand, numéro un japonais des produits laitiers. « *Snow Brand s'est intéressé au Marathon de Paris car nous avions trouvé une télévision japonaise, TV Asahi, prête à assurer en direct et en intégralité la diffusion de la course* », explique Catherine Grosjean, d'ISL Marketing.

Deuxième chaîne du réseau japonais, juste derrière l'intouchable NHK, TV Asahi fête cette année son trentième anniversaire avec une série d'opérations de prestige, comme le couplage d'un anniversaire avec un bicentenaire. Dans une journée 100 % française, le Marathon de Paris, avec arrivée à 20 h 15 locales, l'heure où l'audience est la plus forte, était une sorte de cadeau aux téléspectateurs. Dans un pays où les marathoniens, nouveaux symboles du courage, de l'endurance et de la volonté japonaises, sont autant de héros du peuple, chaque retransmission télévisée d'un marathon international fait exploser l'Audimat.

TV Asahi a servi d'appât. Et le « poisson » Snow Brand a mordu. Selon les propres dires des gens d'ISL, les Japonais ont sauvé le Marathon de Paris. Ce qui ne garantit pas qu'ils lui aient assuré un destin brillant et heureux. L'an prochain, TV Asahi ne fêtera plus son trentième anniversaire. Et Snow Brand pourrait soudain trouver des tas de bonnes raisons de retirer ses yens. A moins... que le Marathon international de Paris n'attire enfin les plus grands, affole enfin les chronomètres, crée enfin l'événement.

Il faudra dépenser plus. Consacrer, comme le fait le Marathon de Londres, près des deux tiers du budget aux seules vedettes du marathon. Accepter les exigences de Gelindo Bordin, l'Italien champion olympique, qui réclame 150 000 dollars (900 000 francs) pour mener un peloton et faire rêver ses 10 000 suivants. Surpasser les extravagances de la société John Handcock, l'une des plus importantes compagnies d'assurances américaines, qui a pris sous contrat la majorité de l'élite du marathon et n'hésite pas à verser 100 000 dollars (600 000 francs) à un athlète pour qu'il refuse de courir une épreuve concurrente à celles qu'elle possède (New-York, Boston, Los Angeles). Il faudra s'aligner sur ces folies inflationnistes. Ou disparaître.

ALAIN MERCIER.

MOTOCYCLISME : Grand Prix d'Espagne

La « fiesta » de Lawson

L'Américain Eddie Lawson (Honda-Rothmans) a gagné dimanche la course des 500 centimètres cubes du Grand Prix motocycliste d'Espagne disputé sur le circuit de Jerez. Il a devancé son compatriote Wayne Rainey (Yamaha-Lucky Strike) qui conserve néanmoins la première place au classement du championnat du monde dont c'était la quatrième épreuve. Le Français Christian Sarron (Yamaha-Gauloises bloudes) a terminé quatrième alors que l'autre pilote de cette écurie, Jean-Philippe Raggia, a obtenu la troisième place dans la catégorie des 250 centimètres cubes.

JEREZ
de notre envoyé spécial

En longues caravanes, ils sont venus de toute l'Espagne pour voir les artistes frôler le goudron. Bloquant routes et autoroutes, les motards ont convergé vers ce circuit d'Andalousie où devait avoir lieu la première épreuve européenne du Continental Circus. Point de pèlerinage, lieu de rencontre d'une confrérie unie par la même passion pour les deux roues, Jerez est devenu le temps d'un week-end la ville des hommes casqués. Au point d'en ralentir les préparatifs de la « fiesta » traditionnelle, la cité du Sud a accepté l'événement.

Des bandes d'enfants massés sur le bord des chaussées admirent les couleurs des engins qui défilent lentement devant eux. Des motos, plein de motos, des voitures, des cars convergent vers cette gloire locale, une immense bouteille de *Tio Pepe*, qui domine le circuit. Deux cent mille spectateurs bravent le soleil pour envahir les collines qui bordent les courbes. Des passionnés, munis de leurs chapelets de pétards qu'ils font exploser pour saluer les exploits de leurs idoles. Les petites catégories, 80 et 125 centimètres cubes où leurs compatriotes s'adjugent les premières places leur permettent d'exprimer leur joie. Mais ils ne sont pas insensibles aux évolutions des « gros cubes ».

La lutte que se livrent Kevin Schwantz (Suzuki) et Wayne Rainey (Yamaha) dès le cinquième tour de circuit les passionne. Ils oublient l'origine américaine des deux pilotes pour admirer leur façon de relancer les machines dans un parcours qui n'est qu'une succession de virages. Souvent couchés, les modernes cow-boys manient leurs montures avec aisance. Ils semblent balancer leur lourd engin sans effort, au gré des courbes, ne retrouvant les poses de leurs ancêtres que pour dompter une roue avant qui se dresse vers le ciel quand la poussée du moteur se fait trop puissante.

Au fil des tours, la course poursuite devient plus dangereuse lorsqu'il s'agit de doubler les attardés, ces privés qui ne disposent pas des technologies les plus performantes. Rainey chasse Schwartz, jusqu'à ce qu'un autre enfant des Etats-Unis vienne coller à sa roue. Eddie Lawson, sur sa Honda NSR 89, arrive et bouleverse le classement. Il double Rainey et grignote les secondes qui le séparent de Schwartz. Vieil habitué des circuits, celui que l'on surnomme « *Buster* » Lawson, car il sourit rarement, sait que sa présence inquiète son jeune compatriote. Tension ou inattention, Schwartz commet la faute fatidique à cinq tours de l'arrivée : « *Je ne sais pas ce qui s'est passé dans ma tête mais je me suis déconcentré. J'ai senti dans un virage le pneu avant qui glissait, glissait et je n'ai rien pu faire.* » Sauf tomber !

Et Lawson ajoute ainsi une vingt-septième victoire à son palmarès. Le Californien de trente ans renoue avec le succès après un début de saison marqué par deux accidents au Japon et en Australie. Il fête aussi à sa façon, c'est-à-dire sans beaucoup d'effusions, son premier titre avec Honda. Car le champion du monde 1988 a choisi cette année d'abandonner Yamaha pour tenir le guidon d'une marque concurrente. Un changement qui a surpris mais que le coureur justifie en expliquant « *pour rester vraiment motivé j'avais besoin de trouver un nouveau défi à relever* ». Membre de l'écurie Honda-Rothmans il a retrouvé ainsi son vieux rival, l'Australien Wayne Gardner, champion du monde en 1987. Une cohabitation étonnante pour les deux seigneurs de la catégorie des 500 centimètres cubes qui a été interrompue pour plusieurs semaines après la blessure de Gardner lors du Grand Prix des Etats-Unis le mois dernier. « *Je ne souhaite à personne une telle malchance mais je dois reconnaître que cela fait maintenant un concurrent de moins dans la course au titre* », admet Lawson.

Amoureux de la moto, n'hésitant pas à pratiquer le cross dans les vastes étendues proches de sa résidence de Upland, l'Américain vise un quatrième titre mondial. Il reconnaît que depuis 1983, date de son entrée sur le circuit mondial, le nombre des pilotes en position de gagner a augmenté. Mais « *plus la victoire est difficile, plus elle est agréable* », ajoute-t-il. Toujours confiant en lui, il évacue les problèmes d'adaptation qu'il aurait pu connaître avec son nouvel engin. Le moteur Honda lui plaît et l'équipe mécanique travaille « *en parfaite entente* » avec lui. Non, ce qui l'inquiète presque ce sont les réactions de plus en plus rapides des nouveaux moteurs. « *Maintenant les 500 centimètres cubes peuvent avoir des ruades ou des résistances imprévisibles* ». Apparemment, Lawson, le cow-boy, sait encore les maîtriser.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

En finale aller du championnat de France nationale I, l'équipe de Limoges a battu, samedi 29 avril, celle d'Orthez, 108 à 97.

Cyclisme

TOUR D'ESPAGNE

Au terme de la huitième étape, disputée lundi 1er mai, le Colombien Omar Hernandez occupe la première place au classement général. Il devance l'Espagnol Rodriguez Magro.

Football

COUPE DU MONDE 1990

Groupe 5

Classement. – 1. Ecosse, 9 pts ; 2. Yougoslavie, 6 ; 3. France, 4 ; 4. Norvège, 2 ; 5. Chypre, 1.

Matches restant à jouer

Norvège-Chypre (16 mai 1989) ; Norvège-Yougoslavie (14 juin 1989) ; Norvège-France (5 septembre 1989) ; Yougoslavie-Ecosse (6 septembre 1989) ; Yougoslavie-Norvège (11 octobre 1989) ; France-Ecosse (11 octobre 1989) ; Ecosse-Norvège (15 novembre 1989) ; France-Chypre (18 novembre 1989).

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DU MONDE « A »

L'équipe de l'URSS a remporté, lundi 1er mai, le championnat du monde « A », devant les Canadiens et les Tchécoslovaques. Classés huitièmes, les Polonais sont relégués dans le groupe « B ».

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(huitièmes de finale retour)

Groupe A

*Grenoble b. Graulhet	15- 9
Narbonne b. *Bayonne	24-18
*Béziers b. Brive	32- 6
*Toulon b. Montferrand	29- 9
*Toulouse b. Bègles-Bordeaux	27-15
Lourdes b. *Blagnac	41-15
Agen b. *Dax	41-15
*Tarbes b. Racing	22- 0

(Les équipes en caractère gras sont qualifiées pour les quarts de finale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

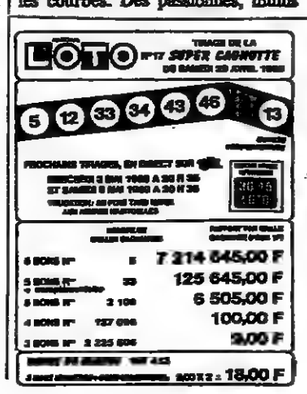

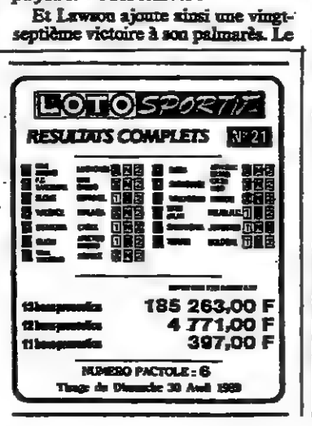

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T puis OSP

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Créteil
LE JEUDI 18 MAI 1989, à 9 h 30
UN APPARTEMENT de 2 p. à ABLON-S/SEINE (94)
15, rue du Bac – avec DÉPENDANCES – LIBRE D'OCCUP.
M. à P. : 100 000 F
S'adr. Me Yves JAZET, avocat à Joinville-le-Pont (94340) – 9, rue Henri-Barbusse
Tél. : 48-89-34-65 – 48-89-73-55 – Me F.-X. SIMONNET, avocat, 11, rue de Rome, 75008 Paris – Tél. : 43-87-48-66 – S/place pour visiter les lundis et jeudis de 10 à 11 h ou s'adr. à Mme DEFARIA.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Remis fin avril au gouvernement

Le rapport Bloch-Lainé préconise une remise à plat du dispositif d'aide au logement

Le rapport de la commission Bloch-Lainé (1) sur le fonctionnement du marché du logement et des mécanismes d'aide et de financement a été remis au gouvernement, mercredi 26 avril. Il devrait être rendu public dans le courant de cette semaine. Le gouvernement va continuer à réfléchir aux problèmes posés, sachant que des décisions rapides doivent être prises pour le budget 1990, déjà en cours de préparation, et pour l'accession sociale à la propriété, ainsi que pour éviter la flambée des loyers privés à Paris et dans la région parisienne.

Le constat établi par la commission comporte une information importante pour les choix ultérieurs : c'en est fini, à moyen terme, de la dérive budgétairement incontrôlable de l'aide personnalisée au logement (APL) – 20 milliards de francs en 1988 – même si le budget 1990 reste tendu. Le rapport ne propose pas une réforme en profondeur du système en vigueur depuis 1977, mais un *« réexamen global et approfondi »*, aboutissant à donner aux mécanismes en cours des *« logiques convergentes »*. Il s'articule autour d'une idée-force : la sélectivité des aides, assortie d'une responsabilisation des acteurs, d'une réelle décentralisation et de l'instauration d'une politique contractuelle.

Il ne sera pas nécessaire de mettre en chantier une vaste réforme du financement du logement, tel qu'il a été instauré par la loi de 1977. Et l'exercice qui consiste à entreprendre le *« réexamen global et approfondi »* du dispositif se trouve grandement facilité : la dérive des aides publiques, et singulièrement de l'APL, semble bien enrayée. Grâce, il faut le dire, aux mesures extrêmement sévères prises depuis plusieurs années, la revalorisation de l'APL ayant notamment été freinée. Il s'agit plutôt désormais de rectifier le tir, en fonction d'*« un choix fondamental : qui doit-on aider, comment, à quel niveau et pour quels logements ? »*, sachant que *« la légitimité des aides au logement est avant tout sociale »*. Telles sont les premières conclusions du rapport de la commission Bloch-Lainé.

Les 110,6 milliards de francs d'aide publique au logement (dont on trouvera dans le tableau ci-contre la ventilation) que la France dépense sur une année ne la mettent pas au premier rang des pays développés. En aide nette (2), avec 1,7 % du PIB consacré au logement, elle vient derrière le Danemark (3,5 %), le Royaume-Uni (3,4 %), les Pays-Bas (2,8 %) et les Etats-Unis (1,9 %), mais avant l'Allemagne fédérale (1,5 %) et l'Espagne (0,6 %).

Il convient de rendre à cette aide coûteuse son efficacité, en gommant les paradoxes devenus ubuesques (*le Monde* du 9 septembre) des mécanismes actuels, ne serait-ce que celui qui consiste à faire soutenir l'activité du bâtiment par les plus pauvres, en leur donnant de quoi faire construire, n'importe où, des logements neufs... Pour ce faire, il faut mieux connaître les besoins, en aide et en logements neufs. Le rapport, en grossissant le trait, répartit la population française en trois catégories : ceux qui peuvent se passer de toute aide (trois SMIC et plus de revenus, soit 12 000 F par mois), et qui représentent un tiers des ménages ; à l'autre extrémité, une famille sur six a des revenus mensuels inférieurs au SMIC ou voisins du SMIC (4 860 F), et pour eux se pose en permanence le problème de l'accès au logement ; enfin, la moitié des ménages ont des revenus modestes ou moyens : il faut les aider, en raison inverse de leurs revenus, surtout s'ils accèdent à la propriété.

C'est évidemment les plus démunis qu'il faut le mieux aider, sans qu'on sache exactement combien ils sont. La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) estime que plus de la moitié des défavorisés (personnes disposant de moins de 50 F par jour et par personne) ne perçoivent aucune aide au logement. Autre évaluation : 130 000 ayants droit ne touchent pas l'aide qu'ils devraient toucher, en raison du manque d'information et de la complexité des systèmes.

Quant aux besoins en logements neufs, ils s'établiraient, selon l'INSEE, à 340 000 par an en 1990-1992 et à 304 000 en 1993-1995. Mais *« la question est moins de savoir si l'on construit trop ou pas assez que de savoir si l'on construit les logements qu'il faut là où il faut »*, affirme avec force le rapport.

Sélectivité des aides

La sélectivité des aides est donc un impératif. Il est absurde d'aider la construction neuve dans les régions où le marché du logement est détendu. Seules des *« considérations d'urbanisme »* pourraient le justifier. Et l'absence de sélectivité a conduit à la construction d'HLM locatives – les plus coûteuses pour la collectivité – dont le loyer, supérieur à celui du parc privé, n'est compensé que par une APL particulièrement forte ; elle a conduit aussi à construire des maisons individuelles mal situées, dont la revente sera problématique...

Cette sélectivité ne pourra s'exercer efficacement que si on responsabilise les différents acteurs (Etat, collectivités locales, organismes d'HLM, organismes financiers, promoteurs, entreprises, locataires, accédants à la propriété), et cela d'autant plus que les choix d'aide, pour être efficaces, devront être décentralisés. Toute une politique contractuelle du logement devrait localement être mise en place, qu'il s'agisse de constructions neuves, de réhabilitations, d'habitats collectifs ou de maisons individuelles, d'aide à la pierre, d'aide à la personne ou d'aide fiscale...

La commission a considéré le maintien d'une aide personnalisée comme une *« absolue nécessité »*, à condition qu'elle soit *« toilettée, simplifiée, stabilisée et étendue »*, tout comme le maintien d'une aide à la pierre, indispensable pour le logement des plus défavorisés.

L'accession sociale à la propriété

Pour le logement locatif social, il est *« indispensable »* d'assurer la remise à niveau du patrimoine existant, grâce à un mécanisme distinct de l'actuel conventionnement, pour éviter la réhabilitation des seuls immeubles dont beaucoup de locataires toucheront l'APL après travaux. Cela s'accompagne d'une reconduction de l'exonération de taxe foncière. Quant à l'aide à la pierre, elle doit représenter pour l'Etat un moyen d'infléchir les politiques patrimoniales des organismes, en s'arrangeant pour que les aides bénéficient en priorité aux ménages les plus modestes.

En matière d'accession sociale à la propriété, le rapport reprend l'essentiel des propositions du premier rapport Bloch-Lainé (*le Monde* du 15 novembre 1988). Il se prononce : pour la disparition des prêts à taux fixes et annuités progressives en faveur des prêts à double indexation (en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et du coût de la construction) ; pour un *« prêt primé »*, la prime étant un peu plus faible (40 000 F en moyenne pour une famille avec deux enfants dans une construction neuve), et versée en cinq ans à l'établissement prêteur, pour des familles qui renonceraient au crédit d'impôt attaché à ce type d'endettement ; pour la disparition des prêts complémentaires ; pour un système court d'épargne préalable ; pour un apport personnel de 5 %, qui deviendrait 10 % lors de la montée en régime du système d'épargne préalable. En l'absence d'apport personnel, un système d'*« accession à l'essai »* pourrait être mis en place, un loyer HLM, assorti d'APL, permettant à la famille de constituer une épargne préalable. Enfin, le rapport suggère qu'aucune poursuite ne soit menée contre la famille qui aura dû vendre sa maison : ce qui va tout à fait dans le sens du projet de *« faillite civile »* actuellement à l'étude. Seuls les *« prêts primés »* donneraient droit à l'APL.

Quant au mécanisme de l'épargne-logement, un réaménagement paraît indispensable à la commission, au moins pour éviter les à-coups cycliques du système : le coefficient multiplicateur des droits à prêts pourrait être ramené de 2,5 à 2, le taux d'intérêt créditeur des plans prorogés devrait être celui des nouveaux plans souscrits, et le taux d'intérêt du prêt ne devrait pas être fixé cinq ans à l'avance, mais être indexé sur le taux des prêts nouvellement souscrits. Enfin, la possibilité d'utiliser le plan d'épargne-logement pour l'achat d'une résidence secondaire neuve devrait être supprimé.

Enfin, les avantages fiscaux consentis par M. Méhaignerie au logement locatif privé (3) devraient, en raison de leur efficacité être reconduits, *« mais pour une période limitée qui doit être mise à profit pour jeter les bases d'un dispositif fiscal plus durable »*, avec pour objectif de rendre l'aide fiscale dégressive avec le revenu.

J. D.

(1) Présidée par M. Jean-Michel Bloch-Lainé, ancien directeur de la construction et actuel président de la Banque Worms, la commission était composée de M. Jean Anciant, député socialiste de l'Oise, maire de Creil, Mme Yvette Chassagne, ancienne présidente de l'Union des assurances de Paris (UAP), M. Michel Cicurel, directeur de la Compagnie bancaire et directeur général de Cortal, et M. Jean-Paul Lacaze, directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). Le rapporteur en est M. Patrice Lanco, déjà rapporteur du groupe Evaluation des aides publiques en faveur de l'accession à la propriété, que préside M. Pierre Durif, au commissariat du Plan.

(2) Le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), qui a réalisé cette comparaison internationale pour la commission, a évalué des *« aides nettes »* pour tenir compte de l'extrême diversité des systèmes fiscaux : taux de TVA pour le logement de 0 % au Royaume-Uni, de 18,6 % en France, de 22 % au Danemark ; absence de droits de mutation, sauf en France et aux Pays-Bas...

(3) Réduction d'impôt de 10 %, plafonnée à 40 000 F pour un couple marié.

Après une rude année 1988

Philips France parie sur l'International pour se redresser

M. Thierry Meyer, PDG de la compagnie française Philips, ne s'était pas trompé. Le bénéfice net de cette filiale du géant néerlandais de l'électronique a chuté de 52,2 % l'an dernier pour revenir à 380 millions de francs malgré un chiffre d'affaires encore accru de 5 % à 24,69 milliards de francs. Cet abaissement brutal du niveau de profitabilité (1,5 % seulement du montant des ventes) était prévisible. Le résultat de 1987 comprenait 350 millions de francs de plus-values provenant de la cession d'immeubles. Celles-ci n'entrent plus dans les comptes de 1988 que pour 43 millions. En outre, comme M. Meyer l'avait prévu, la conjoncture exceptionnelle, dont la société avait bénéficié au cours des deux précédents exercices, grâce, en particulier, au lancement du tube télé à coins carrés et à l'explosion des ventes de minitels et de décodeurs pour Canal Plus, s'est retournée.

Amélioration en 1989

Pour ces produits, le temps de l'expansion galopante est terminé pour laisser la place à une croissance raisonnée. Troisième facteur de dégradation : l'entreprise a pris de plein fouet le coup porté par la concurrence du Sud-Est asiatique et par la Chine, qui ont cassé les prix des téléviseurs (21 % de baisse en deux ans), sur les 36 centimètres en particulier (– 31 %) avec l'aide des grandes surfaces.

Cependant, même si la situation de la compagnie n'est pas brillante, elle n'est pas pour autant inquiétante. Dans l'électronique la société est bien placée pour tirer parti de la deuxième plus grande révolution du siècle dans la télévision et la vidéo : l'avènement de la haute définition (TVHD) sur grand écran dans les années 90.

Déjà M. Meyer aperçoit l'horizon, qui se dégage. Les résultats de 1989 seront de meilleure qualité. L'amélioration provient, selon lui, des mesures prises pour augmenter l'efficience industrielle et replacer la société à un niveau plus compétitif à l'égard de la concurrence, de la simplification appliquée dans la fabrication des produits, dans la concentration des usines.

Le PDG de la compagnie française Philips espère en outre gagner des procès anti-dumping. Il table également sur la modération de la concurrence du Sud-Est asiatique, sur des opérations moins agressives de la part des grandes surfaces et une baisse des frais généraux. D'autre part, la CFP possède de bons atouts pour se redresser. Quatre de ses grandes branches ont été désignées comme centres de compétence dans tout le groupe Philips. Radiotechnique-Portenseigne sera le porte-drapeau de la vidéocommunication (système de réception et de diffusion, antennes, réseaux câblés, réceptions satellite et cryptées, décodeurs, désembrouilleurs) et de la télématique (minitel, *téléphone, répondeurs, domotique*). L'usine de Rambouillet, elle, servira de guide pour les activités mondiales exercées par le groupe dans l'autoradio. L'unité de Dreux aura une compétence européenne pour les téléviseurs du milieu de gamme. Enfin, l'établissement de Pont-à-Mousson tiendra le rôle de grand timonier dans le domaine des lampes halogènes.

M. Meyer se félicite de cette internationalisation qui gagne des marchés jusqu'ici hexagonaux. Ainsi pour le minitel, des contrats ont été signés en Espagne, en Allemagne fédérale, en Suisse et en Italie et des contacts ont été pris aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et même au Japon. S'agissant des activités exercées dans les émissions cryptées, la CFP a conclu des accords en Suisse, en Islande, Scandinavie et au Maroc.

Reste que la réorganisation de la CFP n'est pas terminée. De nouvelles réductions d'effectifs auront lieu cette année. Mais, a souligné M. Meyer, la mesure concernera moins de 1 000 personnes (2 000 en 1988).

Enfin, la CFP poursuit la réduction de ses implantations dans Paris et sa région, au total ramenées de 68 en 1983 à 26 en 1989. Dans la capitale, Philips n'aura plus cette année que sept implantations (28 il y a six ans).

Le siège de l'avenue Montaigne est, comme prévu, mis en vente. Base des enchères : 1,3 milliard de francs.

ANDRÉ DESSOT.

L'éphémère et le durable

« Il s'agit de conférer [au dispositif existant] *(...) un faisceau de logiques convergentes. Pour faire pareille révision sans risquer de susciter des blocages, des désordres, et de créer des effets pervers, il conviendrait d'agir sans précipitation et en allant jusqu'au bout des réflexions et travaux nécessaires, avec rigueur et sang-froid »*. Ainsi s'exprime M. Bloch-Lainé, dans la présentation du rapport de la commission qu'il a présidée. Il a tout à fait raison. Mais le gouvernement saura-t-il résister à la tentation toujours forte de mélanger l'éphémère et le durable ?

L'urgence, c'est le budget de 1990 ; et le fait qu'en matière d'aides aux logements il soit encore « tendu » n'incite pas à la sagesse. Déjà l'an dernier M. Bérégovoy avait souhaité une réforme rapide, que seule l'obstination de M. Maurice Faure avait pu contenir. Nul doute que cette année, Rue de Rivoli, on soit tout aussi impatient que l'an dernier, et cela est tout à fait justifié pour tenter d'endiguer au mieux les ambitions toujours trop dépensières du ministère du logement...

L'erreur serait pourtant de se satisfaire de décisions ponctuelles et hâtives, si efficaces qu'elles soient, budgétairement parlant. Le pays a besoin d'une vraie politique du logement et on ne parviendra pas à la définir sans une réflexion en profondeur. On peut considérer ce rapport comme un document de référence... et lui réserver le sort qu'on réserve habituellement à ce type de dossiers : le dépôt, à plus ou moins court terme, au fond d'un tiroir. Le travail fort sérieux auquel se sont livrés les membres de la commission ne trouvera sa justification que dans la mise à l'étude immédiate des objectifs que la France doit se donner pour que soient utilisés au mieux les fonds publics consacrés au logement.

JOSÉE DOYÈRE.

Les dépenses d'origine publique en 1988

(en milliards de francs)

	Ensemble	dont :	
		budgétaire	accession
– Aides à la pierre (ANAH incluse)	21,5	12,3	9,2
– Aides personnelles (frais de gestion inclus)	44,1	29,9	14,2
– Aide à l'épargne bénéficiant au logement	14	2,25	11,75
dont : épargne-logement	(11,45)	–	(11,45)
Livret A	(2,55)	(2,25)	(0,3)
– Autres aides fiscales	23,1	9,9	13,2
dont : accédants	(11,2)	–	(11,2)
bailleurs	(6,4)	(6,4)	–
exonération taxe foncière	(5,5)	(3,5)	(2)
– Participation des employeurs à l'effort de construction (collecte nouvelle)	7,9	4,55	4,35
TOTAL	110,6	57,9	52,7

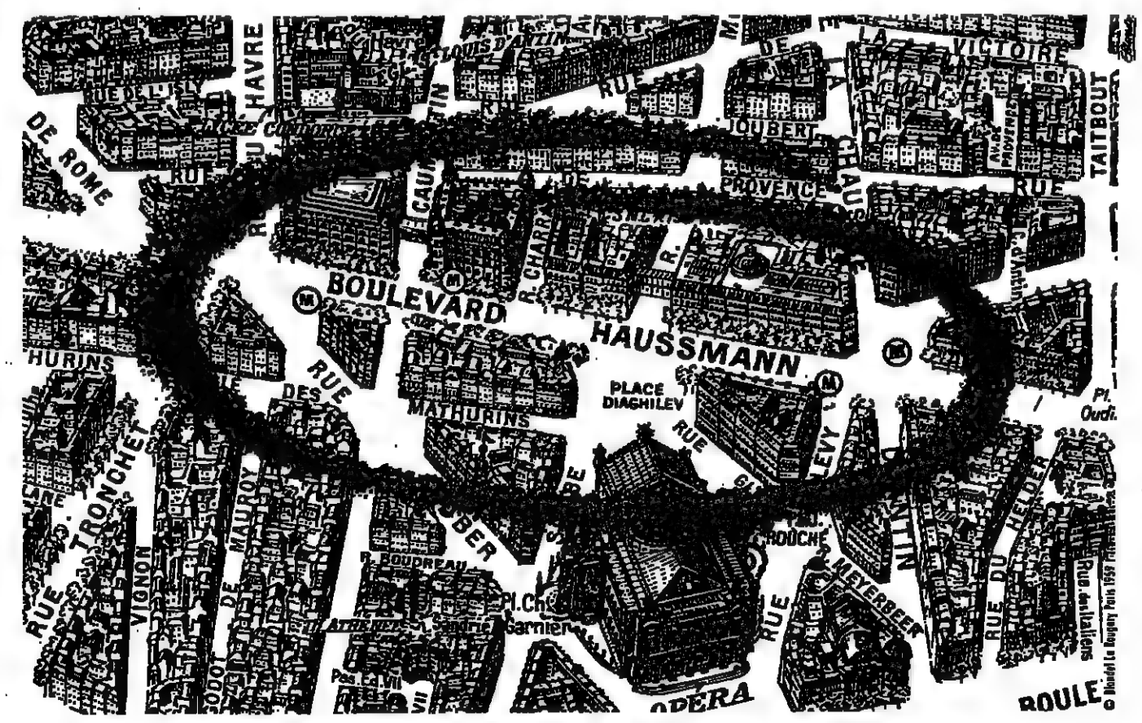

GALERIES LAFAYETTE, PRINTEMPS,
MARKS & SPENCER, BOUCHARA, MONOPRIX, PRISUNIC.

SERONT OUVERTS
LE JEUDI DE L'ASCENSION 4 MAI
ET LE LUNDI 8 MAI.

Ascension :

Galeries Lafayette de 10 h 15 à 18 h 30,
Printemps de 11 h à 19 h,
Marks & Spencer de 10 h à 18 h 30,
Bouchara de 10 h à 18 h 30,
Monoprix de 9 h 30 à 19 h,
Prisunic de 10 h à 19 h.

8 mai :

Galeries Lafayette de 9 h 30 à 18 h 30,
Printemps de 10 h à 19 h,
Marks & Spencer de 10 h à 18 h 30,
Bouchara de 9 h 15 à 18 h 30,
Monoprix de 9 h à 19 h,
Prisunic de 10 h à 19 h.

Économie

AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la profession a crû de 16 %

Les assureurs publics ont affiché des bénéfices en hausse en 1988

Concurrence accrue et grandes manœuvres internationales dans la perspective du marché unique européen : 1988 aura été une année de « mouvement » pour les trois compagnies françaises d'assurance – UAP, AGF et GAN – restées dans le giron de l'Etat après avoir été promises à la privatisation en 1987. Sur un marché en expansion, grâce notamment à la bonne conjoncture économique, elles ont réalisé des bénéfices importants, mais les performances varient considérablement d'une société à l'autre. Il est vrai que présenter ses comptes quelques semaines avant le renouvellement de son mandat peut être un exercice délicat.

L'assurance se porte bien en France et connaît un développement soutenu depuis plusieurs années. 1988 aura confirmé cette tendance, avec une croissance d'environ 16 % de l'activité. Confrontées à une concurrence accrue, les trois grandes compagnies nationalisées ont eu du mal à faire aussi bien que l'ensemble du secteur. L'UAP affiche une progression de 10 % à 55,6 milliards de francs, après un bond de 30 % en 1987, dû en partie à l'intégration à 100 % de la Royale belge – que l'assureur détient à parité avec le groupe Bruxelles-Lambert, mais dont il assure la responsabilité des opérations dans sa spécialité. Les AGF et le GAN ont connu une croissance du même ordre (12,5 %) avec respectivement 32,8 et 23,6 milliards de francs de chiffre d'affaires. Dans le cas des AGF, une partie de cette croissance (3,2 %) est liée à sa prise de participation dans la compagnie belge Asmbel.

En assurance-dommages (incendie, accidents...), les trois assureurs enregistrent des scores inférieurs à la croissance du marché estimée entre 5 à 6 %, scores allant de + 4,6 % pour l'UAP à + 2,6 % pour le GAN. Les AGF reconnaissent une croissance *« modeste »* (+ 3,8 %), après un exercice 1987 particulièrement tonique (+ 14,6 %), mais assurent que *« la vitalité de la société continue à se manifester, notamment par la progression du nombre des assurés automobiles avec un chiffre d'affaires en hausse de 6,3 % »*.

Il est vrai que dans l'assurance automobile, et dans une moindre mesure dans l'assurance multirisques habitation, la concurrence fait rage, baisse des prix à l'appui, au plus grand bénéfice des consommateurs. Les compagnies « traditionnelles » tentent de limiter par des tarifs attractifs le grignotage année après année, des mutuelles sans intermédiaires (GMF, MAIF, MACIF...), qui représentent désormais plus de la moitié du marché de l'assurance auto. Le GAN, dont la prime auto moyenne s'est stabilisée en 1988, après une baisse de 1 % l'année précédente, vient ainsi d'inventer les *« tarifs bleus »*, avec pour objectif de reprendre les bons conducteurs aux autres assureurs.

Dans l'assurance-vie, les trois nationalisées n'ont que modérément profité de l'explosion du marché proche de 30 %, avec une progression de 17,7 % pour l'UAP, de 15,3 % pour le GAN et seulement de 6,2 % pour les AGF, qui invoquent *« la chute brutale des ventes de contrats MultiSicav en octobre 1987, à la suite du krach boursier, dont les effets se sont fait sentir sur la production nouvelle de ce type de contrat jusque dans les derniers mois de l'année 1988 »*. Mais les assureurs subissent surtout en ce domaine la rivalité des banques qui se sont lancées depuis quelques années dans l'assurance-vie, plus apparentée à l'épargne qu'à l'assurance, et où elles remportent de jolis succès : plus de 17 milliards de francs de primes encaissés par le Crédit agricole, 5 milliards pour la BNP, 4 pour le Crédit lyonnais...

Les trois compagnies d'assurance n'en affichent pas moins des bénéfices en plus forte progression que leur activité. Si toutes soulignent l'amélioration de leurs conditions d'exploitation dans l'assurance-dommages, c'est surtout la réalisation de fortes plus-values grâce à l'importance de leurs portefeuilles, qui leur a permis de dégager de bons résultats, avec des variations très sensibles d'une société à l'autre. Premier de la classe, François Heilbronner, patron du GAN, annonce une progression de 45 % de ses profits – après un exercice 1987 en recul sur 1986 – qui devrait combler d'aise son actionnaire public, celui-ci se voit promettre une augmentation de 49,7 % de son dividende ! Une gratitude somme toute légitime si l'on considère que l'Etat augmentera les fonds propres du GAN de 1,5 milliard de francs, en lui apportant, fin mai, ses titres CIC afin que l'assureur détienne désormais 51 % du groupe bancaire (contre 34 % précédemment).

A l'opposé, Jean Peyrelevade, nommé président de l'UAP en juillet dernier pour succéder à Jean Dromer, présente des comptes qui ne sont que particulièrement son œuvre, avec une progression de 11,8 % à 2,9 milliards de francs. Entre les deux, Michel Albert, qui boucle son septennat à la tête des AGF, joue les bons élèves sans ostentation, avec une croissance de 20 % de ses bénéfices, à 2,1 milliards.

Ces résultats ne doivent pas occulter les défis qu'auront à relever les trois compagnies. Au-delà de l'échéance des mandats des PDG en juin prochain, d'autres enjeux plus fondamentaux les attendent, avec l'ouverture des frontières dans la perspective du marché unique européen, qui, dans le secteur, prendra pour l'essentiel effet dès juillet 1990. Soumises à des décisions qui les dépassent, comme l'harmonisation de la fiscalité sur l'épargne, les trois compagnies devront tracer leur voie en conciliant au mieux leurs moyens et leurs handicaps. Nationalisées, elles sont à l'abri de toute attaque étrangère, mais sont entravées dans leur développement international par l'insuffisance de leurs fonds propres. Le projet de loi sur la réforme des assurances devrait partiellement remédier à cette faiblesse en permettant l'ouverture de 25 % du capital à des actionnaires autres que l'Etat sans conditions restrictives.

L'UAP, qui a choisi de se rapprocher de la BNP pour concrétiser le concept de « bancassurance », que d'autres mettent également en œuvre en France (GAN-CIC) ou à l'étranger (Allianz-Dresdner en RFA, Abbey Life-Lloyds en Grande-Bretagne...), devrait être la première compagnie publique à utiliser la possibilité offerte par ce projet de loi, une fois le texte voté, pour échanger des participations avec la BNP. Mais cette pratique des participations croisées pourra également accompagner, pour les consolider, les alliances avec des partenaires européens. Alliances que les assureurs français estiment nécessaires pour leur développement international, quand ils n'ont pas les moyens, ou l'occasion, de racheter des sociétés locales et que la création de filiales étrangères leur paraît une œuvre de longue haleine, peu compatible avec la proximité de l'échéance européenne.

CLAIRE BLANDIN.

ÉTRANGER

Un rapport de l'OCDE

Quatre années de réformes profondes ont donné des résultats « remarquables » en Nouvelle-Zélande

Quatre années de réformes, de libéralisation de l'économie et d'assainissement ont donné, en Nouvelle-Zélande, des résultats *« remarquables »*, estime l'OCDE dans son dernier rapport consacré à ce pays, publié dimanche 30 avril. Ce qualificatif, rare dans la terminologie des experts de l'organisation, tient à la ténacité dont les dirigeants néo-zélandais ont fait preuve pour lutter contre le déficit budgétaire, l'inflation et les déficits extérieurs, mais surtout à l'ambition de mesures touchant tous les secteurs de l'économie.

Le démantèlement des subventions agricoles, pratiquement total depuis 1985, constituait un défi pour un pays dont près de la moitié des exportations est, encore aujourd'hui, composé de produits alimentaires. Il s'est traduit par une contraction de plus de 15 % des emplois dans l'agriculture, une multiplication des faillites mais, au bout du compte, par une forte hausse de la production.

Parallèlement, la réduction de droits de douane particulièrement élevés a conduit à la pénétration des produits étrangers et à la baisse d'environ 11 % de la production industrielle entre 1984 et 1988. Une remise à plat de l'industrie complétée par un programme de privatisation mené par le gouvernement et portant, pour 1988-1989, sur la vente de 2 milliards de dollars NZ d'actifs. Remise en ordre des législations sociales et déréglementations financières complètent ce tableau de réformes des structures.

Conjugué à une politique d'assainissement du budget et à la mise en œuvre du système fiscal *« qui crée le moins de distorsion dans l'économie »* de tous les pays de l'OCDE, selon les auteurs du rapport, ce programme a mis du temps à porter ses fruits. L'an dernier encore, la croissance avoisinait zéro (0,3 %) et le chômage touchait 6 % de la population active. Les retombées favorables d'une baisse de l'inflation, ramenée en dessous de la barre des 5 % depuis le dernier trimestre 1988, et d'un effritement de la monnaie a permis à la Nouvelle-Zélande d'améliorer de façon *« notable »* sa compétitivité.

Au total, l'expansion économique devrait tourner autour de 2 % en 1989 comme en 1990 sans résurgence inquiétante de l'inflation, permettant à la balance des comptes courants de stabiliser son déficit à quelque 700 millions de dollars US. Un bilan si flatteur que les auteurs du rapport demandent au gouvernement d'Auckland de tenir ses engagements – ramener à 1 % du PIB le déficit budgétaire en 1989-1990 et dégager un excédent à l'horizon de 1990-1991 – pour ne pas voir renaître des anticipations inflationnistes cassées au prix de réels efforts.

REPÈRES

Assurance-maladie

Décélération des dépenses

L'évolution des dépenses d'assurance-maladie du régime général en mars a marqué une certaine décélération : en rythme annuel, les dépenses progressaient de 7,6 % fin mars (4,8 % à prix constants) contre 8 % fin février, selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie. En particulier, les remboursements d'honoraires médicaux augmentaient de 8,4 % au lieu de 9,5 %, mais tandis que l'activité des généralistes (consultations et visites) baissait de 2,9 % en rythme annuel, celle des spécialistes augmentait de 6,3 %. La croissance des prescriptions se ralentissait aussi (14,3 % au lieu de 14,7 %), mais la décélération était surtout due aux remboursements de médicaments (15,3 % au lieu de 15,6 %) et aux analyses biologiques (13,6 % au lieu de 14,6 %). Les versements aux hôpitaux augmentaient de 5,2 % contre 5,4 % en février. Les dépenses étaient globalement très proches des prévisions faites pour la commission des comptes de la Sécurité sociale en janvier.

Dette

La Chine aurait emprunté près de 20 milliards de dollars depuis dix ans

Selon le quotidien *China Daily*, la Chine aurait emprunté 19,9 milliards de dollars (125 milliards de francs environ) à vingt pays étrangers au cours des dix dernières années. Ces emprunts ont été utilisés pour le financement de grands projets, principalement dans les domaines des transports, de l'énergie et des communications. Les cinq pays ayant les premiers consenti des prêts à la Chine depuis son ouverture économique sur l'extérieur en 1978 sont le Japon (qui détient aujourd'hui 10,6 milliards de dollars de créances officielles sur la Chine), l'Italie, le Canada, la Grande-Bretagne et la France. – *(AFP.)*

Pêche

Répartition des quotas de morue au large de Saint-Pierre-et-Miquelon

Un mois après l'accord conclu entre Paris et Ottawa sur la pêche au large des côtes canadiennes, le gouvernement français vient de faire connaître les modalités de la répartition des quotas de morue entre la flottille de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et les chalutiers de l'armement Comapêche de Saint-Malo. Les bateaux de Saint-Pierre-et-Miquelon, plus petits que les chalutiers bretons, disposeront de la totalité du quota français aux environs immédiat, de Saint-Pierre pour les années 1989, 1990 et 1991, les malouins devant pêcher au large de Terre-Neuve et du Labrador.

Les chalutiers bretons seront contraints à l'avenir à redéployer leurs activités dans d'autres parties du globe. Ils ont notamment obtenu du gouvernement français des quotas importants au large de la Norvège, du Spitzberg et du Groenland, ce qui a provoqué le mécontentement très vif des armateurs de Boulogne-sur-Mer, habitués, eux, depuis longtemps, à fréquenter ces parages. Un nouveau dossier délicat pour le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, qui, en donnant (très partiellement) satisfaction aux Bretons provoque la colère des nor-

Réserves en devises

Le Japon atteint un niveau record

Poursuivant leur progression ininterrompue depuis 1986, les réserves en devises du Japon ont franchi à la fin du mois d'avril la barre des 100 milliards de dollars, niveau jamais atteint par aucun pays jusqu'alors. Elles se sont établies, à la fin du mois dernier, à 100.361 milliards de dollars (632 milliards de francs environ), en hausse de 1 milliard par rapport au mois précédent. A titre de comparaison, les réserves de la RFA et des Etats-Unis s'établissaient à 60 et 50,4 milliards de dollars respectivement à la fin du mois de février. – *(AFP.)*

Trente-quatre pays accusés de pratiques commerciales déloyales par les Etats-Unis

Selon le rapport annuel présenté par le représentant au commerce, Mme Carla Hills, trente-quatre pays imposent des barrières douanières abusives contre des produits américains. Le refus par ces pays d'abandonner ce que les Etats-Unis considèrent comme des pratiques commerciales déloyales pourrait aboutir, à la suite de négociations bilatérales au cours des prochains dix-huit mois, à des représailles américaines sévères. En particulier, les Etats-Unis envisagent d'imposer contre certains pays des droits de douanes majorés jusqu'à 100 % sur l'importation de leurs produits.

Le Japon figure en bonne place parmi les nations visées (*le Monde* du 30 avril), aux côtés de la Corée du Sud, de l'Inde, de Taïwan, du Brésil, de la CEE, et des Etats du Conseil de coopération du Golfe. Le rapport reproche principalement à la Communauté européenne le maintien de ses subventions agricoles, ainsi que des pratiques discriminatoires contre quelques produits américains, comme le papier kraft, certains produits manufacturés et le poisson.

Le déficit commercial bilatéral des Etats-Unis avec la France a atteint 2,6 milliards de dollars (16 milliards de francs environ), soit 630 millions de moins que l'année précédente.

Baisse du bénéfice net d'Olivetti

Le bénéfice net consolidé d'Olivetti a baissé de 11,4 % en 1988 à 356,2 milliards de lires (1,8 milliard de francs), contre 402 milliards de lires en 1987. Le chiffre d'affaires consolidé s'inscrit en hausse de 14 % à 8 407 milliards de lires (environ 42,5 milliards de francs), contre 7 375 milliards de lires en 1987. Les bénéfices de la maison-mère sont également en recul, à 316 milliards de lires (332 milliards en 1987), pour un chiffre d'affaires de 3 827 milliards de lires, en hausse de 12 %.

● **Le groupe publicitaire britannique Wpp veut racheter son rival américain Ogilvy.** – Le groupe publicitaire britannique WPP est prêt à racheter son rival américain Ogilvy Group pour 730 millions de dollars (plus de 4,5 milliards de francs). Cette transaction, non sollicitée mais qui sera étudiée *« en temps utile »* selon les responsables d'Ogilvy, créerait un nouveau géant de la publicité, de taille à disputer au britannique Saatchi and Saatchi la première place mondiale. WPP se situe actuellement au troisième rang mondial et Ogilvy, au cinquième.

● **M. Chevènement, président de l'Association pour le TGV Rhin-Rhône.** – M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense et maire de Belfort, a été élu, le 29 avril, président de l'Association Trans-Europe TGV, qui milite pour la construction d'une voie à grande vitesse de 200 kilomètres entre Mulhouse et la ligne actuelle du TGV Sud-Est. Le ministre a déclaré que cette liaison avait *« de très bonnes chances »* d'être inscrite au schéma directeur des voies à grande vitesse qui sera élaboré avant la fin de l'année. Au sein de l'Association Trans-Europe TGV, les conseils régionaux et généraux de la Franche-Comté et de l'Alsace ont été rejoints par la Bourgogne, la ville de Lyon et six cantons suisses.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINANCIÈRE AGACHE

LE BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Philippe Vindry, a procédé à l'arrêté des comptes sociaux de l'exercice 1988 et à l'examen des comptes consolidés provisoires.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU BON MARCHÉ

En milliers de francs	1988	1987
Chiffre d'affaires	938 271	887 433
Résultat net	116 527	90 000
dont part du Bon Marché	109 947	76 704

Le périmètre de consolidation des résultats de l'exercice 1988 n'inclut pas les résultats des participations entrées dans le portefeuille du Bon Marché en décembre 1988, à savoir : Conforama, 86,5 %; Christian Dior, 26,81 %. Si ces participations avaient été incluses dans la consolidation des résultats à compter du 1er janvier 1988, le bénéfice net proforma aurait été d'environ 475 millions de francs, dont 430 millions de francs revenant au Bon Marché.

RÉSULTATS SOCIAUX DU BON MARCHÉ

Le chiffre d'affaires HT (ventes de marchandises) s'est élevé à 783 111 KF, en progression de 7 %.

Le résultat avant impôt et participation s'établit à 59 554 KF, progressant de 18,4 %.

La société, ayant utilisé la possibilité fiscale de report en arrière des déficits, a constaté ainsi un produit exceptionnel de 44 296 KF, et le résultat net après impôt sur les sociétés et participation est de 100 622 KF, contre 31 772 KF en 1987.

Il sera proposé à l'assemblée générale mixte, convoquée pour le 15 juin 1989 à 11 heures, à la Maison de la chimie, un dividende net de 8 F (+ avoir fiscal de 4 F), soit un accroissement de 33 %.

elf gabon

Le conseil d'administration de la société ELF GABON s'est réuni le 26 avril 1989 et a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1988. ELF GABON a enregistré un résultat déficitaire de 36 590 millions de francs CFA, contre un bénéfice net de 1 526 millions de francs CFA en 1987; ce résultat s'explique, principalement, par l'importante dégradation des prix du marché pétrolier par rapport à l'exercice précédent et la charge que constitue le maintien d'un programme important d'exploration malgré la conjoncture défavorable du moment.

Dans ces conditions, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée le 15 juin 1989 au Gabon, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1988.

Le conseil s'est, par ailleurs, félicité de la récente mise en production, le 16 janvier 1989, du champ de Rabi-Kounga (ELF GABON 29,458 %), avec quatre mois d'avance sur le programme initial. Les résultats des forages des premiers puits ont permis de revoir à la hausse l'estimation des réserves récupérables (58 millions de tonnes contre 42 prévus à l'origine) : un programme complémentaire de développement devrait permettre d'atteindre une production de 5,5 millions de tonnes en 1990 et de 6 millions de tonnes en 1991.

Pour ELF GABON, cet apport significatif de production, la mise en évidences d'autres structures situées à proximité du champ de Rabi, les perspectives de l'exploration, notamment à terre, constituent autant de facteurs encourageants dans la conjoncture actuelle.

Valeo

VALEO : PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
RÉUSSITE DE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS
A BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

1. – Le chiffre d'affaires consolidé de Valeo pour le premier trimestre de 1989 s'élève à 4 920 millions de francs contre 4 427 millions de francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 11 %.

On notera que la production automobile européenne a augmenté sur la même période de 6 %.

2. – La souscription à l'opération financière de 800 millions de francs lancée par Valeo le 27 mars s'est terminée le 24 avril. Plus de 80 % des obligations ont été souscrits par les actionnaires pendant la période de priorité. Les 20 % restants ont été souscrits dans le marché; la demande a dû être réduite de manière importante du fait du très grand succès rencontré par l'opération.

Les obligations et les bons Valeo sont inscrits à la cote officielle à partir du 26 avril 1989 sous les codes Sicovam suivants :
Obligations : code 11418
Bon A : code 21115
Bon B : code 21116.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

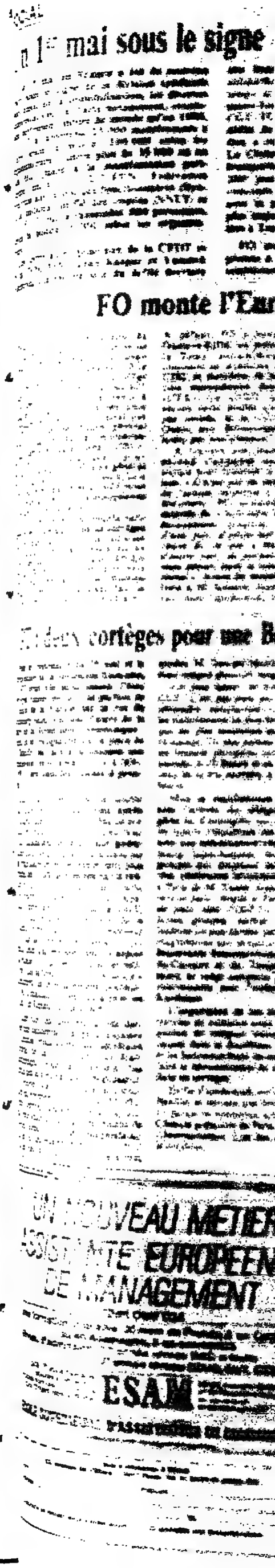

هكذا من الأصل

Économie

de l'OCDE

formes profon

« remarquab

-Zélande

SOCIAL

Un 1er mai sous le signe de la division et de la démobilisation

Le 1er mai en France a été de nouveau placé sous le signe de la division syndicale mais aussi de la démobilisation, les diverses manifestations, à Paris notamment, réunissant nettement moins de monde qu'en 1988. La CGT a rassemblé 11 000 manifestants à Paris selon la police (100 000 selon les organisateurs) contre plus de 35 000 un an plus tôt. Quant à la manifestation parisienne unitaire CFDT-FEN, Fédération générale autonome des fonctionnaires (Syndicat national unifié des impôts (SNUI) et UNEF/ID, elle a rassemblé 800 personnes, selon la police (5 000 selon les organisateurs).

Les secrétaires généraux de la CFDT et de la FEN, MM. Jean Kaspar et Yannick Simbron, étaient en tête du défilé derrière une banderole *« liberté, égalité, fraternité, solidarité, droit au travail, réduction du temps de travail »*. En Corse, pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme, la CGT, FO et la FEN ont participé au même défilé du 1er mai à Ajaccio. La manifestation a regroupé environ 500 personnes. A La Ciotat, la CGT a célébré « à la bonne franquette » un 1er mai qui était aussi le 206e jour d'occupation du site : débats et concours de boules avaient été organisés avec la population. Les manifestations les plus importantes en province se sont déroulées à Toulouse, Strasbourg et Lyon.

FO avait organisé une réunion européenne à la tour Eiffel et la CFTC un rassemblement de jeunes à Strasbourg. Dans une déclaration sur les *« valeurs »* qu'elle entend défendre, publiée le 1er mai, la CFTC proclame : *« Le monde du travail aspire à associer à la logique économique une logique d'un ordre supérieur, celle du caractère sacré de la dignité de l'homme. »* Interrogé le 1er mai sur RTL, M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, et candidat sur la liste européenne du PCF, a affirmé que dans le règlement des conflits, M. Rocard *« ne se comporte pas tellement différemment de ses prédécesseurs de droite »* : *« Nous sommes, une nouvelle fois dans notre pays avec un gouvernement de gauche, en train de constater que la politique est faite non pour ceux qui travaillent mais pour ceux qui en profitent. »*

FO monte l'Europe sociale à la tour Eiffel

Pour célébrer le centenaire du 1er mai, en tant que manifestation de solidarité internationale, FO avait choisi *cette année d'innover. Elle* avait décidé d'organiser au siège d'une autre centenaire – la tour Eiffel – une réunion internationale à laquelle elle avait convié ses amis américains de l'AFL-CIO, ainsi que M. Enzo Friso, secrétaire général adjoint de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Mais surtout il s'agissait pour M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, de présenter le *« manifeste Force ouvrière du 1er mai 1989 pour la revendication sociale européenne et les droits de l'homme »*.

FO avait évité les boulevards parisiens et renoncé au piège de cortèges qui finissent par révéler la faiblesse du syndicalisme. La France est en effet loin de pouvoir faire défiler plus de 600 000 personnes à travers tout un pays en faveur de l'Europe sociale... comme cela s'est fait le 1er mai en Allemagne fédérale ! A défaut, FO a rempli la salle Gustave-Eiffel, au premier étage de la Tour, notamment avec le concours de syndicats affiliés à la CISL et membres de la Confédération européenne des syndicats (CES). La CFDT, qui n'a pas encore cette double qualité, n'était pas invitée, ni la CGIL italienne. Quant aux Britanniques, ils brillaient par leur absence.

A travers son manifeste, FO entend s'appuyer sur l'Europe sociale pour favoriser la syndicalisation. *« Il n'est pas de salut en dehors de l'action collective »*, proclame le document. FO demande donc aux salariés de *« rejoindre les rangs du mouvement syndical libre, afin d'une part d'empêcher la mise en cause de ce qui a été obtenu et d'autre part, de permettre un nouveau départ dans la voie du progrès social »*. Avant de remettre ce manifeste à M. Soisson, ministre du travail, dans l'après-midi, M. Blondel a proclamé devant la presse que, *« pour être durablement viable, l'Europe ne doit pas accentuer les inégalités. »*

Mais les espérances des syndicalistes face à la présidence française de la Communauté à partir du 1er juillet apparaissent bien limitées. C'est au cours de cette présidence que doit être adoptée la Charte sociale des droits sociaux fondamentaux. Reprenant une position identique à celle de la Commission, M. Soisson s'est prononcé en faveur d'une *« déclaration solennelle »* et non d'une directive-cadre. Or les syndicalistes réclament des directives. *« En dépit de toutes les belles déclarations,* a assuré M. Mathias Hinterscheid, secrétaire général de la CES, le 1er mai à la tour Eiffel, *il faudra encore se battre pour avoir une législation communautaire valable. Il faut avoir le courage d'introduire des mesures vraiment contraignantes pour faire appliquer la Charte sociale. »*

La CES est décidée à hausser le ton pour que la présidence française n'en reste pas aux déclarations solennelles. *« Je n'exclus pas,* a déclaré M. Blondel, *qu'à terme on trouve des formes d'action européennes. »* La Charte sociale devrait être intégrée dans les législations nationales par une ou des directives européennes de façon que les citoyens européens puissent *« aller devant la Cour européenne de justice »*, a indiqué M. Hinterscheid. La pression syndicale se fera-t-elle plus forte dans chaque Etat ? En France, M. Blondel reconnaît que, *« s'il nous arrive de nous rapprocher de la CFDT, c'est sur un certain type de revendications, mais non sur les conceptions du syndicalisme. Il nous arrive d'être des alliés ponctuels ».* Dans l'immédiat, la CISL sera reçue le 29 mai par MM. Mitterrand et Rocard sur le problème de la dette extérieure...

MICHEL NOBLECOURT.

Malgré la création de 200 000 emplois en 1988

Le chômage de longue durée continue de s'aggraver

200 000 emplois ont été créés en 1988 et, avec 21,5 millions d'actifs occupés, l'emploi total retrouve une évolution qui ne s'était pas produite depuis 1976, observe l'INSEE qui, dans la dernière livraison de sa revue *Economie et Statistiques* (n° 220 avril 1989) établit un premier bilan de l'année écoulée.

Au-delà de ces bons résultats, déjà connus, le phénomène majeur tient dans le net redressement de la situation dans l'industrie. Au total, l'ensemble de ce secteur n'aurait perdu que 20 000 emplois contre 120 000 en moyenne annuelle depuis 1983. Et la performance serait encore plus significative si l'on réintégrait dans ces chiffres les très nombreux intérimaires, comptabilisés dans les services rendus aux entreprises, que ces sociétés emploient de plus en plus massivement.

Développement de la précarité

Globalement, le travail temporaire est désormais utilisé par 100 000 entreprises contre 70 000 en 1987 et l'activité a encore progressé de 36 %. D'ailleurs l'ensemble constitué par l'industrie manufacturière et le BTP (traitement de travaux publics) aurait dégagé 50 000 emplois supplémentaires si l'on tient compte des missions d'intérim. Et, en tout état de cause, l'industrie des biens intermédiaires a bien créé 16 000 emplois salariés, sans l'intérim, au cours de l'année 1988, tandis que les biens de consommation ou d'équipement enregistraient une faible baisse.

Dans une deuxième étude, l'INSEE met en évidence l'aggravation des mécanismes du chômage de longue durée et le développement de la précarité : quinze mois après avoir été inscrits sur les listes de l'ANPE, en août 1986, 52 % des chômeurs le sont toujours, certains d'entre eux ayant occupé un emploi puis l'ayant perdu. Sur les 41 % qui déclarent travailler, près de la moitié seulement occupe un emploi à temps plein pour une durée indéterminée.

Selon les âges, ces situations s'accentuent. 12 % des chômeurs de plus de 50 ans ont retrouvé un emploi et il apparaît que leur sort est encore moins enviable que les années précédentes. *« Dès que les travailleurs les plus âgés perdent leur travail, ils sont rejetés du marché de l'emploi dans des proportions importantes »* écrit l'INSEE.

De même, la durée du chômage constitue un handicap. Moins du tiers des inscrits depuis un an et plus travaillaient en novembre 1987 et, à l'inverse, la moitié des chômeurs de moins de trois mois avaient retrouvé un emploi. 17 % des inscrits à l'ANPE obtiennent un travail en 3 mois, 15 % de plus dans les 6 mois qui suivent et seulement 6 % quinze mois plus tard.

Les femmes sont encore plus pénalisées par ce mode de fonctionnement et elles finissent par abandonner la recherche d'un travail. 4 % des moins de 25 ans et 7 % des 25-49 ans se déclarent inactives et appartiennent donc à la catégorie des chômeurs découragés. Quant aux jeunes de moins de 25 ans, ils trouvent plus facilement un emploi que leur aînés, grâce aux TUC, SIVP et autres formules, mais ils sont une minorité à occuper un emploi salarié à temps plein pour une duré indéterminée.

CGT : deux cortèges pour une Bastille

Pour le centenaire du 1er mai et le bicentenaire de la révolution française, la CGT avait elle aussi innové. Deux cortèges étaient prévus, l'un partant de la place de la Nation par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, l'autre de la place de la République. Symboliquement, ils se rejoignaient sur la place de la Bastille, où face à la colonne une banderole proclamait : *« 1789-1989 » : des Bastilles restent à prendre. »*

Sous le soleil retrouvé, la double manifestation s'ébrouait peu après 15 heures, sans réel entrain. Peu de slogans, de chants ou de formules nouvelles jaillissaient de cette foule, globalement estimée à 100 000 personnes par les organisateurs et probablement plus proche des 11 000 annoncées par la préfecture de police. Dans une courte déclaration liminaire, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, avait d'ailleurs donné la mesure de ce rassemblement tranquille en célébrant ce *« jour de fête et de combat »* qui réunit ceux qui représentent l'*« espoir du monde »*. *« Les millions et les millions »* qui luttent contre l'*« injustice »* participent de ce mouvement, poursuivit M. Krasucki, qui en vint à citer les « dix » de Renault-Billancourt.

Alors que ces derniers, serrés derrière une banderole orange, avançaient à quelque encâblures du secrétaire général de la CGT, celui-ci était accompagné pour la première fois depuis des lustres par son prédécesseur, M. Georges Séguy. Candidat aux élections européennes sur la liste de M. Philippe Herzog, l'ancien dirigeant syndical bénéficiait ainsi d'un traitement de faveur significatif que, indépendance oblige, le secrétaire général du PCF n'avait pas obtenu plus que les autres années. M. Georges Marchais, en effet, était relégué plusieurs rangs plus loin.

« Il faut lutter, se syndiquer à la CGT ! C'est pas dans les salons qu'on obtiendra satisfaction ! », scandaient les manifestants les plus fervents, tandis que les plus nombreux se déplaçaient en silence. Un peu partout fleurissaient les bonnets phrygiens, emblèmes de la journée, à 10 francs et en carton pour ceux de *la Vie ouvrière*, à 20 francs en feutre.

Mais la manifestation prenait vie avec l'arrivée des délégations étrangères ou d'immigrés, qui constituaient les quatre cinquièmes des participants avec une spécialisation très nette. Faubourg Saint-Antoine, évoluaient les groupes qui, drapeaux palestiniens en tête, célébraient bruyamment la venue à Paris de M. Yasser Arafat. *« Un pas vers la paix, Arafat à Paris ! »*, *« Pas de paix sans l'OLP ! »*, criaient les divers groupes, parfois relayés aux fenêtres les plus élevées par des femmes maginrébines aux perçants « you-you ». Boulevards Beaumarchais, des Filles-du-Calvaire et du Temple, progressaient en rangs compacts les multiples mouvements pour l'indépendance du Kurdistan.

L'importance de ces deux concentrations de militants avait pour conséquence de reléguer toutes les autres causes dans la discrétion, les Tamouls et les Sahraouis étant les seuls à pouvoir faire la démonstration de leur présence dans les cortèges.

En fin d'après-midi, sur la place de la Bastille, se déroula une fête avec la participation de nombreux artistes, dont la Chorale populaire de Paris, qui entonna *l'Internationale*. Une fois de plus pour le symbole.

A.Le.

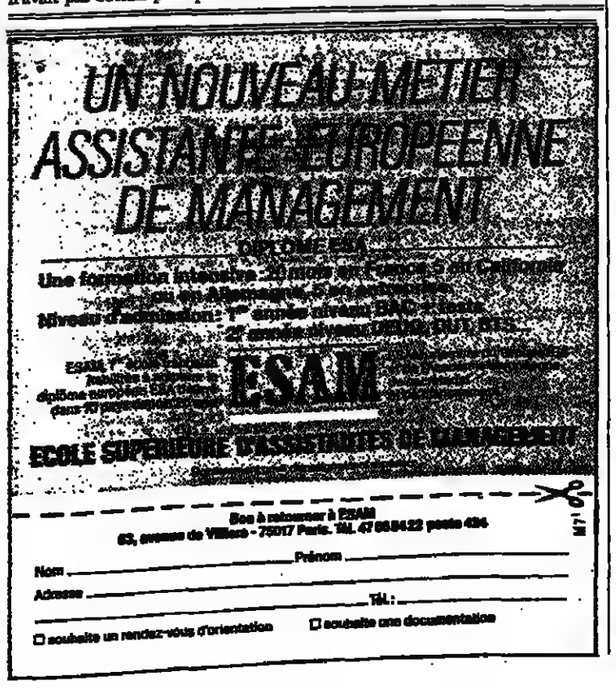

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAUDI EUROPEAN BANK SA

L'assemblée générale annuelle de la Saudi European Bank s'est tenue le 21 avril 1989 au siège social 12, avenue Hoche à Paris.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1988. Avant impôt et provisions, le résultat est positif de 5,2 millions de francs. Après provisions, la banque enregistre une perte de 105 millions de francs.

Celle-ci s'explique pour l'essentiel par la constitution de provisions importantes, réalisées notamment pour couvrir les risques des pays principalement situés en Amérique latine. Ces provisions excèdent sensiblement les normes couramment retenues par la place.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 1988 avait approuvé le principe d'une augmentation de capital en numéraire.

Celle-ci a été réalisée le 22 mars 1989. Le capital a été ainsi porté de 200 millions de francs à 308 millions de francs.

La banque dispose en outre de deux prêts subordonnés de 18 millions de dollars de la part des actionnaires, et de 40 millions de francs de la part d'un institutionnel français. Cela confère à la Saudi European Bank une bonne capitalisation par rapport à un total de bilan de 2,5 milliards de francs.

Le président, après avoir remercié les actionnaires et le personnel de leurs efforts, a indiqué que la Banque, renforcée au niveau de ses fonds propres, a désormais achevé la restructuration de son bilan.

Ses activités présentes, maintenant mieux concentrées autour d'opérations d'intermédiation à plus forte valeur ajoutée, permettent d'envisager le retour à une rentabilité satisfaisante pour l'exercice 1989.

GROUPE SOVAC

NOTRE METIER : VOUS FINANCER

L'assemblée générale de SOVAC, réunie le 26 avril 1989 sous la présidence de M. Michel David-Weill, a approuvé les comptes de l'exercice 1988 qui lui ont été présentés par la direction.

Les financements nouveaux consentis en 1988 par l'ensemble des sociétés du groupe s'élèvent à 23,7 milliards de francs, en augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés ont atteint 47,7 milliards de francs au 31 décembre 1988, en progression de 11 % par rapport au 31 décembre 1987.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les encours consolidés du groupe au 31 décembre 1988 s'élèvent à 36,5 milliards de francs, contre 32,8 milliards de francs un an plus tôt.

Les résultats nets consolidés totaux s'élèvent :
- part des tiers inclus, à 463,9 millions de francs, en baisse de 1 % ;
- part des tiers exclus, à 404,1 millions de francs, du même ordre que l'an dernier.

Les résultats nets d'exploitation consolidés s'élèvent :
- part des tiers inclus, à 464 millions de francs (- 3 %) ;
- part des tiers exclus, à 404,3 millions de francs (- 2 %).

Par action-SOVAC, le résultat net d'exploitation consolidé s'établit à 101,10 francs, contre 103,30 francs pour l'exercice précédent.

RÉSULTATS SOCIAUX

Le bénéfice net d'exploitation de SOVAC ressort à 255,9 millions de francs en 1988 contre 274,7 millions de francs en 1987 ; à ce bénéfice viennent s'ajouter des plus-values nettes à long terme de 1,2 million de francs en 1988 pour former un bénéfice total de 257,1 millions de francs (contre 290,8 millions de francs dont 16,1 millions de francs de plus-values nettes à long terme en 1987).

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende net par action de 26 francs, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 13 francs contre, respectivement, 25 francs et 12,50 francs pour l'exercice 1987. La distribution nette globale s'élève ainsi à 104 millions de francs, contre 100 millions de francs pour l'exercice précédent, le solde étant affecté aux réserves.

Il est rappelé que, par décision du directoire du 13 février 1989, approuvée par le conseil de surveillance le 16 février 1989, le capital social a été porté de 400 à 420 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'une action gratuite (portant jouissance au 1er janvier 1989) pour vingt actions anciennes.

En réponse à des questions posées au cours de l'assemblée, M. André Wormser, président du directoire, a indiqué que le volume des financements distribués par l'ensemble des sociétés du groupe au cours du premier trimestre 1989 avait atteint 6 256 millions de francs, en progression de 27 % sur la période correspondante de l'exercice précédent. Il a toutefois rappelé que l'activité au cours du premier semestre 1988 avait été en baisse de 1 %, l'augmentation de la production ayant ensuite repris progressivement.

A une question relative au problème souvent évoqué par la presse du surendettement des familles, il a indiqué qu'en ce qui concerne le groupe, à méthodes constantes, le volume des dotations nécessaires aux provisions pour créances douteuses rapporté aux encours gérés a régulièrement baissé au cours des quatre derniers exercices.

GUINTOLI

Après avoir obtenu un premier marché (déviation de Riba et Vilaveird pour la généralité de Catalogne), en groupement avec l'entreprise barcelonaise Comella-Pons, le groupe a poursuivi son action courant 1988. Il a créé avec cette dernière une société de droit espagnol : GUINCO SA, dont il détient 80 % du capital.

Son carnet de commandes est actuellement de l'ordre de 45 millions de francs pour 1989.

GUINTOLI IBERICA poursuit par ailleurs plusieurs objectifs dont certains devraient se concrétiser prochainement ;

- exploitation de carrières,
- construction d'une usine de préfabrication dans la banlieue de Barcelone,
- implantations d'activités travaux publics et carrières hors de la Catalogne et en particulier au sud de l'Espagne,
- promotion de procédés spéciaux déjà développés en France par sa filiale GTS.

CENTRALE DE BANQUE GROUPE

DOUBLEMENT DU BÉNÉFICE NET

Le conseil d'administration réuni le 21 avril 1989, sous la présidence de M. Pierre Pichot, a arrêté les comptes de l'exercice 1988 et pris connaissance des résultats consolidés du groupe.

Avec les encours de crédit en hausse de 25 % en moyenne annuelle et des dépôts en croissance de 7,4 %, le groupe Centrale de Banque a connu une expansion dans la plupart de ses domaines d'activité.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 84,2 millions de francs contre 66,5 millions de francs en 1987, soit une progression de 26,6 %, tandis que le bénéfice net consolidé de l'exercice, après une dotation aux provisions pour risques de 48 millions de francs, s'élève à 16,1 millions de francs, contre 7,8 millions de francs pour l'exercice précédent.

Rappelons que la Centrale de Banque, filiale de la Société générale, contrôle majoritairement cinq banques régionales, la Banque de Bourgogne, la Banque Midi-Pyrénées, la Banque du Nord, la Banque de Normandie et la Banque de Provence.

Renseignements publicité
Le Monde AFFAIRES
Tél. : 45-55-91-82
poste 4160 ou 4107

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

GENEFIM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire de GENEFIM, qui aura notamment à se prononcer sur les comptes de l'exercice 1988, se tiendra le mardi 23 mai 1989 à 15 heures au Pavillon Gabriel, 5, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Les documents relatifs à cette assemblée pourront être obtenus par les actionnaires sur demande adressée à la Société générale, service des assemblées générales, BP 1135, 44024 CEDEX 01.

Electricité de France

Emprunts mai 1989

8,87% ACTUARIEL

1500000000 FRANCS A TAUX FIXE

Emission : 100% soit 5000 F par titre
Date de jouissance et de règlement : 16 mai 1989
Durée : 11 ans
Remboursement au pair : 16 mai 2000
Intérêt annuel : 8,90%, soit 445 F payable en une seule fois le 16 mai de chaque année, et pour la 1re fois le 16 mai 1990 au taux de 8,70% soit 435 F.

PIBOR 3 MOIS – 0,15%

1000000000 FRANCS A TAUX VARIABLE

Emission : 100,42% soit 20084 F par titre
Date de jouissance : 15 juin 1989
Date de règlement : 16 mai 1989
Durée : 9 ans et 26 jours
Intérêt trimestriel nominal : PIBOR 3 mois – 0,15%
Remboursement au pair : 11 juin 1998

EDF Electricité de France

Une fiche d'information (visa COB n° 89-152 du 26 avril 1989) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement.

La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service des titres. B.A.L.O. du 1er mai 1989.

EDF - Direction des Services Financiers et Juridiques - 2 rue Louis-Murat, 75008 Paris. Tél. (1) 40 42 22 22

Crédit National

Augmentation de capital

Afin de renforcer ses fonds propres et ceux de ses filiales qui connaissent une forte progression de leur activité, le Crédit National va procéder à l'émission de 746.548 actions à bons de souscription (ABSA) et de 373.274 obligations remboursables en actions Crédit National (ORA).

Les ABSA, jouissance 1er janvier 1989, seront émises à F 1.200, soit un appel de fonds de F 895,9 millions, et pourront être souscrites en priorité par les actionnaires du lundi 24 avril au mercredi 10 mai 1989 à raison de 2 ABSA pour 9 actions anciennes. Une tranche de 200.000 ABSA sera offerte au marché international dans le cadre de cette opération.

A chaque action nouvelle seront attachés un bon A et un bon B ; deux bons A permettant de souscrire jusqu'au 30 septembre 1991 à une action Crédit National au prix de F 1.250 et deux bons B permettant de souscrire jusqu'au 30 septembre 1992 à une action Crédit National au prix de F 1.300.

Les ORA, jouissance 25 mai 1989, seront émises à un nominal de F 1.200, soit un montant de F 447,9 millions, et pourront être souscrites en priorité par les actionnaires du lundi 24 avril au mercredi 10 mai 1989 à raison de une ORA pour 9 actions anciennes. L'intérêt sera de 6,75 % payable le 1er janvier de chaque année avec un premier coupon de F 48,82 payable le 1er janvier 1990.

Le remboursement sera de une action Crédit National par ORA, le remboursement intervenant le 1er janvier 1995 ou à tout moment au gré du porteur entre le 1er septembre 1989 et le 1er janvier 1995.

La Banque Paribas dirigera ces deux émissions, la tranche internationale de l'ABSA étant assurée par Banque Paribas Capital Markets.

Par ailleurs, une attribution d'actions gratuites à raison de une action gratuite pour vingt actions possédées aura lieu ultérieurement. Toutes les actions, y compris celles provenant de l'émission des ABSA, bénéficieront de cette attribution.

La note d'information relative à ces deux opérations a été approuvée le 20 avril 1989 par la COB et a reçu le visa n° 89-140. Elle est disponible sans frais au siège du Crédit National – 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris. Balo du 24 avril 1989.

EMPRUNTS MAI 1989

Emprunt à taux fixe 9 % de 700 millions de francs assimilable à l'emprunt 9 % janvier 1989-1997.

Obligations : 5.000 F.
Prix de souscription : 5.037 F.
Date de jouissance : 30 janvier 1989.
Date de règlement : 16 mai 1989.
Durée : 8 ans et 140 jours.
Taux de rendement actuariel : 8,73 %.
Taux nominal : 9 %.
Coupon payable : Le 3 octobre de chaque année. Le premier coupon payable le 3 octobre 1989 sera de 126 F.
Amortissement normal : Au pair, en totalité le 3 octobre 1997.
Amortissement anticipé : Possible par rachats en Bourse.
Assimilation : Cet emprunt sera assimilé immédiatement à l'emprunt 9 % janvier 1989-1997, puis l'ensemble de ces titres à l'emprunt 9 % septembre 1988-1997 après paiement du premier coupon le 3 octobre 1989.

Emprunt à taux fixe 8,60 % de 300 millions de francs, assimilable à l'emprunt 8,60 % janvier 1989-2001.

Obligations : 5.000 F.
Prix de souscription : 5.010 F.
Date de jouissance : 6 février 1989.
Date de règlement : 16 mai 1989.
Durée : 11 ans et 266 jours.
Taux de rendement actuariel : 8,89 %.
Taux nominal : 8,60 %.
Coupon payable : Le 6 février de chaque année et pour la première fois le 6 février 1990.
Amortissement normal : Au pair, en totalité le 6 février 2001.
Amortissement anticipé : Possible par rachats en Bourse.
Assimilation : Cet emprunt sera assimilé à l'emprunt 8,60 % janvier 1989-2001, à compter du 16 juin 1989.

Une note d'information (visa COB n° 89-150 du 24 avril 1989) est disponible sans frais, sur demande. BALO du 1er mai 1989.

Emprunts Crédit Foncier, soyez les premiers à en profiter

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

S.A. au capital de 1.997.129.520 F – Siège social : 19, rue des Capucines – 75001 Paris

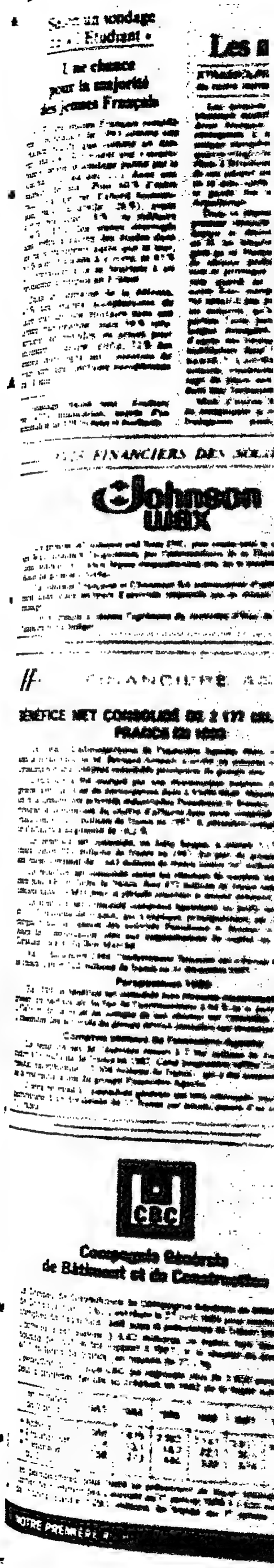

هكذا من الأصل

Europe 1993

Selon un sondage de « l'Etudiant »

Une chance pour la majorité des jeunes Français

51 % des jeunes Français considèrent l'échéance de 1993 comme une chance plutôt que comme un danger, mais 41 % y voient une « incertitude », selon le sondage publié par le journal *l'Etudiant* (1) dans son numéro de mai. Pour 60 % d'entre eux, l'Europe est d'abord économique, puis culturelle (26 %), avant d'être politique (8 %) ou militaire (54 %). 87 % des jeunes interrogés sont prêts à suivre des études dans un pays européen autre que le leur, 65 % sont disposés à y vivre, et 87 % à y travailler s'ils se heurtent à un problème d'emploi en France.

Dans le domaine de la défense, 43 % des jeunes accepteraient de faire leur service militaire dans une armée européenne, mais 59 % refuseraient de prendre les armes pour défendre l'Europe. Enfin, 72 % des jeunes interrogés ont l'intention de voter lors des élections européennes du 18 juin.

(1) Sondage réalisé pour *l'Etudiant* par SCP-Communication, auprès d'un échantillon de 999 lycéens et étudiants.

Réunis en congrès à Strasbourg

Les notaires souhaitent un « dépoussiérage » du droit français

STRASBOURG
de notre correspondant

Les notaires français souhaitent plusieurs modifications urgentes du droit français pour préparer les entreprises à *affronter le marché* unique européen. Au cours de leur quatre-vingt-cinquième congrès, réuni à Strasbourg du 23 au 26 avril, ils ont adopté une douzaine de vœux en ce sens, après avoir entendu lundi le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange.

Dans ce dépoussiérage du droit, le premier obstacle tient à la langue : depuis le décret du 2 thermidor an II, les notaires français ne rédigent qu'en français. Cela peut poser de sérieux problèmes d'interprétation et provoque un coût de traduction quand un ressortissant d'un autre Etat européen est concerné. Ne serait-il pas possible, demandent les notaires, qu'à la demande des parties l'acte puisse être rédigé en langue étrangère, peut-être même d'après des formulaires plurilingues semblables dans toute la Communauté ? Corrélativement, les notaires voudraient donner davantage de place aux langues vivantes dans leur formation professionnelle.

Mais d'autres barrières risquent de compliquer la vie des entreprises françaises : ainsi, en France, le notaire n'a-t-il plus de rôle dans la constitution d'une société. Cette situation n'existe que dans quatre pays d'Europe, la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la France, qui a supprimé en 1983 le dernier geste notarial dans ce domaine : l'acte par lequel le notaire constatait le versement du capital par les actionnaires.

Or un projet de directive européenne impose un contrôle préventif à la constitution des sociétés, soit par une autorité judiciaire ou administrative, soit à défaut par un notaire. Le seul contrôle formel du greffier du tribunal de commerce ne saurait suffire, jugent les notaires, qui voudraient qu'un acte « authentique », donc devant notaire, soit l'acte de naissance d'une société et lui donne d'emblée la personnalité morale, sans attendre l'immatriculation au registre du commerce, qui peut imposer un délai allant quelquefois jusqu'à huit semaines.

Cette innovation, proche du droit de nos partenaires européens, permettrait ensuite d'intégrer une autre règle communautaire qui veut que les fusions d'entreprises transfrontalières soient elles aussi scellées par des actes authentiques quand l'une d'entre elles n'a pas un acte de naissance « à l'européenne ».

Autre rigidité du droit français : le caractère très strict des règles sur les testaments, qui peuvent compliquer la succession des chefs d'entreprise, mais aussi de tous les particuliers. Les notaires souhaitent que la France ratifie la convention de Washington du 26 octobre 1973, qui jette les bases d'un testament international. Il serait alors possible, par l'intégration de ce texte dans le droit français, de faire rédiger un testament d'une autre main que celle de son signataire, voire même en langue étrangère et devant des témoins étrangers. A terme, on pourrait imaginer un fichier mondial des testaments, à l'*image du fichier français* d'Aix-en-Provence.

Les notaires, qui font largement appel à l'informatique, se sont aussi soucités des consultations télématiques des fichiers en Europe, par exemple hypothécaires ou commerciaux. Ils voudraient que ne disparaissent notamment le caractère secret de certains droits, qui n'apparaissent pas sur les fichiers et dont l'absence peut tromper ceux qui connaissent mal le droit français : ainsi le super-privilège des salariés et le priorité des frais de justice en cas de déconfiture d'une entreprise.

Mais les notaires veulent aller plus loin : ils souhaitent que les sociétés ou les personnes inscrites *dans les fichiers puissent connaître* l'identité de ceux qui consultent leur fiche. Cette nouvelle liberté, rendue possible par l'informatisation des principaux fichiers, serait une petite révolution puisqu'elle permettrait à chacun de savoir qui enquête sur lui, même s'il s'agit d'une administration, ou d'une officine spécialisée dans le renseignement commercial payant.

JACQUES FORTIER.

Un guide à l'usage des entreprises

Le B-A-ba du marché unique en quatre cent trente-six pages ! Comme son nom l'indique, *le Guide du marché unique* s'adresse à ceux que l'Europe intéresse, non parce qu'elle est à la mode dans les conversations de salon, mais parce qu'elle suscite des questions au jour le jour.

Réalisé par M. Bruno Vever, qui a représenté le CNPF à Bruxelles pendant plusieurs années avant de rejoindre le siège parisien de l'organisation patronale, ce guide passe au crible le fonctionnement des institutions, les programmes destinés aux entreprises, les procédures juridiques auxquelles celles-ci sont confrontées, etc.

Clair et concis, cet ouvrage, dans lequel abondent adresses et références, est à considérer comme un outil de travail au service non seulement des entreprises, mais aussi des étudiants, ou même des néophytes qui cherchent à comprendre le fonctionnement de la « machine » européenne.

★ *Le Guide pratique du marché unique*, par Bruno Vever, éd. ETP, 31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75784 Paris Cedex 16, 195 F.

Lire aussi

- FO monte l'Europe sociale à la tour Eiffel .... page 33
- La campagne des élections européennes ..... page 9

Calendrier

- ***Mercredi 3 mai.*** — Conseil des ministres « marché intérieur » à Bruxelles. En discussion, le projet relatif au droit de séjour des ressortissants de la Communauté dans tous les Etats membres.
- **Vendredi 5.** — Réunion informelle des ministres de l'environnement à Caceres, en Espagne.
- **Lundi 8.** — Réunion des gouverneurs de banques centrales à Bâle.

EN BREF

● **Création d'un groupe d'avocats spécialisés dans la franchise.** — Des avocats des douze pays de la Communauté viennent de constituer un groupe — Adlers European Franchise Lawyers — dont l'objectif est d'aider les « franchiseurs » à faire face aux défis du marché unique, les règles juridiques en matière d'établissement de franchises commerciales étant différentes d'un pays à l'autre. Ce groupe a été créé à l'initiative de M. Martin Mendelsohn, du cabinet Adlers de Londres.

● **Colloque sur les transports.** — Un colloque sur le thème « Professions et réglementations des transports dans la perspective européenne 1993 » aura lieu à Paris, du 9 au 11 mai, à l'initiative notamment des ministères de la recherche et des transports. Renseignements au 43-04-40-98, poste 3809 ou 3803.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Johnson wax

Le groupe SC Johnson and Sons INC, plus connu sous le nom de SC Johnson Wax, annonce l'acquisition, par l'intermédiaire de sa filiale, Johnson Française, établie en France depuis cinquante-cinq ans, de la société Chimenter SA, filiale du groupe L'Oréal.

La Johnson Française et Chimenter SA continueront d'opérer indépendamment dans leurs secteurs d'activités respectifs qui se situent dans l'entretien ménager.

Cette cession a obtenu l'agrément du ministère d'Etat de l'économie, des finances et du budget.

FINANCIERE AGACHE

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ DE 2 177 MILLIONS DE FRANCS EN 1988

Le conseil d'administration de Financière Agache, réuni le 26 avril 1989 sous la présidence de M. Bernard Arnault, a arrêté les comptes sociaux et a pris connaissance des comptes consolidés provisoires du groupe pour l'exercice 1988.

L'exercice a été marqué par une réorientation majeure des activités du groupe, avec la prise de participation dans LVMH-Moët Hennessy Louis Vuitton et la cession des activités industrielles Peaudouce et Boussac. Cette dernière explique la diminution du chiffre d'affaires hors taxes consolidé : 9 millions de francs contre 12,3 millions de francs en 1987. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 10,2 %.

Le bénéfice net consolidé, en forte hausse, a atteint 2 177 millions de francs contre 705 millions de francs en 1987. En part du groupe, ces chiffres sont respectivement de 1 443 millions de francs contre 545 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé inclut les résultats de sociétés mises en équivalence pour 480 millions de francs, dont 472 millions de francs relatifs à la participation dans LVMH pour la période couvrant le second semestre de 1988.

Le bénéfice net consolidé comprend également un profit net exceptionnel de 1 337 millions de francs, qui s'explique principalement par le résultat net enregistré sur la cession des activités Peaudouce et Boussac et par les plus-values de consolidation liées aux augmentations de capital en numéraire de Christian Dior et du Bon Marché.

Au 31 décembre 1988, l'endettement financier net s'élevait à 689 millions de francs contre 522 millions de francs au 31 décembre 1987.

Perspectives 1989

En 1989, le bénéfice net consolidé hors éléments exceptionnels devrait progresser, en particulier du fait de l'accroissement à 44 % de la participation dans LVMH et de la prise en compte de son résultat sur l'ensemble de l'exercice. L'ensemble des activités du groupe devrait connaître une évolution favorable.

Comptes sociaux de Financière-Agache

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 2 366 millions de francs en 1988, contre 676 millions de francs en 1987. Cette progression reflète l'importance du résultat exceptionnel (2 308 millions de francs), qui a été constaté à l'occasion de la restructuration du groupe Financière-Agache.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le 29 juin la distribution d'un dividende de 15 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 7,5 francs.

CBC

Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction

Le Conseil de Surveillance de Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction – CBC s'est réuni le 27 avril 1989 pour examiner les comptes de l'exercice 1988, sous la présidence de Gilbert SIMONET.

L'activité s'est élevée à 4,42 milliards de francs hors taxes (en hausse de 15,8 % par rapport à 1987) et le résultat du Groupe à 40,7 millions de francs (en hausse de 35,2 %).

L'évolution du Groupe CBC qui regroupe plus de 3 800 personnes peut s'analyser depuis sa création en 1982 de la façon suivante :

(en millions de francs)	1983	1984	1985	1986	1987	1988
• Activité	1 086	1 675	2 362	3 147	3 817	4 423
• Résultat net	10,8	13,1	14,7	22,1	30,1	40,7
• Trésorerie au 31.12	158	273	440	523	574	642

Les perspectives pour 1989 se présentent de façon favorable, le carnet de commandes s'élevant au 1er janvier 1989 à 3 635 millions de francs contre 3 293 millions de francs au 1er janvier 1988.

NOTRE PREMIÈRE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES.

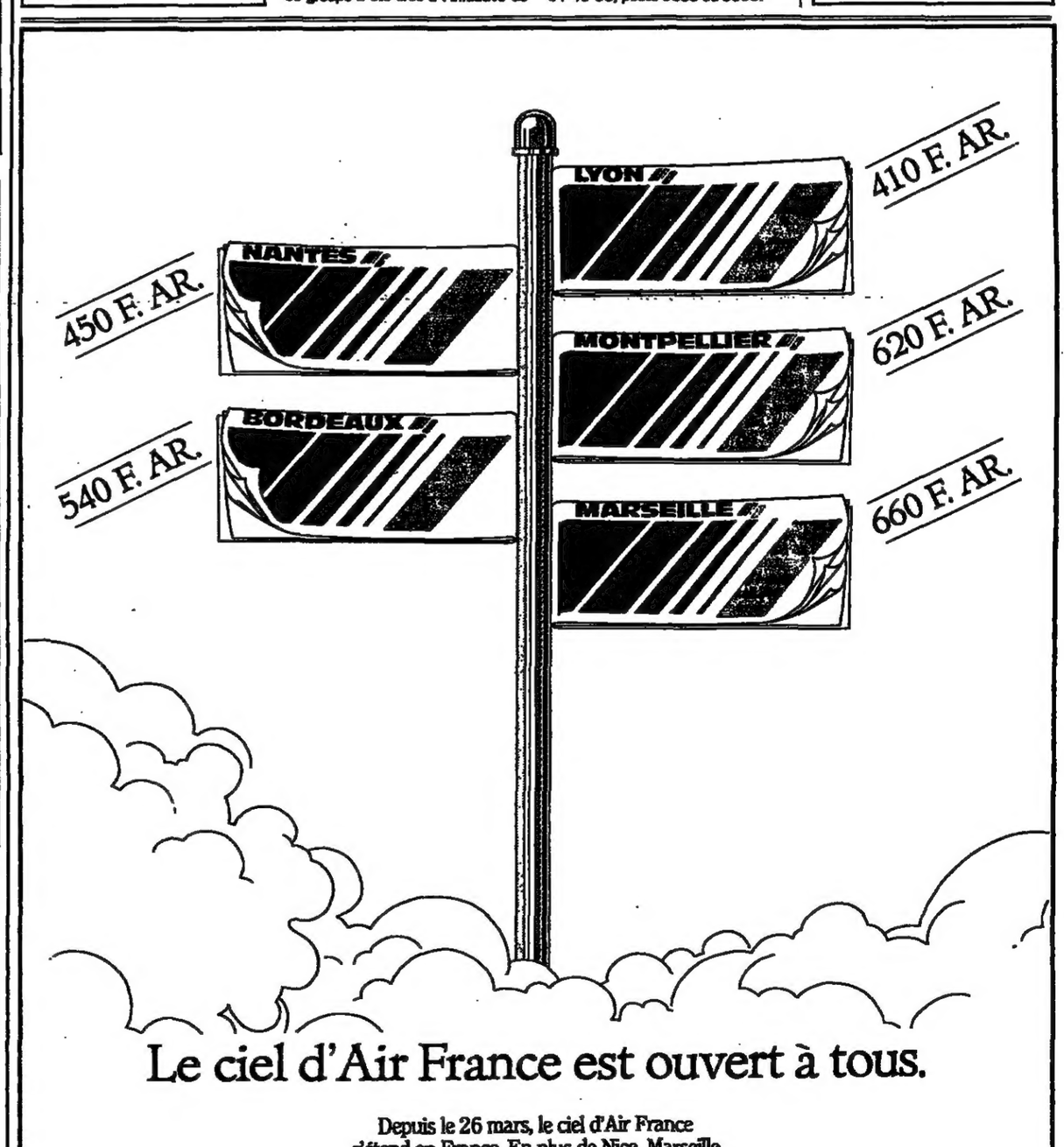

Le ciel d'Air France est ouvert à tous.

Depuis le 26 mars, le ciel d'Air France s'étend en France. En plus de Nice, Marseille et la Corse, de grandes capitales régionales sont maintenant desservies par Air France à des prix qui méritent de découvrir la France.
Ces nouvelles destinations sont assurées au départ de Paris-Charles de Gaulle sous numéro de vol Air Inter
Sur tous ces vols vous retrouverez, bien sûr, la qualité du service Air France. En Classe Affaires une collation ou un repas vous sera servi, en Classe Économique toutes les boissons sont gratuites.

Tarifs soumis à des conditions spéciales de vente et de transport.

HDM

Marchés financiers

La SODETEG revient chez Thomson

La Société d'études techniques et d'entreprises générales (SODETEG) retourne à la case départ : revendue après maintes difficultés par Thomson à huit de ses cadres en décembre dernier, l'entreprise va revenir dans le giron de son ex-maison mère. Dans un communiqué, Thomson indique que la RES (reprise de l'entreprise par ses salariés), qui ne concernait que les activités civiles de la société, *« s'est trouvée compromise par l'impossibilité pour la SODETEG de réaliser comme initialement prévu un de ses importants actifs »*. Le montage prévoyait, en effet, que la SODETEG revendrait à Thomson sa filiale Gogepa, spécialisée dans la formation aux équipements de défense. Le produit de cette vente devait permettre à la SODETEG d'assainir son bilan et de repartir d'un bon pied. Alors que le ministère de la défense était d'accord sur l'opération, il semble que celle-ci se soit heurtée à l'opposition de la Rue de Rivoli.

Les deux parties sont donc convenues qu'elles annulent la transaction et que Thomson reprendra la SODETEG aux conditions de la cession. Allégée de ses filiales informatique, nucléaire et défense-espace, la SODETEG emploie encore deux cents personnes environ. Elle comptait réaliser un chiffre d'affaires de 160 millions de francs en 1989 (à comparer avec 510 millions de francs en 1988).

● **Toyota en tête des entreprises japonaises pour les bénéfices.** – Toyota Motor Corp. est devenue en 1988 la première entreprise japonaise par la taille de son bénéfice, devant NTT et Tokyo Electric Power. Avec un revenu avant impôt de 577,6 milliards de yens (soit 27,3 milliards de francs), en hausse de 35,1 % sur celui de 1987, Toyota est ainsi passé de la troisième à la première place mondiale, d'après l'Institut de recherche nippon Teikoku Data Bank.

Le Monde

PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4356

Succès de l'OPA de Black and Decker sur Emhart

Black and Decker a réussi à acquérir 95 % du capital de la société Emhart à la suite de l'offre publique d'achat de 2,8 milliards de dollars (18 milliards de francs) lancée il y a un mois sur cette firme américaine. A l'époque, Emhart, cible d'une offre de rachat hostile de la firme d'investissements Topper LP, avait appelé à son secours le leader mondial du bricolage (*le Monde* du 22 mars). La fusion sera effective dans deux mois.

Le repreneur a annoncé son intention de revendre le secteur de l'électronique, estimé à quelque 500 millions de dollars (3 milliards de francs) pour financer en partie cette acquisition. Emhart, dont les activités vont du bricolage à l'électronique en passant par la métallurgie, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 2,76 milliards de dollars (17,3 milliards de francs), sensiblement supérieur à celui de Black and Decker 2,3 milliards de dollars (14,5 milliards de francs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

calberson

Le conseil d'administration de la Compagnie générale Calberson, réuni le 27 avril 1988 sous la présidence de Rudolphe Lambert, a approuvé les comptes de l'exercice 1988. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 8,1 milliards de francs hors taxes et hors douane (dont 55 % en trafic national et 45 % en trafic international), en progression de 9,7 %. A périmètre constant, le chiffre d'affaires consolidé de 1988 aurait été de 7,7 milliards de francs, en progression de 5,4 %.

Le bénéfice net après impôt s'est élevé à 193,5 millions de francs, contre 169,8 millions de francs en 1987. La part du groupe dans le bénéfice net consolidé représente 161,8 millions de francs. S'il avait été appliqué les mêmes règles qu'en 1987 pour la prise en compte des intérêts minoritaires, la part du groupe aurait été de 171,6 millions de francs, contre 153,4 millions de francs en 1987.

Au niveau de la Compagnie générale Calberson, société mère du groupe, le bénéfice net s'est élevé à 41,7 millions de francs pour l'exercice 1988, après la prise en compte d'abandons de créances et de provisions sur titres liés au plan de redressement en cours sur les activités internationales du groupe. Ces éléments négatifs ont été partiellement compensés par l'impact positif sur les comptes de la société mère de l'intégration fiscale en son sein de quinze autres sociétés du groupe.

Compte tenu du bon résultat consolidé de l'ensemble du groupe en 1988, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée la mise en paiement d'un dividende de 22 francs par action (plus avoir fiscal de 11 francs) contre 20 francs par action (plus avoir fiscal de 10 francs) l'année précédente, soit une hausse de 10 %.

IMÉTAL

Le conseil d'administration d'Imétal, réuni le 27 avril 1989, sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice 1988.

Comptes consolidés

Les principales données consolidées du groupe se résument comme suit :

(En millions de francs)	1988	1987
Chiffre d'affaires total	16 348	9 712
dont chiffre d'affaires des sociétés industrielles	4 387	3 930
Résultat (part du groupe)		
– Résultat courant net	366	129
– Résultat net	578	136
Situation nette (part du groupe)	2 746	2 397

En 1988 interviennent pour la première fois dans les résultats consolidés les établissements Carré (100 %) et, par mise en équivalence, les sociétés AGS (40 %) et Origny Desvroise (24 % durant trois trimestres) et sortent du périmètre de consolidation le groupe Penarroya et les activités fer-manganèse. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires des sociétés industrielles progresse de 19 %.

Comptes sociaux

Pour la société Imétal, le résultat de l'exercice s'établit à 632 millions de francs, compte tenu de produits exceptionnels nets de 301 millions de francs, d'une reprise nette de provisions financières de 269 millions de francs et d'un impôt sur les plus-values à long terme de 43 millions de francs.

Faits marquants

L'exercice 1988 a été marqué par la résiliation d'une très importante plus-value lors de la cession du solde de la participation dans Cookson Group plc., l'offre publique de rachat par Imétal de 1 million de ses propres titres, l'acquisition de participations dans les sociétés Origny Desvroise et Kaolins et Pâtes céramiques du Limousin, la souscription, par compensation de créances, à une augmentation de capital de Metaleurop.

Au cours du premier semestre 1989, Imétal a pu élargir considérablement les activités de son secteur matériaux de construction avec les prises de contrôle de la SA Tuilerie Sans, des Etablissements Gelis et de la Financière d'Angers.

Assemblée générale mixte

Il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le 15 juin prochain la distribution aux 10 967 439 actions formant le capital social d'un dividende net de 7 F par action, soit 10,50 F avoir fiscal inclus, contre 4 F par action au titre de 1987. Les actionnaires auront la possibilité d'opter pour le paiement en actions de ce dividende. Il sera également proposé à cette assemblée de mettre à jour certains articles des statuts, ainsi que les autorisations financières dont dispose le conseil d'administration.

Perspectives

Après les excellentes performances réalisées dans tous ses secteurs d'activité en 1988, le groupe Imétal devrait en 1989 confirmer les résultats obtenus et poursuivre activement son redéploiement.

(Les comptes et leurs annexes peuvent être obtenus sur demande au siège social de la société, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.)

NEW-YORK, 1er mai ⇩

Baisse

La Bourse de New-York est soumise au chaud et au froid depuis quelques jours. Après diverses statistiques considérées comme bonnes par les milieux financiers, car elles dénotaient un ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis, la publication du rapport mensuel de l'Association nationale des agents d'achat a jeté le trouble sur le marché.

En effet, selon ce rapport, la croissance se serait accélérée en avril. Immédiatement, les taux sur le marché obligataire se sont tendus sensiblement, ceux des bons du Trésor à trente ans remontant à 8,99 % contre 8,90 % vendredi dernier, le spectre d'un resserrement de la politique monétaire américaine se profilant à nouveau à l'horizon. Car, selon divers opérateurs, l'inflation subirait également une poussée de fièvre en avril.

Une demande sélective a, toutefois, permis de limiter les dégâts en fin de séance lundi. Au cours des premières transactions, l'indice Dow Jones abandonnait plus de 21 points. A la clôture, la baisse se limitait à 3,85 points, le Dow Jones terminant à 2 414,95 points. On dénombrait 833 baisses pour 577 hausses. Le cours de 530 titres n'avait pas varié. Eastman Kodak, Royal Dutch et Hilton cédaient du terrain. Avon Products et Procter and Gamble étaient, en revanche, bien orientés.

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 1er mai
Alcoa	63 1/4	62 3/4
A.T.T.	35	34 5/8
Boeing	75 3/4	77 1/8
Chase Manhattan Bank	38 3/4	38 3/8
Du Pont de Nemours ..	110	109 1/4
Eastman Kodak	48	46 7/8
Exxon	43 1/4	42 7/8
Ford	47 5/8	47 5/8
General Electric	48	48 3/4
General Motors	41 1/2	41 1/4
Goodyear	50 5/8	52 1/8
I.B.M.	114	113 3/8
I.T.T.	58 1/2	58 1/4
Mobil Oil	50 5/8	50 1/4
Pfizer	61 7/8	61 1/2
Schlumberger	39 1/4	39 1/8
Texaco	54	54 1/4
UAL Corp. ex-Allegis ..	129 1/2	128 7/8
Union Carbide	31 3/8	31 5/8
U.S.X.	34 3/8	34 3/8
Westinghouse	58 5/8	57 1/2
Xerox Corp.	67 1/4	66 3/4

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1988	21 avril	28 avril
Valeurs franç. à rev. variable .	110,9	110,8
Valeurs industrielles	113,9	113,6
Valeurs étrangères	108,7	109,4
Pétroles-Energie	125,2	124,5
Chimie	104,9	106
Métallurgie, mécanique	124,2	123,2
Electricité, électronique	109,1	107,8
Bâtiment et matériaux	115,8	118,7
Ind. de consommat. non alim. .	106,1	105,7
Agro-alimentaire	116,1	116,8
Distribution	121	122,5
Transports, loisirs, services ..	111,2	111,6
Assurances	119,8	117,3
Crédit banque	106,9	105,2
Sicomi	101,7	102,2
Immobilier et foncier	97,2	98,5
Investissement et portefeuille .	104,1	104,5
Base 100 : 31 décembre 1988		
Valeurs franç. à revenu fixe ..	98,5	98,8
Emprunts d'Etat	98,7	99,1
Emprunts garantis et assimilés	98,4	98,6
Sociétés	98,5	98,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable .	3 938,93	938,4
Valeurs étrangères	4 308,84	338,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable .	588,2	587,7
Valeurs étrangères	575,6	579,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,9	120,2
Emprunt d'Etat	119,1	119,5
Emprunts garantis et assimilés	119,7	119,9
Sociétés	120,1	120,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	488	488,3
Produits de base	326,8	326,2
Construction	481,2	482,2
Biens d'équipement	349,8	351,6
Biens de consom. durables	632,3	624,6
Biens de consom. non durables	590,1	590,1
Biens de consom. alimentaires	719	722,8
Services	427,1	428,8
Sociétés financières	526,3	524
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	474	496,5
Valeurs industrielles	471,2	471,3

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	317,4	316,9

LONDRES

1er mai fermé

La Bourse de Londres était fermée lundi en raison des fêtes du 1er mai.

NEW-YORK

Vers une cotation en continu

Le New York Stock Exchange (NYSE), la principale Bourse new-yorkaise, étudie actuellement la possibilité de mettre en place un système de cotation en continu. *« Nous allons étudier, dans les six à vingt-quatre mois qui viennent, différentes possibilités »*, qui seront ensuite présentées à toutes les parties concernées pour discussion, a déclaré un porte-parole. Le NYSE avait jusqu'à présent résisté à toute automatisation permettant une telle cotation, grâce à des ordinateurs enregistrant et faisant correspondre les différents ordres d'achat et de vente. Cette mesure est particulièrement combattue par les faiseurs de marchés (market makers), qui effectuent jusqu'à présent ce travail à la criée.

Toutefois, la mise en place de tels systèmes dans différentes Bourses mondiales peut faire craindre à celle de New-York une baisse de son chiffre. Le marché à terme de Chicago (Mercantile Exchange, Merc) et celui des matières premières (Chicago Board of Trade, CBOT) ont déjà annoncé qu'ils s'apprêtaient à mettre place de tels systèmes d'ici deux ans.

TOKYO, 2 mai ⇧

Le Nikkeï de record en record

L'optimisme est de rigueur à la Bourse de Tokyo. Pour la cinquième séance consécutive, l'indice Nikkeï a inscrit, mardi, un record dans un marché actif. En hausse de 161,82 points, soit 0,48 %, cet indice s'est rapproché du niveau des 34 000 yens, à 33 954,99 yens. La veille, le marché avait gagné 79,82 yens, soit 0,23 %. Le courant acheteur s'est accéléré mardi en fin de journée, les opérateurs étant persuadés que la semaine prochaine *« tout sera bon à acheter »*, déclaraient plusieurs courtiers. Mardi, la Bourse de Tokyo a fermé ses portes pour plusieurs jours, en raison de la « semaine dorée » marquée par différentes fêtes nationales. Parmi les valeurs les plus demandées, on notait les sidérurgiques, les valeurs des chantiers navals et des transports maritimes. Hausse également des actions liées à la demande intérieure, notamment les immobilières, les cimenteries et les chemins de fer.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 2 mai
Akaï	809	842
Bridgestone	1 610	1 600
Canon	1 590	1 680
Fuji Bank	3 360	3 390
Honda Motors	1 870	1 920
Matsushita Electric ...	2 310	2 360
Mitsubishi Heavy	1 110	1 130
Sony Corp.	6 650	6 700
Toyota Motors	2 250	2 600

FAITS ET RÉSULTATS

● ***Rumeurs d'OPA sur Avon.*** – Le titre Avon Products, quatrième groupe américain de cosmétiques, a fait un bond d'environ 12 % lundi à Wall Street, alors que des rumeurs d'OPA circulaient avec insistance. Selon M. A. Shore, analyste chez Shearson Lehman Brothers, deux candidats seraient en lice, le « raider » bien connu Irving Jacob et le groupe anglo-néerlandais Unilever. L'opération pourrait se faire en association avec une partie de la direction selon la technique du *« leverage buy out »*. L'OPA, toujours selon M. Shore, serait faite à au moins 35 dollars par action et totaliserait 2,5 milliards de dollars. La rumeur d'une proposition de rachat d'Unilever s'est répandue après que le groupe agro-alimentaire eut annoncé l'échec de ses discussions avec le groupe Riklis Family pour lui reprendre pour 1,55 milliard de dollars ses deux filiales Elizabeth Arden et Fabergé. M. Shore a prédit que la direction d'Avon rejetterait toute tentative de prise de contrôle et qu'elle céderait même une partie de ses actifs pour lever les fonds nécessaires au rachat de la majorité de son capital.

● ***Quadruplement des bénéfices d'Imétal.*** – Imétal (matériaux de construction, négoce international) a réalisé, en 1988, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 578 millions de francs, soit plus de quatre fois celui de 1987, qui s'était élevé à 136 millions. Ce résultat prend en compte différents éléments exceptionnels comme la *« très importante plus-value »* réalisée lors de la cession du solde de la participation du groupe dans le britannique Cookson, précise le groupe, qui a réalisé un résultat courant net de 366 millions de francs, en progression lui aussi sur 1987 (129 millions). Le chiffre d'affaires consolidé 1988 a atteint 16,35 milliards de francs (dont 4,39 milliards pour les sociétés industrielles), contre 9,71 milliards en 1987, progression obtenue notamment grâce à la consolidation, pour la première fois, des résultats des Etablissements Carré (100 %) et, par mise en aquivalence, des sociétés AGS (40 %) et Origny Desvroise (24 % durant trois trimestres). Ne sont plus consolidés le groupe Penarroya et les activités Fer Manganèse.

● **Sandoz : restructuration anti-OPA.** – Après Hoffmann-La Roche, c'est au tour de Sandoz, numéro deux de la chimie suisse, de se transformer en holding. La création de la nouvelle structure, qui ne changera rien pour les actionnaires, devrait mettre le groupe à l'abri de toutes tentatives de prise de contrôle. Cette transformation juridique, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1990, porte sur la création de nouvelles filiales chapeautées par la maison mère. Les actuelles divisions produits chimiques, pharma, agrochimie et semences deviendront des unités autonomes, dont Sandoz détiendra le contrôle à 100 %. En présentant ce plan, le PDG, M. Marc Moret, s'est félicité des excellents résultats du groupe pour 1988, dont le chiffre d'affaires a, pour la première fois, passé le cap des 10 milliards de francs suisses (10,15 milliards). Le bénéfice a progressé de 21,4 %, pour atteindre 761 millions de francs suisses pour la septième fois consécutive. Le dividende sera augmenté.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	458	Le gd livre du mois	....	380
Asystel	272	271	Loca Investissement ...	....	282
B.A.C.	315	305	Locamic	....	148
B. Demachy & Assoc. ..	....	525	Metallurg. Minière	....	257
B.I.C.M.	....	554	Métrologie Internat. ...	....	745
B.I.P.	....	810	Métroservice	....	157
Boiron	....	535	M.M.B.M.	....	846
Bolloré Technologies ...	950	949	Molex	204	204
Boisset (Lyon)	259	258	Navale-Delmas	....	352
Câbles de Lyon	....	2002	Olivetti-Logabax	190	200
Calberson	....	830	Om. Gest.Fin.	....	297 80 c
Cardif	....	848	Pinault	511	524
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) ..	....	489	P.F.A.S.A.	....	484
C.A.T.C.	....	134	Presbourg (C In & Fin) ..	....	95
C.D.M.E.	1486	1485	Présence Assurance ...	430 20	430
C. Equip. Elect.	....	352	Publicat. Filipacchi	....	598
C.E.G.I.D.	....	840	Razel	....	680
C.E.G.E.P.	....	258	Rémy & Associés	....	310
C.E.P.-Communication .	....	1980	St-Gobain Emballage ..	....	1900
Ciments d'Origny	....	625	St-Honoré Matignon ...	....	229
C.N.I.M.	....	617	S.C.G.P.M.	....	465
Codetour	....	240	Segin	415	415
Concept	340	345	Sélection Inv. (Lyon) ...	108 30	108 30
Conforama	....	891	S.E.P.	....	580
Creeks	....	425 10	S.E.P.R.	....	1570
Dafsa	....	157 90	Serbo	480	488
Dauphin	....	1500	S.M.T.Goupil	....	353
Devanlay	....	1340	Sodinforg	814	815
Deville	....	620	Supra	....	225
Dollfus	....	215	Thermador Hold. (Lyon)	....	215 50
Éditions Belfond	....	95	TF 1	400	410
Elysées Investissem. ...	19 10	19	Unilog	....	189 90
Finacor	....	246	Union Financ. de Fr. ...	499	500
Garonor	....	429	Vial et Cie	....	218
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) .	....	230			
Guintoli	....	625			
I.C.C.	....	248			
Idia	....	280			
Idianova	154 50	155			
I.G.F.	....	98 90			
IM2	310	312			
Int. Metal Service	....	910			
La Commande Electro. .	....	279			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 28 avril 1989

Nombre de contrats : 7 941.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	55	–	6,50	–
CGE	400	29,50	34	7	19
Elf-Aquitaine	440	37,50	35	3,55	–
Lafarge-Coppée	1 550	48	92	59	–
Michelin	240	1,60	7,50	–	–
Midi	1 550	33	80	85	–
Paribas	480	17	33	16	–
Peugeot	1 700	83	130	55	–
Saint-Gobain	680	3,95	12,50	–	–
Société générale	560	2,90	8,30	–	–
Thomson-CSF	240	7,80	14	15,50	23,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 avril 1989
Nombre de contrats : 72 248.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89
Dernier	106,90	106,76	106,36
Précédent	106,22	106,04	105,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89
106	1,14	–	0,24	0,98

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,36 F ⇧

Le dollar a entamé la semaine sur une note très haussière, le mardi 2 mai (seule la place américaine était ouverte le 1er mai). Le billet vert s'échangeait à plus de 6,36 F, à Paris, contre 6,3485 F vendredi à la cotation officielle. La poussée du dollar s'explique non seulement par la faiblesse de plusieurs autres devises, dont le deutschemark et le franc suisse, mais également par la récente tension des taux d'intérêt américains.

FRANCFORT	28 avril	2 mai
Dollar (en DM) ...	1,8825	1,8850
TOKYO	**28 avril**	**2 mai**
Dollar (en yens) ..	132,49	133,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 mai)	8 9/16-8 1/2 %
New-York (1er mai) ..	9 13/16-9 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 30-12-88)	27 avril	28 avril
Valeurs françaises ..	110	110,2
Valeurs étrangères .	109,3	109,4
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC .	457,8	463,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40 ..	1 673,87	1 680,53
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50 ..	476,64	478,74
***NEW-YORK** (Indice Dow Jones)		
Industrielles	2 418,80	2 414,96
LONDRES (Indice « Financial Times »)		
Industrielles	1 745,9	1 750,4
Mines d'or	186,2	185
Fonds d'Etat	86,68	86,85
TOKYO	1er mai	2 mai
Nikkeï Dow Jones	33 793,17	33 954,99
Indice général ...	2 583,26	2 517,49

* Daté 28 avril et 1er mai.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3675	6,3725	– 82	– 67	– 150	– 125	– 340	– 350
$ can.	5,3689	5,3776	– 200	– 170	– 378	– 331	– 976	– 867
Yen (100) ...	4,7519	4,7591	+ 152	+ 178	+ 306	+ 343	+ 852	+ 942
DM	3,3771	3,3810	+ 52	+ 69	+ 106	+ 128	+ 300	+ 362
Florin	2,9929	2,9967	+ 32	+ 45	+ 71	+ 88	+ 209	+ 259
FB (100)	16,1407	16,1616	+ 17	+ 117	+ 91	+ 258	+ 345	+ 760
FS	3,7841	3,7886	+ 46	+ 62	+ 100	+ 122	+ 323	+ 395
L (1 000) ...	4,6158	4,6261	– 135	– 102	– 252	– 208	– 714	– 625
£	10,7324	10,7472	– 399	– 349	– 780	– 694	– 2198	– 1997

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	10	10 1/8
DM	6 1/8	6 3/8	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2	6 3/4	6 7/8
Florin	6 3/4	7	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7 3/16	7 5/16
F.B. (100) ..	7 7/8	8 3/8	8	8 3/8	8	8 3/8	8	8 3/8
F.S.	6 1/2	6 3/4	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
L (1 000) ..	10 3/4	11 3/4	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 3/4	11 1/2	11 7/8
£	12 1/8	12 3/8	12 9/16	6 11/16	12 13/16	12 15/16	13	13 1/8
F. franç. .	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 28 AVRIL

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3927	C.N.E. 3% ★	3885	3875	3875	− 0'28
1082	B.N.P. T.P.	1075	1070	1074	− 0.09
1222	C.C.F. T.P.	1230	1240	1232	+ 0.24
1145	Créd. Lyon. T.P.	1130	1130	1130	.....
1701	Renault T.P.	1680	1680	1680	.....
1780	Rhone-Poul. TP	1760	1780	1780	+ 1.14
1318	St-Gobain T.P.	1325	1325	1326	+ 0.08
1363	Thomson T.P.	1362	1361	1361	− 0.07
635	Accor	636	640	642	+ 0.94
580	Air Liquide	587	590	586	− 0.17
2900	Alcatel ★	2835	2800	2770	− 2.29
2270	Als. Superm.	2200	2210	2210	+ 0.45
380	A.L.S.P.I.★	374	386	383	+ 2.41
575	Alsthom ★	573	573	573	.....
2650	Arjom. Prouvost	2650	2704	2639	− 0.42
575	Aussedat-Rey★	570	585	560	− 1.49
1000	Aux. Entrepr. ★	1005	1011	1002	− 0.30
670	Av. Dassault ★	642	840	831	− 1.71
470	BAFIP ★	448 90	455	445	− 0.87
360	Bail-Equipem.★	342	350	348	+ 1.75
885	Bail Investim★	900	900	890	− 1.11
380	B.N.P. C.I. ★	360	380	358	− 0.56
635	Cie Bancaire ★	520	525	516	− 0.77
580	Bazar H.-V.★	620	620	625	+ 0.81
690	Béghin-Say ★	688	690	688	− 0.15
925	Berger (Ms)	930	934	934	+ 0.43
765	Bic ★	740	745	748	+ 1.08
480	B.I.S.★	493	485	508	+ 2.64
3180	Bongrain S.A. ★	3135	3180	3196	+ 1.91
605	Bouygues ★	594	600	605	+ 1.85
82	B.P. France ★	105 10	108	108	+ 2.76
705	B.S.N. ★	687	693	694	− 0.44
700	Canal Plus ★	718	720	720	+ 0.56
2700	Cap Gem. S.★	2525	2590	2648	+ 0.79
3910	Carrefour ★	2903	2960	2906	+ 0.10
235	Casino★	235	237 80	233 70	− 0.55
143	Casino A.D.P.★	149	148	149	.....
970	Castorama D.I.	968	968	968	.....
1250	C.C.M.C.	1253	1253	1253	.....
....	Cetelem★	628	645	641	+ 2.40
440	Cerus ★	423 80	429 90	428 90	+ 1.22
2150	C.F.A.O.★	2278	2282	2300	+ 0.97
425	C.G.E.	417	418 50	416 60	− 0.10
.....	C.G.I. Informat.	1482	1500	1527	+ 2.35
1600	C.G.I.P.★	1558	1590	1517	− 2.83
1350	Chargeurs S.A.★	1338	1350	1360	+ 0.90
1380	Ciments franç.★	1391	1400	1390	− 0.07
555	Club Méditer.★	575	595	576	+ 0.17
.....	C.M.B. Packag.	667	670	670	+ 0.45
191	Codetal★	195 10	196	200	+ 2.51
335	Cofimeg★	347	350	345	− 0.68
820	Colas ★	840	848	857	+ 2.02
245	Cpt. Entrepr.★	235	240	238 80	+ 1.49
990	Compt. Mod.★	1030	1045	1035	+ 0.48
950	Créd. Foncier★	969	979	958	− 1.14
470	C. F. Interpar. ★	485	480	493	+ 1.85
215	C.C.F.★	208	212	208 60	+ 0.77
560	Cr. Lyon. (C) ★	545	546	556	+ 2.02
1220	Crédit Nat.★	1165	1170	1160	− 0.43
555	C.S.E.E. ★	524	530	532	+ 1.53
515	Crouzet ★	534	540	536	+ 0.75
3300	Dassult S.A. ★	3325	3350	3360	+ 1.05
1530	De Dietrich★	1493	1501	1480	− 0.87
225	Dév. P.d.C. (Li)	235	230 20	230 20	− 2.04
325	Dév. R. Sud-Est	336	335	345	+ 2.99
525	D.M.C.	534	540	537	+ 0.56
425	Drouot Assur★	416 50	413	413	− 0.84
3970	Docks France★	4076	4080	4060	− 0.39
915	Dumez ★	940	950	950	+ 1.06
.....	Duménil Leblé	.....	.....	.....	.....
1710	Eaux (Gén.)★	1648	1700	1685	+ 1.03
1950	Ecco ★	2021	2022	2088	+ 3.32
945	Electrofinanc. ★	984	987	1000	+ 1.63
485	El. S. Dassault★	496 60	510	520	+ 4.71
475	Elf-Aquitaine	489 90	478	474	+ 0.87
380	− (certific.)	388 90	377 50	374	+ 1.38
1220	Epeda B.-F.	1248	1245	1220	− 2.32
3340	Esaltor★	3348	3365	3346	− 0.09
1680	Essil. Ins.(DP)★	1690	1698	1690	.....
420	Esso S.A.F. ★	418 60	414	418 50	.....
1670	Eurafrance★	1725	1730	1785	+ 3.48
1350	Eurocom ★	1340	1344	1345	+ 0.37
3020	Euromarché★	2908	2935	2930	+ 0.86
750	Europe n° 1 ★	709	712	717	+ 1.13
91	Eurotunnel ★	90	81 10	90 95	+ 1.06
1450	Excr ★	1409	1410	1410	+ 0.07
1260	Fecom★	1262	1262	1250	− 0.95
1030	Fichet-Bauche★	1036	1045	1045	+ 0.97
215	Finacier★	215 50	215	215 70	+ 0.08
315	Free-Lille★	313 90	320	324 50	+ 3.38
1880	Fromager. Bel★	1830	1848	1843	+ 0.71
1330	Gal. Lafayette★	1405	1429	1430	+ 1.78
605	Gascogne★	609	601	601	− 1.31
1820	Gaz et Eaux★	1828	1800	1828	.....
890	Générale Occid★	705	705	708	+ 0.14
635	Gerland★	635	631	635	+ 0.16
3650	Groupe Cim★	3655	3580	3540	− 0.42
.....	Gr. Victoire	975	960	975	.....
.....	− (certif.)	480	486	490	+ 2.08
1350	GTM-Entrep.★	1366	1379	1350	− 1.17
925	Guyanne-Gas.★	925	925	924	− 0.11
355	Hachette ★	343	355	348	+ 1.75
880	Havas ★	875	884	880	+ 0.57
590	Hénin (Lat)★	580	585	579	− 0.17
1410	Hutchinson ★	1346	1400	1371	+ 1.88
390	Imétal ★	385	390	375	− 2.34
280	Ingénica ★	280	278	279 20	− 0.28
6330	Inst. Mérieux★	6110	6270	6110	.....
530	Interbail★	545	548	550	+ 0.92
1530	Intertechnique★	1480	1480	1530	+ 2.68
1290	J. Lefebvre★	1255	1274	1270	+ 1.20
1010	Labinal ★	981	990	1000	+ 1.94
1880	Lab. Bellon★	2145	2102	2115	− 1.40
1530	Lafarge-Coppée	1512	1530	1530	+ 1.19
1400	Lebon ★	1371	1370	1372	+ 0.07
3650	Legrand ★	3650	3730	3730	+ 2.19
2440	Legrand (DP) ★	2421	2450	2458	+ 1.53
1290	Leroy-Somer★	1270	1279	1282	+ 0.94
650	Locabail Im.★	665	666	670	+ 0.75
500	Locafrance ★	508	514	522	+ 2.55
840	Locindus★	853	857	862	− 0.12
480	Lucbaire★	480	491	488	+ 1.67
3960	L.V.M.H. ★	3995	4050	4002	+ 0.08
1730	Lyonn. Eaux ★	1536	1562	1540	+ 0.26
94	Mais. Phénix★	97	99	100 80	+ 4.02
186	Maisonnis (Ly)★	189	189	188 10	− 0.48
470	Mar. Wendel ★	471	479 50	477 50	+ 1.38
280	Matra ★	307	314	311	+ 1.30
6440	Merlin-Gerin ★	4360	4435	4370	+ 0.23
189	Monteiseurop★	167 50	188 80	168 80	+ 0.78
198	Michelin	199 50	202	200 20	+ 0.35
1530	Midi (Cie)	1470	1498	1481	+ 0.75
220	Midi, Bt SA★	218 80	218	218	− 0.86
380	Min. Saint (Mé)	386	389	389	+ 0.78
134	Moulinex★	134 50	136 50	131	− 2.60
1130	Navig. Mixte ★	1090	1098	1085	− 0.46
169	Nord-Est ★	162	168 20	163 20	+ 0.74
360	Nordon (Ny)	359	350	350	− 2.51
580	Nouvelles Gal.★	595	606	604	+ 1.51
890	Occid. (Gén.)★	880	894	887	+ 0.80
1460	Omn.F.Paris★	1446	1449	1447	+ 0.14
440	Olida-Caby ★	440 80	444	444	+ 0.73
4400	Oriel (L')★	4218	4250	4290	+ 0.87
486	Paribas	482 90	486	482	− 0.19
480	Paris-Réas.★	480	481	484	+ 0.83
1020	Pechelbronn ★	1050	1080	1064	+ 1.33
420	Pechiney CP★	365	374	365	.....
450	Penhoet★	463	466	457	− 1.30
1330	Penaud-Ricard★	1295	1320	1318	+ 1.62
1760	Peugeot S.A.	1698	1720	1701	+ 0.29
680	Poliet ★	666	689	670	+ 0.75
1160	Prétabail Sic.★	1132	1120	1150	+ 1.59
715	Primagaz★	696	720	719	+ 3.30
850	Primanpex★	658	659	665	+ 1.06
3180	Promodès★	3000	3000	2985	− 0.50
730	Radiotechn. ★	690	705	702	+ 1.74
105	Rafi. D. Tonl ★	113	118	116	+ 2.65
3240	Redoute (La) ★	3290	3280	3350	+ 1.82
575	R.-Poulenc CP★	567	570	568	+ 1.62
325	Robar financ.	322	324	324	+ 0.62
1630	Ronssel-Uclaf★	1615	1606	1647	+ 1.98
910	R.-Uclaf-CNI ★	865	880	870	+ 0.58
3440	R. Impôt. (Ly)	3600	3570	3600	.....
175	Sada	182 10	184 90	184 90	+ 1.54
1580	Sagem ★	1555	1590	1619	+ 4.12
810	Saint-Gobain	588	596	594	+ 1.02
1270	St-Louis ★	1296	1298	1277	− 1.39
2360	Salomon	2320	2320	2340	+ 0.85
750	Selveper	780	780	780	.....
630	Sacad ★	820	835	833	+ 1.58
26	S.A.T. ★	745	750	740	− 0.67
310	Electrolux	321 50	321 90	321 90	+ 0.12
440	Ericsson	443	440	440	− 0.68
275	Exxon Corp.	272 10	272	272	− 0.04
305	Ford Motors	310	306	306 10	− 1.26
49	Freegold	50 15	49 50	49 50	− 1.30
133	Gencor	140 50	137 70	138	− 1.78
300	Gén. Elect.	305	307	306 50	+ 0.49
780	Gén. Belgique	750	770	770	+ 2.67
285	Gen. Motors	287 20	288	288	+ 0.67
139	Goldfields	139	137 80	137 80	− 0.88
58	GdMetropolitain	60 50	62	61 95	+ 2.40
38	Harmony	37 20	37 05	36 80	− 1.08
73	Hitachi	74	74 50	74 80	+ 1.08
1040	Hoechst Akt.	1029	1029	1030	+ 0.10
129	Imp. Chemical	135	130 20	130 20 c	− 3.56
706	IBM	723	725	728	+ 0.69
365	ITT	363 50	368	368	+ 1.24
168	Iso-Yokado	173 80	175	175 50	+ 0.98
336	Mac Donald's	340	345 50	344 50	+ 1.32
110	Matsushita	112 50	112 50	112 40	− 0.09
425	Merck	427 20	431 50	431 50	+ 1.01
440	Minnesota Mi.	448	448 20	448 20	+ 0.04
320	Mobil Corp.	321	322 50	322 50	+ 0.47
235	Morgan J.P.	239 50	240	240	+ 0.21
28510	Nestlé	28550	28530	28510	− 0.14
1050	Nixdorf	1023	1038	1038	+ 1.47
172	Norsk Hydro	165 90	162	163 e	− 1.75
125	Olsil	129 60	127 70	128 70	− 0.62
2140	Petrofina	2101	2103	2080	− 1
788	Philip Morris	798	808	804	+ 0.75
116	Philips	114 90	114	113 80	− 0.96
82	Placer Dome	82 80	81 85	82 50	− 0.36
485	Quilmès	524	525	527	+ 0.57
360	Randfontein	350 10	348	349	− 0.31
410	Royal Dutch	409	410	408	− 0.24
58	Rio Tinto Zinc	57 75	57 30	57 80	+ 0.09
30	Saur. & Sanzbi	31	31	31 10	+ 0.32
48	St Helens Co	50 40	49 20	49 20	− 2.38
246	Schlumberger	253 50	252 50	252 50	− 0.39
.....	Shell transp.	.....	.....	.....	.....
1830	Siemens A.G.	1816	1822	1827	+ 0.61
325	Sony	318 50	320	320	+ 0.16
60	Telefonica	60 80	60 80	60 60	− 0.39
206	T.D.K.	207	207 80	207 50	+ 0.24
57	Toshiba Corp.	57 80	58	57 95	+ 0.26
400	Unilever	409	414 80	412	+ 0.73
300	Unit. Techn.	306 10	332	332	+ 7.76
510	Vaal Reefs	512	507	507	− 0.98
460	Volvo	478	479	479	+ 0.21
197	West Deep	193 70	191 20	194 50	+ 0.41
405	Xerox Corp.	426 20	435	435	+ 2.06
161	Yamanouchi	162 30	163	163	+ 0.43
2 58	Zambia Corp.	3 36	3 27	3 16	− 5.95

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	122 10	8 197
8,80 % 78/83	101 95	7 786
10,80 % 79/84	104 05	6 983
13,25 % 80/90	104 45	11 943
16,20 % 82/90	106 30	4 660
16 % juin 82	107 45	14 158
14,60 % déc. 83	109 57	2 640
13,40 % déc. 83	117 10	4 699
12,20 % oct. 84	109 81	5 752
11 % fév. 85	113 38	1 969
10,25 % mars 86	107 05	1 321
ORT 12,75 % 83	2040	..
OAT 10 % 2000	107 75	9 205
OAT 9,90 % 1997	107 75	3 689
OAT 9,80 % 1996	105 18	2 363
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 93	2 873
CNB Paribas	102 85	2 873
CNB Suez	102 85	2 873
CNI janv. 82	101 93	2 873
PTT 11,20% 85	108 10	4 253
CFF 10,30% 86	105	2 499
CNE 11,50% 85	107 40	9 328
CNT 9% 86	99	0 465
CRH 10,90% déc. 85	110 25	3 198
C.N.C.A. T.P.	....	108
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	46 510
Drouot Ass. Cld. conv.	....	285
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 410

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1610 o
A.G.F. (Ex Cour.)	....	765
Applic. Hydraul.	....	761
Arbel	900	830
Astorg	....	240
Avenir Publicité	....	1400
Bain C. Monaco	350	347
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	462
Bercy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	339
Bénédictine	5380	5600 d
Bon-Marché	....	730
B.T.P. (Compagnie)	....	105
Calif	....	710
Cambodge	....	598
C.A.M.E.	....	175 90
Carbone-Lorraine	....	430
Casa-Fochin	....	46 50
C.E.G.Prig.	....	470
Cemen. Blanzy	....	1700
Centrest (Ny)	275	270
Cerabati	....	177
Champex (Ny)	159 90	158 90
C.I.C. (Fiasc. del	....	210 10
C.I. Maritime	....	880
Citroen (D)	1860	1900 d
Clause	....	1060
Cofradel (Ly)	1231	1210
Cogifi	....	369
Comptoirs	....	345
Cie Industrielle	....	3935
Comp. Lyon.-Alem.	....	458
Concorde (Le)	....	905
C.M.P.	....	15 20
Créd. Gén. Ind.	....	580
Cr. Universal (Cie)	....	685
Crédital	....	152 90
Dalbiay S.A.	....	809
Degremont	....	318
Delalande S.A.	....	1580
Delmas-Vieil. (Fin.)	....	3799
Didot-Bottin	....	1051
Eaux Bass. Vichy	....	1000
Eaux Vittel	....	3055
E.C.I.A.	1730	1730
Elecinc-Banque	....	359
Elf-Aminpac	....	836
E.L.M. Leblanc	....	633
Enalli-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	695
Europ. Accumul.	....	77 40
Europe Sodim Indust.	....	96 10
Etanit	....	2980
Finalens	....	223
FIPP	....	....
Fonc	1550	1545
Foncière (Cie)	....	488
Fonc. Lyonnaise	....	485
Foncina	....	445 10
Fonitar	....	1090
Fougerolle	....	687
France I.A.R.D.	....	300
France (La)	....	6710
From. Paul Record	....	....
GAN	....	1209
G.F.I.I.	....	286
Gaumont	....	570
Gaudin	....	334 80
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	410
Gds Moulins Paris	....	921
G. Transp. Ind.	510	510
Imm. Pleine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	416
Immobanque	....	727
Immob. Marseille	....	5400
Immofira	480	480
Invest. (Sté Cour.)	....	905
Jaeger	....	229 50
Lafarge-Bail	447	448
Lambert Frères	....	390 10
Lille-Bonnières	....	1066
Locs-Expansion	....	291
Locafinancière	....	391
Locatel	....	489
Louis Vuitton	....	1100
Louvre (Sté)	2600	2600
Locia	1410	1410
Machines Bull	....	103
Magasins Unipix	....	138 10
Magnant S.A.	....	....
Maximes Part.	....	425
Métal Déployé	....	505
Moex	....	130
Navig. (Ent. del	....	146
Nozal	....	374 80
Optorg	....	513
Oréal (L') C.I.	2260	2227
Origny-Desvroise	....	1345
Palais Nouveauté	....	820
Palast Marmont	....	715
Parfinance	229 60	220
Paribas-CIP	....	398
Paris France	....	257
Paris-Orléans	....	240
Partanias	....	356
Pasqua. Rég. Div.	....	1460
Pipe-Haldeack	....	1700
P.L.M.	....	175
Porcher	....	700
Promodès	....	1496
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4670
Rochefortaise S.A.	....	800
Rosario (Fin.)	....	742
Rougier et Fils	....	375
Sacer	....	578
SAFAA	....	345
Safic-Alcan	....	898
SAFT	....	2551
Sagi	....	225
Salins du Midi	....	515
Satam	....	93 65
Savoisienne (Sé)	310	300
SCAC	....	635
Serelle Mauberge	....	460
S.E.P. (M)	160	166 40
Sidi	....	460
Slumer (Li)	....	....
Slavia	....	385
Sph (Finet. Hinéas)	....	390
Sobal financière	....	2520
Sofical	....	1092
Sofib	....	....
Soficoni	....	680
S.O.F.I.P. (M)	192	212 d
Sofragi	....	1160
Sopagri	160	160
Soudure Autog.	....	702
Sovabail	....	550
Suez (Fin. del-CIP	257 70	250
Suzel	....	761
Taittinger	....	3840
Telic de Lazenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Tenaat-Aquitas	470	....
Tour Eiffel	....	395 10
Ulinor S.M.D.	....	735
Ugine A. Cist. Gatag.	....	388
U.A.P.	....	382 10
U.T.A.	....	2251
Vicat	....	2490

Étrangères

Visiprin	....	1410
Vivac	....	145
Waterman S.A.	....	760
Brass. du Maroc	....	130 40 o
A.E.G.	730	733
Akzo	445	431
Alcan Alum	200	200
Algemene Bank	125 20	122
American Brands	415	417
Am. Petrofina	480	....
Arbed	870	....
Asaoriema Mines	181	....
Bco Pop Espanol	470	470 10
Bque Ottomane	2100	2065
B. Régl. Internat.	37680	37500
Bt. Lambert	675	676
Canadien-Pacific	115 10	114 40 c
Chrysler corporation	153	148 40
CIR	25 90	26 80
Commerzbank	808	801
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	801	801 e
Gén. Belgique	750	770
Gevaert	1300	....
Glaxo	145	145
Goodyear	304	305
Grace and Co	198	198
GTE corporation	280	298
Honeywell Inc.	440	430
Johannesburg	1000	....
Kubota	61	61
Lesnis	....	....
Midland Bank Plc	83 75	....
Mitsubi-Resource.	74 10	75 10
Nomade	118 90	119 10
Olivetti	24 20	23 90
Pakhoed Holding	445	449
Pfizer Inc.	383	385
Procter Gamble	584	585
Ricoh Cy Ltd	56	....
Rolinco	298 30	300
Rolseco	304	306
Rodamco	498	488
Saipem	13 90	13 70
Sema Group	35	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	488	480
Steel Cy of Can.	118	118
Tenneco	320	330
Thorn EMI	71 10	71 50
Toray indust. Inc	48 50	49
Vieille Montagne	1845	1849
Wagons-Lits	1280	1280
West Rand	7 90	7 90
Wolseley Corporation	200	207

Hors-cote

Banque Hydro-Energie	351	....
Baïzini	1050	1050
Calciphos	197 50	200
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	235
Copenhor	74	74
C. Ocean. Forestière	180	....
Copavar	340	335
Gadiot	82	80
Guy Dupramé	634	....
Herbo-Récolte-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Martin Immobilier	240	....
Marcoservice (nom.)	18	18 20
Nicotex	910	980 d
Parisien. Pascar	377 50	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Roramco N.V.	183 30	183 10
Sous-Marins	406	407 20
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	833	....
Sté Lecteurs du Monde	475	480
Ufinex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1470	1470

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 345	6 348	6 130	6 530
ECU	7 036	7 031	....	....
Allemagne (100 DM)	338 300	338	327 500	347 500
Belgique (100 F)	16 162	16 152	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	298 980	298 720	290 500	310 500
Danemark (100 krd)	86 920	86 860	83 500	90 500
Norvège (100 k)	93 240	93 070	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 737	10 717	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	3 973	3 964	3 700	4 550
Italie (1 000 lires)	4 617	4 617	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	393 080	390 450	370	392
Suède (100 krd)	99 700	98 540	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	48 080	48 020	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 451	5 451	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	4 091	4 089	3 900	4 600
Canada ($ can. 1)	5 303	5 363	5 150	5 550
Japon (100 yens)	4 796	4 783	4 635	4 855

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	79000	77900
Or fin (en lingot)	78950	78000
Pièce française (20 fr)	451	449
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	460	455
Pièce latine (20 fr)	452	449
Souverain	576	565
Pièce de 20 dollars	2860	2860
Pièce de 10 dollars	1370	1362 50
Pièce de 5 dollars	700	.....
Pièce de 50 pesos	2940	2920
Pièce de 10 florins	472	467
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 28/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1003 02	978 56
Action	224 87	218 85
Actions France	520 93	502 10
Actions sélectionnées	613 20	591 04
Actifcand	594 44	572 95
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1156 14	1127 94
A.G.F. 5000	625 88	614 53
A.G.F. ECU	1115 60	1104 55
A.G.F. Foncier	114 28	111 49
A.G.F. Interfonds	450 33	439 35
A.G.F. Invest	124 83	121 79
A.G.F. OBLIG.	1132 82	1127 18
A.G.F. Sécurité	11071 13	11071 13
Agilmo	664 60	648 39
Altati	204 22	196 84
A.L.T.O.	173 90	167 61
Assel-Gen	5897 43	5630
America-Valor	700 76	683 67
Antiblade	604 80	587 18
Arbitrages court terme	5395 97	5390 66
Associc	1122 88	1122 88
Atout Futur	342 93	331 65
Avenic	1384 86	1344 52
Avenir C.I.C.	108 01	104 86
Axa Europe	123 93	118 31
Axa Investissements	128 05	122 24
Axa Valeurs PER	122 08	116 54c
Bred Associations	2614 96	2507 44
Capital Plus	1773 18	1773 18 e
Cardex-Pierre	32 12	30 74
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Cicelis	1024 45	1009 31
Compravalor	5300 12	5252 18
Compterstocks	108 42	105 26
Conventimmo	382 53	367 82
Crediter	523 95	508 12
Diese	1042 48	1008 20
Drouot-France	823 82	786 46
Drouot-Investiss.	1117 86	1087 17
Drouot-Sécurité	251 02	239 64c
Drouot-Sélection	149 95	143 15
Ecocic	1106 70	1092 32
Ecureuil Monepremière	50308 15	50308 15
Ecureuil Monétaire	32070 42	32070 42
Ecureuil Privatisations	377 02	366 04
Ecureuil Trimestriel	2052 05	2031 73
Elcash	2067269	2067269
Energie	257 83	246 14
Epargic	2908 23	2909 23
Epargourt Sicav	4148 60	4138 25
Epargne Associations	24229 02	24192 73
Epargne-Capital	8373 62	8290 71
Epargne Court-Terme	521 17	521 17
Epargne Croissance	1610 38	1557 28
Epargne-Industr.	83 22	79 45

Le Monde

ÉTRANGER

3 et 5 La visite à Paris de M. Yasser Arafat.
6 Paraguay : victoire du général Andres Rodriguez à l'élection présidentielle.
7 Rencontre Kohl-Thatcher : à la recherche d'un compromis sur les armes nucléaires à courte portée.

POLITIQUE

8 A la Réunion, M. Rocard *« incite les DOM à un développement plus autonome »*.
– M. Mitterrand dans la Nièvre.
9 Corse : les « tables rondes » installées.
– Le 1er Mai du Front national.

SOCIÉTÉ

10 Le voyage du pape dans l'océan Indien.
11 Manifestations d'écologistes au Puy-en-Velay.

SPORTS

30 Football : la défaite de la France face à la Yougoslavie ; tennis : l'Open de Monte-Carlo.

CULTURE

13 Miniatures indiennes au musée Guimet.
– La mort de Sergio Leone.
14 Le nouveau disque d'Alain Bashung.
– « Digressions », de Bernard Frank.
15 Le Festival de Sarrebourg.
21 COMMUNICATION : la bataille des quotas.

ÉCONOMIE

31 Le rapport Bloch-Lainé sur le logement.
32 Bénéfices en hausse pour les compagnies d'assurances.
33 Le 1er Mai sous le signe de la division et de la démobilisation.
35 Europe 1993.
36-37 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 18
Loterie, Loto 30
Météorologie 17
Mots croisés 17
Radio-télévision 17
Spectacles 16
Campus 18
Annonces classées ... 22 à 29

TÉLÉMATIQUE

● *Commandez vos livres et disques par minitel* ..... LIVRES
3615 tapez LM.
● *Yasser Arafat à Paris. Vos réactions en direct.* JOUR
● *Abonnez-vous au* Monde ..... ABO
3615 tapez LEMONDE

La visite du chef de l'OLP

M. Arafat s'est rendu à l'Elysée dès son arrivée à Paris

Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, est arrivé mardi matin 2 mai à Paris pour sa première visite officielle dans un pays occidental membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a été accueilli à l'aéroport d'Orly par M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales. M. Arafat a aussitôt quitté l'aéroport pour se rendre au Palais de l'Elysée, pour son premier entretien avec un chef de l'Etat français.

A l'aéroport, une centaine de diplomates arabes et africains attendaient dans le pavillon d'honneur, où quatre enfants – deux garçons et deux fillettes – lui ont remis des fleurs, sous la haute surveillance de tireurs d'élite postés sur les toits et sur les pistes. Des policiers avaient également pris position tout au long du parcours menant d'Orly au palais de l'Elysée, où le chef de l'OLP a été accueilli sur le perron par le chef du protocole. M. Arafat, en uniforme kaki et coiffé de son traditionnel keffieh, a aussitôt été conduit au premier étage du palais, vers le bureau du chef de l'Etat, sous le mitraillage et les interpellations de plusieurs dizaines de photographes et caméramen, qui avaient envahi la cour de l'Elysée.

M. Arafat était accompagné d'une délégation comprenant notamment le chef du département de l'information Yasser Abed Rabbo, qui est en même temps membre du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) le chef du département politique (affaires étrangères), Farouk Kaddoumi, et le poète palestinien Mahmoud Darwiche.

La manifestation de soutien au chef de l'OLP, qui devait se dérouler mardi après-midi à Paris du Trocadéro à l'Institut du monde arabe, part finalement de la place Denfert-Rocherean à 18 heures. Ce changement a été décidé par la préfecture en raison de l'organisation d'une autre manifestation à la même heure rue Copernic, à deux pas du Trocadéro, à l'appel des dirigeants de la communauté israélite pour protester contre la visite de M. Arafat.

(Lire nos informations pages 2 à 5.)

CHINE

Le pouvoir s'est ressaisi face à l'agitation universitaire

Quelque six mille étudiants ont manifesté dans les rues de Shanghaï au cours de l'après-midi du mardi 2 mai, selon l'agence Chine nouvelle. L'agence a rapporté qu'ils scandaient des slogans contre *« l'affairisme officiel »*, *« les privilèges »*, et réclamant *« la démocratie et la liberté »* et une information véridique dans la presse. C'est la première manifestation d'une certaine ampleur dont il soit fait état à Shanghaï depuis le regain d'agitation universitaire en Chine. D'autre part, à Pékin, une centaine d'activistes contestataires des principales universités de Pékin ont menacé, mardi 2 mai, de lancer un nouveau mot d'ordre de manifestation pour le 4 mai si le gouvernement ne répondait pas positivement à leur demande d'ouverture de négociations. Ils exigent en particulier exiger la reconnaissance par les autorités de leur syndicat étudiant non officiel et l'autorisation de publier un journal indépendant. Les étudiants ont remis une lettre aux services du Palais du peuple (siège du gouvernement) en demandant une réponse avant mercredi midi.

PÉKIN
de notre correspondant

Un 1er mai entre Chinois pour une Chine encore dans la perplexité quant à l'avenir : la disparition – ou plutôt la « non-apparition » – des portraits de Marx, Engels, Lénine et Staline, d'ordinaire érigés à l'occasion de la Fête du travail sur la place Tiennanmen reflète visiblement les incertitudes dont la bouffée d'agitation des dernières semaines a servi de révélateur.

L'agence Chine nouvelle a affirmé que cette «absence» mise au rebut *« ne constitue pas un changement d'attitude politique envers le marxisme »*, propos qui ne fera que renforcer la contestation intellectuelle et étudiante dans la conviction que sa petite victoire des derniers jours reste bien symbolique.

Car le pouvoir s'est nettement ressaisi au cours de ce week-end prolongé, face à l'agitation universitaire. Prenant de court les activistes qui tenaient sur les campus des réunions destinées à élire leurs représentants et définir les bases de la discussion offerte par le régime, celui-ci a repris l'initiative en engageant de lui-même ce dialogue qu'il refusait auparavant. Près de quatre-vingts étudiants choisis par la Fédération (officielle) des étudiants chinois ont été invités à participer à des premières séances de discussion avec des représentants du pouvoir.

La première eut lieu samedi avec l'homme sans doute le mieux à même de présenter l'image d'un pouvoir ouvert et conciliant, M.Yuan Mu, le porte-parole du gouvernement.

Il commença par expliquer que l'éditorial du *Quotidien du peuple* qui avait mis le feu aux poudres la semaine dernière, en assimilant les étudiants à de dangereux conspirateurs, ne visait nullement la population universitaire dans son ensemble et que tout cela relevait d'un malencontreux malentendu. Il a enjoint les grévistes de reprendre les cours et lundi.

Puis M.Yuan en vint à solliciter les questions. Ses jeunes interlocuteurs, insuffisamment préparés, donnèrent toute la mesure du caractère spontané de l'agitation récente face à ce politicien redoutable. On les vit applaudir à l'assurance que les autorités *« n'importeront plus de voitures de luxe pour usage officiel »* et que, par mesure d'économie, la haute direction ne se transporterait pas, comme tous les ans, au bord de la mer pour réfléchir au frais à l'avenir du pays.

Le débat s'éternisa quant aux responsabilités de la montée de la tension. Pour finir, quelques intervenants dans cette classe bien sage parvinrent à traduire en paroles les leçons encore bien floues des événements de la semaine passée : *« Nous avons montré que nous disposions du soutien du peuple »*, lança l'un. Mais pour faire quoi ? telle était la question que M.Yuan Mu évita de poser en tentant de rassembler cette bouillante énergie autour du régime. Les étudiants obtinrent du régime la promesse qu'à l'exception *« de ceux qui auraient enfreint la loi »*, les contestataires responsables de cette vague sans précédent d'agitation anti-gouvernementale ne seraient pas punis.

Mais sur ce qui constitue leur revendication essentielle, c'est un *niet* catégorique. M.Yuan Mu et ses collègues ont exclu que puisse être reconnue l'Association unifiée des étudiants du supérieur de la capitale, l'organe que tente de mettre sur pied le mouvement contestataire face à la fédération officielle des étudiants, déconsidérée. Une partie des meneurs qui commencent à émerger de ce mouvement – en particulier un Ouigour venu du Xinjiang, Wuerkaixi, au profil d'agitateur professionel que ne renieraient pas les leaders étudiants occidentaux de l'âge d'or contestataire – affirme être en mesure d'imposer une nouvelle démonstration de leur force à l'occasion du 4 mai. La tactique du gouvernement consiste à tenter d'isoler ce noyau dur du reste de la population.

Le dialogue reste donc dans une large mesure un dialogue de sourds. Du moins aura-t-on vu pour la première fois en Chine populaire à cette occasion des hauts responsables du pouvoir faire ouvertement et prestement marche arrière devant un mouvement populaire imprévu, et la presse officielle reconnaître explicitement que les autorités auraient pû faire l'économie de l'affrontement.

FRANCIS DERON.

EN BREF

● **Pas de liste trotskiste commune LO-LCR.** – L'organisation dont Mme Arlette Laguiller est le porte-parole électoral, Lutte ouvrière, ira seule aux élections européennes, sans la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) de M. Alain Krivine. La rupture entre LO et la LCR s'est produite sur des questions financières, dont l'hebdomadaire de LO fait porter la responsabilité à la LCR.

● **UNEDIC : baisse du nombre des chômeurs indemnisés en mars.** – Selon les statistiques publiées par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés aurait diminué au mois de mars, en données corrigées, de 1,4 % en un mois et de 1,6 % en un an. Sur les 2 240 200 allocataires, 377 400 sont des préretraités (– 12,1 % en un an). Les 1 817 100 chômeurs indemnisés (– 0,9 % en un an) se répartissent entre les 1 326 700 bénéficiaires d'une allocation du régime d'assurance-chômage (– 1,7 % en un an), les 172 400 personnes qui perçoivent une allocation d'insertion (– 7,4 % en un an) et les 318 000 chômeurs de longue durée qui touchent une allocation spécifique de solidarité (+ 6,8 % en un an). En outre, 45 700 stagiaires en formation sont également indemnisés.

● **L'accord salarial chez Renault.** – Quatre syndicats sur six ont signé l'accord salarial chez Renault : la CGC, la CFTC et la CSL se sont jointes à FO. Les salariés bénéficieront donc d'une augmentation des salaires de 0,5 % au 1er octobre (ce qui portera les augmentations générales à 2,5 % au total sur l'année) et un rendez-vous est prévu à l'automne si les prix augmentent plus que prévu. Toutefois les deux syndicats les plus représentatifs, la CGT et la CFDT n'ont pas signé. Ils critiquent en particulier la part accordée à l'intéressement (6 % de la rémunération annuelle moyenne), qui n'est pas soumis à cotisations sociales, et donc pas pris en compte pour la retraite.

Le numéro du « Monde » daté 30 avril - 2 mai 1989 a été tiré à 508 999 exemplaires

Sur le vif

Un mauvais jour

Elle tombe mal, vous ne trouvez pas, la visite d'Arafat à Paris. Le 2 mai, le jour de la commémoration du génocide nazi. Je l'ai dit ce matin à mes copains du service étranger : il aurait pas pu choisir un autre moment, mon Mimi, non ?

– Lequel, on peut savoir ? Vous, les Juifs, vous arrêtez pas de célébrer des trucs et des machins, la Pâque, l'holocauste, le Kippour, la Journée de la déportation, le Pourim, vous avez un calendrier pas possible. S'il fallait attendre que vous soyez libres de venir acclamer, en foule, le passage d'Arafat, faubourg Saint-Honoré, on pourrait jamais fixer une date.

– Pourquoi ? Il n'y avait qu'à l'inviter pour le réveillon de Noël. On fait rien, nous, ce soir-là.

– Ouais, mais ton Mimi, lui, le 24 décembre, il est occupé. Il célèbre la naissance du petit Jésus, un Juif, tiens ! Encore un ! Tu vois bien qu'il a rien contre vous.

– Nous, c'est pas une naissance, c'est six millions de morts qu'on honore. D'accord, c'est pas des masses, mais, bon, on est quand même assez occupés, là aujourd'hui, on n'a pas tellement la tête à aller applaudir l'OLP.

– Ben, tant pis. Suffit que vous vous excusiez auprès de Rocky : Désolés, on pourra pas assister au dîner donné mercredi à Matignon pour m'sieur Arafat. Il comprendra. A condition que vous ayez une bonne raison de pas être là. Un colloque, par exemple. Il y en a un à Marbella. Fabius y va.

– Ouais, mais justement, on peut pas tous y aller avec lui. Ça ferait bizarre, il y croirait pas, Rocard, à cette excuse-là. Il penserait qu'on se défile.

– Alors, vous n'avez qu'à faire comme ton Jacquot. Vous prenez le premier avion pour Boston et, arrivés là, vous envoyez, bien peinards, une dépêche d'agence : « En fin de compte, Arafat, merci bien, mais non merci. »

– Ecoute, les Etats-Unis, on est déjà un certain nombre à avoir été obligés de s'y réfugier pendant l'Occupation, on ne va pas reprendre le chemin de l'exil, histoire de pas les vexer, mon Rocky et mon Mimi.

– Tu vois comme vous êtes ! Butés, ronchons, casse-pieds. On essaye de t'aider pour pas que tu te mettes dans ton tort, et tu nous envoies péter.

– Non, non, pas du tout, c'est très gentil à vous. Simplement, je me demande si ce serait pas plus convenable de se déplacer pour aller lui faire sa fête à Arafat. Question morts, on lui en doit tout de même pas mal. Faudrait pas se montrer ingrats.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 mai

Calme

Marché extrêmement calme mardi rue Vivienne durant laquelle l'indicateur instantané perdait 0,15 % dès les premiers échanges. Parmi les plus fortes hausse figuraient CGIP (+ 3,4 %), UIS (+ 3 %) et Ecco (+ 2,9 %). En baisse, on notait Raffinage (– 4,2 %), Sagem (– 4,2 %), Saulnès-Châtillon (– 3,5 %) et SCREG (–3,3 %).

MODE : ELLES NE PENSENT QUE "TISSUS". ELLES NE JURENT QUE PAR "RODIN"...

Elles disent : "une robe à des milliers de francs, c'est de la folie, un budget entier pour un unique vêtement, non et non !"
Elles disent : "quand on a fait le tour de Paris et qu'on a pris la peine de comparer le style et les prix, alors on se rend compte que Rodin est vraiment le "numéro 1".
Sans commentaires : des tissus sublimes depuis 30 F le mètre.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 150 F
PANTALONS 690 F VESTONS 1 460 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

Humour mordant à fleur de cœur.

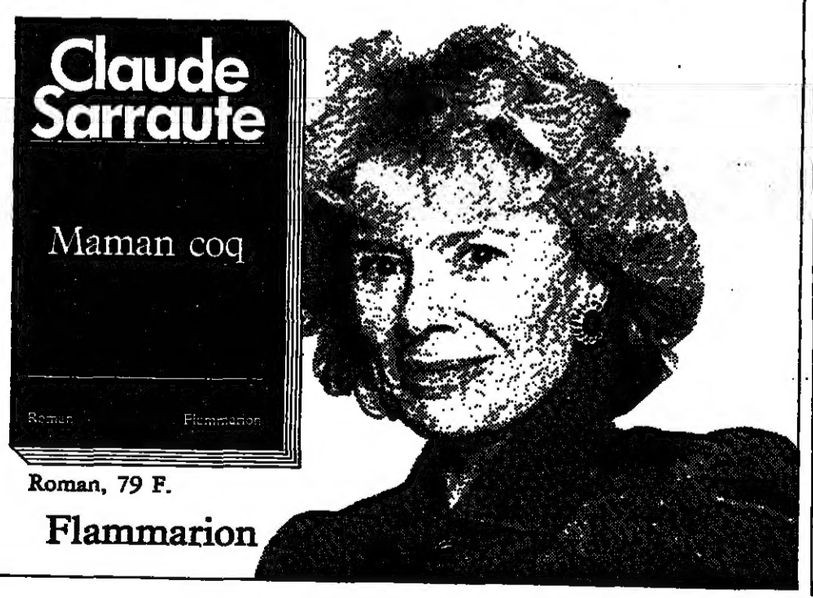

Roman, 79 F.
Flammarion

SCIENCE & VIE
LA DÉCOUVERTE DU SIÈCLE : LA FUSION FROIDE

On a beaucoup parlé, ces dernières semaines, de la "fusion froide".
Après quelques jours de stupeur, des physiciens refont fébrilement l'incroyable expérience de Fleischmann, un peu partout dans le monde.
En quoi consiste cette mystérieuse expérience ?
Une nouvelle source d'énergie, inépuisable et bon marché, est-elle née ?
Tout cela est expliqué en détail dans le numéro de mai de Science & Vie.
Un numéro qui marque peut-être un tournant de l'histoire scientifique contemporaine.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE
● TEMPÊTE IMPRÉVUE DANS LE SOLEIL
● SIDA : LE BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE
● SANG : LE BILAN DE LA TRANSFUSION

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

هكذا من الأصل